# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXXXII<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXXXII[e] ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE



## TOME SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1912

# MADELEINE JEUNE FEMME (1)

TROISIÈME PARTIE (2)

## VII

Ce qui m'est arrivé de commun avec toutes les femmes, pourquoi le raconter? Les douleurs et les joies maternelles, si nous nous mettons à parler de cela, il faut négliger complètement le reste. Pendant quatre ou cinq ans environ, c'est-à-dire pendant que cela m'a donné le plus de mal, je sens que cela a pris le pas sur tout, et qu'en dépit de tout, cela m'a rendue heureuse. Je pourrais dire : j'ai eu d'abord une petite fille, puis j'ai eu un petit garçon, et, là-dessus, en dire long, sans avoir à exprimer rien qui tienne à mon aventure personnelle. A peu près toutes, nous savons ce que sont ces événemens-là ; et si dans le cours de ma vie j'ai eu quelques émotions, quelques épreuves dont le sens m'a paru valoir que je les cite, j'affirme que, pendant le temps que les soins de mes enfans m'ont absorbée, j'ai été la femme la plus ordinaire, la mieux disposée à trouver que le monde est bien fait, la moins désireuse de s'enquérir s'il pourrait l'être autrement. J'ai eu alors l'assurance que ma vie avait un but précis, clair, incritiquable, et qu'elle n'en avait même qu'un seul, et que je le touchais par une aussi belle courbe, que celle de la flèche qui va se ficher



(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre.

au centre de la cible. Quelle curieuse, quelle magnifique, quelle reposante impression que de se sentir indubitablement dans sa voie, dans la seule voie, de se dire : « Je suis sûre que ce que je fais est ce que j'ai à faire, est ce que j'ai de mieux à faire, est ce que j'ai à faire de par la loi de Dieu, de par la loi de la nature, de par la loi de l'homme. » Et quelle grâce d'état nous est accordée, pour que nous soyons maintenues, tout le temps voulu, dans cette disposition favorable !

Oh ! ce n'est pas que nous soyons privilégiées au point de ne plus souffrir des misères de ce monde, mais, franchement, il nous semble qu'elles aillent leur chemin sur une autre ligne que la nôtre, qu'elles puissent passer tout près de nous, sans doute, nous frôler même, mais, — on a de ces illusions-là dans les rêves, — qu'elles ne sachent point nous atteindre, en vertu d'un privilège extraordinaire attaché à notre fonction.

Il y avait bien des choses contre moi, au moment où j'eus la certitude de ma première grossesse. Il fallut, comme de juste, que ces affaires suivissent leur cours, atteignissent comme une maladie leur période aiguë, et enfin leur dénouement. Eh bien ! je contemplai ces péripéties, de ma chaise longue, avec un quasi-désintéressement qui m'étonne aujourd'hui encore, avec une sorte de recul, de confiance présomptueuse, et comme un passager muni d'amulettes, pendant la tempête. « Tout peut arriver, me disais-je, mais il faut que je vive pour mon enfant ! »

J'en étais venue à un détachement si grand, que je ne saurais me souvenir aujourd'hui avec précision de ce qu'il en fut du procès Grajat. Pourtant, mon pauvre mari était aux abois, et il se crut, pendant un certain temps, un homme perdu. « Un homme perdu ! » lui, si réservé, si fier de son état, et si confiant ? Ah ! c'est que, justement, il avait été toute confiance en ses rapports avec son ami Grajat, et rien que cela ; et le sentiment de la confiance étant ébranlé soudain, tout lui manquait ; il était « un homme perdu. » Ce que je sais, c'est que Grajat l'avait iniquement trompé, l'avait entraîné dans des entreprises hasardeuses et prétendait leurs sorts liés jusque dans certaines spéculations que mon mari avait répudiées. Or, il s'était produit, avant la fin de l'Exposition, un grave échec des entreprises, un effondrement des spéculations. L'entière bonne foi de mon mari fut établie de la façon la plus nette,

mais il fallut l'établir. Quelles longueurs! quelles attentes! et quelles impatiences! Il n'y avait pas jusqu'au mariage d'Isabelle Voulasne et d'Albéric Du Toit, qui ne fût suspendu à la conclusion de ces événemens, M. Du Toit faisant mine de temporiser tant que le sort de mon mari n'était pas complètement disjoint du sort de Grajat. Il y employa d'ailleurs toute son influence, toute son autorité, et c'est à lui, assurément, plus qu'à la loyauté incontestée de mon mari, que nous dûmes de sortir indemnes de cette crise, car la loyauté, toute seule et même éclatante, m'a-t-on appris plus tard, n'eût peut-être pas suffi. Grajat s'était accolé de longtemps mon mari en escomptant la « puissance financière » de ses cousins Voulasne, en escomptant ensuite le crédit du président Du Toit.

Gros balourd, connaisseur d'affaires mais non de gens, faute de finesse d'esprit, le Grajat n'avait pas su prévoir deux choses : c'est que les Voulasne fussent partis en croisière autour du monde pour peu qu'on eût fait mine de les vouloir ennuyer avec une aventure de cette sorte, et c'est que le président Du Toit était homme à ne se dévouer qu'aux bonnes causes. Le président Du Toit ne fut pas pour Grajat, en l'occasion, le grand secours sur lequel notre ancien ami avait fait fond ; mais mon mari me laissa entendre à plusieurs reprises que, sans la mémorable intervention de Grajat en faveur du mariage d'Isabelle, nous n'eussions pas eu, très probablement, pour nous servir, tout le zèle de M. Du Toit. C'est très possible.

Grajat avait une fortune assez bien assise pour ne point sombrer sous le coup, mais il subit une forte saignée et jugea à propos d'entreprendre un voyage d'études qui dura deux ans et demi. Nous fûmes quittes, nous, pour faire notre deuil de tous les gains que mon mari avait espéré tirer de l'Exposition, joints à tous ceux qu'il avait sacrifiés, un an durant, à préparer l'Exposition. Mais de quel prix n'eussé-je pas payé l'avantage d'être débarrassée, deux ans et demi, de Grajat! Ah! oui, adieu la voiture! adieu le domestique en livrée!... adieu Grajat!... Mais mon mari, lui, souffrit beaucoup de ces privations.

Il était sans rancune contre Grajat. Grajat était pour lui un homme qui lui avait autrefois rendu des services. Il lui devait fidélité. Il me disait à moi : « Si les choses avaient bien tourné, j'aurais eu ma part dans les bénéfices .. » — « Mais, non!

puisqu'il a été prouvé qu'il n'était nullement engagé envers vous! Il vous aurait volé quand même... » — « On est tout autre, affirmait-il, quand la fortune vous sourit. » Il n'en voulait pas démordre. C'était à lui d'avoir des scrupules! Si j'attaquais Grajat, il me disait que ce n'était pas généreux, Grajat étant à terre. Il avait une longue habitude de confiance et d'amitié contre laquelle rien ne put prévaloir.

Lorsque Grajat revint, il revenait d'Amérique, et personne ne se souvenait plus exactement des motifs qui l'y avaient envoyé. Il était flambant, remis à neuf, et il écrasait jusqu'à vos ressentimens sous les images gigantesques qu'évoquaient ses propos. Il avait vu des choses nouvelles, des ouvrages de Titans, des mœurs invraisemblables, des fortunes dont le chiffre fabuleux n'est presque plus perçu par nos sens. Les Voulasne, sur sa prière, et peut-être par l'entremise de mon mari, consentirent sans aucune difficulté à le recevoir. Les Voulasne, qui n'avaient point été atteints personnellement par les affaires de Grajat, n'en conservaient aucune mémoire; ils étaient enchantés de revoir un homme dont l'entrain et la bonne humeur étaient connus, et un voyageur. S'il est vrai que d'autres ne lui sautèrent pas immédiatement au cou, chez les Voulasne, il est non moins certain que, dès le potage, Grajat parlant de l'Amérique avait accaparé l'attention de tout le monde, et qu'il devint, de ce moment, un centre d'attraction sans rival, car il n'y avait ni homme ni femme qui n'eût quelque chose à lui demander. Et il se trouva relancé, comme cela, par l'intérêt qu'avait chacun à être informé ou par l'étrange plaisir qu'ont la plupart des gens à être ébahis par le « colossal. » Sans qu'il racontât rien de lui-même, rien de ce qu'il avait fait là-bas, on le trouvait grand à cause des choses géantes qu'il avait vues. Qu'il eût vu grand ou petit, je ne pouvais, quant à moi, m'empêcher de penser : C'est un homme malhonnête. Je ne me privais pas, d'ailleurs, de le lui dire en face. Je n'ai jamais souffert qu'il embrassât mes enfans. Je le traitais comme il disait que les Américains traitent les hommes de couleur. Je lui disais : « Vous avez l'âme noire, pour moi vous êtes nègre... pouah!... » Mon mari était beaucoup plus affecté que Grajat de ce qu'il nommait mes lubies. Chez mon mari, comme chez ceux qui accueillaient Grajat, ce n'était pas de l'indulgence envers un homme coupable d'une grande faute, c'était de l'indif-

férence pour la faute, c'était de l'apathie morale absolue. Le sens moral était atrophié à ce point chez la plupart, qu'il n'y avait point d'explication possible entre nous en cas de différend : qu'eussé-je pu dire à Grajat, par exemple, qui demeurait convaincu que ma mauvaise humeur à son endroit ne résultait que du dépit d'avoir manqué par lui « ma voiture ? »

Toute manifestation de l'horreur qu'il m'inspirait me faisait passer à ses yeux pour plus bassement intéressée ! J'en vins petit à petit à ravaler mon dégoût et à lui faire presque bon visage, uniquement pour lui prouver que je ne pensais pas à « ma voiture. » Mais si je désarmais, il voyait en mon armistice le signe que je consentais, pour avoir « ma voiture, » à l'autre moyen, celui qu'il m'avait proposé un jour... Et il redevenait galant. Si je dénonçais à mon mari ses entreprises et le cynisme avec lequel elles étaient tentées, mon mari, sans s'émouvoir, me répondait :

— Quelle importance cela a-t-il, puisque vous n'êtes pas femme à lui céder jamais ?

Je crois que les galanteries de Grajat flattaient plutôt mon mari, parce qu'il était sûr de ma résistance, et parce que chaque siège victorieusement repoussé augmentait ma valeur, ma valeur morale. Il était fier de ma valeur morale ; il savait ou sentait que Grajat lui-même était impressionné par ma valeur morale et devait dire de lui : « Cet animal de Serpe a une petite femme qui tient comme un bastion !... » Curieux phénomène : ils se gaussaient de la valeur morale, et c'est d'elle qu'ils tiraient dans leur maison le plus de vanité ; ils la réduisaient à n'être qu'objet de luxe, mais parmi les objets de luxe qu'ils prisaient, elle était encore le plus rare et le plus apprécié.

Ma belle-sœur Emma avait eu la chance de se remarier avec un jeune homme charmant, de cinq ou six ans moins âgé qu'elle, il est vrai, mais follement épris, et qui possédait une grosse fortune. Emma le conduisait par le bout du nez, roulait carrosse, se faisait habiller chez les couturiers renommés, donnait des dîners, rajeunissait elle-même, positivement, était, ma foi, fort jolie, et jurait à tout venant qu'elle se ferait couper en quatre plutôt que de manquer à son « joli petit mari. » Malgré mille excentricités, elle lui était en effet fidèle. Elle s'était mariée à peu près à l'époque de la naissance de ma petite Suzanne, à la fin de mars 1890. C'est en juillet 93 que

Grajat revint d'Amérique. Aux environs du jour de l'An, Emma trompait son « joli petit mari » avec cet homme presque sexagénaire, de qui elle se moquait outrageusement au temps où elle était sa maîtresse. Le petit mari se fâcha tout rouge; il gifla Grajat, dans un cabaret à la mode, devant plus de cinquante personnes; on se battit; ce fut une histoire; et on se battit si sérieusement que Grajat promena sept à huit semaines son gros bras en écharpe, fier, à son âge, d'une aventure de cette sorte. Et l'on divorça bel et bien, au grand désespoir d'Emma qui retomba du haut de sa fortune d'un jour sur ses pieds nus, et revint, le premier de chaque mois, faire la gentille avec son frère, et lui demander cinq minutes d'entretien. Grajat l'avait abandonnée aussitôt après l'aventure. L'ex-jeune mari la reprit comme maîtresse, mais la traita en fille. Et la pauvre Emma, avec cela, allait sur ses trente-huit ans! C'était une grande pitié.

Mon mari rompit net avec sa sœur, il lui interdit de jamais repasser le seuil de sa porte. Ce fut la maman Serpe qui revint, chaque mois, à la maison, après le déjeuner, avec des cheveux d'un blond de plus en plus flamboyant, son petit chien favori, Zuli, sous le bras, seul vieillissant, lui, asthmatique, toussicotant et râlant.

Autour de nous, les Kulm avaient divorcé, après vingt et un ans de mariage, lui pour épouser une femme de sport, championne de je ne sais plus quels matches; elle, abandonnée, à quarante-cinq ans, sans autre ressource qu'une pension alimentaire, après la vie la plus insoucieuse et la plus aisée, et avec deux jeunes filles à marier!...

Un autre exemple attristant, près de nous, était celui du mariage d'Isabelle Voulasne et d'Albéric Du Toit. Isabelle, pendant près de deux ans, avait, par amour pour Albéric, adopté tous les goûts et dégoûts de la famille Du Toit. La conversion spontanée d'Isabelle avait eu les allures d'une vocation tout à coup révélée ; elle avait frappé les Du Toit et n'avait pas contribué pour peu à leur faire agréer le mariage ; gagner une âme, et par elle, qui sait? spiritualiser ces pauvres Voulasne embourbés dans les joies épaisses, c'était, n'est-il pas vrai, une œuvre? Or, dès que la période de lutte avait cessé, fort peu de temps après le mariage, on avait vu la noble ardeur d'Isabelle s'affaiblir, une naturelle nonchalance remplacer son beau zèle

à s'instruire, un égoïsme paresseux transpercer cet accoutrement de sœur charitable qui avait fait l'émerveillement de la bonne Mme Du Toit. Une fois mariée, et malgré un réel amour pour Albéric, Isabelle était redevenue elle-même en devenant heureuse, et était redevenue Voulasne en redevenant elle-même. Voulasne, elle ne songeait qu'à se distraire, à se laisser porter et agiter par la vie extérieure, et, faute d'un tel mouvement, tombait en une torpeur insipide, état inadmissible absolument chez les Du Toit. Chez les Du Toit, la vie était réglée une fois pour toutes et composée exclusivement de devoirs qu'on ne discutait pas, et qu'il s'agissait de trouver agréables si l'on tenait absolument à avoir du plaisir. Albéric, rompu aux austères plaisirs de sa famille, mais amoureux de sa jeune femme, se trouva quelque temps perplexe. Il s'ingéniait à établir un compromis entre ses habitudes disciplinées et la mollesse propre à Isabelle. Installés dans un appartement à eux, chez eux, indépendans en somme, ils se partageaient également, à jours fixes, entre les deux familles. Isabelle était d'un naturel fort doux. Albéric aussi. Ce n'était pas qu'Isabelle récriminât, ou exigeât, mais elle avait besoin d'agrémens qu'Albéric eût jugé inhumain de lui refuser. Il arriva une chose que de plus avertis que moi eussent pu prévoir, c'est qu'après quelques mois de concessions faites à Isabelle, Albéric se laissait gagner par le goût des distractions quelles qu'elles fussent, par cette espèce de lourdeur qui vous entraîne à descendre dans Paris chaque soir, par ce goût pour l'oubli de soi, par cet étourdissement quasi niais, quasi spirituel, quasi répugnant, quasi savoureux, que vous procurent, comme une drogue de fumerie, les plaisirs dits parisiens. A la compagnie de son père, de sa mère, cent fois supérieure en ressources profondes, il préféra bientôt celle de ses beaux-parens, stupides, mais si faciles, si dépourvus de sens critique, et à un tel point incapables de vous adresser une observation, de vous donner même un avis ! de ses beaux-parens qui le jugeaient le gendre le plus accompli, pourvu qu'il fût de leur bande et de leur perpétuelle fête. Comme dans toute la nature, la paresse et le moindre effort l'emportaient jusque sur les habitudes d'activité les mieux organisées. Les Du Toit, à cent lieues d'avoir prévu pareil détournement, et qui s'étaient flattés au contraire de gagner à eux leur belle-fille, étaient stupéfaits, désolés, abîmés. Les Voulasne, eux, et leur

entourage ne jugeaient pas le phénomène, ne le remarquaient même pas : Albéric était avec eux, tant mieux ! car plus on est de fous plus on rit.

Nous avions, dans notre monde, bien d'autres transfuges venus de familles analogues à celle des Du Toit ! Notre monde, et j'entends, par là, celui qui était résolu à mener la vie joyeuse et sans entraves, faisait la boule de neige, se grossissait chaque jour en s'entraînant mutuellement au confort, au bien-être, au luxe, à une élégance audacieuse et à une bravade du lendemain qui n'allait pas parfois sans un certain courage. Tout y était au rebours des anciennes mœurs de la bourgeoisie française, essentiellement composées de contrainte, d'abstention, de prudence craintive, d'économie de toutes les forces et de terreur de l'opinion. C'était une société qui semblait s'être retournée bout pour bout, la réserve ayant à sa place la dilapidation, le souci de l'avenir, du sort des enfans, de la maison, du nom, obstrué par la frénésie de consommer pendant que notre propre jour luit encore ; l'argent jadis volontiers secret : maintenant, la jactance d'une fortune souvent fictive ; les femmes, les familles entières ne craignaient jadis rien tant que le bruit fait autour d'elles, le seul nom, imprimé dans une feuille publique, froissait une pudeur que j'ai bien connue : désormais les efforts et le but des femmes, voire des familles, était qu'il fût parlé d'elles et il n'y aurait pas grand paradoxe à ajouter : de quelque façon que ce fût. La discrétion, le silence, le vase clos où tant de groupes ont préparé des valeurs réelles, semblaient des geôles ou des tombeaux; et qu'importait à présent la valeur réelle, si la parade et le boniment en donnaient l'illusion à un public jobard et dégradé ?

L'évolution du ménage d'Albéric eut pour moi des conséquences fort inattendues et des plus graves. Comme tout s'enchaîne dans la vie, mon Dieu ! et par les moyens les plus éloignés de tous ceux qu'on eût pu se plaire à prévoir !... Dès que j'avais connu les Du Toit, j'avais souhaité me réfugier quelquefois près d'eux. Les Du Toit de leur côté semblaient aussi m'avoir « reconnue ; » et ils m'avaient fait des avances. Cependant nous en étions demeurés là.

M[me] Du Toit me rencontra une après-midi aux Champs-Élysées où j'allais dans ce temps-là, régulièrement, promener ma petite fille, parce qu'il y avait de la coqueluche au parc Monceau. Suzanne commençait à marcher seule; j'étais grosse

de son futur petit frère; nous parlâmes naturellement des enfans; elle me félicita d'en avoir, tout en me contant, les larmes aux yeux, les peines que les siens lui avaient causées.

— Et quand vous allez être grand'mère, lui dis-je, ce sera tout à recommencer !

Elle ne demandait pas mieux que de recommencer. Mais elle hocha la tête :

— Ils ne se pressent pas, dit-elle, de me rendre grand'mère : ce n'est plus la mode, aujourd'hui, dans un certain monde, d'avoir des enfans !...

Je m'écriai :

— « Dans un certain monde!... » mais heureusement que...

— Oh! me dit-elle, vous comprenez parfaitement ce que j'entends par là ! Vous avez dû trop souffrir, ma chère enfant, avec votre nature délicate et votre parfaite éducation, des milieux auxquels je fais allusion, pour ne pas deviner mon chagrin...

Elle me prenait par l'amour-propre, par l'intuition sympathique, par la maternité. Elle me fit ses confidences, elle en provoqua de ma part, et sut, par là, m'être agréable. Mais tout ceci avec un tact remarquable, sans précipitation excessive, sans débordement. Elle ne parlait d'elle-même qu'en s'en excusant pour ainsi dire, et en essayant d'envelopper son propre cas, qu'elle ornait d'idées, de citations très appropriées. Elle m'en imposait comme tous les esprits plus et mieux nourris que le mien; mais sans me paralyser, sans me gêner même. Nous bavardions bientôt comme de vieilles amies.

Je l'étonnai, moi, par mon indulgence. Elle crut s'être trompée en m'énumérant mes maux, attendu que je ne m'élevais pas contre un état de mœurs qui en était responsable; elle était entière, et exclusive, elle était convaincue que le monde sans principes et sans culture morale était « corrompu jusqu'à la moelle. » L'expression qu'elle employait me fit protester. Moi qui vivais, depuis plusieurs années, au milieu de ce monde, et qui avais été par lui blessée, je ne le jugeais point cependant d'une façon si définitive. L'animation de notre premier entretien vint de ce différend. Je lui citai maintes femmes qui, sous les dehors les plus évaporés, étaient, au demeurant, excellentes et très pures: je lui disais : « Les apparences de ce monde-là

sont aussi trompeuses que l'est, par exemple, le théâtre qui prétend représenter la vie, et qui, en réalité, attire le public en l'épouvantant par des mœurs aussi inédites qu'inexistantes; là, c'est une coquetterie de paraître sans conduite comme c'en est une, ailleurs, de paraître vertueuse, le bon naturel et le mauvais se retrouvent de part et d'autre. » Elle me répliquait que j'étais trop bonne et trop jeune, que le mal passait inaperçu à mes yeux, mais qu'une complaisance comme la mienne était des plus pernicieuses, car c'est avec ce libéralisme qu'on encourage ou facilite toutes les décadences.

Je me laissai entraîner par M^me^ Du Toit à mener ma petite fille, une ou deux fois par semaine, jusqu'au Luxembourg, qui était d'ailleurs, affirmait-elle, beaucoup plus sain que les Champs-Élysées saupoudrés de poussière. Je rencontrais au Luxembourg M^me^ Du Toit qui, pour une ondée, pour un nuage menaçant, voulait à toute force m'abriter chez elle, rue de Vaugirard, dans le voisinage. La pauvre femme semblait ne plus pouvoir vivre sans me voir, parce qu'elle ne pouvait vivre sans parler de son fils et parce qu'elle ne parlait de lui, tout à fait à l'aise, m'affirmait-elle, qu'avec moi. Elle comptait aussi sur moi pour « le ramener. » Elle disait « le ramener, » comme si le cher Albéric eût embrassé quelque schisme.

A voir le jeune ménage de plus près, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'Albéric, après avoir oscillé un moment entre les parens de sa femme et les siens, était allé à ceux à qui il eût été le plus difficile de faire comprendre pourquoi il ne leur fût pas venu! Albéric, qui n'était pas un sot, mais qui avait le tort de ne vouloir blesser personne, avait jugé que ne point partager les divertissemens de ses beaux-parens, c'eût été rompre avec eux, car aucune bonne raison ne leur était accessible, tandis qu'il comptait sur l'esprit supérieur de son père et sur la bonté de sa mère pour lui passer cette complaisance envers les parens de sa femme.

Ainsi, et par une malignité des choses qui souvent dans la vie m'a frappée, de deux familles, l'une intelligente et l'autre bornée, c'était la bornée qui l'emportait en influence, à cause et en raison même de son inaptitude à concevoir quoi que ce fût, hormis son étroit et égoïste plaisir.

M^me^ Du Toit me suppliait de ne pas manquer son jour, surtout lorsqu'elle attendait sa belle-fille. Mon Dieu! je sen-

tais bien qu'elle m'employait à lui « ramener » son fils en agissant sur Isabelle ; elle me plaisait par ailleurs, m'instruisait, me prêtait des revues et des livres, et je croyais faire une bonne action en contribuant à empêcher ce pauvre Albéric de s'enlizer davantage dans un monde de fêtards et de noceurs imbéciles. Je venais donc aux jours de M^me^ Du Toit. Il y avait là toutes les femmes de la magistrature et du barreau, la plupart honnêtes mères de famille, sans coquetterie ; on parlait surtout collèges et pensions, grippe, scarlatine, projets ou souvenirs de vacances, Suisse ou « petits trous pas cher. » Les plus entendues étaient préoccupées de l'avancement de leurs maris, les infortunes conjugales étaient matière à chuchoteries pudibondes. Il venait aussi des messieurs, beaucoup encore à favoris, dans ce temps-là, et en redingote de drap, boutonnée ; quelques jeunes aussi, portant la barbe, et jusqu'à des stagiaires, qui m'entouraient volontiers, bien que je fusse grosse de cinq mois, mais parce que j'étais mieux mise que la plupart des autres femmes.

Mon Dieu ! que l'on était loin, là, des Kulm ou des Lestaffet ! On m'y présentait beaucoup plutôt comme petite fille de magistrat et comme fille d'avocat renommé que comme femme d'architecte. Isabelle se montrait assez ponctuelle aux jours de sa belle-mère, amenée de force par son mari, car elle ne s'était jamais soumise à des obligations, et la mine aussi boudeuse qu'au temps où, chez ses parens, on ne mettait pas d'empressement à lui donner son Albéric... Elle venait à moi d'assez bonne grâce, parce que, chez les Du Toit, c'était encore moi la moins « rive gauche, » disait-elle. Elle était jolie, très élégante, un peu trop parfumée, même pour la rive qu'elle habitait.

Moi, j'étais contente de rencontrer là M. Juillet dont la causerie me plaisait toujours. Il n'y venait pas régulièrement, mais lorsque j'avais la bonne fortune de l'y voir, le temps me paraissait court. Il causait assez souvent avec moi, ou plutôt se laissait entendre par moi en particulier, car par crainte de lui déplaire, je surveillais particulièrement avec lui mes paroles. Il philosophait devant moi, sur le contraste des milieux si divers où il voyait que je passais tour à tour et qu'il connaissait, l'un et l'autre, mieux que moi. Il lançait, contre l'un et l'autre, des traits aigus, ce qui m'amusait sans provoquer chez moi la réaction, comme les attaques de sa tante. Et il me prouvait que,

dans quelque société que l'on soit, on ne peut manquer de trouver à redire. Ce qui l'étonnait en moi et me rapprochait de lui, c'était qu'avec ma nature respectueuse, je pusse rire de ses épigrammes sans me froisser. Je lui affirmais que des caractères de l'espèce du mien ne sont pas rares dans mon pays, et que l'on peut être profondément sérieux et admettre la raillerie, et aimer la raillerie et la pratiquer sans laisser entamer par elle le sentiment de gravité que la vie nous inspire.

— Aujourd'hui, me disait-il, les gens qui se moquent, se moquent à fond, sans plus croire à rien, même pas à leur moquerie qui n'est qu'un procédé, et dont on sent tout l'artifice et l'effort; quand notre race était plus pure, ou la vie moins usée, si vous aimez mieux, le rire, avec toute sa malice, « châtiait les mœurs » et ne les détruisait pas... Ainsi, par exemple, ce n'est pas parce que je plaisante le dessus de cheminée, les tableaux et les meubles de ma bonne tante Du Toit, que je manque le moins du monde, en mon cœur, à vénérer cette très digne et excellente femme... Ce n'est pas parce que je n'aborde plus mon cousin Albéric sans lui glisser à l'oreille, comme une nouvelle sensationnelle : « On ne peut contenter tout le monde et son père ! » — ce qui le met en fureur, — que je manque à mon affection très réelle pour ce brave garçon.

On aurait eu, en effet, bien du mal à garder son sérieux devant l'attitude d'Albéric chez sa mère. On eût juré qu'il rentrait d'escapade; il tendait le dos, garait ses oreilles comme un petit garçon, comptait à tout moment que M^me^ Du Toit allait lui donner la fessée, publiquement, pour avoir découché. Et M. Juillet disait :

— C'est qu'il a l'air, aussi, le coquin, d'avoir introduit ici sa maîtresse !...

Tel était un peu, ma foi, l'effet que produisait la trop parfumée, la trop élégante Isabelle.

Je demandai à M. Juillet sa franche opinion sur le mariage d'Albéric :

— Mais, ce n'est pas son mariage qui est bête, disait-il, c'est lui ! Et il rendra son mariage absurde à cause de son urbanité trop exquise. La petite Voulasne, mal élevée, ou pas élevée du tout, mais je parie qu'elle vaut la plupart des pimbêches que lui eût choisies ma tante Du Toit ! et d'abord elle l'aime... Mais, ce qu'il fallait, c'était avoir le courage, — si

courage il y a, — de tenir à distance les parens Voulasne...

— Vous en parlez à votre aise ! répliquais-je à M. Juillet. Mais Isabelle aime infiniment ses parens ! Elle a joué toute sa vie avec ses parens comme avec des camarades. Ses parens ne l'ont jamais grondée, jamais contrainte, jamais ennuyée : il y a un attachement tout particulier des jeunes filles mal élevées à leurs parens, c'est une espèce de complicité... Isabelle n'eût jamais consenti à s'éloigner de sa famille...

Je me souviens, que nous fûmes interrompus par M<sup>me</sup> Du Toit, qui, nous voyant causer très attentivement, et à part, venait s'enquérir de ce qui nous absorbait à ce point. M. Juillet lui dit :

— Mais, ma tante, nous nous occupons de vos intérêts !...

Elle lui avait confié, à lui comme à moi, ses soucis. Elle comprit aussitôt ce dont il s'agissait. Elle joignit les mains et leva les yeux au ciel, appelant sa bénédiction sur notre entreprise commune. Elle parut fonder tout de suite un grand espoir sur cette entente entre M. Juillet et moi, qu'elle n'avait pas prévue. Je crus devoir lui confesser que notre premier échange de vues était assez pessimiste.

— Qu'il ne soit pas le dernier ! dit-elle. C'est une bonne œuvre à accomplir, ne l'oubliez pas : une bonne œuvre !...

Elle n'avait pas une confiance parfaite en son neveu Juillet, à cause de ce qu'elle appelait « son esprit sarcastique, » et parce que, tout intelligent qu'il fût reconnu, il n'avait pas de situation officielle et stable. Son intelligence même paraissait trop vive, et inquiétante, car elle faisait constamment le tour complet de chaque chose, en la considérant avec une égale complaisance, des points de vue les plus opposés. Cependant tous les articles et notamment un certain ouvrage, qu'il avait publiés, jusqu'ici, étaient à conclusion tout à fait propre à rassurer la famille. Ses articles comme son ouvrage avaient été, je le voyais bien, extrêmement remarqués; néanmoins, j'entendais qu'on lui reprochait je ne sais quelles contradictions. Il répondait : « La vie est un champ d'expériences, les paroles un moyen d'essayer les idées; la vie passe, les paroles volent; les écrits restent, eux seuls comptent, ils sont le résultat. » Mais M<sup>me</sup> Du Toit devait trouver la vie et les paroles de son neveu aussi louables que ses écrits, du jour où son neveu partait pour la croisade en ma compagnie.

Le singulier départ! Prémédité? voulu? Aucunement. Par personne. Il dépendait d'un mot jeté au hasard. Que d'entreprises, que d'aventures n'ont pas d'autre fondement!...

En me parlant de son neveu, entre nous, M$^{me}$ Du Toit disait à présent « votre allié, » pour me rappeler la bonne œuvre à accomplir de concert. Point d'allié qui pût être pour moi compromettant, étant donné la situation où j'étais, situation qui dut même, bientôt, interrompre mes promenades au Luxembourg, ma croisade et mes visites chez M$^{me}$ Du Toit!...

## VIII

M$^{me}$ Du Toit eut pour moi des soins vraiment maternels au moment de la naissance de mon petit garçon. Elle ne venait à peu près point chez moi auparavant; elle ne laissa presque pas un jour sans prendre de mes nouvelles, et elle me fut fort utile. C'est un avantage que d'avoir près de soi, en ces momens-là, une femme d'autant d'ordre et d'expérience. Elle me procura un médecin plus sérieux, plus consciencieux et quatre fois moins coûteux que celui qui m'avait soignée lors de mes premières couches, et, comme il me fut interdit de nourrir, cette fois, elle sut me dénicher dans un certain village de Bretagne une nourrice magnifique. On connaissait l'élevage des enfans dans le monde de M$^{me}$ Du Toit! Enfin elle me tint compagnie, sans me peser jamais et même sans m'ennuyer de ses chagrins personnels. Notre amitié se trouva consolidée à la suite de ces quelques semaines, et après une connaissance ainsi plus intime, M$^{me}$ Du Toit me fit dans son entourage une réputation qui me flatta, je l'avoue, bien que je sentisse qu'au fond, cette femme, toute sincère qu'elle fût, ne m'eût peut-être pas tant appréciée si elle n'eût attendu de moi un important service. En tout cas, et ma modestie étant sauve par cette réserve, je ne saurais dissimuler la joie et le réconfort que me causèrent l'estime éclatante et la considération nettement particulière que me témoigna M$^{me}$ Du Toit.

Je m'étais accoutumée jusque-là, dans le monde des Voulasne, Kulm, Lestaffet et C$^{ie}$, à me contenter de l'état d'étrangère à peu près tolérable; et, mon Dieu, mes années de jeunesse m'avaient à ce point rompue à ne pas vivre pour mon agrément, que cela pouvait, à la rigueur, continuer ainsi. Mais j'éprouvai une

grande douceur à me sentir estimée, et estimée pour ce qui, en moi, était vraiment moi-même, et non pour les complaisances, concessions, ou petits tours de force destinés, ailleurs, à me faire seulement agréer. Mon amour-propre fut très sensible aux hommages dont je me vis entourée chez Mme Du Toit.

J'y retournai, dès que ma santé me le permit, entre mon énorme nounou et ma petite Suzanne, et y pris une part plus franche et plus active qu'auparavant aux questions de coupage de lait, de diarrhée infantile et du choix d'une plage pour les marmots à la prochaine saison. Pendant toute une année, mon dernier né, que nous avions nommé Jean, étant assez délicat, ces conversations m'intéressèrent même plus que celles de M. Juillet. Je ne m'en étonnais pas, je n'y prenais seulement pas garde ; il y avait une chose qui m'absorbait tout entière, c'était la santé de mes enfans ; aucune préoccupation du même ordre, autour de moi, ne me paraissait excessive ni importune, et tout ce qui ne s'y rapportait pas directement me semblait un peu oiseux. M. Juillet me taquinait à ce propos, sans me piquer le moins du monde.

Il m'annonçait qu'il s'abstiendrait de revenir au jour de sa tante parce qu'il se trouvait dépaysé dans une « nursery, » et il avait même confié à sa tante elle-même, qui me le répéta, qu'elle réussissait à faire de moi une « popote » comme toutes ses amies, que les femmes intelligentes étaient rares et que ce qu'elle pratiquait là était « un étouffement criminel. » Je revois toujours la bonne Mme Du Toit redisant l'expression : « un étouffement criminel ! » Elle en riait, car elle était faite aux paradoxes de son inquiétant neveu ; elle voyait bien que moi aussi j'en riais, et elle était flattée que M. Juillet, sous cette forme dépitée, reconnût lui-même en moi, outre les qualités qu'il prisait, lui, pour son agrément personnel, celles que sa tante plaçait au-dessus de tout. M. Juillet ne mit pas à exécution ses projets de ne plus reparaître au jour de Mme Du Toit ; et, bien qu'il me jurât qu'il ne contribuerait certes pas à rendre la femme d'Albéric aussi « bourgeoise » que moi, il y travaillait tout de même un peu avec moi, tout en causant vaccine et dents de lait. Et il me manifestait, malgré lui, une sorte de vénération.

Aucune parole n'avait prise sur Isabelle ; il fallait jouer avec elle pour retenir son attention, et encore ne se prêtait-elle qu'au

plaisir de la facétie et puis, aussitôt, son esprit s'évaporait sans retenir la moindre conclusion. Elle ne jugeait rien, ni gens ni choses, si ce n'est par rapport à leur caractère « rasoir » ou « rigolo. » A la notion de la valeur morale son esprit était impénétrable. Cette lacune, pour moi si stupéfiante, produisait chez elle, et autour d'elle, une simplification extrême de la vie. Elle était sans antipathie et n'en inspirait aucune, car nul défaut ne l'indignait et sa bonhomie désarmait ceux qui s'indignent. Son mari, dont l'esprit avait peu d'exigence, trouvait près d'elle une paix, au moins provisoire, qu'il n'avait jamais goûtée dans le milieu assez rigoriste, un peu tatillon, de sa famille, et il s'abandonnait à la tiédeur d'une vie assez saugrenue, mais si aisée! Il n'était pas, il ne serait jamais, lui, un contempteur des mœurs traditionnelles; il ne se ferait pas davantage l'apologiste des mœurs opposées, mais il appréciait, au fond de soi, la séduisante mollesse et le laisser aller d'une vie dépourvue de tout commandement et de toute sanction.

M. Juillet ne pouvait absolument pas prendre son cousin au sérieux, et, dans notre entreprise commune, il ne voyait qu'une croisade un peu comique, qui le divertissait, en faisant grand plaisir à sa tante.

— Je vous affirme, madame, me confiait-il, qu'Albéric a fait précisément le mariage qu'il mérite. Albéric n'a jamais compris ce qu'il y avait d'auguste dans l'éducation que ses parens se sont exténués à lui fournir. C'est une erreur de beaucoup d'hommes éminens, comme mon oncle Du Toit, de s'imaginer que leurs rejetons non seulement sont dignes d'eux, mais doivent s'élever plus encore : supposez qu'Albéric eût entretenu cette illusion par un mariage et une conduite conformes aux souhaits de son père, on l'eût poussé à des emplois dont il n'est certainement pas digne. Son amourette pour une petite Voulasne, c'est la revanche de sa nature médiocre; c'est l'explosion de ce qu'il y a d'essentiel en lui : elle détruit en un clin d'œil l'échafaudage savant, mais arbitraire, combiné par une famille hors ligne; elle le fait dégringoler à son niveau véritable où il se trouve, lui, comme vous voyez, tout à fait bien!...

Il n'était pas très encourageant, M. Juillet, dans la croisade entreprise en commun! Et l'on voyait si bien que le sort d'Albéric et celui d'Isabelle l'intéressaient peu! Il en revenait

toutefois de lui-même à cette question, lors de nos rencontres, parce que c'était le pacte convenu entre nous et devant l'autorité de Mme Du Toit ; mais il s'en évadait vite, en biaisant avec une rouerie qui ne m'échappait pas et qui me faisait l'avertir d'un sourire que nous quittions la grande route sinon la bonne. Il aimait avant toutes choses à agiter des idées, et il avait un insurmontable dédain pour tout ce qui ne fournissait pas matière à ce jeu supérieur. Le cas d'Albéric et d'Isabelle était un prétexte excellent, il est vrai, à mille réflexions, à ma portée, sur les mœurs, les caractères, la vie; mais d'Albéric et d'Isabelle, mon Dieu! que son souci était loin!

Ce que j'apprenais en écoutant M. Juillet, et sans y prendre garde, ou, si l'on veut, l'invitation, sur un ton enjoué, à réfléchir et à méditer, que je recevais de lui, me causait une sorte de plaisir, naturel et profitable, dont je ne saurais comparer l'effet qu'à la belle coulée de lait qui passait du gros sein de ma nourrice bretonne dans la petite bouche heureuse de mon enfant. Je ne songeais pas à m'écrier : « Comme c'est bon! que cela me fait de bien! » parce que, grâce à mes préoccupations maternelles, j'étais garantie de toute exubérance et même garantie de croire que je pusse éprouver quoi que ce fût d'étranger à mes deux petits; mais, comme celui qui était à la mamelle, je me nourrissais avidement, sans le savoir, avec un bonheur serein, et je me nourrissais de ce qui était mon aliment, de ce qui était fait pour communiquer à mon âme négligée un bien-être égal à celui que manifestait au physique mon joli gros bébé. Cette exquise et délicate nourriture spirituelle m'était offerte au moment même où, par la maternité, toute une portion de moi-même et, me semblait-il, tout mon cœur venaient de recevoir satisfaction et triomphaient. Je me croyais comblée; je me sentais heureuse.

Ah! la charmante époque de ma vie! Est-ce que tout ne me souriait pas à la fois? Il me semblait que mon ménage était beaucoup plus heureux. Pourquoi? Je n'aurais pas su le dire. Qu'est-ce qu'il y avait donc de changé? Mon mari, incorrigible, avait toujours Grajat pour ami, et travaillait pour Grajat en pure perte. Il ne faisait pas de brillantes affaires, cela était évident, si je considérais le budget qui était le nôtre. Nous étions bien tassés dans notre petit appartement depuis que notre seule pièce de réserve était abandonnée à la nounou et au petit

Jean, et ma fille couchait dans notre chambre. Mon mari avait beaucoup d'ennuis par sa sœur qu'il ne voyait plus et m'interdisait absolument de fréquenter, et il avait été affecté, d'une façon qui m'étonna, par la mort de son vieux père. Du vivant du bonhomme, il le voyait peu, en effet, ne parlait presque pas de lui et semblait réserver toute son indulgence pour sa mère : il le pleura pendant des semaines avec un véritable chagrin. Est-ce qu'il avait un cœur caché?... Depuis que nous avions deux enfans, je le voyais beaucoup moins. Sous le prétexte, d'ailleurs vraisemblable, que l'appartement était encombré, il allait à ses ateliers aussitôt après le repas; il voyait d'un bon œil mon amitié avec M^me^ Du Toit, mes relations nouvelles avec le monde de M^me^ Du Toit, et la renommée dont on m'y gratifiait et qui me suivait et me faisait respecter jusque dans son monde à lui; car c'était ainsi!... En tout ce qui dépendait de moi, mon mari semblait être parvenu à ses fins ; malgré mon origine provinciale, je m'étais assouplie aux exigences de Paris, malgré l'éblouissement et les périls de Paris, j'avais gardé de mon éducation première ce sur quoi il avait fondé précisément le plus d'espoir : j'étais assez exactement la femme qu'il s'était proposé d'avoir; et maintenant que je lui avais donné, en outre, une petite famille, loin d'être pour lui un motif d'inquiétude, je lui représentais la paix du ménage assurée; il se reposait entièrement sur moi, et, à cause de cette sécurité même, je sentais que toute son activité s'écartait de moi, de son ménage ordonné, pour se reporter, selon les habitudes que l'on n'a pas menées en vain jusqu'à trente-sept ans, avant de se marier, vers ses amis, vers ses affaires, vers le dehors. Je crois qu'il eût été retenu davantage à l'intérieur, s'il eût acquis le moyen d'avoir un domestique mâle, en livrée, et de me procurer une voiture... Oui; il se reprochait de n'avoir pas su ajouter ce colifichet à son ménage, et il croyait aussi, — comme Grajat!... — que je lui reprochais secrètement le défaut d'un tel luxe. D'ailleurs, il voyageait assez fréquemment, à cause de ses constructions ou restaurations de vieux manoirs. Il restait deux ou trois jours absent, quelquefois une et même deux semaines.

Et c'est en le voyant partir ainsi, que je prenais conscience de ce qui manquait à mon bonheur : ce qui me manquait, c'était d'avoir un grand chagrin lorsque je voyais partir mon mari. Le reste du temps, je ne pensais plus qu'il pût me man-

quer quelque chose. Mais, devant cette valise que je faisais pour lui, et dans cet air de départ, j'aurais dû pleurer, n'est-ce pas? si j'avais été tout à fait heureuse chez moi... Non, je ne pleurais pas. Même, depuis que j'avais des enfans, je ne m'inquiétais pas après le départ de mon mari. Je lui recommandais bien de ne pas oublier de m'envoyer une dépêche, mais il m'arrivait de ne pas attendre la dépêche, et un jour, je le confesse, la dépêche me surprit... J'en devins toute rouge devant ma femme de chambre qui me dit : « Mais, Madame, c'est la dépêche de Monsieur! » Ma petite fille aussi, à présent, pensait tellement à son père et parlait de lui si souvent que, c'était évident, je pensais à lui moins qu'elle... Nous l'appelions « papa » comme les enfans ; j'étais heureuse d'avoir enfin trouvé ce terme familier qui m'épargnait de le nommer de ce prénom d'Achille que je n'avais jamais pu prononcer.

Cependant, quand je me reporte par la pensée à l'époque dont je parle, il me semble que j'étais heureuse. J'étais contente de moi, je croyais fermement ne m'être pas trop mal tirée d'une situation qui avait failli être si difficile. Et un je ne sais quoi me remplissait d'aise. Pour la première fois de ma vie, je sentais une espèce de dilatation en tout moi-même. Et cela était visible aux yeux de tous, il faut le croire; je m'en apercevais bien dans la rue, à la façon dont on me regardait; chez les Voulasne, chez leurs amis et ceux de mon mari, quand par hasard j'y allais, les femmes me disaient, en me faisant rougir, que j'étais jolie; les hommes, c'était plutôt chez M^me^ Du Toit qu'ils m'eussent fait un peu la cour, mais de cette façon qu'on la fait, lorsqu'on sait que ce sera sans conséquence...

## IX

Dès les premiers temps de ma vie à Paris, j'avais remarqué qu'une période de l'année soulevait un peu partout, dans les familles, des difficultés. C'est la période dite des vacances, pendant laquelle il faut s'éloigner de chez soi. Nous autres, en province, il y a vingt ou trente ans, nous voyions se succéder les quatre saisons dans le clos ou sur les plates-bandes du parterre, sans songer jamais à nous demander quelle figure elles eussent pu faire ailleurs. Il en devait être désormais tout autrement. L'année de l'Exposition, nous eûmes un prétexte

pour demeurer chez nous; mais la suivante, déjà, la question des vacances s'était posée. Comme il était à prévoir, mes vieux parens avaient tout de suite offert de nous accueillir à Chinon; c'était, d'ailleurs, le séjour qui me paraissait, à moi, le plus agréable, et j'étais fière de revenir dans mon pays avec une enfant gentille et que je nourrissais encore. Mais il se trouva que ces vacances ne nous donnèrent point les bons résultats espérés. Je ne croyais cependant pas avoir été gagnée par Paris, mais j'avais été touchée assez par Paris ou par ma vie nouvelle, pour ne plus me sentir à l'aise entre mes grands-parens et maman, à qui je devais taire la plupart des sujets qui me préoccupaient, mes malaises moraux, mes tristesses intimes, les moindres détails sur la famille de mon mari, sur ses amis et sur ses affaires; ils en auraient été bouleversés. La contrainte à observer vis-à-vis d'eux m'était à présent plus pénible que celle dont je souffrais au milieu du monde le plus hostile. Et de celui-ci même j'avais, peut-être malgré tout, adopté quelque chose: le préjugé qui fait que la vie de province semble bien petite, bien étroite et systématiquement ignorante de la fameuse découverte que Paris croit faire chaque matin et chaque soir, fumée, vapeur, vains bruits dès le lendemain, mais qui nous enveloppent quotidiennement d'une vaniteuse illusion.

Outre cela, mon mari, si patient à Chinon durant mes longues fiançailles, y était pris d'un mortel ennui, inventait mille prétextes pour le fuir, y produisait à mes parens et à nos connaissances le plus déplorable effet et y laissait finalement l'impression que notre ménage était mauvais.

Par-dessus le marché, nous fûmes favorisés, cette année-là, d'un été torride; la Touraine est chaude, on le sait, et Chinon exposé contre son rocher, en espalier, en plein midi; ma petite fille en souffrit, mon mari déclara que le climat de ce pays était mortel. Qu'on juge de l'état de ma famille, l'année suivante, lorsqu'il fallut leur signifier, de par messieurs les médecins, que leur vieille maison, que leur jardin planté par leur arrière-grand-père, que leur ville où j'étais née, moi, et où j'avais passé sans maladie mon enfance, ma jeunesse, étaient dangereux, au premier chef, pour la santé de ma fille! D'autre part, nous n'étions guère en fonds pour nous payer une saison à la mer; notre embarras était grand. Moi, je disais à mon mari: « Mais nous allons avoir le parc Monceau à nous tout seuls!... »

Il accueillait cela comme une plaisanterie de mauvais goût, et il avait l'air plus malheureux qu'au temps critique de ses affaires. Ce que je redoutais, moi, arriva : les Voulasne nous invitèrent à Dinard. Une saison dans un des « petits trous » dont il était si souvent question chez M^me^ Du Toit nous eût coûté moins cher que le séjour gracieux dans l'opulente villa des Voulasne, avec les abonnemens au Casino, le jeu des petits chevaux, le poker, les voitures et la valetaille. Mais mon mari, de la meilleure foi du monde, donnait tête baissée dans ce faste. Il était excellent père, et chérissait tendrement sa petite fille: on l'avait vu, l'année précédente, tempêter à cause de la santé de Suzanne compromise à Chinon! Eh bien! à Dinard, cette enfant eut à souffrir d'une indisposition qui lui fut beaucoup plus néfaste que la chaleur de Touraine: cela ne compta point. Le papa disait: « Au moins, ici, est-elle entre les mains d'un excellent médecin! » Il était parfaitement tranquillisé parce que sa fille, même gravement malade, était entre les mains d'un médecin excellent. Et je le sentais sincère. L'année suivante, où il fallut à tout prix me montrer à Chinon, sous peine de blesser irrémédiablement mes parens, il se contenta de ne point m'accompagner, et il oublia de m'objecter la chaleur. Un sort malin voulut qu'elle fût, cette fois-ci, précisément, accablante. Nous en fûmes incommodées, moi autant que mon enfant. J'avais perdu l'habitude du climat de mon pays; je me jurai de n'y plus revenir avant la fin de septembre. C'était rouvrir moi-même la question épineuse des deux mois qu'on ne doit pas passer à Paris.

Et voici que mon amitié nouvelle avec la famille Du Toit, ou, si l'on veut, la politique de M^me^ Du Toit, faisait surgir à présent, sous un aspect nouveau le spectre des vacances.

M^me^ Du Toit ne consentait pas à se séparer de moi pendant une période aussi longue. M^me^ Du Toit, à qui je n'avais pas caché les ennuis que me valait cet exil annuel, croyait fermement résoudre pour moi la question en m'invitant avec mes enfans à passer sept ou huit semaines dans sa propriété de Fontaine-l'Abbé, en Normandie. Là, rien à redouter de la canicule, sous des ombrages séculaires et si abondamment arrosés par les pluies; là, en rase campagne, point d'épidémies: de l'espace, de l'air, et, ajoutait ma vieille amie, « presque rien de changé dans nos habitudes, quant aux figures... »

L'invitation de M$^{me}$ Du Toit fut l'objet d'une discussion qui dura deux jours, car il ne s'agissait pas de compter seulement avec nos convenances personnelles, mais avec la façon dont ma famille prendrait la chose. Qu'allait-elle dire, à Chinon, si je me laissais héberger, à la campagne, chez des étrangers, plutôt que chez eux?

Nous en étions là, et nous discourions à perdre haleine sur l'aimable proposition de M$^{me}$ Du Toit, sans pouvoir adopter un parti, lorsque la décision nous fut fournie par une visite inopinée du jeune ménage Albéric. Albéric et Isabelle, nous n'y songions pas, se trouvaient agités par la question des vacances tout autant que nous-mêmes; ils avaient deux familles à contenter: les Voulasne, jugeant que leur saison de Dinard était gâchée, sans la présence d'Isabelle; les Du Toit brandissant la sentence de leurs médecins d'après laquelle le bord de la mer était néfaste à Albéric. Quant aux deux époux, ils étaient d'accord: ils voulaient aller à Dinard et point au manoir de Fontaine-l'Abbé.

— Mais, votre santé? dis-je à Albéric, l'opinion des médecins?...

Albéric se moquait des médecins. D'ailleurs, il répliquait galamment:

— Il y a aussi la santé de ma femme. Isabelle est accoutumée aux bains de mer.

— Mais enfin, leur disais-je, rien n'est plus simple que de mettre tout le monde d'accord: passez trois semaines à Dinard, le temps de la saison, et le mois de septembre à la campagne: c'est logique.

Isabelle me dit:

— Que nous quittions Dinard au bout de trois semaines, comme au bout de six, du moment que nous le quittons avant eux, papa et maman sont fâchés comme si nous n'y étions pas allés, ça c'est réglé. Mais il faut vous dire qu'au mois de septembre, ils ont l'intention de faire un voyage, peut-être en Italie, et de nous emmener. Alors, vous comprenez, pour le manoir, zut et zut!...

Albéric sourit. Il dit qu'il s'était « rasé » au manoir depuis sa tendre enfance.

Je ne soupçonnais pas ce qu'ils semblaient attendre de moi en cette affaire.

Eh bien ! voilà. Ils venaient me dire, tout uniment, que si j'acceptais d'aller au manoir, pour être agréable à M^me Du Toit, — car ils ne concevaient même pas que cela pût me plaire, — leurs projets de Dinard, leur voyage d'Italie, tout en un mot, était « fricassé. »

— Comment cela ?

— Mais, c'est bien simple. Supposez que vous soyez à Dinard avec nous, dit Albéric, maman se console parce qu'elle s'imagine que ce n'est pas du temps complètement perdu : vous allez nous y « travailler... » Oui... enfin, vous allez travailler au salut de notre âme... Ne vous défendez pas ! c'est son idée... Je la connais, maman, peut-être !... A Dinard, avec vous, tout s'arrange, j'en réponds. A Dinard, sans vous, ce n'est pas l'émeute, c'est la révolution. Nous à Dinard, vous à Fontaine-l'Abbé... oh ! ça, alors !...

Albéric n'acheva pas sa phrase, il allait dire : « C'est la gaffe !... » et me faire entendre par là qu'il ne doutait pas que sa mère ne m'eût invitée que pour l'édification de ses enfans.

Pour achever de me convaincre, Albéric m'esquissa un petit tableau du séjour au manoir qui était de nature à m'en détourner, quand je m'en fusse déjà fait ouvrir la grille.

Ils n'y allaient pas par quatre chemins, les Albéric ! Que leur démarche fût de la plus grave indiscrétion, ils n'en avaient cure ; qu'elle me mît dans le plus grand embarras, voilà qui leur était bien égal ! J'étais « bon type, » comme ils disaient eux-mêmes, mais je n'aimais pas que l'on se jouât de moi. J'étais en train de me creuser la cervelle, afin de trouver la réponse qu'il fallait, lorsque mon mari, moins patient que moi, et qui avait assisté à l'entretien sans y prendre part, y intervint pour le clore d'un mot :

— Mais, Madeleine, dit-il, il me semble que vous discourez en vain sur une question qui est jugée : n'avez-vous pas écrit ce matin à M^me Du Toit que vous acceptiez son invitation ?

La lettre n'était pas écrite, il est vrai, mais elle le fut un quart d'heure après.

*
* *

C'était, ma foi, un fort joli château que le manoir de Fontaine-l'Abbé, et je poussai une exclamation lorsqu'il nous apparut, au débouché d'un bois épais où M^me Du Toit nous

avait invités à faire une petite prière près de la source, lieu de très ancien pèlerinage, qui donne son nom au pays. Après l'avoir deviné, entre les troncs bossus des ormes et sous le feuillage des châtaigniers, si bien égalisé par en bas, je le vis tout à coup, entier, ses trois corps de logis d'époques différentes juxtaposés simplement : un gros pavillon carré, sur la droite, coiffé d'un immense toit Louis XIII ; le centre, moins élevé, allongé, simple, noble, pareil à un bon vieil hôtel cossu du Marais ; une aile enfin ajoutée au XVIII[e] siècle ; tout cela sans façon, s'harmonisant si heureusement que je regrettai beaucoup que mon mari ne fût pas avec nous pour apprécier une si raisonnable architecture. Comme nous abordions le château par une pelouse spacieuse et doucement inclinée jusqu'au petit pont flanqué de deux lions de pierre, qui traversait le fossé, nous discernions très nettement la lanterne au-dessus du pavillon central, et par delà, la campagne lointaine et feuillue qui semblait s'évanouir dans la brume.

Je dis à M[me] Du Toit :

— Comme vous êtes discrète !... Je ne vous ai jamais entendue parler de cette merveille que sur le ton dont vous auriez décrit une maison de campagne ordinaire.

— J'y ai toujours vécu, l'été, me dit-elle, depuis mon enfance, c'est un endroit qui n'a pour moi rien d'extraordinaire. Et vous voyez que mon fils, lui, ne le trouve guère séduisant...

« Mon fils... » Ah ! je vis que ce serait là le point épineux de notre séjour, et que peut-être le château ne m'avait tourné que sa plus jolie face. L'absence d'Albéric nous promettait un sujet de conversation monotone... Pourvu que M. Juillet fût là pour me soutenir ! Était-il là ? Y devait-il seulement venir ? On ne m'en avait rien dit, mon « allié » étant absent de Paris quand le sort de nos vacances s'était décidé.

M. Juillet n'était pas à Fontaine-l'Abbé, je m'en aperçus au dîner, et je ne sus que le lendemain qu'il viendrait peut-être, quelques jours, entre deux excursions ; il était, comme beaucoup de ses contemporains, en mal de voyage, — encore une disposition chez lui que les Du Toit comprenaient peu. — Nous nous trouvions à table, en très petit nombre et presque entre femmes, les vacances des cours et tribunaux n'étant pas ouvertes, et il y avait une demi-douzaine d'enfans que l'on ne devait mettre à

une table à part que lorsque seraient arrivés ces messieurs. Ma Suzanne était dans la joie, malgré l'absence de son père. Dès que je fus tranquillisée pour elle au sujet des fossés emplis d'une eau courante, mais que je vis partout garnis de balustrades, je ne voulus plus songer qu'au charme incontestable de cette belle demeure ancienne et des magnifiques soirées d'été que nous pourrions goûter là.

L'intérieur était très simple, garni presque partout de meubles de l'Empire et de la Restauration, dont M^me^ Du Toit s'excusait comme de vieilleries qui eussent dû être au grenier; il y avait aux murs quantité de gravures et d'estampes coloriées du XVIII^e^ siècle ou du commencement du suivant. Le seul meuble moderne était un piano, un piano à queue tout récemment accordé, à propos duquel on me dit : « J'espère bien que vous allez vous y remettre!... »

La salle à manger et le salon, une grande bibliothèque aussi, prenaient l'air par la façade opposée à celle qui m'avait souri à mon arrivée. Les portes ouvertes, on donnait de plain-pied sur une terrasse dallée, ornée de grenadiers en caisse, et qui, par une douzaine de marches enjambant le fossé, donnait accès aux allées du parc.

— Le parc, disait modestement M^me^ Du Toit, c'est de l'herbe. Il me faudrait dix jardiniers pour entretenir ici ce qu'on appelle un parc... Quand l'herbe est trop haute et s'oppose à la promenade, on la fauche, voilà pour le parc; mais je vous montrerai mon potager...

Pour le premier soir, nous restâmes assis sur la terrasse entre les caisses de grenadiers. Il avait fait dans la journée un peu d'orage, de lourds nuages couraient encore dans le ciel et on recueillait la fraîcheur comme une rareté précieuse.

Il me semblait n'avoir rien goûté d'aussi bon depuis des années. Parfois un mouvement de l'air remuait les branches des platanes penchés sur la douve, et le contact des feuilles et de l'eau imitait le bruit infinitésimal du poisson qui gobe une miette de pain à la surface; et il y avait un parfum indéterminé qui venait des feuillages, ou de l'eau, de l'herbe fauchée ou de la nuit même.

A part un vieux célibataire, nommé M. Froulette, qui tenait à faire l'empressé et le boute-en-train, les quelques hôtes de M^me^ Du Toit étaient paisibles et troublaient peu le beau silence.

Moi, je n'ai jamais pu être témoin de ces momens du soir, à la campagne, sans que mon cœur se contractât; et il est curieux que cet effet soit en moi à peu près le même que celui d'un gros chagrin. Je jurerais que je suis comblée de bien-être, et j'en suis à me demander si cela ne me procure pas la vision de toutes les choses heureuses que j'ai rêvées, appelées éperdument, et qui m'ont fuie... C'est à moitié le bonheur, à moitié la déception douloureuse, et c'est si bien l'un et l'autre parfois, que je n'y discerne plus rien, sinon ce qu'on appelle le « trouble » plus déchirant qu'une peine réelle, et plus attrayant que le bonheur défini.

Lorsque j'eus couché mes enfans, j'ouvris ma fenêtre, une vieille et haute fenêtre à crémone avec des volets intérieurs et donnant sur un balcon à appui de fer. On voyait la lueur de la lune baigner au loin la cime moutonneuse des bois, et elle rendait plus sombres, auprès de moi, les dessous obscurs des platanes qui flanquaient le château, à droite comme à gauche. De grandes prairies semblaient des lacs de lait. Un aboiement, un vulgaire aboiement de chien, qui avait l'air de venir d'une lieue, augmentait, je ne sais pourquoi, le charme de la nuit tranquille, et se balançait, d'une façon tantôt plaisante et tantôt pénible, et comme aux deux bouts de la nuit, avec la voix de M. Froulette qui, sur la terrasse, au pied des grenadiers, continuait à faire glousser les dames. Ici, pensais-je, la nuit des hommes, qui rapetissent tout avec leur manie de rire ou leur préoccupation pratique de mettre un peu d'ordre dans leur vie; là-bas, partout, la nuit de la majestueuse sérénité des choses, qui nous grandit, nous ennoblit et qui inspire le besoin de tomber à genoux... Mais je me souvins que M. Juillet avait discuté devant moi ce genre d'impression, un jour, et m'avait beaucoup étonnée en soutenant que la noblesse de l'homme est d'un tout autre ordre que la grandeur apparente des spectacles de la nature, et que de la contemplation de la terre, de la mer et des cieux, il ne résulte pour nous qu'un état d'exaltation assez vague, dont nous ne saurions rien tirer de bon pour notre perfectionnement humain, si ce n'est des images à rendre nos pensées plus sensibles, et qui mène infailliblement à l'ennui, à l'inaction, à la désespérance. « Oui, oui, me disais-je, on soutient cela dans un salon, mais s'il eût été là, ce soir, et s'il eût vu cette belle nuit!... »

Je pris la résolution de faire de mon séjour à la campagne une retraite, un peu analogue à celles qu'on nous imposait au couvent, chaque année. Cela consistait à éteindre pendant plusieurs jours tous les bruits de la vie, et, sous l'œil de Dieu, à se retrouver soi-même, à renouer ses anneaux si souvent rompus sans qu'on y ait pris garde, exercice excellent, mais bien plus avantageux aux femmes qu'à de toutes jeunes filles. Et je fis un effort pour commencer de suite, en me couchant, ces opportunes méditations sur moi-même. Mais les images de la belle nuit couvraient mes tentatives de réflexion, avec cette impertinente assurance que mettent toutes les choses qui flattent les sens, à se substituer aux travaux de l'esprit.

Oh! les réveils, le matin, à Fontaine-l'Abbé, lorsque, par une de mes fenêtres, le soleil, entre les volets mal clos, m'appelait, comme un grand cri de joie! Malgré mon goût de sommeil prolongé, je sautais à bas du lit, j'ouvrais, et toute la jeunesse embaumée et heureuse qui est dans l'air matinal pénétrait en tumulte, emplissait ma chambre et m'environnait de caresses. Cet air incomparable et charmant, qui vient des prairies et des bois, m'arrivait avec le soleil par une grande trouée entre les feuillages déchiquetés des platanes; et, par la même ouverture, un champ très éloigné, de seigle ou de blé, apparaissait, où une faucheuse mécanique, tirée par un cheval, avançait lentement, virant à angle droit, rognant insensiblement le beau carré d'épis droits et pressés qui, en tombant, perdaient le lustre de leur couleur blonde. Au-dessous de moi, le murmure de l'eau qui, de la douve, par un barrage, se déversait dans un canal souterrain allant rejoindre la rivière. Des abeilles entraient en bourdonnant et s'affolaient longtemps, à l'intérieur, en faisant contre les vitres de pénibles marches forcées, avec leurs pattes lourdes, comme des jambes de zouaves. Pourquoi ce détail me revient-il agréable, délicieux?... Mais aussi, qu'est-ce qu'il y avait, dans l'air de ces matins d'août, à la campagne, pour que jusqu'au fait de marcher, pieds nus, sur les nattes de paille, me parût, à moi si sérieuse, un jeu irrésistible, auquel je m'adonnais, quasi courant et dansant, à la grande hilarité de ma petite Suzanne et de la grosse nounou elle-même, qui disait, d'un si drôle d'air : « Oh! Madame a de la vie!... »

Pendant une quinzaine de jours, ces messieurs n'étant pas arrivés, le séjour de Fontaine-l'Abbé ne fut pour moi qu'une

récréation. Je m'étais promis de faire retraite en moi-même : ah ! bien, ouiche !... Je réfléchissais beaucoup moins qu'à Paris ; j'avais beaucoup moins de temps à moi qu'à Paris. Le soleil, les ombrages, l'eau, les routes poussiéreuses, les champs de pommiers clos de haies, les petits chemins entre les clôtures, et l'au-delà de chacune de ces haies vives : la vue longue et toujours diverse sur une vallée, son ruisseau, son clocher, m'attiraient, m'enchantaient ; j'étais une marcheuse infatigable. Une ou deux dames m'accompagnaient, et le boute-en-train M. Froulette qui, par coquetterie, ne se fût jamais plaint, mais rentrait invariablement fourbu. Par ces randonnées nous échappions à l'antienne de la bonne M^me^ Du Toit, plus fatigante que la marche, et au désespoir qui suivait toute arrivée du facteur sans une lettre de Dinard ! En compensation, une ou deux fois par jour, je donnais mon bras à la pauvre maman désolée, et elle m'entraînait avec elle au potager.

On parvenait au potager par une longue allée couverte, où les enfans jouaient l'après-midi à l'abri du soleil ardent ; on y voyait une balançoire, entre deux fourches de tilleuls, des bancs de bois, un peu vermoulus, et un rouleau de pierre destiné à égaliser le sol, qui n'avait jamais servi, disait M^me^ Du Toit, qu'à encombrer le passage depuis plus de soixante ans. Un mur bas, noirci par la vieillesse et l'humidité, longeait l'allée, sur la droite, derrière les troncs d'arbres ; sa crête écorchée en plusieurs endroits était toute velue de lichens, et, en passant, on entendait, de l'autre côté, les hoquets grognons et la toux de coqueluche des poules. Au bout, un escalier d'une douzaine de marches descendait au potager, assez semblable à tous les potagers du monde, mais dont M^me^ Du Toit était fière parce que c'était la partie la plus cultivée de son jardin. Là, du moins, elle consentait parfois à cesser de parler d'Albéric, pour me donner à goûter ses petits pois dans leur gousse, une grappe de groseilles ou de cassis, ou bien une belle fraise couleur de rubis, qu'elle me présentait entre ses deux doigts dégantés tout exprès.

Combien de fois, aussi, au bas de la dernière de ces marches, me tira-t-elle tout à coup de son corsage une lettre arrivée par le courrier de midi ou bien une lettre datant de plusieurs jours et qu'elle m'avait lue déjà, mais où elle venait de découvrir quelques lignes ambiguës qu'il s'agissait d'interpréter à nous

deux. La pauvre femme! tout en m'efforçant de lui prouver l'inanité de ses imaginations, je la comprenais et j'avais pitié d'elle. Les lettres qu'elle recevait et qu'elle analysait avec une telle application étaient d'une incurable aridité; c'était le compte rendu obligatoire, officiel et impersonnel de la semaine de Dinard, texte bâclé ou élaboré avec efforts pour couvrir jusqu'au verso une carte de correspondance, amphigouri quasi comique, destiné à laisser entendre la possibilité d'un départ pour Fontaine-l'Abbé sans nul engagement toutefois de l'exécuter; misérable dissimulation, plaisanterie lugubre. Le plus maladroit était Albéric; Isabelle plus spontanée, inaccoutumée à feindre, racontant les farces de sa sœur Pipette, qui n'étaient pas toujours du meilleur goût, quoique innocentes, et racontant d'autres farces aussi, celles de la plage, celles du cercle et celles de la ville, qui valaient beaucoup moins. Albéric ne racontait point tout cela, mais on voyait trop qu'il le cachait et qu'il avait négligé de lire telle lettre de sa femme où, naïvement, s'étalait le témoignage du rôle tenu par lui en telle ou telle de ces aventures. Par un hasard heureux, mon mari ne se trouvait pas alors à Dinard, étant retenu par des travaux dans la Dordogne, sans quoi il eût fallu nous livrer, en confrontant ses lettres avec celles du jeune ménage, à un véritable travail de chartiste, afin de découvrir la vérité, la seule vérité importante : les Albéric avaient-ils ou n'avaient-ils pas l'intention de venir?

Et tout à coup, M^me^ Du Toit posait le pied, repliait la lettre, pour me désigner un poirier planté par elle, l'année où Albéric avait fait sa première communion, un bassin d'arrosage, à fleur de terre, où il avait failli se noyer à l'âge de six ans et demi : aussi le potager était-il absolument interdit aux enfans.

Un jour, ce fut une autre affaire. Un paragraphe d'une lettre d'Isabelle se terminait ainsi : « Enfin, chère mère, il se passe ici quelque chose d'assez intéressant, de triste ou de gai, c'est comme on l'entend, et dont nous vous parlerons sans doute à mots couverts, quand nous aurons le plaisir de vous voir... »

M^me^ Du Toit me dit :

— Ou j'ai la berlue ou ceci signifie qu'elle a l'espoir d'être enceinte...

En effet, cela pouvait avoir cette signification.

— Comment! cela peut avoir cette signification! s'écriait

M^me Du Toit, mais il n'y a pas de doute possible, tout y est : mystère, pudeur, attente d'une certitude, et jusqu'à, hélas ! jusqu'à cette réserve qui est bien de nos jours, « triste ou gai, c'est comme on l'entend ! » Cela, c'est toute la malheureuse qui n'ose pas se réjouir franchement d'être bientôt mère !...

M^me Du Toit écrivit une lettre débordante de joie, gonflée de félicitations, mais très explicite, et qui fit à Dinard l'effet le plus déplorable, parce qu'on n'y découvrait point du tout ce qui l'avait pu motiver. Albéric y vit même une taquinerie, voire une satire de la part de sa mère, et lui répondit sur un ton fielleux, qui nous valut, à Fontaine-l'Abbé, de tristes heures de lamentation, de discussion dans les allées du potager, dans les corridors frais, sinon jusque sur la terrasse, le soir, et nonobstant les vieilles fusées de l'excellent M. Froulette.

C'est en voyant M^me Du Toit à ce point possédée d'une seule idée et, pour parler franc, un peu ennuyeuse, que je remarquai l'extrême habileté qu'elle avait déployée, dans les premiers temps de nos relations, pour me conquérir, car, alors, elle m'avait charmée par une conversation variée, aisée, dont elle était, je le voyais bien encore, capable devant le monde, mais le fond d'elle-même, aussitôt qu'il se découvrait, n'était qu'une maternité passionnée.

Pour échapper un peu à ses redites et au sentiment que j'avais d'être impuissante à la consoler, je me remis un jour au piano. Lorsque je n'étais ni dans ma chambre à regarder au loin les travaux des champs ou à me laisser bercer par le murmure rafraîchissant du barrage, ni par les chemins et les routes, à user les jambes de M. Froulette, je demeurais au salon, et essayais de dégourdir mes doigts de pianiste, inertes depuis mon mariage.

J'ai dit combien la musique m'avait passionnée lorsque j'étais jeune fille, et que j'avais failli avoir quelque talent d'exécution, mais mon mari, insensible à la musique, s'était trouvé d'accord avec ma grand'mère pour réprouver qu'une jeune femme se donnât en spectacle et provoquât des applaudissemens. Le renoncement à ce qui m'avait donné d'aussi grandes joies m'eût été bien dur, s'il ne se fût trouvé mêlé à tant d'autres dépits, à un si grand nombre de sentimens refoulés; il avait passé dans la cohue ! D'autre part, lorsque j'avais entendu à Paris, aux Concerts Lamoureux, de vrais artistes, j'avais

compris combien mes succès de province étaient dérisoires, et, quel que fût mon chagrin de dire adieu à la musique, j'avais fini par donner raison à mon mari de ne pas croire à cette « vocation » que mes amis Vaufrenard et mon cher vieux maître Topfer m'attribuaient à Chinon. Retournée près d'eux, à l'époque des vacances, je n'avais pas seulement ouvert un instrument, et il ne s'était pas trouvé une personne pour ne point me féliciter, aussi vivement qu'on le faisait jadis de mon prétendu talent, de n'avoir plus désormais qu'une vocation, celle d'être une mère de famille, et rien d'autre.

Il y avait dans la bibliothèque de Fontaine-l'Abbé d'anciennes partitions de Beethoven et de Bach que je me mis à déchiffrer, une après-midi de grande chaleur, dans l'ombre du salon aux volets clos, le nez penché sur le papier vergé à tranches jaune serin, qui sentait la poussière, le rat et je ne sais quel parfum d'amandes séchées. Le bourdonnement d'une mouche et toujours aussi de quelque abeille en détresse, accompagnait le bavardage de mes doigts; j'étais seule; il faisait bon dans cette pièce, et je m'y plaisais à renouveler mon émotion d'autrefois, avant même que j'eusse recouvré ma facilité. Le plaisir aidant, j'eus la surprise de me voir en possession de tous mes moyens, et me voilà de nouveau transportée, comme au temps où la vie, pour moi, n'était qu'illusion et qu'espérance. Ce n'était pas, je le crois bien, le seul agrément musical qui m'animait; c'était, en même temps que lui et par lui, la nostalgie de l'époque de ma vie où j'avais connu une immense allégresse... Ah! mon Dieu! pourquoi avez-vous mis en nous tant de dispositions au bonheur?... Plus que mes rêveries à ma fenêtre, plus que mes promenades dans la campagne, voilà que ce piano maintenant m'enivrait!

Pendant que je jouais ainsi, l'après-midi, dans une tranquillité bienheureuse que M[me] Du Toit tenait à faire respecter, j'avais remarqué plusieurs fois que la porte s'entr'ouvrait derrière moi, comme si le pène, mal introduit, eût fait ressort tout à coup. Je m'étais levée à plusieurs reprises pour refermer la porte. Un jour, elle fut poussée avec d'infinies précautions, et je vis entrer ma grosse nounou avec le bébé sur le bras. Elle me dit :

— Que Madame ne se dérange pas, c'est le petit qui veut de la musique à toute force...

Il me semblait que si le petit eût voulu de la musique à toute force, caprice d'ailleurs étonnant, il l'eût manifesté d'une façon bruyante qui m'était familière; je me contentai de sourire, mais la nourrice et l'enfant demeurèrent là, sur une chaise, et au fond de la pièce obscure, sans bouger, un bon quart d'heure durant. Je me levai pour aller embrasser mon petit Jean, et le complimenter de sa sagesse; la nourrice me dit, avec ce regard de bon grand chien enthousiaste et tendre, qu'elle avait souvent devant moi :

— Madame a tant de grâces!..

Je trouvai cela drôle et éclatai de rire, puis j'allai refermer la porte qu'elle avait laissée entr'ouverte; et je me remis au piano. Je n'avais pas déchiffré dix mesures, que le bouton cette fois tourna et la porte demeura encore entr'ouverte. Ah! à la fin, par exemple!... J'y courus et ouvris brusquement la porte toute grande, pour regarder dans la galerie. Qu'est-ce que je vis là! On avait disposé, dans la longue galerie qui donnait sur la cour du Nord, une dizaine de sièges, et presque tous les hôtes du château y étaient installés, immobiles comme la nounou et le petit, et m'écoutant dans un religieux silence. Ce furent des exclamations, des excuses, des complimens, une confusion : on était pris, car on était là en fraude, en dépit des traités, et moi, j'étais bien attrapée, qui ne prétendais qu'à m'adonner, pour moi seule, à d'ingrats exercices. Mais l'incident tourna court parce qu'il y avait là, parmi les personnes qui m'avaient entendue, M. Juillet, arrivé depuis une demi-heure, inopinément, à bicyclette, et qui devait promptement repartir.

Je ne voulus pour rien au monde recommencer de jouer. Je savais M. Juillet musicien, et je ne voulais pas qu'il se moquât de moi; de plus, je me disais : Pour un peu de temps qu'il est là, profitons de la causerie avec lui.

M. Juillet, que rebutait parfois le rigorisme intransigeant de M. Du Toit, était beaucoup plus agréable en la seule présence de sa tante et d'un petit nombre de personnes. Il parla presque de la même façon qu'il le faisait avec moi lorsque j'avais la chance de le rencontrer dans un coin. Ce que son esprit avait de libre et d'un peu effarouchant était compensé par la sagesse de ses conclusions. Sa conversation, c'était un voyage, avec son imprévu, ses péripéties, le charme de son air vif et de ses grands espaces, mais aussi avec ses dangers, ses mi-

nutes d'angoisses, ses frissons, et enfin son retour calme et sûr au port d'attache. On lui reprochait dans la famille le vagabondage de son esprit, ses audaces de pensée périlleuses. Moi, c'était cela que j'aimais dans ses discours ; il retombait toujours sur ses deux pieds, et si juste ! Quelques-uns, je le savais, à propos de lui, murmuraient : « Acrobate ! » Enfin, comme nous étions enfermées presque entre femmes, à Fontaine-l'Abbé, depuis une quinzaine de jours, la présence de M. Juillet nous fit sentir à toutes quelles ressources commençaient à nous manquer, et on lui fit si bien fête qu'il ne partit pas le soir même, et qu'après le dîner je pus avoir avec lui une grande dispute à propos de l'influence morale de la campagne et des beautés de la nature. Mais là, ce fut moi qui, à la grande surprise, me trouvai tenir le rôle dangereux ! Ce fut moi l'avocat de la nature ! Mon éloquence ne valait pas celle de M. Juillet, assurément, et mes idées, jointes à ma conviction, ne purent lutter contre sa dialectique savante et ses conclusions si exactement orthodoxes, si bien que j'allais tout simplement faire la figure d'une hérétique, moi, tout en invoquant à hauts cris le grand saint François d'Assise à mon secours !... M. Juillet prédisait qu'avec notre penchant de plus en plus marqué pour la nature et pour les beautés physiques, nous aboutirions rapidement à un « paganisme d'Opéra, » disait-il, séduisant au premier abord, accueilli avec faveur par les érudits, les sensibles, les artistes, et le troupeau qui suit, mais destiné à choir infailliblement dans la sensualité déréglée, dans le matérialisme bestial, dans la plus basse animalité. Cette opinion me paraissait à cette époque-là un peu outrée, artificielle, « livresque, » elle me mécontentait et me blessait même. Il me fâcha sérieusement, ce soir-là, M. Juillet ! et d'autant plus qu'il eut pour lui une imposante majorité, mon parti à moi étant réduit à la voix de deux jeunes filles et à celle de M. Froulette : « le parti de la jeunesse ! » dit celui-ci, mais il n'y avait pas de quoi être fière. Je lui déclarai tout net, à M. Juillet, que je ne voulais plus discuter avec lui. Et je lui dis en particulier qu'il avait des opinions de vieille dame et qu'il parlait comme un prédicateur de carême !...

Il ne comprit pas, personne d'ailleurs ne comprit que j'étais fâchée, mais tout le monde s'étonnait de me voir si animée. Mais, ne voilà-t-il pas qu'une fois dans ma chambre, moi, je me

mis à pleurer, mais à pleurer comme si j'avais d'un coup perdu toute ma famille! Moi qui, depuis quinze jours, ici, me sentais si dilatée, si heureuse, il me semblait que tout craquait sous mes pas, que le sol s'effondrait, que quelque chose, je ne savais quoi, — je n'ai jamais su ce que je rêvais quand j'ai rêvé d'un bonheur possible, — que quelque chose d'infiniment bon, appelé de tout mon désir, était détourné de moi, rejeté violemment et perdu à jamais. Cette impression, atroce, mais vague, se confondit graduellement avec le cauchemar et je me réveillai plusieurs fois en sursaut, durant la nuit, le pied au bord d'une déchirure de l'écorce terrestre, de la largeur du Pas de Calais, un gouffre dont la seule pensée me tord encore aujourd'hui les entrailles.

Et le lendemain, dès le matin, apprenant que M. Juillet était parti sans que j'eusse pu lui exprimer le regret de mon désaccord avec lui, je fus désolée davantage, et je dus m'appliquer toute la journée à dissimuler ma nervosité, mon véritable chagrin, afin qu'on n'allât pas s'imaginer que je fusse attristée par le départ de M. Juillet!

L'idée qu'on allait me croire attristée par le départ de M. Juillet m'aborda tout à coup, ne me fut inspirée par aucun fait, par aucun mot prononcé, par aucune réticence, aucune allusion, aucun signe de qui que ce fût. Et cette crainte n'avait pas été précédée chez moi par une idée qui s'en pût rapprocher. Je n'en savais pas alors l'importance; mais cette crainte m'envahit et me gêna. Elle me gêna d'autant plus qu'elle me parut en complète disproportion avec le mince événement d'où provenait ma tristesse : mon regret de savoir M. Juillet parti sans que je me fusse réconciliée avec lui. En effet, je vis bien que l'on conservait à peine souvenance de la discussion de la veille, que le lourd sommeil d'une nuit à la campagne avait réduit cette soirée à l'importance d'une soirée ordinaire, ou que, peut-être donc, cette soirée et cette discussion n'avaient eu de réalité qu'en moi-même. Étais-je une visionnaire, une folle, moi que, de toutes parts, on tenait pour la plus raisonnable des femmes? L'inquiétude de ne plus voir les choses au point vint s'ajouter à ma tristesse. Elle était de nature à dissiper et à remplacer ma tristesse, puisque je ne me lamentais que de ne m'être pas réconciliée avec M. Juillet, et que tout concourait à me prouver que lui-même n'avait pas dû

s'apercevoir que j'étais fâchée avec lui. Subtilités! écheveau embrouillé d'idées fiévreuses, très surprenantes à la suite d'une période si équilibrée, si saine, et où tout, en moi, paraissait si tranquille...

J'avais redouté la venue, à Fontaine-l'Abbé, d'une compagnie plus nombreuse, je n'étais pas pressée de voir M. Du Toit et ses amis, qui allaient évidemment secouer notre torpeur champêtre; eh bien! je me souviens que je fus heureuse de les voir arriver, car, sans m'expliquer pourquoi, j'avais peur de moi-même. Un ennui m'avait envahie, que j'attribuais à la mélancolie du soir trop beau, trop silencieux, au murmure incessant de l'eau filtrant à travers le barrage, à cette effrayante immobilité des champs sous la clarté de la lune... Il n'y avait qu'à fermer ma fenêtre et à ne point contempler cela, me dira-t-on! Mais j'étais attirée par cela comme on l'est si souvent par ce qui peut vous faire le plus de mal; j'aimais mieux ces belles nuits attristantes que les journées ensoleillées et épanouies; l'immensité du ciel me causait une espèce de vertige; le nombre incalculable des étoiles, ces millions de milliards de mondes m'inspiraient une terreur sacrée et, quand je me mettais à genoux au pied de mon lit, troublaient la simplicité de ma prière...

Et je me sentais partagée entre un grand désir de m'abandonner à ces rêveries sans fin que les beautés naturelles nous inspirent, et un autre qui consistait à reconnaître que M. Juillet avait raison de juger cet attrait mauvais. « Il a raison, il a raison! » me disais-je. J'éprouvais bien un plaisir secret à trouver que M. Juillet avait raison...

Comme je l'avais prévu, la vie fut changée par l'arrivée de M. Du Toit et de ses amis. M. Du Toit n'était pas un homme à bayer aux corneilles, à rêver à la lune; son activité était extraordinaire, et il fallait que tout s'agitât bon gré mal gré autour de lui. Emprisonné dix mois de l'année au Palais, il tenait, durant les vacances, à prendre sa revanche, et il secouait ces pauvres messieurs, ses amis, conseillers, avocats, maîtres des requêtes, dont plusieurs étaient obèses ou apoplectiques, de la façon la plus désinvolte. Avec cela, il voulait que les dames fussent de la partie. Il professait sur les gens en vacances les théories de mes anciennes maîtresses de pension: empêcher à tout prix l'oisiveté, troubler par la distraction forcée les col-

loques particuliers entre femmes, généralement contraires à la charité, disait-il, et néfastes au bon ordre. Ce n'était rien que nos promenades ordinaires ; il les doubla d'excursions en voitures ; deux grands breaks sortirent des remises, un troisième fut réquisitionné dans le pays, on loua deux chevaux supplémentaires et il n'y eut pas une curiosité des environs qui échappât à notre visite. Il faut rendre cette justice à M. Du Toit qu'il était un archéologue remarquable et qu'il savait être intéressant jusque dans les dissertations les plus savantes et les plus arides, mais il n'était tout de même pas compris par tout le monde, et il ennuyait maintes gens, y compris sa femme.

A peine de retour au château, il faisait l'impossible pour organiser les jeux : grâces, croquet, boules, si le temps ou l'heure le permettaient, et, si le ciel était pluvieux, échecs, jacquet, jeu de dames, etc. Pour le soir, il aimait beaucoup la lecture en commun ; il lisait d'ailleurs lui-même fort bien et comme personne ne sait plus lire, et je crois qu'il y mettait une certaine coquetterie ; ou bien il passait le volume à Me Vaudois, un avocat très connu alors, qui avait aussi des prétentions à l'art de lire, mais non justifiées, et qui faisait valoir d'autant plus le talent du maître de la maison. La plupart des romans contemporains étant proscrits, on lisait des traductions de Dickens que tout le monde connaissait déjà, ou du Jules Verne, pour que les enfans apprissent à écouter ; on lut même *Robinson Crusoë*.

Il va sans dire que l'on me réclama à cor et à cris de la musique. M. Du Toit admettait et prisait la musique classique ; il avait ignoré jusqu'alors que je fusse musicienne. Il commença de m'écouter avec un sourire narquois qui me fit trembler. Je savais qu'il fréquentait les concerts et je l'avais entendu juger avec goût les dieux de la musique, il avait seulement horreur de tout ce qui était nouveau. Il me dit, presque aussitôt : « Tiens ! tiens ! mais c'est que vous avez de la méthode !... » Et, du moment qu'il eut constaté que j'avais de la méthode, il eut pour mon jeu beaucoup d'indulgence et parut m'entendre avec satisfaction. Il approuva la récréation que j'offrais à ses hôtes, fit venir des partitions, et je me sentis haussée dans son estime d'une façon tout à fait sensible. Il me connaissait jusque-là relativement peu, parce que je ne dînais pas chez lui à Paris, et, bien qu'il eût foi complète en l'opinion de sa femme, il gardait

une méfiance contre toute femme jeune et pas trop laide, en qui il voyait un élément possible de « grabuge. » Mais dès qu'il eut découvert en moi une qualité éminente, et surtout éminemment utile à la vie commune, il m'accorda sans plus ample information toutes les autres. J'assistai avec surprise à cette évolution rapide de son jugement sur moi, qu'il manifesta avec la franchise et la décision qu'il apportait en tout. Il parlait beaucoup, il parlait net et haut. Et je me disais : « Est-ce curieux! un homme de cette gravité et de cette importance, un homme accoutumé à juger, comme un seul point de vue a vite fait, pour lui, de déterminer tous les autres!... Mais, c'est presque de la légèreté!... » Et je m'épouvantais moi-même de ma hardiesse à juger un homme si haut placé.

Toujours est-il qu'il se trouva pleinement d'accord avec sa femme pour m'accorder toutes les vertus. Je ne disais, je ne faisais plus rien sans que l'un comme l'autre, à qui mieux mieux, s'entraînassent à m'applaudir, et si je soutenais encore l'excellence des charmes de la nature, tout en rappelant les objections de M. Juillet, M. Du Toit prononçait avec un sérieux qui impressionnait la compagnie : « Allez, allez! ma jeune amie, vous avez cent fois plus de bon sens que tous ces savantasses!... » Cette opinion me flattait personnellement, mais je l'estimais absurde : M. Du Toit ne me semblait jamais être tout à fait juste envers son neveu.

La secousse que nous avait imposée l'activité du maître de la maison dura peu de temps. M$^{me}$ Du Toit m'en avait doucement prévenue; son mari ne mettait ainsi toute la maison en branle que lorsqu'il était lui-même inoccupé, mais du jour de l'ouverture, il rendait la liberté à chacun, ses seuls compagnons de chasse exceptés. Dès qu'il chassa, nous fûmes à nous-mêmes, la lecture du soir et même la musique étant toutefois abrégées par la somnolence plus rapidement venue de ces messieurs.

Un jour, en déjeunant, M$^{me}$ Du Toit annonça que son neveu Juillet avait abandonné le voyage projeté par lui, et qu'il venait passer une semaine ou deux à Fontaine-l'Abbé. Toutes les dames, qu'il avait charmées dernièrement, crièrent : « Bravo! » Moi, je rougis, stupidement, en me demandant pourquoi, en maudissant mon imbécillité; mais je rougis. Et pour mettre ma rougeur à l'abri de l'animation générale, je m'animai moi aussi, et je criai comme tout le monde : « Bravo! bravo! » Mais j'étais

furieuse contre moi, parce que je faisais de l'hypocrisie, ce qui n'était pas du tout ma coutume. On dit des choses flatteuses sur M. Juillet. Moi je dis : « Je ne suis guère d'accord avec lui, mais c'est un homme très charmant... » On ne pouvait être ni plus banal, ni plus faux. Comment cette phrase, que j'entends encore, était-elle sortie de moi ? Je ne prétends pas que je fusse préservée de jamais dire des banalités, mais du moins j'étais réfléchie, je me surveillais et j'étais assez maîtresse de mes paroles ; enfin, surtout, je n'étais pas fausse. Pourquoi éprouvais-je le besoin de dire que je ne m'entendais pas avec M. Juillet? Avais-je peur d'être soupçonnée de m'entendre trop bien avec lui, comme j'avais eu peur, une dizaine de jours auparavant, que l'on me crût chagrinée de son départ? Mais jamais pareille idée ne fût venue autour de moi, à personne ! J'étais, dans l'entourage de M$^{me}$ Du Toit, et par la réputation que son autorité m'avait faite, insoupçonnable. J'avais non seulement tous les mérites, toutes les vertus, mais j'étais « une sainte ! » Elle le disait, je le savais, et d'une façon qui n'admettait et ne laissait aucun doute. Outre cela, M. Juillet, tout agréable qu'il fût, dans la conversation, n'avait certes rien du beau séducteur, il n'était pas du tout de ces hommes dont toute femme se dit, dès le premier abord : « Ah ! à qui va-t-il faire la cour ? » Il n'était ni bien ni mal, on pouvait presque dire que son physique ne comptait pas. Moi, je lui voyais dans les yeux des dessous profonds où l'intelligence flambait et je trouvais que sa bouche, même sur des dents irrégulières, avait un mouvement et je ne sais quelle grâce qui pouvaient plaire ; mais je ne voyais point que personne, hormis moi, s'avisât de cela. Alors, pourquoi avais-je peur qu'on me soupçonnât ? Est-ce que j'avais peur de me soupçonner moi-même? Non, je le jure, non ! je ne me soupçonnais pas. Oh ! oh ! j'étais joliment furieuse contre moi. Il me semblait que, pour la première fois de ma vie, je ne me gouvernais plus. C'était un peu fort !

Heureusement que je retrouvai mon assiette aussitôt que M. Juillet fut là. Quand il fut là, à demeure, pour quelque temps, je me trouvai avec lui comme j'avais été toujours, sauf à son brusque dernier passage, très à l'aise, et infiniment contente d'avoir à qui parler, plus exactement, d'avoir qui écouter parler, et contente aussi de me sentir sans cesse augmentée, je n'ose dire améliorée, ce n'était pas tout à fait cela, mais enfin de

sentir que j'avais gagné quelque chose à chaque quart d'heure écoulé près de lui.

C'est lui, plutôt, qui parut changé. Il y avait en lui du mystère, c'était visible, et une certaine nervosité qui le rendait à la fois plus passionné dans ses discours et plus détaché que de coutume. Et pourquoi avait-il abandonné soudain un voyage dont le plan était si méticuleusement préparé? Les motifs qu'il donna furent embarrassés. M[me] Du Toit le taquina doucement, moi de même, autant du moins qu'il était possible de le taquiner, car sans en être offensé, il s'attristait, ce qui est pire. Sa tante me dit : « Pourvu, mon Dieu, qu'il s'agisse d'une inclination sérieuse!... Un bon mariage lui ferait tant de bien; il a besoin d'être retenu, adouci, humanisé; il est trop cérébral. Et si c'est autre chose, tout est à redouter d'un pareil garçon!... »

Elle l'aimait beaucoup, un peu comme un orphelin qu'on imagine plus volontiers capable de désordres, faute de l'éducation familiale. Elle l'eût aimé davantage s'il eût été moins compliqué, moins énigmatique, moins tourmenté de contradictions et toujours garanti du tendre abandon par une raillerie elle-même incertaine; car maudissait-il ce sourire paralysant et fin, ou bien le tenait-il au contraire comme l'expression d'un dédain supérieur? On ne savait.

Je le trouvai un peu gêné et contraint avec moi, et cela m'ennuya parce que j'en revins à l'imaginer fâché de cette dispute d'un soir; mais, quand je lui fis part de mon scrupule, il parut tomber des nues. La dispute ? il était bien loin de me l'avoir reprochée, il ne se souvenait que « d'une soirée délicieuse. »

— Oh! lui dis-je, vous employez des mots convenus; je vais vous dire alors que vous êtes « un homme exquis » et nous serons quittes!...

Mais il n'y avait pas moyen de le faire parler d'un sujet qui nous fût tant soit peu personnel, à l'un ou à l'autre. Il semblait même le fuir systématiquement, et il ne se retrouvait lui-même qu'en abordant les idées générales. Tantôt il avait l'air satisfait de me rencontrer, au hasard des allées et venues dans le château, dans le parc, dans le potager ou sous l'allée couverte, tantôt j'aurais très bien pu croire que ma vue lui était pénible. Mais tant de personnes remarquaient en lui des lubies que je n'étais pas autorisée à me croire, de sa part, l'objet d'un trai-

tement particulier. Tout cela était agaçant, irritant; je n'avais jamais séparé la pensée de M. Juillet de celle d'une causerie attrayante pour moi au delà de toute espèce d'agrément. Lorsqu'il n'était pas là, au moins, je me remémorais avec un plaisir inépuisable ces momens heureux; mais le savoir là, le voir, et sentir à tout moment qu'une haie broussailleuse s'interposait entre lui et moi, plutôt que cela, j'aurais aimé cent fois qu'il poursuivît sa tournée à bicyclette! A bien des signes, pourtant, je reconnus qu'il n'était pas mal avec moi, quoiqu'il me parlât rarement en particulier; en s'adressant à tous, il s'oubliait ou bien il oubliait une attitude qu'il s'était sans doute imposée, et il avait l'air de s'adresser à moi, de me dire : « Vous me comprenez bien, vous... » Est-ce que quelqu'un par hasard l'eût accusé de galanterie à mon endroit? Non, non, cela, encore une fois, n'était pas dans l'esprit de sa tante Du Toit ni d'aucune des personnes présentes à Fontaine-l'Abbé, étant donné l'auréole qui m'entourait, le caractère intangible de ma personne dans la maison Du Toit. Quelquefois aussi, en m'adressant la parole, ses yeux se baignaient d'une façon très sensible et nouvelle, et j'attribuais cela à la préoccupation amoureuse dont le soupçonnait sa tante, mais au lieu de me toucher le cœur de compassion, cela m'indisposait; je trouvais sans gêne ou déplacé qu'il ne se maîtrisât pas, au moins en mon honneur! Que diable, il avait bien le temps de songer à sa Dulcinée quand il filait tout seul au fond du jardin ou dans la campagne! Et je me souviens bien que je lui opposais un visage dur, et d'une austérité outrée, qui, en effet, le rappelait à lui-même. Souhaitait-il faire de moi sa confidente? Je le crus un moment. Cela eût remis de la clarté et de l'ordre entre lui et moi. Mais cela ne me parut pas une chose tolérable, cela me rendait furieuse, tout simplement...

Et puis, cet homme dont le cerveau me semblait si admirablement organisé, si supérieur à celui de la plupart, le voir ainsi diminué ou tout au moins troublé, et Dieu savait pour quelle cause! peut-être par une passion avilissante, c'était triste... Pourquoi lui supposais-je une « passion avilissante?... »

Ce n'était pas moi, d'abord, qui avais inventé cette expression; elle était de M^me^ Du Toit, et je l'avais adoptée de son expérience, mes connaissances en ces matières étant fort ré-

duites. Lui-même, d'ailleurs, contribua à me confirmer dans cette désolante opinion, en tenant devant deux personnes, dont j'étais, un langage tout à fait insolite chez lui, et qui me scandalisa.

Nous nous promenions sous l'allée couverte, après une ondée qui avait trempé la terrasse et les pelouses, mais non pas traversé la voûte épaisse du feuillage; nous marchions de front, lui, moi et M. Froulette à l'âme légère, et nous nous entretenions d'un crime dit « passionnel » qui avait fait assez de bruit durant la dernière session du jury de la Seine. Je ne me rappelle plus bien l'affaire, qui ne m'intéressait que médiocrement, étant donné mon peu de goût pour ces faits divers. M. Froulette, parlant de cela avec son âme de moineau, me faisait la chose plus détestable encore. Tout à coup, M. Juillet nous déclare que les plus furieux déportemens de l'amour, où les sens seuls interviennent, sont moins désastreux pour un homme que les transports sentimentaux.

Une goutte d'eau tombant du feuillage fit devant nous un petit trou dans le sol poussiéreux; je ne sais pas pourquoi je fis attention à ce rien, ni pourquoi je me dis : « Si quelqu'un de nous marche sur la trace de cette goutte d'eau dans la poussière, quelque chose en moi va mourir... Nous eûmes un moment de silence; on entendait derrière nous les cris pointus des enfans. M. Froulette marcha sur la trace de la goutte d'eau, et, en homme du monde, crut devoir combattre la déclaration de M. Juillet; mais ce qu'il trouva à objecter était si bête que tout l'avantage appartenait à son adversaire. J'avais cru que j'allais bondir contre M. Juillet, mais la fade repartie qu'on venait de lui adresser m'en ôta l'envie. Je restai silencieuse, et blessée de ce qu'il avait dit.

Je connaissais bien peu les hommes et je n'avais guère de finesse! D'abord, M. Juillet pratiquait couramment le paradoxe; ensuite, celui qui lui avait échappé, ne pouvait-il provenir de la rage ou du dépit? Qui m'affirmait que M. Juillet ne fût pas précisément affecté par ce qu'il devait juger « le plus désastreux pour un homme? » Peut-être encore sa sortie brutale n'était-elle suscitée que par un mouvement de réaction contre les écœurantes sucreries que distillait M. Froulette? M. Juillet était nerveux, surtout depuis quelque temps, et l'on sait à quels excès contraires à nos sentimens les plus intimes peuvent

nous porter les aphorismes d'un homme médiocre trop bien élevé! Mais pourquoi n'avoir pas corrigé, un peu après, la rudesse de sa pensée? pourquoi ne s'être pas excusé d'avoir tenu devant moi un propos si contraire à ses habituelles conclusions? M. Du Toit disait qu'en son neveu, le cerveau, seul, était chrétien... sans préciser davantage ce que le reste pouvait être. Et c'était à cause de cela qu'il ne donnait pas sa confiance à M. Juillet, malgré l'estime qu'il avouait pour son intelligence. Était-ce un des bons jugemens du président? Il ne m'avait pas frappée quand je l'avais entendu prononcer ; il me revenait aujourd'hui à la mémoire parce que je me creusais la tête. Avec moi, M. Juillet, malgré son penchant à la satire et son esprit naturels, avait le langage d'un grand moraliste. Que de fois n'avait-il pas enflammé mon zèle trop négligent! Ses conversations, bien plus que les meilleurs sermons, m'avaient souvent ramenée jusque même à la pensée religieuse que ma vie attiédissait par trop. S'il n'est pas tout à fait chrétien, me disais-je, c'est qu'il a perdu dans les écoles l'habitude des pratiques religieuses, mais il ferait des conversions!... Et il vient me dire que l'instinct animal est moins mauvais pour un homme que les plus beaux sentimens!...

Que je me tourmentais! Et encore à ce moment-là, je ne me demandais pas pourquoi j'attachais une importance si considérable à l'opinion de M. Juillet.

Je ne me demandai cela que lorsque je fus sur le point de l'interroger lui-même. Alors, et à l'instant où j'allais lui poser ma question, je sentis une émotion extraordinaire m'envahir, et j'eus conscience, pour la première fois, que je commettais une inconvenance, une inconvenance inouïe!...

Comme il arrive ordinairement en pareil cas, je tâchai de dissimuler ma confusion dans le rire, dans un rire stupide, soudain, sans cause plausible, un rire de fillette, et M. Juillet crut que je me moquais de lui, et en souffrit.

Dès que je sentis, moi, que je lui avais fait de la peine, j'oubliai le motif même qui m'avait amenée jusqu'au bord d'une interrogation si sotte, je lui pardonnai de bon cœur les motifs, fussent-ils les plus odieux, qu'il avait pu avoir de lancer son aphorisme, et je n'avais plus qu'une envie, c'était de le consoler en lui disant : « Oh! non, oh! non, ne croyez pas surtout que je me sois moquée de vous! » Mais, comment lui dire cela?

Il me boudait un peu, il m'évitait presque. Aux yeux du monde, nous n'avions pas l'air du tout d'être bien ensemble ; je fournissais à tous la confirmation de ce que j'avais dit un jour si étourdiment : « M. Juillet, je ne m'entends pas avec lui... »

Il eût très bien pu se produire, à ce moment-là, entre lui et moi, une rupture. Quand je songe à la raison qui fit que cette rupture ne se produisit pas, c'est alors que je suis tentée de croire à la malignité qui gouverne certaines destinées.

Le séjour que faisait M. Juillet à Fontaine-l'Abbé ne lui réussissait pas, c'était évident. Ce séjour avait été improvisé par lui, avait été le résultat d'un caprice inexpliqué, et tournait mal. M. Juillet ne se sentait pas en sympathie profonde avec son oncle, il ne recevait de sa tante qu'une grande indulgence affectueuse ; il avait une personnalité trop peu commune et trop peu sociable pour s'accommoder de l'esprit systématique, ou de l'absence totale d'esprit, ou même des idées très saines, très fermes, mais pour lui trop béatement assises, de la plupart des magistrats, avocats, et momentanément surtout... chasseurs, qui étaient là ; les femmes présentes n'avaient ni jeunesse ni grand charme, et un démon voulait qu'entre lui et moi, il y eût, cette année, une espèce de persécution secrète. Je pressentais qu'il allait repartir.

Là-dessus, M^me^ Du Toit reçut une lettre de Dinard auprès de laquelle toutes celles qui l'avaient tant alarmée précédemment n'étaient que plaisanterie ; le voyage d'Italie était décidé, les Voulasne emmenaient Albéric et Isabelle, et cela non pas demain, mais tout de suite : ils partaient, ils étaient partis à l'heure où la nouvelle nous en parvenait. Ils étaient partis sans avoir paru à Fontaine-l'Abbé ; cela dépassait les prévisions les plus sombres pour M^me^ Du Toit ; la pauvre femme, au désespoir, en demeura un jour entier alitée ; le médecin fut appelé ; on eut une sérieuse inquiétude, et, quoique debout par un effort de volonté, et rétablie, grâce à beaucoup de courage, elle nous émut tous et nous inspira la plus sérieuse compassion.

J'osai dire à M. Juillet :

— Ne nous abandonnez pas !

Il me répondit assez gentiment :

— Ah ! puisque c'est vous qui m'en priez !...

Et, peu après :

— Mais, comment saviez-vous que j'allais partir ?

— Par vous-même !

— Vous en ai-je parlé ?

— Il n'y a pas de danger !

Il sourit, il fronça les sourcils, il semblait partagé entre des sentimens divers. Mais j'étais contente que, sur mon mot, il eût consenti à rester. Et d'autant plus que le service que je lui demandais n'était pas drôle. Dieu de Dieu ! qu'allions-nous lui dire, à la tante Du Toit ?

Ce que j'eus à lui dire, moi, fut très simple, et je n'eus guère de peine à le chercher : c'est que je me trouvais, vis-à-vis de ma famille, dans la même situation, à bien peu près, que ses enfans vis-à-vis d'elle, c'est que je recevais des lettres de ma grand'mère, pleines de réticences, d'allusions, de paraboles, et d'autres de maman, explicites celles-ci et toutes franches, me faisant souvenir que mon entêtement à séjourner loin d'elles était inqualifiable. Et je dus dire à M^me^ Du Toit :

— Vous voyez ! vous voyez bien ! Je ne suis pourtant pas méchante, je ne suis pas une fille irrespectueuse, j'aime mes parens de tout mon cœur, et cependant je les mécontente en prenant mes vacances chez vous et non chez eux !...

Mais la mère d'Albéric ne voulait point admettre l'analogie. A son avis, j'étais et je demeurais à Fontaine-l'Abbé pour la santé de mes enfans, ce qui prime tout ; si mes parens ne voulaient pas l'admettre, c'est qu'ils étaient des parens aveugles. Tout autre était la situation d'Albéric et d'Isabelle chez qui le mépris des convenances les plus élémentaires était sans excuse, sans aucune circonstance atténuante. M. Du Toit, d'ailleurs, malgré la chasse qui lui épargnait de penser, était de l'avis de sa femme ; et il dissimulait, affirmait-elle, une colère froide beaucoup plus dangereuse que son désespoir à elle, impossible à contenir.

Il était clair que nous ne pouvions rien, ni M. Juillet ni moi, par nos argumens, pour la consoler, et il l'était non moins, que l'alliance cimentée par elle entre nous dans l'intention d'agir par la persuasion et l'exemple sur le ménage Albéric était vaine ; mais l'habitude était prise, chez elle, de s'appuyer sur nous en poursuivant ce but toujours fuyant ; et, si inutile que fût notre secours, il valait du moins à entretenir en elle une illusion très chère. Elle se reposa sur nous comme une convalescente ; elle faisait tête à sa douleur quand elle était

devant son monde, et réservait pour nous ses épanchemens. M. Juillet s'en impatientait, je le voyais, mais je me plaisais à obtenir de lui une docilité d'écolier, en lui imposant la corvée d'écouter sa tante et de la réconforter par des paroles mensongères comme celles qu'on adresse aux malades incurables. « Pour vos péchés... » lui disais-je, à part, en pensant à la malhonnête passion que nous soupçonnions en lui. Mais il semblait embarrassé de mon mot, il ne savait comment le prendre. Je lui trouvais aussi, depuis quelque temps, un certain air gauche. N'était-ce que de la nonchalance, de l'ennui? Mais non, c'était de la gêne allant jusqu'à la maladresse. Il m'étonnait. Depuis qu'il était avec moi ce qu'il appelait « de service » près de sa tante, il avait, tout en gagnant de la timidité, perdu son goût de sauvagerie, son humeur âpre, sa mystérieuse irritation; il était redevenu beaucoup plus simple et plus gentil; il était comme ces gens insupportables tant qu'ils ne savent pas ce qu'ils ont à faire, qui deviennent charmans dès qu'ils ont une occupation. M^me^ Du Toit me rapporta qu'il lui avait dit : « Je me faisais scrupule de rester à Fontaine-l'Abbé... »

— Quel étrange garçon! me disait-elle.

Et je ne pouvais m'empêcher de me demander : « Est-ce qu'il a si grand'peur d'être rendu à sa liberté?... que craint-il donc d'en faire?... Ou bien alors, est-ce qu'il se plairait ici?...

Il m'intriguait de plus en plus. Je l'épiais à tous les momens du jour, car il ne chassait pas. Il nous accompagnait dans nos promenades, où je dois reconnaître qu'il n'avait pas près des dames le succès de M. Froulette, complimenteur et vieux conducteur de cotillon; mais avec quelques-unes d'entre elles, et avec moi, depuis qu'il m'avait entendue jouer, il causait musique; et le soir, au piano, il me tournait les pages.

Il me tournait les pages...

Pourquoi, la première fois que je m'aperçus que c'était sa main qui touchait la corne de la page et s'appliquait, vivement, les doigts écartés, sur le verso; pourquoi eus-je une surprise, une secousse qui me fit manquer ma mesure? Ce n'était pas qu'il me troublât, lui, personnellement : j'étais très calme en sa présence; ce n'était pas la surprise de voir que c'était lui qui me tournait la page : il n'y avait à cela rien que de naturel; avant qu'il fût là, c'était un de ces messieurs, plus âgé, ou une femme qui me rendait ce service. Il s'était trouvé là, musicien,

et le plus jeune de la compagnie; il était venu tout simplement se placer près de moi au piano; et j'étais si préoccupée, si émue, moi, avant de commencer à jouer, que je n'avais même pas remarqué sa présence. Mais en reconnaissant sa main, je me souviens que je songeai tout à coup, qu'étant jeune fille, j'étais devenue bêtement amoureuse d'un jeune homme qui me tournait les pages. Ce souvenir fut sans durée; mais il se représenta à moi une heure plus tard, pendant que je montais à ma chambre; et, à mon balcon, devant la nuit toujours trop belle, je me plus à revivre, en songerie, des heures d'été sur les terrasses de Chinon, pendant lesquelles, avec toute l'innocence et l'embrasement aussi d'un cœur de dix-huit ans, j'avais aimé ce jeune homme presque inconnu et avec qui je n'avais pas échangé trois paroles.

En vérité, je n'avais plus jamais pensé à lui depuis mon mariage; cette aventure purement imaginaire, malgré toute son intensité, m'avait paru bien pâle aussitôt qu'avait commencé mon corps à corps avec la réalité! Toute la grâce, toute la séduction étaient du côté de mon rêve, de ma fumée, mais le goût du réel ne laisse guère subsister au palais le parfum des douces sucreries. Et ce souvenir me revenait ce soir. Il me revenait comme un peu nigaud, un peu charmant; sans grande importance en somme, tout juste assez gracieux et assez méprisable pour qu'une honnête femme l'accueillît sans scrupule et en usât comme d'une intrigue falote et suave à situer dans un décor nocturne. De ces petites comédies, n'est-ce pas? où l'on est tout près de pleurer, mais dont, aussitôt, on est tout près de rire... Ah! que cela est joli, au clair de lune!...

J'entendais toujours, au-dessous de moi, ce murmure d'eau que produisait le barrage; en face de moi les beaux arbres touffus semblaient se refouler les uns les autres jusque dans les profondeurs du parc, arrêtés tout à coup par la chute de terrain du potager, et laissant à découvert la vallée large de l'Ouzonne, imprécise et sans fin. Par la trouée dans les feuillages, mon joli cadre rustique, la paix lourde des champs, où un cri d'oiseau, aigu, solitaire, révélait la vie endormie. Il faisait trop bon, j'aimais la fraîcheur de la nuit, je m'y exposais en peignoir, les pieds nus, avec toute l'inconscience du corps jeune, ignorant de la maladie. La chauve-souris, seule, m'ennuyait, mais elle était cause que je demeurais là plus long-

temps, parce que, de peur qu'elle n'entrât, j'éteignais ma bougie, et parce que la paresse de rallumer me maintenait à la fenêtre. Et la chauve-souris, je l'avais connue à Chinon, sur la pelouse du clos Vaufrenard, par les soirées torrides du mois d'août, petit bout de chiffon oscillant et tremblant suspendu à un fil invisible que tient, je l'ai toujours cru, quelque diable qui nous taquine.

Le temps où j'avais aimé !... Comme c'était triste, et comme c'était bon !... J'avais dix-sept ans environ ; j'aimais avec les espérances les plus chimériques, et, tout à coup, avec des illuminations de raison qui me montraient le néant de mes espoirs ; c'étaient des ascensions exaltantes et des chutes vertigineuses ; quelle torture, mais quelle ivresse !... Il n'y avait pas beaucoup d'années de cela... Mais cela était si éloigné de moi, et d'un retour si impossible, que je pouvais bien à présent me permettre de songer à ce roman de ma vie de jeune fille...

J'y songeais presque tous les jours, et tous les soirs, invariablement. Pourtant, cet amour de pensionnaire en vacances me semblait un peu puéril, et ce jeune homme aimé de moi autrefois ne m'apparaissait plus sous des traits enchanteurs... Je souriais de tout, sauf des battemens de mon cœur.

Mais un jour, mon sourire m'effraya. Ce n'était pas à l'heure de ma songerie nocturne propice aux illusions, ce n'était pas en face de ce paysage d'ombres feuillues, de champs lointains, d'eaux murmurantes dont chaque détail est comme un personnage travesti qui nous intrigue et nous leurre ; c'était dans le plein soleil de midi ; nous revenions d'une promenade sous l'allée couverte ; un domestique se tenait à la porte du vestibule donnant sur le parc ; je revois son jabot blanc et ses yeux clignaient à cause de la lumière aveuglante ; ce domestique signifiait : « Madame est servie ; » l'on était même en retard ; nous nous dépêchions de rentrer. Je posais le pied sur la première marche du perron ; M. Juillet, qui m'avait précédée de deux pas, se retourna vers moi sans me parler ; je n'avais rien dans l'esprit, sinon la pensée que nous étions en retard, lui, moi et deux autres personnes. J'eus tout à coup un sourire que M. Juillet, sensible et susceptible, interpréta contre lui, parce qu'il contenait une malice secrète. La malice n'était pas dirigée contre M. Juillet, et elle n'était même pas de moi ; elle était de je ne sais qui ou quoi, en moi, qui se moquait de

moi-même : dans le temps d'un éclair, je venais de m'apercevoir qu'en rêvant au jeune homme qui m'avait tourné les pages, à Chinon, je ne faisais que commettre une hypocrisie envers moi, je me mentais, je me jouais indignement ; je pensais au jeune homme de Chinon pour ne pas m'avouer que je pensais à M. Juillet.

Il faut donc, parfois, de tels détours, pour que nous voyions clair en nous-mêmes ?

Eh bien ! à cette révélation, — j'en demeure encore stupéfaite, après vingt ans écoulés, — je n'ai éprouvé ni épouvante, ni indignation. Tout ce que je croyais savoir de moi-même me donnait à penser que j'allais bondir ou me trouver mal. Ou bien je n'étais plus moi-même, ou bien je devais repousser avec horreur le sentiment que je venais de découvrir ! C'est donc que je n'étais plus moi-même. Je n'éprouvai ni horreur, ni révolte. Comme on constate qu'un bassin s'emplit d'eau, je m'aperçus simplement que j'étais envahie. De toutes les choses qui m'ont frappée dans le cours de ma vie, l'étrange douceur de la pénétration en moi d'une puissance si redoutable demeure la plus étonnante.

Oh ! il est bien certain que cela ne m'apparut pas si tôt sous son aspect « coupable. » Je n'imaginais en aucune façon qu'il pût jamais s'établir entre M. Juillet et moi des relations dont pût être atteinte la dignité de ma vie conjugale. La vérité est que je n'imaginais rien, que je ne pensais pas à la dignité de ma vie conjugale, que l'idée d'une faute ne se présentait pas à mon esprit, mais que je venais de découvrir qu'en songeant à mon ancien amour avec délices, c'était à M. Juillet que je songeais.

Il semble impossible que je ne me sois pas aperçue plus tôt que c'était à M. Juillet que je songeais ? Sans doute ! et son image s'approchait bien de celle du jeune homme d'autrefois, mais je me disais : « C'est qu'il me tourne aujourd'hui les pages, comme faisait l'autre ; et j'étais sûre d'avoir aimé l'autre, ce qui lui donnait le pas sur M. Juillet.

O mon Dieu ! après un long temps écoulé, après une si grande révolution accomplie en tout moi-même, et malgré toute la confusion que j'éprouve aujourd'hui à revivre la période d'aveuglement que je traversais alors, pardonnez-moi d'avoir évoqué cette saison de Fontaine-l'Abbé !...

Lorsque je me la remémore, mon impression dominante est qu'une espèce de sorcellerie m'environna constamment. Je ne dis pas cela pour m'innocenter; je ne suis pas du tout de celles qui n'acceptent aucune responsabilité; je sais trop bien ce que nous pouvons sur nous-mêmes et quelle veulerie se cache sous l'opinion que nous sommes le simple jouet des choses. Non, mille fois non! nous ne sommes pas que le seul jouet des choses! Mais nous sommes sollicités par elles d'une façon étrange et sournoise; et que leurs appels sont puissans, pour peu que nous ne soyons pas sur nos gardes! Ils sont si forts, oh! je l'avoue, que c'est une bien sotte présomption de s'imaginer que nous puissions trouver en nous-mêmes la force de seulement lutter contre eux. Les charmes qui m'environnèrent à partir du moment où j'eus mis le pied dans ce domaine, ils dansèrent autour de moi, sans relâche, comme une ronde de génies aux formes attirantes, et qui ne me cachaient que leurs visages...

Si j'étais demeurée plus longtemps à Fontaine-l'Abbé, après le moment où la lumière se fit en moi, pendant que je mettais le pied sur la marche du perron, je crois pourtant que je me serais ressaisie, que la trop grande facilité de contact avec M. Juillet m'eût effrayée et eût suscité la résistance de toute ma volonté. Favorisée que j'étais par ma réputation de femme inattaquable, ma liberté était trop grande. Je crois que j'aurais eu honte d'en profiter outre mesure. Les femmes qui, comme moi, ont de tout temps été prévenues contre le bonheur, se réveillent devant une perspective trop séduisante, et l'approche même d'un plaisir un peu vif les fait cabrer. A présent que je me regarde de loin, sans complaisance et sans parti pris, je crois sincèrement que si je me fusse abandonnée à un sentiment pourvu à mes yeux de toutes les apparences les plus pures, et puis qu'à un moment donné, l'extrême intensité de ce sentiment ou son changement de nature m'eût épouvantée et rendue tout à coup très malheureuse, je fusse partie alors, mais partie, de moi-même, volontairement, avec la satisfaction, du moins, d'agir comme je le devais, et sans dépit contre personne. Je n'affirme pas que je me fusse guérie, après, mais j'eusse fait le premier pas, accompli le premier acte parmi ceux qu'il faut exécuter si l'on essaie de guérir de cela.

Mais voici ce qui arriva.

Depuis des semaines, comme je l'ai dit, je recevais de Chinon des lettres de ma grand'mère et de maman qui, en tout autre temps, m'eussent fait quitter Mme Du Toit sans hésiter une seconde. Je reçus, coup sur coup, une lettre de maman qui me disait que j'étais décidément tout à fait inhumaine, pour laisser mes pauvres vieux dans l'état de mécontentement où les mettaient mon absence obstinée et mon séjour dans une maison étrangère. Mon grand-père n'était pas très bien d'ailleurs, et l'on me laissait entendre que ma conduite ne contribuait pas peu à l'aggravation de son état. Pour que maman se décidât à m'écrire sur ce ton, il fallait que le cas fût alarmant. Et d'autre part, elle avait averti mon mari de ce qui se passait à Chinon; et mon mari, de son côté, m'écrivait pour me supplier de contenter ma famille; il revenait, lui, de la Dordogne, où il avait tous les ans des travaux, et il arriverait en même temps que moi à Chinon, « ce qui ferait très bon effet, » si je voulais bien quitter la Normandie aussitôt réception de sa lettre.

Je ne pouvais plus retarder mon départ, je montrai mes deux lettres à Mme Du Toit qui, elle-même, dut s'incliner devant la nécessité. Je fis en hâte mes valises.

Quelle femme étais-je donc devenue? Je pleurais, en faisant mes valises, et ce n'était pas à la pensée de mon pauvre grand-père, vieux, et désolé de mon absence; ce n'était pas à la pensée des tourmens que j'avais dû causer à ces bonnes gens, un peu solitaires, enfermés dans leur petite ville avec l'idée fixe, et bien légitime, de nous voir auprès d'eux, moi, mes enfans, mon mari. Non! non! je pleurais à l'idée de quitter Fontaine-l'Abbé.

Ces deux petites chambres, à demi mansardées, que nous occupions, depuis six ou sept semaines, l'une tendue de sombre andrinople, l'autre d'une perse à dessins bleus, elles m'étaient devenues le lieu du monde définitif, celui qu'on a cherché, rêvé, désiré, appelé toujours, celui qui fait que le reste de l'univers devient le lointain, l'étranger...

En empaquetant, entre ma nounou, si gaie, et ma petite Suzanne, aussi heureuse de s'en aller qu'elle l'avait été de venir, il me semblait que j'accomplissais un rite funèbre et que j'ensevelissais dans ces boîtes, avec mes bibelots de toilette et mon linge, ma jeunesse, ma vie, et encore je ne sais quoi de mieux et de plus précieux que cela!... J'allais à mon balcon,

de temps en temps, au-dessus du barrage au bruit entêté et charmant; je disais adieu à ma jolie trouée sur les champs éloignés dont j'avais vu, en arrivant, tomber les épis de blé; puis, penchée à la grande lucarne de façade, adieu à la terrasse, aux grenadiers, à la douve, au perron dominant la pelouse, à l'allée couverte, et, là-bas, à l'amorce de l'escalier qui descend au potager...

Je pleurais. La nounou avec ses phrases innocentes qui, parfois, me faisaient peur comme des intuitions mystérieuses, me disait :

— Oh! on le voyait dès le premier jour, que Madame avait de l'affection ici!...

Et Suzanne, qui montrait déjà l'esprit positif de son père :

— As-tu pensé, au moins, à retenir des chambres pour l'année prochaine?

Je pleurais.

On entendait, sous l'allée couverte, les voix de ceux qui seraient encore ici ce soir, quand nous roulerions dans le train. Les arbres avaient jauni un peu. L'horizon ressemblait toujours à la mer. Sur la pelouse, un grand éventail d'eau jaillissait; les couleurs de l'arc-en-ciel jouaient au travers de ses fines perles retombantes, et son léger bruit frais, que j'aimais tant, ne parvenait pas jusqu'à moi. A cause de cela, peut-être, ce paysage me semblait déjà séparé de moi, réapparu déjà dans un songe à venir.

On frappa doucement à ma porte: c'était M^me^ Du Toit. Elle me surprit m'épongeant les yeux, et fut touchée des larmes que je versais en quittant sa maison, à un point qui m'incommoda. Elle m'apportait un petit panier garni des plus belles poires de son potager, fourré de reines-Claude et de mirabelles, dans les intervalles, et qui embauma l'atmosphère autour de nous. Elle me lut une carte postale datée de Florence, portant quatre mots seulement, dont les deux signatures d'Albéric et d'Isabelle! Et elle se mit à pleurer avec moi. Elle me dit que, moi partie, c'était l'âme de la maison qui s'envolait; elle m'affirma qu'elle m'avait voué une tendresse que son fils aurait le droit de jalouser, s'il se souciait seulement des sentimens de sa vieille mère; enfin, l'heure s'avançant, elle m'annonça qu'elle avait fait servir une petite collation où tout le monde était réuni pour me dire adieu. « Comment! tout le monde?... »

Oui, oui, tout le monde, et ces messieurs eux-mêmes étaient en bas, M. Du Toit ayant renoncé à la chasse, cette après-midi, pour me rendre ses devoirs, jusqu'au dernier moment. J'étais confuse! et de plus j'avais les yeux rougis...

C'était une véritable petite manifestation que l'on organisait en mon honneur. J'avais vu déjà plusieurs hôtes partir, et de plus gros personnages que moi, par le train que j'allais prendre, sans que M. Du Toit désorganisât sa journée et celle de ses amis; il se contentait ordinairement de faire toutes ses politesses après le déjeuner. Mais il avait adopté complètement la très ancienne opinion de sa femme à mon égard, et il me juchait sur un piédestal; il y avait de l'affection, de l'admiration et jusqu'à de la vénération dans toute son attitude envers moi; et il fallait que j'acceptasse cela d'une façon vraiment bon enfant pour que toute la compagnie ne me prît pas en grippe.

Pendant les vingt minutes que dura cette collation, je fus ballottée de l'un à l'autre, j'appartins à tous ceux, ou qui avaient une sincère amitié pour moi, ou qui voulaient faire la cour aux maîtres de la maison, et il n'y eut guère que M. Juillet avec qui je ne dis à peu près rien ; je le quittai, en lui serrant la main comme à tout autre, et il fut certainement autorisé à croire que je ne lui laissais, à lui, rien de plus qu'à n'importe qui.

Il y avait une grande guimbarde attelée, dans la cour pavée, où personne ne put monter pour nous accompagner jusqu'à la gare, tant nous l'emplissions, ma grosse nounou, mes deux bébés et nos bagages. Nous nous retrouvions sur la façade Nord du château, celle qui m'était apparue la première, du haut de l'allée en lacets, le jour de mon arrivée. En remontant cette allée sinueuse, je regardai du côté du château, je revis le dessin des douves, des toitures, la lanterne, la cloche où avaient sonné des heures que je n'oublierais plus, et, par delà, ces beaux lointains vaporeux que j'avais tant caressés des yeux par ma lucarne; et, l'impression de mon arrivée ici se juxtaposant à celle de mon départ, je me sentis tout à coup étranglée et me remis à pleurer, bien contente que personne n'eût pu nous accompagner dans la voiture.

René Boylesve.

*(La quatrième partie au prochain numéro.)*

# LETTRES D'UN PHILOSOPHE

ET D'UNE

# FEMME SENSIBLE

## CONDORCET ET MADAME SUARD

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE (1)

### III

### L'ENVERS DE LA SENSIBILITÉ

Le jour où Turgot fut nommé contrôleur général, il y eut beaucoup de joie parmi les philosophes. La philosophie triomphait; ils ne doutèrent pas qu'ils ne dussent triompher avec elle. Donc on les vit, sur l'heure et d'instinct, se mettre en marche; ils arrivèrent en rangs pressés, ils envahirent les bureaux, ils prirent possession des places, ils se partagèrent les honneurs et les bénéfices : il y en eut partout. Morellet fut chargé de dépouiller la correspondance; De Vaines fut premier commis, Suard historiographe, le comte d'Angivilliers directeur des bâtimens, Le Noir lieutenant général de police. Turgot se laissait faire, non sans trouver qu'il y avait beaucoup de philosophes en France, et qu'il fallait beaucoup de places pour contenter leur philosophie. Et M[me] du Deffand exagérait à peine, quand elle écrivait : « On fait revivre en faveur des philosophes les charges qu'on avait supprimées. D'Alembert, Bossut, Condorcet sont, dit-on, directeurs de la navigation de

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre et 15 octobre 1911.

terre, avec chacun 2 000 écus d'appointemens. Je ne doute pas que la demoiselle de Lespinasse ait quelque paraguante. » Le paraguante de Mlle de Lespinasse, — heureux temps où il n'y avait pas de mot français pour dire pot-de-vin ! — fut l'entrée de Guibert à l'état-major de la Guerre. Pour Condorcet, apparemment le poste que lui destinait l'ironie de Mme du Deffand était déjà distribué : il eut la place d'Inspecteur des monnaies, qui comportait cinq mille francs d'appointemens.

Ce même jour, il coula bien des pleurs dans le phalanstère de la rue Louis-le-Grand. L'hôte principal, le membre le plus important de la petite colonie, allait la quitter. Un très beau logement était attaché à la place que Condorcet venait d'obtenir C'était un avantage des plus appréciables, et le nouvel Inspecteur ne songea pas un instant qu'il y pût renoncer. Mais vous connaissez la sensibilité de Mme Suard : comment pourrait-elle supporter un tel coup? Elle déclara que la séparation était au-dessus de ses forces, et que, si elle devait cesser d'habiter sous le même toit que le cher philosophe, elle ne ferait plus que languir. Devant un tel désespoir, Condorcet s'effraya; et ses craintes lui suggérant le seul moyen qu'il y eût de concilier les devoirs de sa fonction avec ceux de son amitié, il fit une proposition : que les Suard vinssent partager son installation à la Monnaie.

Mme Suard fut très embarrassée. Un combat se livra en elle dont elle nous confie ingénument le secret : « C'était pour moi un véritable malheur que de cesser de vivre avec Condorcet sous le même toit... Mais c'en était un autre, que je n'envisageais pas tranquillement, que d'abandonner toute ma société pour aller vivre au delà des ponts. » Elle tenait à ses relations, partant à son quartier : dans le Paris d'autrefois, un même quartier groupait les gens d'un même monde. De la rue Louis-le-Grand, Mme Suard était, en quelques minutes, rue de Cléry où habitaient les Necker, ses bienfaiteurs, rue Saint-Honoré où Mme Geoffrin avait son royaume, rue d'Argenteuil chez les Saurin dont elle faisait sa plus habituelle société, place Vendôme chez l'abbé Morellet, rue Royale chez les Grouchy, rue Gaillon chez le conseiller Fréteau, rue des Capucines chez Mme de Meulan, etc. Tout ce monde, à son tour, lui rendait visite. Elle avait un salon : pouvait-elle décemment le tenir chez Condorcet? La raison l'emporta sur le sentiment. Elle lui fournit même une excuse spécieuse pour colorer son refus : « Votre amitié n'est

pas de celles que les distances effraient, dit-elle à Condorcet; en vous suivant, je romps toutes mes habitudes et peut-être tous les liens de ma société; en ne vous suivant point, j'ai toujours un grand sacrifice à faire, celui de vous voir moins; mais je conserve mon ami. » Au fond, elle n'était pas dupe et son propre sophisme ne l'abusait pas. C'en était fait de leur ancienne amitié. Toutefois, elle ne mesura pas les graves conséquences que cette brisure pouvait entraîner. Ah! si elle avait pu lire dans l'avenir et prévoir l'événement auquel elle laissait ainsi le champ libre!...

On s'était promis de se voir tous les jours. On se tint parole, pendant quelques jours. Condorcet repassa les ponts. Mais la distance est si grande, à Paris, d'une rive à l'autre, et les empêchemens si nombreux! Ajoutez les absences forcées, les tournées d'inspection, les voyages. Ce qui naguère était l'habitude de chaque jour, devient un dérangement auquel il faut faire une place parmi des occupations auxquelles suffit à peine la journée. Les interruptions se multiplient. Les silences se prolongent. Or, quand on ne s'est rien dit depuis longtemps, c'est étonnant comme on a peu de choses à se dire.

## I

Un voyage! Est-ce le nom qu'il faut donner à l'expédition que fit M^me^ Suard, justement en cette année 1775? Un autre mot ne conviendrait-il pas mieux : celui de pèlerinage? Aucun temps plus que cet irréligieux XVIII^e^ siècle ne connut les dévotions particulières. Il rendait aux vivans le culte que nous n'adressons qu'aux morts. Jean-Jacques avait eu ses convulsionnaires et Franklin aura ses fanatiques. Pour lors Ferney était la Mecque des incroyans. M^me^ Suard avait longtemps désespéré d'y entrer, lorsqu'une occasion se présenta qu'elle saisit avec enthousiasme. Son frère Panckoucke allait soumettre à Voltaire le projet d'une édition de ses œuvres qui, d'ailleurs, ne parut jamais. Elle obtint qu'il l'emmenât. Ce « Voyage à Ferney » est resté célèbre, et la relation qu'en rédigea M^me^ Suard, sous forme de lettres à son mari, fait partie intégrante de la biographie du patriarche : c'est un chapitre de l'histoire des religions au XVIII^e^ siècle.

En ce temps-là, c'était une affaire qu'un voyage en Suisse,

et dont on ne laissait pas de retirer quelque considération. M[me] Suard fit à ses amis de Paris des adieux en règle. Ceux-ci la félicitèrent de son courage et la bourrèrent de lettres de recommandation. Il y en avait une de d'Alembert, une autre de La Harpe qui profitait de l'occasion pour faire porter au grand homme ses éternels *Barmécides*. Celle de Condorcet était la plus galamment tournée. La voici, d'après une copie que Suard en fit tirer : « Vous recevrez cette lettre, mon cher et illustre maître, des mains d'une jeune et jolie femme qui abandonne pour vous son mari qu'elle aime passionnément et ses amis dont elle est tendrement aimée : vous êtes plus sage que Salomon et elle est plus blanche que la reine de Saba. Si vous n'étiez pas rassasié d'admirations, je vous parlerais de son enthousiasme pour vous. Si elle avait besoin de recommandations, je compterais assez sur votre bonté pour vous dire que je n'ai point d'amie qui me soit plus chère. Mais ou l'auteur de *Zaïre* a bien changé, ou elle n'a besoin auprès de vous que de son visage. Si vous aviez le temps de la connaître, vous sauriez cependant que son esprit vaut mieux que son visage, et que son âme est encore mille fois au-dessus... » Une seule ombre à ce portrait enchanteur : l'amitié pour Necker. « Je ne lui connais qu'un défaut, c'est de croire au génie du Genevois qui a voulu donner des leçons à M. Turgot, chez Pissot, quai de Conti (1). Mais Newton croyait à l'Apocalypse. » La voyageuse se chargea encore de diverses commissions, nouvelles à donner, complimens à transmettre, souvenirs à rapporter, notamment des montres qui étaient une spécialité de Ferney. Enfin elle se confia aux hasards de la route : on était aux premiers jours de mai.

Les aventures commencèrent aussitôt. Il faut dire que la France, dans ces années qui précèdent et annoncent la Révolution, était toute frémissante. Sur tous les points, on se heurtait à cette anarchie que Taine a qualifiée de spontanée et qui, plus d'une fois, serait mieux appelée l'anarchie organisée. Ce fut le cas pour les troubles qui portent dans l'histoire le nom de « guerre des farines. » Turgot, en arrivant au pouvoir, s'était empressé de mettre en pratique une des théories chères aux philosophes, et notamment à Condorcet : la libre circulation

(1) L'ouvrage de Necker, sur *la Législation et le Commerce des grains*, venait de paraître chez Pissot, libraire, quai des Augustins.

des grains. L'essai avait mal tourné, et, la récolte ayant été mauvaise, on craignit la famine. Le prix du pain s'éleva jusqu'à près de quatre sous la livre. Dans plusieurs provinces, le mécontentement prit une forme violente. On manifesta contre la vie chère. Des bandes se formèrent qui arrêtèrent les convois, saccagèrent les bateaux, pillèrent les marchés. A Versailles, les 2 et 3 mai, les émeutiers pénétrèrent jusqu'aux grilles du château. Les troupes envoyées pour les contenir furent mal commandées par le prince de Poix, qui perdit la tête et promit tout ce qu'on voulut. Le résultat de ces concessions fut que, le lendemain, Paris était en ébullition; on se battit faubourg Saint-Antoine; les boutiques furent fermées faubourg Saint-Honoré. Mais voici le plus curieux de l'affaire : la discipline avec laquelle opéraient les insurgés, des distributions d'argent dont on eut la preuve, enfin l'extraordinaire mollesse de la répression donnèrent fortement à penser qu'on se trouvait en présence d'un mouvement concerté. Quel but poursuivaient les meneurs? Et s'ils en voulaient à Turgot, n'en voulaient-ils qu'à lui? M^me^ Suard se fait, dans cette curieuse lettre, l'écho des bruits qui circulaient :

DE MADAME SUARD A CONDORCET

J'ai reçu les adieux de tous mes amis et ce soir je quitte mon bon ami, je quitte Paris dans un moment de trouble. Vous aurez su qu'il y a eu des révoltes dans tous les environs et qu'hier il y en a eu une ici. On croit que les révoltes sont fomentées; on a envoyé des détachemens, mais il semble que ce n'a été que pour les rendre spectateurs tranquilles des violences du peuple. A Versailles, on l'a laissé piller et voler les boulangers et enfoncer deux maisons de particuliers, sans faire le moindre acte de vigueur. Le prince de Poix a dit à la populace pour l'apaiser qu'on lui donnerait le pain à deux sols. En conséquence, hier, à Paris, le peuple a fait la loi aux boulangers. Les plus honnêtes l'ont payé à ce prix, et les brigands ont voulu l'avoir pour rien. Une preuve que le peuple n'était point disposé à la révolte, c'est qu'il indiquait lui-même les plus mutins. Ils ont été cette nuit à Montmartre, ont renversé deux moulins et dispersé tout le bled. Le Roi a écrit à M. Turgot avec la plus tendre estime, il lui dit aussi qu'il est désespéré *de la sottise de M. de Poix*. Combien je me suis félicitée que vous ne fussiez pas témoin de toutes ces attaques contre M. Turgot! On m'écrit que M. Le Noir perd sa place de lieutenant de police et qu'on la donne à M. Albert. C'est sans doute un homme qui convient à votre ami, à celui de tous les gens de bien.

En cours de route, M^me^ Suard note avec soin ses impres-

sions. La descente du Rhône lui laisse, comme souvenir, celui d'une extinction de voix. A Avignon, elle va voir les remparts, et en pense, cent ans d'avance, ce qu'en pensera M. Pourquery de Boisserin. La fontaine de Vaucluse, consacrée par les poètes et par les amans, la trouve plus indulgente. A Marseille, elle fait rencontre de trois assassins, et, faute de pouvoir se réfugier dans le sein de M. Suard, elle se jette dans celui d'un jeune M. de Fléchier, neveu du fameux évêque. A Aix, elle voit un portrait de M^me^ Sévigné et s'étonne qu'une femme ait pu concilier tant d'embonpoint avec tant de sensibilité. Enfin elle touche au terme de son voyage et de ses désirs : elle voit le dieu ! Elle connut alors les ravissemens de l'extase. C'est elle qui nous le dit : ses transports surpassèrent ceux de sainte Thérèse. Du moins, elle se l'imagina, et c'est ce qui donne au récit qui va suivre son accent, sa valeur et sa signification.

Quand arriva M^me^ Suard, Voltaire était à la promenade : on l'alla prévenir. « Il parut bientôt, en s'écriant : Où est-elle cette dame, où est-elle ? C'est une âme que je viens chercher. » Et comme je m'avançai : « On m'écrit, Madame, que vous êtes toute âme. — Cette âme, monsieur, est toute remplie de vous et soupirait depuis longtemps après le bonheur de s'approcher de la vôtre. » Une âme ! L'expression était de Condorcet : elle nous jette d'emblée en pleine atmosphère de mysticité. M^me^ Suard avait toujours eu l'élocution facile, et l'émotion, au lieu de tarir les sources du langage, produisait chez elle l'effet justement contraire. Elle accabla Voltaire de complimens. Lui, de temps en temps, essayait de l'interrompre d'un : « Vous me gâtez. Vous voulez me tourner la tête. » Mais il fallait laisser passer le flot. Cette première visite s'acheva par une promenade où les quatre-vingt-un ans du vieillard se trouvèrent plus alertes que les trente printemps de sa compagne. Fut-ce la fatigue inusitée de cette promenade, la griserie du grand air, l'énervement du voyage ou le trop de l'émotion ? De la nuit, Amélie Suard ne put dormir.

Elle revint, le lendemain ; elle trouva Voltaire au coin de son feu, l'air abattu : il avait une indigestion de fraises. Tant d'enthousiasme et un déplacement si considérable valaient bien une invitation : M^me^ Suard fut priée de passer deux jours à Ferney. Elle remercia comme elle savait remercier. Ce fut, de nouveau, le dialogue de la flagornerie et de la galanterie.

« Donnez-moi votre pied, s'écriait Voltaire ému, donnez-moi votre pied, que je le baise. » Installée chez le grand homme, M$^{me}$ Suard put ainsi le voir à toute heure du jour et sous tous ses aspects. Elle le vit au lit. « Il était sur son séant, droit et ferme comme un jeune homme de vingt ans : il avait un bon gilet de satin blanc, un bonnet de nuit attaché avec un ruban fort propre; il n'a, dans ce lit où il travaille toujours, d'autre table à écrire qu'un échiquier. » Le portrait de M$^{me}$ du Châtelet n'est qu'à côté de son lit; celui de la famille Calas est à l'intérieur. Ce matin-là, on vint à parler du christianisme. « Il repassa une partie de la vie de Jésus-Christ, s'égaya sur ses miracles, s'indigna contre son fanatisme. Je pris sa défense comme celle d'un des législateurs religieux que j'aime le plus : je n'avouais de lui, lui disais-je, que ce qui était d'accord avec l'ensemble de sa vie, son amour pour les faibles et les malheureux, ces paroles que plusieurs fois il avait adressées aux femmes et qui sont ou d'une philosophie sublime ou de la plus touchante indulgence. » Au moins, voilà une belle défense! Mais n'est-ce pas Voltaire qui a dit : Mon Dieu, préservez-moi de mes amis?... Elle le vit à dîner où il avait fait toilette pour lui plaire. « M. de Voltaire, lui vint-on dire, qui sait que vous le trouvez fort beau dans toute sa parure, a mis aujourd'hui sa perruque et sa belle robe de chambre. » Elle le vit en seigneur de village,et parcourut ses bois en carrosse avec lui. Elle le vit qui avait pris médecine. Ce sont quelques-uns de ces événemens qu'elle relate, à l'usage de Condorcet, dans cette lettre écrite de Genève :

MADAME SUARD A CONDORCET

Je reviens de Fernai, mon ami, où j'ai couché cette nuit. J'ai déjà vu plusieurs fois M. de Voltaire : rien n'égale le transport, le ravissement, l'ivresse où m'a jetée la vue de ce château qu'il habite. Le cœur me battait avec violence; je me sentais saisie de crainte, de respect; je redoutais de voir celui pour qui j'ai abandonné ce que j'ai de plus cher, celui que [j'ai] toujours compris dans le bonheur de ma vie de voir une fois. Toutes mes craintes se sont évanouies à l'aspect de cette divinité tutélaire de Fernai. Sa vue m'a étonnée autant que charmée. Il n'a de la vieillesse que le respect qu'elle inspire : elle ne me montrait que sa gloire, une vie toute chargée de bienfaits. J'imagine que ceux qui rendaient autrefois les oracles avaient quelque chose de ce caractère qui m'a frappée dans sa physionomie et qui a quelque chose de plus qu'humain, mais c'est une

divinité plus aimable encore qu'imposante. J'ai osé lui dire, même dans les premiers momens, toute la tendresse, toute la vénération qu'il m'inspire. Il a bien voulu trouver aimable tout ce que me dictait l'ivresse où sa présence m'avait jetée. Un de ses amis m'a dit le lendemain que, quoique rassasié d'hommages, il avait pourtant joui du mien, parce qu'il l'avait trouvé vrai. Après lui avoir beaucoup parlé de lui, j'ai pu enfin lui parler de nos amis communs. Vous êtes celui dont il m'a parlé avec le plus d'estime et de tendresse. Il dit que vous lui ressemblez par votre zèle pour la vérité et votre amour pour l'humanité. Il m'a fait votre portrait comme si toute sa vie il avait vécu avec vous. Il m'a donné à votre occasion un conseil bien cher, car en prouvant beaucoup d'estime pour vous, il montre aussi quelque intérêt pour moi; et puis, il ne me conseille que ce que je fais depuis longtemps : « Distinguez bien, madame, cet ami de tous les autres; préférez-le à tous. C'est de toutes les âmes que je connais celle qui convient le plus à votre sensibilité et à votre raison. » Il vous trouve heureux, m'a-t-il dit, de vivre avec moi; il se félicite bien de vous voir avec M. Dalembert à la tête de nos Académies, mais il voudrait que vous ne vous exposassiez ni l'un ni l'autre aux persécutions qu'il a éprouvées. Il vit toujours dans la crainte du Parlement et de ses arrêts. Cela m'attriste pour sa tranquillité que je crois qu'on n'oserait troubler. J'ai été un peu scandalisée de la manière dont il m'a parlé de l'ouvrage de M. Necker. Je ne vous répéterai point ses expressions, cela vous ferait trop rire, méchant que vous êtes. On m'écrit de Paris que tous vos écrits sont toujours plus violens et que M. et M^me^ Necker sont fort contristés. C'est vous qu'il faut que j'accuse de tout cela et cependant je ne puis cesser de vous aimer, tout cruel que vous êtes.

Tâchez d'être à Paris pour mon retour, que je me voie entourée en arrivant de tout ce que j'aime. Le patriarche est au désespoir que vous ayez fait de Pascal un si grand homme; nous sommes, dit-il, de grands sots, si M. de Condorcet a raison. Nous vous avons acheté une montre, M. de Voltaire n'entendait pas trop cet article de votre lettre, il croyait la montre commandée; et quand je lui ai dit que vous le priiez simplement de vous acheter une montre de sa petite colonie, il m'a dit que je ferais un meilleur commentateur que Grossius. Adieu, mon ami, je vous embrasse bien tendrement.

Tel fut ce voyage à Ferney qui représente pour M^me^ Suard l'épisode principal, et l'heure la plus brillante de sa vie. Elle pouvait, au retour, se déclarer satisfaite, j'entends : satisfaite d'elle-même. Au moment où la religion de Voltaire était dans son plein, elle avait trouvé le moyen de se distinguer par l'excès de son enthousiasme : c'était un résultat. Elle laissa des souvenirs. C'est à elle que fait allusion M^me^ de Genlis, dans le chapitre de ses *Mémoires* où, racontant sa propre visite à Ferney en 1776, elle écrit : « Il était d'usage, surtout pour les jeunes femmes, de s'émouvoir, de pâlir, de s'attendrir, et même de se

trouver mal en apercevant M. de Voltaire. » Mme de Genlis avait rompu avec l'usage et contemplé Voltaire les yeux secs. Au fait, le témoignage de ces deux dames concorde-t-il? Mme Suard avait vu en Voltaire un jeune vieillard, un châtelain galant et dameret. Le Voltaire que nous dépeint Mme de Genlis est tout autre. « Il était fort cassé et sa manière gothique de se mettre le vieillissait encore; il avait une voix sépulcrale qui lui donnait un ton singulier, d'autant plus qu'il avait l'habitude de parler excessivement haut quoiqu'il ne fût pas sourd... Il me parut qu'il ne supportait pas que l'on eût sur aucun point une opinion différente de la sienne : pour peu qu'on le contredît, son ton prenait de l'aigreur et devenait tranchant. Il avait certainement beaucoup perdu de l'usage du monde qu'il avait dû avoir, et rien n'est plus simple : depuis qu'il était dans cette terre, on n'allait le voir que pour l'enivrer de louanges... » Je sais bien que le témoignage est sujet à caution. Je vous signale à ce propos une étude très distinguée que vient de publier M. Harmand sur *Madame de Genlis* (1). Tout de même, les yeux de Mme Suard étaient prévenus. Soyons prudens, une fois de plus; corrigeons une déposition par l'autre; et tenons-nous sagement dans le juste milieu.

## II

Cependant, à mesure que l'expérience tentée par Turgot s'acheminait vers un échec et que l'opinion semblait se prononcer pour les idées de Necker, la colère de Condorcet ne connaissait plus de bornes. Necker venait, comme on l'a vu, de publier son ouvrage sur *la Législation et le commerce des grains*, où il reprenait pour les développer les idées qu'il avait déjà exposées dans son *Éloge* de Colbert : nous savons dans quel état violent elles avaient plongé Condorcet. De nouveau, avec plus d'insistance et surtout d'abondance, il faisait honneur à Colbert de l'établissement de plusieurs lois prohibitives soit contre la sortie des blés, soit contre l'entrée des fabriques étrangères. « Ces précautions, aujourd'hui calomniées, ne sont point des institutions sauvages, injustes, ni barbares... » Telle était la thèse qu'il soutenait en quatre cents pages aujourd'hui parfaitement

(1) 1 vol. chez Perrin.

illisibles, mais qui, à l'époque où le livre parut, répondant à des questions d'une brûlante actualité, eurent un immense retentissement.

Condorcet, pour réfuter ce gros traité, multiplie les brochures. Elles figurent dans les œuvres complètes du philosophe : elles sont d'une violence inouïe. Mais cela ne suffit pas à soulager son cœur gonflé de fiel. Et après ce débordement d'injures, qui coulent à flots dans ses écrits destinés au public, il lui reste un trop-plein de rage à déverser dans sa correspondance privée. Dans chaque lettre qu'elle reçoit de lui, M^me^ Suard est assurée de trouver un paquet de sottises à l'adresse d'un homme pour qui elle a de la reconnaissance. « J'ai des blés aujourd'hui par-dessus la tête (l'ouvrage de M. Necker avait paru, et il en combattait tous les jours les principes par de petits pamphlets); il est dur de passer son temps à réfuter des amphigouris; *mais je suis l'édile chargé de balayer les rues.* » M^me^ Suard, avant son départ pour Ferney, étant allée voir Necker à Saint-Ouen, et l'ayant trouvé fort attristé par les événemens publics : « Je souhaite, riposte Condorcet, que votre ami n'ait pas d'autre raison de s'attrister que le sentiment de sa sottise... Que ne conduit-il son commerce, sans se mêler de donner son avis au gouvernement? Que ne se contente-t-il d'aspirer à la fortune de La Borde, sans prétendre à la gloire de Montesquieu? » Les termes les plus injurieux, les noms les plus décriés, noms de banqueroutiers fameux ou de vulgaires escrocs, sont ceux qu'il lui applique. Non content de combattre les idées du futur ministre, il s'attaque à l'homme, à ses actes et à son caractère. C'est le procédé de polémique qui consiste à dire : « Vous ne pensez pas comme moi, donc vous êtes un coquin. » Écoutez le ton de ce réquisitoire adressé à Suard, contre celui que, par opposition à Turgot, il appelle *l'Autre*. « *Il est certain* qu'il a augmenté sa fortune dans le discrédit de nos effets publics et par leur commerce, et que cela s'appelle de l'agiotage. *Il est certain* qu'il a obtenu des permissions de faire sortir du blé pour Genève dans le temps que l'exportation était défendue et qu'il a, par conséquent, très mauvaise grâce à venir faire l'entendu sur l'exportation; qu'il a acheté le grain ailleurs qu'au marché par permission particulière et qu'ainsi il ne devait pas venir nous dire de ne vendre qu'au marché. *Il est certain* qu'il voyait Le Brun et qu'il le recevait chez lui.

*Il est certain* qu'il avait la confiance de l'abbé Terray. On prétend que, le jour de l'émeute, les Savoyards ont crié : Vive M. Necker! et qu'il y avait à la Halle plusieurs exemplaires de son livre. *Ce qu'il y a de sûr*, c'est que ses principes sur la propriété vont à légitimer le pillage, comme les principes des Jésuites sur la compensation à légitimer le vol ; ce qu'il y a de plaisant, c'est que ses raisons sont les mêmes que celles des Jésuites. » Ne croit-on pas lire déjà un de ces actes d'accusation qui bientôt, dans les assemblées révolutionnaires, feront parler à la justice le pur langage de la haine? N'est-ce pas le même système d'inquisition, la même perfidie à détourner une question, à présenter des on-dit pour des faits et des racontars pour des certitudes? Et chacun de ces *il est certain* ne retombe-t-il pas avec une implacable précision de couperet?

A quel point Mme Suard était gênée, blessée, ulcérée par cette attitude de Condorcet, on le devine. Elle se plaignait, prêchait le calme et la mesure, invoquait le bon sens, les convenances, le sentiment même de sa dignité, que n'aurait pas dû oublier un homme de la valeur et du rang de Condorcet. « Ayez soin de votre santé. Tâchez que la colère ne la dérange point. Ménagez, de grâce, vos expressions dans la suite de votre réponse. Faut-il que le meilleur des hommes, celui à qui je reconnais, avec un sentiment si délicieux, le plus de vertus, s'établisse la réputation d'un homme violent et injuste? Adieu, je vous embrasse bien tristement, mais bien tendrement. » Le temps n'était plus où Condorcet promettait de renoncer à ses idées les plus chères et de n'avoir plus d'opinion sur rien ni sur personne, plutôt que de contrister son amie. D'ailleurs, à peine y avait-il de sa faute : il n'était plus maître de lui, il ne se possédait plus. Et on était bien obligé de s'apercevoir, dans son entourage, que certaines questions le plongeaient aussitôt dans un état singulier, où il cessait d'avoir nettement conscience de ses actes et de ses paroles. Mme Suard lui écrit, comme à un irresponsable, avec une nuance de pitié. « Vous croyez n'être plus en colère, et vous m'adressez quatre pages d'injures atroces contre un homme que j'aime et que j'estime! Vous avez, mon bon ami, la fièvre chaude, ou plutôt le diable au corps, comme le dit M. d'Alembert. » Et, dans une note, elle nous donne ce renseignement : « J'ai déchiré presque toutes les lettres de M. de Condorcet où le caractère de M. Necker était insulté. Je ne les

achevais presque jamais et le disais à M. de Condorcet que cela n'arrêtait point. » Au contraire, en vertu d'une loi connue, cela l'excitait.

Bien entendu, chaque fois qu'elle gourmandait son ami sur ses incartades, Mme Suard s'empressait d'ajouter que leur amitié n'en était pas altérée. Elle le disait, mais le croyait-elle ? Dans les momens d'effervescence politique et quand certaines affaires d'État passionnent l'opinion, les relations sociales sont toutes troublées : nous en savons quelque chose. La séparation, la différence des intérêts, la divergence des idées sur certains points essentiels, tout concourait à amener entre Mme Suard et Condorcet un refroidissement sur lequel il était difficile de se faire illusion. Nous-mêmes, à la seule lecture de cette correspondance, nous en sommes frappés. Les lettres se font plus rares, plus courtes, et toute intimité en a disparu. On sent qu'elles ont été écrites à la diable, en accomplissement d'un devoir ancien qui tourne à la corvée. Il fallut bien que Mme Suard s'en aperçût ; elle commençait à douter de cette amitié jadis si tendre ; elle se plaignit du changement. Condorcet, comme il est juste, protesta que son cœur était toujours le même : « Je serais bien affligé si vous aviez quelque inquiétude sur mon amitié. Soyez sûre qu'elle est toujours la même, c'est-à-dire qu'il n'y a personne au monde pour qui j'aie un sentiment plus tendre : l'expression seule a changé. Peut-être sont-ce les années, peut-être est-ce l'ouvrage des circonstances. Autrefois j'étais absolument indépendant ; je me livrais à mes idées et à mes sentimens aussi longtemps que je voulais. Ce bonheur n'existe plus pour moi. Livré à des occupations forcées, je ne dispose que de momens très courts, très coupés, et mes lettres doivent s'en sentir. Dans ce moment, par exemple, je vous écris dans un cabaret... » Le cabaret ne faisait rien à l'affaire, ni les occupations. Jamais les occupations d'un homme, si absorbantes soient-elles, ne l'ont empêché d'écrire, chaque fois que son cœur avait besoin de s'épancher. L'amie négligée prit l'excuse pour ce qu'elle valait, et s'alarma davantage. Bientôt certaines bizarreries de Condorcet, des signes auxquels la jalousie féminine ne se trompe pas, la mirent sur la voie du véritable danger. Une femme pouvait seule avoir ainsi bouleversé la vie du philosophe et changé son cœur.

## III

C'était une femme, en effet, et quelle femme!

Grande, élancée, avec cette liberté dans la démarche et cette aisance dans le geste qu'ont les femmes très bien faites, Sophie de Grouchy était remarquablement belle. A la beauté elle joignait la grâce. Ses portraits nous montrent un visage charmant de jolie femme. Les yeux ont ce long regard si troublant, les lèvres sont spirituelles, fines, ironiques, malicieuses. Elle était de celles qu'on ne peut approcher sans en devenir tout de suite un peu amoureux. Les séductions de l'esprit le plus brillant et le plus orné continuaient l'enchantement. Née dans une famille de vieille noblesse, la « belle Grouchette » avait dans le sang, elle aura dans les sentimens et dans la conduite, cette manière aristocratique que rien ne remplace. Élevée à la campagne, au château de Villette, elle y avait pris une sève de plante poussée au grand air. Puis on l'avait envoyée au couvent, dans un de ces chapitres nobles qui étaient le meilleur apprentissage de la vie mondaine. A Neuville, elle avait beaucoup dansé et lu davantage. La hardiesse de la pensée moderne l'avait gagnée ; quand elle rentra chez les siens, elle était acquise aux idées nouvelles et décidée à mettre à leur service son ardeur conquérante. C'étaient aussi bien celles qui défrayaient les conversations d'hommes de lettres et de magistrats, auxquelles elle prenait part chez ses oncles, le conseiller Fréteau et le président Dupaty. Du reste, nullement d'humeur à se perdre dans les vagues rêveries, elle possédait, à un degré rare, le sens de la vie. A beaucoup de raison qui la distinguait de la plupart des femmes de son temps et de tous les temps, elle mêlait une fantaisie toute féminine; à une élégance d'ancien régime, une indépendance d'allures et une absence de préjugés qui annonçaient la société du lendemain. Tels étaient les élémens riches et variés qu'elle résumait en elle, comme une fleur superbe.

Comment le pauvre Condorcet eût-il résisté? Lui qui, jadis, avait si tendrement soupiré pour la coquette Meulan, il allait subir un charme autrement capiteux. Il ne chercha d'ailleurs aucunement à s'en défendre, en fut aussitôt enivré, et succomba de tout son faible cœur.

C'est chez le président Dupaty qu'il avait connu Sophie de

Grouchy. On va voir dans quelles circonstances : elles peignent une époque et un milieu. Cette fin du XVIII^e siècle était, comme on sait, fertile en « Affaires. » Après l'affaire Calas, l'affaire La Barre, et plusieurs autres, l'affaire des « Roués de Chaumont » apporta à l'année 1786 son lot de scandale, de sensiblerie et de fièvre révolutionnaire. Le bailliage de Chaumont avait condamné aux galères perpétuelles trois paysans, les nommés Bradier, Simarre et Lardoise, accusés d'avoir volé et maltraité le fermier Thomassin. L'affaire vint au Parlement de Paris sur l'appel *a minima* du ministère public. Le conseiller Fréteau, chargé d'instruire l'affaire, conclut à réformer le jugement pour irrégularités de procédure. Le Parlement ne fut pas de cet avis; il éleva la peine : les paysans furent condamnés à la roue. Fréteau ne lâcha pas la partie, et, sachant bien ce qu'il faisait, il communiqua son mémoire à son beau-frère Dupaty. Celui-ci, avocat général au Parlement de Bordeaux, s'y était rendu impossible par sa manie d'en user librement avec les lois qu'il était chargé d'appliquer. Il était le protecteur attitré de tous ceux à qui la police, la justice et autres autorités tracassières font des ennuis. C'était le « bon juge. » Ne pouvant le maintenir en province, on l'avait envoyé à Paris. On le déplaçait avec avancement. Mis en possession du dossier des trois paysans, il écrivit un mémoire justificatif où il ne releva pas moins de vingt-trois cas de nullité, et en appela au Conseil du roi de l'arrêt du Parlement de Paris. Après une série de péripéties que nous n'avons pas à raconter ici, le Conseil du roi cassa le jugement de Chaumont et renvoya les accusés devant le bailliage de Rouen qui les acquitta, en décembre 1787. Leur défenseur alla détacher leurs fers — en famille.

Quelques récits qu'on ait pu faire de cette scène touchante et larmoyante, aucun ne vaut celui qu'en adressait, peut-être à sa cousine de Grouchy, la fille du président Dupaty encore toute remuée du spectacle auquel on venait de la faire assister pour qu'elle en fût attendrie. Comment la lettre s'est-elle trouvée dans les papiers de Suard? Je ne sais; mais je me ferais scrupule de ne pas donner en son entier ce document incomparable, une merveille en son genre.

### LETTRE D'ÉLÉONORE DUPATI AGÉE DE SEIZE ANS A SA COUSINE DE GROUCHY SUR L'AFFAIRE CRIMINELLE (1)

Je t'ai écrit plus de vingt lettres, sans avoir reçu aucune réponse de toi, ma chère amie. Ce silence m'afflige. Est-ce que tu n'aimes plus Éléonore? Mais j'ai à te mander, des choses qui t'intéresseront peut-être davantage, et si l'amitié ne t'est pas précieuse, du moins sois sensible à l'humanité. Je vais te parler de trois hommes que la calomnie a plongés dans les plus affreux malheurs. Ils habitaient une humble chaumière; ils n'avaient pour tout bien qu'un petit troupeau : il n'en fallait pas davantage pour faire leur bonheur. Dès le lever du soleil, ils allaient travailler aux champs, et retournaient le soir dans leurs cabanes, où ils trouvaient un repos délicieux avec leurs femmes qu'ils aimaient et avec leurs enfans dont ils recevaient mille tendres caresses.

Un soir que ces bonnes gens étaient assis autour de leur feu, et qu'ils écoutaient avec une grande attention la lecture de la Bible, que leur faisait leur grand-père, deux hommes armés entrent avec bruit dans la paisible chaumière, regardent autour d'eux, et, en voyant les trois pères de famille, ils disent : « Voilà ce que nous cherchons. » Alors ils les lient, les garrottent, et les Barbares les enlèvent, sans être touchés des cris des femmes et des enfans, et des pleurs du vieillard. On les mène dans de noirs cachots; et c'est là qu'ils apprennent qu'on les accuse d'avoir assassiné des hommes. « Grand Dieu! Est-ce possible! s'écrient-ils. Nous, coupables d'un crime si noir! » Cette première idée les met au désespoir; mais leur conscience les rassure.

On les interroge; on ne trouve dans leurs réponses que le langage de l'innocence, et quoiqu'il n'y eût contre eux aucun témoignage qui prouvât le crime dont on les chargeait, le juge inhumain les condamne à expier sur la roue. Le Barbare ! Son âme était donc sourde à tout sentiment d'humanité !

O ma bonne amie ! Comment exprimer ma douleur en voyant ces malheureux marcher au supplice? Comme ils sont pâles, défigurés !... Ils vont donc à la mort !... Hélas! ils ne verront donc plus leurs enfans... Mais que vois-je? Qu'entends-je? Un homme dont le seul regard annonce ce qu'il va dire, accourt et s'écrie : « Arrêtez, arrêtez, ils sont innocens ! » Le Roi ordonne que le supplice soit retardé. Aussitôt un cri de joie part de tous les cœurs. Cet ami de l'humanité les arrache des mains des bourreaux, et les reconduit dans leurs cachots. Alors il s'occupe de faire connaître leur innocence. Il y consacre ses jours, ses nuits : il en est sans cesse occupé. Enfin, il fait paraître un ouvrage qui les justifie. Il croyait déjà jouir du doux plaisir de les délivrer; mais ces hommes qui sont toujours ennemis du bien qu'on fait, retardent par de noires méchancetés cet heureux

(1) Je reproduis ici l'indication donnée par Mme Suard. Mais la lettre n'est certainement pas adressée à l'une des jeunes de Grouchy, — qui s'appelaient Marie-Louise-Sophie et Félicité-Charlotte, — et non Henriette. De plus, elles étaient trop au courant de l'affaire pour avoir besoin d'en être informées dans le détail. Peut-être est-ce une composition adressée à une amie imaginaire, un « devoir de style. »

moment. Dieu ! Est-il possible de trouver des ennemis lorsqu'on veut faire du bien ? Ils mettent en œuvre la calomnie, l'injustice contre le plus vertueux des hommes, l'accablent d'injures, condamnent au feu le mémoire qu'il avait fait pour défendre ces trois malheureux.

Ici, ma chère Henriette (?), permets que j'interrompe mon récit. Mon cœur ne peut te cacher davantage quel est cet homme généreux. C'est le protecteur de l'humanité, le meilleur de tous les pères, l'ami de ses enfans... Ne le devines-tu pas, ma chère Henriette, c'est mon papa... Oui, c'est mon cher papa. Cela ne t'étonne pas sans doute. Tu sais combien son cœur est bon, combien il se plaît à soulager les malheureux. Ah ! je remercie le ciel d'avoir un tel père. J'aurais voulu que tu eusses été témoin des peines qu'il s'est données dans cette affaire. Il y pensait toujours, et, pendant les deux années qu'il s'en est occupé, son zèle ne s'est pas ralenti un seul instant. Pour se délasser de ses travaux, il allait souvent les voir. J'y allais aussi avec lui. Nous leur disions des choses consolantes ; nous tâchions d'adoucir leurs peines. Ah ! que je me sentais attendrie en les voyant, ces malheureux ! Surtout, en songeant que, sans papa, leurs membres innocens auraient été mutilés sous les mains barbares des bourreaux ! Que ces idées sont déchirantes ! Et combien ton âme en doit être émue ! Mais consolons-nous, ma chère amie, et livrons-nous à la joie la plus pure. La vertu a sauvé l'innocence des mains de l'oppression. Enfin, aujourd'hui, le Conseil a cassé l'arrêt qui les condamnait. Ils seront donc sauvés, ma chère amie. Ah ! je ne me sens pas de joie !

Mais j'ai encore une scène bien touchante à te peindre. Tu dois bien penser que nous avons été aussitôt leur annoncer cette bonne nouvelle. Nous les trouvons tristes, abattus. Mais quelle est leur surprise, quand papa leur dit en les embrassant : « Consolez-vous, mes amis. Votre innocence est reconnue ; bientôt vous irez consoler vos femmes et vos enfans désolés, reprendre cette vie paisible et innocente que vous avez toujours menée, et, au lieu de l'air infect des prisons, vous respirerez enfin l'air doux et pur de la liberté. » Ils ne peuvent exprimer leur joie en entendant ces paroles. Ils embrassent les genoux de mon papa, et l'appellent leur ange tutélaire. Ah ! ma bonne amie, qu'il est doux de sécher les pleurs des malheureux !

Voilà, ma chère Henriette, un récit qui, j'espère, t'intéressera, malgré ses longueurs. Pardonne cette négligence. Je t'écris sans apprêts, et tel que mon cœur me le dicte : le langage du sentiment n'est-il pas celui qui convient à l'amitié ?

Que dites-vous de la lettre et du style ? Berquin, l'ami des enfans, n'a pas de page plus touchante ni plus édifiante. C'est la scène type de la jeune fille sensible et du forçat innocent. L'affaire des roués ne pouvait manquer de mettre en mouvement Condorcet qui s'était déjà employé activement pour le jeune d'Étallonde, ce Français, officier du roi de Prusse et protégé de Voltaire. Au premier bruit de ce scandale judiciaire, il

arrive chez Dupaty, se concerte avec lui, publie, pour lui venir en aide, ses *Réflexions d'un citoyen non gradué sur un procès très connu*. Ainsi la grâce des roués de Chaumont fut un peu son œuvre. Un bienfait oblige. Il prit à son service un de ces innocens. Ce fut un désastre dans son intérieur. Il ne faut pas mêler les questions... Au cours de ses visites chez Dupaty Condorcet avait rencontré la nièce du Président, la belle Sophie de Grouchy. Il revint un peu plus souvent et s'attarda un peu plus longuement que ne l'exigeait l'intérêt des trois honnêtes cambrioleurs. Le souci de la justice et de la vérité l'avait amené : l'amour le retint.

De son côté, M$^{me}$ Suard était en relations, déjà anciennes et très affectueuses, avec les Grouchy. Nous en avons pour preuve un aimable billet à elle adressé par Sophie. Il s'agissait de la garder à Villette où elle était en visite avec Garat. « Nous voulons vous enlever M$^{me}$ Suard jusqu'à lundi, monsieur, écrivait Sophie de Grouchy à M. Suard. C'est un complot formé, et il est absolument nécessaire que vous y entriez, si vous voulez que papa, maman et toute la société vous pardonne de n'en être pas aussi l'objet. Mon oncle Dupaty part lundi. Ainsi vous voyez bien que rien ne pourra empêcher M$^{me}$ Suard d'obtenir des chevaux ce jour-là pour partir d'ici. Pardonnez-nous de la garder. Elle se porte à merveille, elle se plaît avec nous, et cela est au moins réciproque. M. Garat trouve ce vallon digne de quelques momens de ses vacances ; un peu de soleil et beaucoup d'amitié ne nous donnent-ils pas quelques droits, monsieur, de vous garder ainsi ce que vous chérissez davantage? » La lettre est datée du 4 octobre 1786. Nous sommes à la veille du drame intime qui va déchirer le cœur de la sensible Amélie.

Bien des signes auraient dû lui donner l'éveil, et d'abord les fréquentes visites de Condorcet chez Dupaty. Mais elle savait Dupaty en procès avec le Parlement pour la cause des trois roués ; elle voyait, nous dit-elle, Condorcet écrire sans cesse des morceaux contre le réquisitoire de Séguier et le Parlement : n'était-ce pas une explication suffisante? D'ailleurs, comment l'idée lui serait-elle venue que son ami songeât à se marier? Elle ne cessait de l'entendre répéter qu'il était trop vieux, ayant quarante-deux ans, l'âge d'Arnolphe, et d'ailleurs à jamais guéri de la passion par une première expérience. Cela l'arrangeait trop bien pour qu'elle songeât à en douter.

Cependant de grandes perturbations se manifestaient dans la vie, jusque-là si réglée, du philosophe. Lui, qu'on n'avait jamais vu déroger à son habitude de se coucher à dix heures, il restait maintenant chez Dupaty jusqu'à minuit! Un acte inqualifiable, une extraordinaire inconvenance dont il se rendit coupable avec une espèce de cynisme fut la révélation. Il avait écrit à Mme Suard qu'il s'ennuyait à Paris et l'avait priée d'y revenir. Elle n'était plus habituée à ces marques d'un tendre intérêt; charmée, elle s'empressa de déférer à ce vœu d'une amitié qui peut-être se réveillait. Mais, à sa grande surprise, elle ne vit pas accourir Condorcet. Cependant elle apprenait, avec un trop légitime dépit, qu'il allait chaque soir à quelques pas de là, chez Dupaty. C'est que Sophie de Grouchy était revenue de Villette avec sa mère : Condorcet ne s'ennuyait plus à Paris. La nécessité s'imposait d'une explication qui n'avait que trop tardé.

MADAME SUARD A CONDORCET

Je croyais que mon retour à Paris était une chose agréable pour vous : vous m'aviez écrit que vous le désiriez. Cependant je doute que je vous eusse vu quelques momens, si je ne vous avais rencontré chez Mme Dupaty. Je trouve très simple que vous ayez un vif intérêt pour sa nièce; j'ai toujours pensé que la beauté, la grâce, l'esprit devaient faire de vives impressions. Pourquoi donc ne me diriez-vous pas tout ce qui se passe dans votre âme, puisqu'il ne peut s'y rien passer que je n'approuve? Ne dois-je pas me croire quelques droits à votre confiance, quand la mienne pour vous a été sans réserve?... Voilà plusieurs jours de suite que vous m'avez profondément affligée en passant devant ma porte sans y entrer. Être si près de moi sans sentir le besoin de me voir un moment, c'est une indifférence à laquelle votre amitié n'a pu me préparer, que la mienne ne peut concevoir et dont elle est bien éloignée d'être capable... Si vous êtes amoureux de Sophie, pourquoi ne me l'avoueriez-vous donc pas, puisque votre amour deviendra une si bonne excuse de vos torts envers l'amitié?...

Condorcet ne demandait qu'à avouer... Du jour où ce fut pour parler de Sophie de Grouchy, il ne fit plus difficulté de retourner chez Mme Suard. Ici commence un chapitre de leurs relations qui n'est pas le moins piquant. Mme Suard, en effet, s'institue aussitôt sa confidente et sa conseillère : c'était rentrer dans son élément. Elle va se prodiguer dans ce rôle qui lui convient si bien, et renaître au contact d'une intrigue dont la complication la ravit.

Ce projet d'union soulevait en effet une objection. Il en soulevait dix, il en soulevait cent : ni l'âge, ni les goûts n'étaient en rapport; cette brillante personne que fut Sophie de Grouchy était, entre toutes les femmes, celle que ce timide, ce naïf, ce maladroit de Condorcet était fait pour ne pas épouser. Mais ce genre d'objections ne compte pas. Il y en avait une autre.

Le dernier biographe de M[me] de Condorcet, M. Antoine Guillois, s'est fait l'écho indigné d'un bruit auquel j'avoue bien que ni l'autorité de Michelet, ni celle de Lamartine, ne suffiraient à prêter beaucoup de consistance. « Michelet, dans son livre sur *les Femmes de la Révolution*, a parlé d'un roman d'amour antérieur au mariage du 28 décembre 1786 et dont Sophie aurait été l'héroïne; les noms de La Rochefoucauld, de La Fayette, de l'abbé Fauchet et d'Anacharsis Klootz ont été prononcés; Sophie aurait prévenu loyalement son mari que son cœur n'était pas libre et elle n'aurait aimé réellement Condorcet qu'après trois ans de mariage, et lorsque le philosophe aurait conquis son cœur par ses enthousiasmes généreux au lendemain de la Bastille. (Michelet a écrit textuellement : « L'unique enfant qu'ils aient eu, naquit neuf mois après la prise de la Bastille, en avril 90.) ... Qu'on dise donc si la vie de Villette... se prêtait à une pareille intrigue; qu'on dise aussi, quelque opinion sévère que l'on puisse professer à son égard, si Condorcet aurait été homme à supporter de pareilles conditions (1)! » C'est précisément ce que M[me] Suard va nous dire. Sur l'effet qu'aurait produit la prise de la Bastille dans les ménages de philosophes, nous laisserons à Michelet la responsabilité de cette vue historique. Mais sur la réalité d'une intrigue sentimentale avouée par Sophie et connue de Condorcet, voici que nous arrive un témoignage nouveau et dont il est difficile de contester l'authenticité. C'est une des révélations, telles quelles, de cette correspondance.

Le témoin est prévenu, je l'accorde. Mais il y a des détails qu'on n'invente pas, et qui ont pour garantie leur étrangeté elle-même. Au cours de la visite où il lui avoua son intention d'épouser M[lle] de Grouchy, M[me] Suard tint à Condorcet ce propos : « Vous voyez, lui dis-je, que son cœur est engagé, qu'il l'est par un premier sentiment qui d'ordinaire jette dans l'âme

(1) Antoine Guillois, *la Marquise de Condorcet*, p. 72.

de profondes racines, et qu'il ne faut point penser à lui en demander le sacrifice dans ce moment. Il me dit qu'il attendrait aussi longtemps qu'on le voudrait, qu'il ne prétendait qu'à son amitié, et qu'elle lui en montrait beaucoup... » M^me Suard n'a pas inventé ce bout de dialogue si singulier, pas plus que les négociations bizarres auxquelles va la mêler sa vocation d'éternelle intermédiaire.

Ce furent, pendant des semaines, des scènes violentes et baroques. On vécut dans une atmosphère chauffée de passion et teintée de ridicule. On joua au vrai une de ces pièces qu'on trouverait à la scène par trop invraisemblables, ambigu de drame et de vaudeville. Il semble en effet que le roman, où Sophie était engagée, fût en voie de languir. L'arrivée d'un prétendant corsa la situation et ranima des feux qui s'éteignaient. « L'amant se montra alors aussi passionné que dans les premiers jours de son amour; et Sophie y retrouva un charme qu'elle voulait bien concilier avec son mariage, mais qu'elle ne voulait pas sacrifier. Sa mère... était présente à tous ces combats; elle allait de sa fille à son amant; elle le conjurait de ne pas la priver d'une destinée qu'il ne pouvait lui assurer, *puisqu'il était marié* [ici plusieurs lignes biffées]. » M^me Suard était admirable dans ces cas-là, ingénieuse, autant que personne au monde, à trouver, pour les situations les plus embrouillées, la formule libératrice. Elle émit cet avis que l'amant devrait lui-même accorder au futur mari la main de Sophie et lui en faire cession. Restait à persuader le principal intéressé : ce n'est pas Condorcet que je veux dire. « La mère et la fille partirent pour leur terre. M. de Condorcet lui écrivit en lui promettant tout le bonheur que la tendresse peut donner. L'amant écrivait de son côté que sa vie dépendait de son amour, et que ce sacrifice était au-dessus de ses forces. La mère se jetait aux genoux de sa fille et lui demandait son bonheur comme on demande la vie. » Enfin l'amant envoya son consentement. Tout le monde fut d'accord pour brusquer les choses, sauf pourtant M^me Suard; mais alors on cessa de la consulter. « La mère n'eut pas de repos que tout ne fût terminé. M. de Condorcet n'eut pas le courage d'éloigner son bonheur. Je désapprouvais fort cette précipitation; elle m'annonçait tous les orages qui depuis ont éclaté. Mais il faudrait jeter un voile sur tout cela et sur M. de Condorcet qui, depuis ce moment, n'a plus été lui, n'a plus été

à lui. Ah ! que de vertus et de bonté l'amour a dégradées ! » Telle est cette déposition d'un témoin qui fut mêlé à toute l'affaire et qui y eut un rôle. Il est impossible de n'en pas tenir grand compte. — Quel est d'ailleurs le nom de l' « amant » marié? je l'ignore. Je crois fermement que le mot, d'usage courant dans notre littérature classique, doit s'entendre dans un sens très différent de l'acception précise et spéciale que nous lui donnons aujourd'hui. Enfin et surtout, je laisse à de plus avisés que moi le mérite d'apporter dans cet imbroglio un peu de clarté

## IV

Le mariage de Condorcet fut le coup de grâce pour une amitié qui, depuis des années, languissait. A vrai dire, les relations ne furent jamais interrompues complètement. Sophie avait même demandé qu'il n'y fût rien changé : « Nous nous partagerons M. de Condorcet. Vous viendrez vivre avec lui, si le sort vous condamne à pleurer votre mari. » C'était charmant pour Suard : il pouvait mourir... Mais, en fait, on se vit rarement, le moins souvent possible. Condorcet était gêné. M^me^ Suard, chaque fois qu'elle pensait à lui, sentait les larmes lui monter aux yeux. Ce n'était pas de s'être marié qu'elle lui reprochait : non certes, et on pouvait l'en croire, puisqu'elle-même, jadis, lui avait conseillé le mariage. Mais pourquoi s'était-il marié ainsi ? Elle eût accepté toute autre femme : pourquoi avait-il fait précisément le choix qui devait lui être le plus pénible ? Elle fut éperdument jalouse.

L'amour passe pour être aveugle, mais la jalousie est clairvoyante. M^me^ Suard sentit confusément le contraste que formait avec elle la nouvelle venue, et combien c'était peu de chose qu'Amélie Suard auprès de Sophie de Condorcet. Celle-ci grande dame, ayant de la race et du sang; elle, bourgeoise et provinciale, passée de la boutique d'un marchand au petit ménage d'un professionnel des lettres. La première, brave et même hardie, regardant tous les genres de périls en face et sans baisser les yeux, l'autre assaillie de vapeurs et toujours au bord de l'évanouissement. Devant la beauté rayonnante d'une telle rivale, que devenaient les grâces mignardes qui avaient émoustillé Voltaire ? J'ai dit que l'amitié de Condorcet et de M^me^ Suard avait été irréprochable ; ce ne fut qu'une amitié, mais une de ces amitiés

de profondes racines, et qu'il ne faut point penser à lui en demander le sacrifice dans ce moment. Il me dit qu'il attendrait aussi longtemps qu'on le voudrait, qu'il ne prétendait qu'à son amitié, et qu'elle lui en montrait beaucoup... » M$^{me}$ Suard n'a pas inventé ce bout de dialogue si singulier, pas plus que les négociations bizarres auxquelles va la mêler sa vocation d'éternelle intermédiaire.

Ce furent, pendant des semaines, des scènes violentes et baroques. On vécut dans une atmosphère chauffée de passion et teintée de ridicule. On joua au vrai une de ces pièces qu'on trouverait à la scène par trop invraisemblables, ambigu de drame et de vaudeville. Il semble en effet que le roman, où Sophie était engagée, fût en voie de languir. L'arrivée d'un prétendant corsa la situation et ranima des feux qui s'éteignaient. « L'amant se montra alors aussi passionné que dans les premiers jours de son amour; et Sophie y retrouva un charme qu'elle voulait bien concilier avec son mariage, mais qu'elle ne voulait pas sacrifier. Sa mère... était présente à tous ces combats; elle allait de sa fille à son amant; elle le conjurait de ne pas la priver d'une destinée qu'il ne pouvait lui assurer, *puisqu'il était marié* [ici plusieurs lignes biffées]. » M$^{me}$ Suard était admirable dans ces cas-là, ingénieuse, autant que personne au monde, à trouver, pour les situations les plus embrouillées, la formule libératrice. Elle émit cet avis que l'amant devrait lui-même accorder au futur mari la main de Sophie et lui en faire cession. Restait à persuader le principal intéressé : ce n'est pas Condorcet que je veux dire. « La mère et la fille partirent pour leur terre. M. de Condorcet lui écrivit en lui promettant tout le bonheur que la tendresse peut donner. L'amant écrivait de son côté que sa vie dépendait de son amour, et que ce sacrifice était au-dessus de ses forces. La mère se jetait aux genoux de sa fille et lui demandait son bonheur comme on demande la vie. » Enfin l'amant envoya son consentement. Tout le monde fut d'accord pour brusquer les choses, sauf pourtant M$^{me}$ Suard; mais alors on cessa de la consulter. « La mère n'eut pas de repos que tout ne fût terminé. M. de Condorcet n'eut pas le courage d'éloigner son bonheur. Je désapprouvais fort cette précipitation; elle m'annonçait tous les orages qui depuis ont éclaté. Mais il faudrait jeter un voile sur tout cela et sur M. de Condorcet qui, depuis ce moment, n'a plus été lui, n'a plus été

à lui. Ah! que de vertus et de bonté l'amour a dégradées! » Telle est cette déposition d'un témoin qui fut mêlé à toute l'affaire et qui y eut un rôle. Il est impossible de n'en pas tenir grand compte. — Quel est d'ailleurs le nom de l' « amant » marié? je l'ignore. Je crois fermement que le mot, d'usage courant dans notre littérature classique, doit s'entendre dans un sens très différent de l'acception précise et spéciale que nous lui donnons aujourd'hui. Enfin et surtout, je laisse à de plus avisés que moi le mérite d'apporter dans cet imbroglio un peu de clarté

## IV

Le mariage de Condorcet fut le coup de grâce pour une amitié qui, depuis des années, languissait. A vrai dire, les relations ne furent jamais interrompues complètement. Sophie avait même demandé qu'il n'y fût rien changé : « Nous nous partagerons M. de Condorcet. Vous viendrez vivre avec lui, si le sort vous condamne à pleurer votre mari. » C'était charmant pour Suard : il pouvait mourir... Mais, en fait, on se vit rarement, le moins souvent possible. Condorcet était gêné. M^me Suard, chaque fois qu'elle pensait à lui, sentait les larmes lui monter aux yeux. Ce n'était pas de s'être marié qu'elle lui reprochait ; non certes, et on pouvait l'en croire, puisqu'elle-même, jadis, lui avait conseillé le mariage. Mais pourquoi s'était-il marié ainsi? Elle eût accepté toute autre femme : pourquoi avait-il fait précisément le choix qui devait lui être le plus pénible? Elle fut éperdument jalouse.

L'amour passe pour être aveugle, mais la jalousie est clairvoyante. M^me Suard sentit confusément le contraste que formait avec elle la nouvelle venue, et combien c'était peu de chose qu'Amélie Suard auprès de Sophie de Condorcet. Celle-ci grande dame, ayant de la race et du sang; elle, bourgeoise et provinciale, passée de la boutique d'un marchand au petit ménage d'un professionnel des lettres. La première, brave et même hardie, regardant tous les genres de périls en face et sans baisser les yeux, l'autre assaillie de vapeurs et toujours au bord de l'évanouissement. Devant la beauté rayonnante d'une telle rivale, que devenaient les grâces mignardes qui avaient émoustillé Voltaire? J'ai dit que l'amitié de Condorcet et de M^me Suard avait été irréprochable; ce ne fut qu'une amitié, mais une de ces amitiés

entre homme et femme, dont on découvre, à l'instant de la déchirure, l'étroite parenté avec l'amour. L'amie délaissée souffrit de toute son âme.

Les années venaient. Ce n'était certes pas encore la vieillesse, et pas même ses premières atteintes, mais c'était déjà le tournant de la vie où l'on a derrière soi sa jeunesse. Le portrait que nous avons de M^me^ Suard est de cette époque. C'est un médaillon, non signé, peut-être du peintre Duplessis, qui était en relations avec la famille. La mode était aux étoffes simples, aux linons, aux mousselines, aux petites robes que revêtait Manon Philipon pour aller le dimanche dans les bois de Meudon, aux coiffes à la paysanne qu'affectionnait la grande bergère du hameau de Trianon. Tout enveloppée ainsi dans son joli fichu et sa grande fanchon, M^me^ Suard donne une première impression de grâce souriante dont il est impossible de ne pas être séduit. Les traits sont délicats, encore affinés par la coiffure volumineuse. Le front est découvert, les sourcils saillans, les pommettes proéminentes, la bouche grande, les lèvres mobiles. Le teint est animé, sans qu'on puisse démêler si c'est l'effet de la nature, ou de la convention du genre, ou peut-être d'un peu de fard. Aucune régularité. Un visage tout en expression. Approchons-nous : ce qui manque à ce portrait d'une femme qui dut être charmante, c'est un peu plus de générosité, d'aisance et d'abandon : il y a de la sécheresse dans les traits, et les coins des lèvres sont déjà un peu fripés. L'âge se fait sentir. Le fond de la nature se révèle. Quelle faute pour une femme de laisser après soi une image qui est celle de son déclin !

Bien des amis, et des meilleurs, étaient disparus. Le cercle des relations se resserrait. M^me^ Geoffrin et M^lle^ de Lespinasse, Helvétius et d'Holbach, d'Alembert et Saurin étaient morts. M. Necker, condamné à une longue retraite, attendait que son heure sonnât de nouveau, et redoutait qu'elle arrivât trop tard. Une vague rumeur précédait les catastrophes prochaines. L'inquiétude grandissait. Le séjour de Paris devenait de plus en plus pénible. Pour y échapper, M^me^ Suard se réfugiait dans cette petite maison de Fontenay, récemment acquise, une jolie maison, plaisante surtout par sa situation, où, de son salon et de sa chambre, elle découvrait « un amphithéâtre de bois superbes et très étendus, dont le paysage était aussi varié dans

ses aspects que dans ses productions, et offrait au printemps d'immenses champs de roses et de cerisiers en fleurs, sur un terrain en mouvement, qui formaient un coup d'œil enchanteur. » C'était le temps où il y avait des roses à Fontenay-aux-Roses. Dans cet asile, au milieu de cette paix des choses qui fait croire à la bonté des hommes, les nouvelles qu'on recevait de la ville furieuse semblaient les visions d'un cauchemar.

## V

C'est là que se dénoua, à la manière d'un sombre drame, ce long roman d'amitié.

Depuis le commencement de la Révolution, et à mesure que Condorcet se rangeait davantage au parti des violens, le désaccord avec ses amis d'autrefois s'accentuait. On n'échangeait plus que des lettres d'obligation. Dans une longue note, dont elle a fait suivre la copie de leur correspondance, M^me^ Suard a conté cette fin de leurs relations : « Lorsqu'il fut nommé à la seconde législature, dit-elle, je lui écrivis un mot d'honnêteté et je le priai, en lui faisant le tableau de tous les malheurs et de tous les crimes de la Révolution, de nous en épargner une seconde. Il n'a point répondu à cette lettre. Un jour, je le rencontrai dans la cour des Feuillans : il vint à moi les bras ouverts, m'appela sa bonne amie. Mon cœur ne put lui répondre, je me trouvai froide dans ses embrassemens. Je lui fis quelques reproches d'un ton doux sur sa conduite politique. Il en parut embarrassé et me quitta. Sa figure était aussi changée que ses principes. Ce n'était plus ce caractère de douceur qui attirait la confiance et l'affection. C'était une figure désordonnée, hâve et presque hagarde... » M^me^ Suard ne devait plus le revoir, mais seulement l'apercevoir — une fois, dans quelle posture et dans quelles circonstances !

Nous avons dit que proscrit par la Convention, et forcé de quitter la maison de la rue Férou, Condorcet sortit de Paris, prit la route de Fontenay et vint demander asile aux Suard. Que se passa-t-il alors ? Il était impossible que M^me^ Suard, en publiant ces lettres, se dérobât au devoir de nous fournir sur ce dernier épisode un renseignement que guettait la curiosité du lecteur. On lit, en effet, à la dernière page de son manuscrit :

Il se présenta le matin à Fontenay-aux-Roses, en carma-

gnole, un bonnet de coton sale sur la tête, et une barbe qui n'avait pas été faite depuis longtemps... » Et c'est tout. La suite manque. Le manuscrit est-il resté inachevé? A-t-il été mutilé? Que ce soit hasard ou calcul, le secret nous échappe.

Mais y a-t-il un secret ? Et M[me] Suard aurait-elle fait autre chose que répéter la version déjà donnée par elle? La partie de ses *Mémoires* où elle raconte l'arrivée de Condorcet et l'accueil qui lui fut fait à la villa de Fontenay, est, dans ses réticences et ses habiletés, suffisamment explicite. D'après ce récit, un homme mal vêtu et ayant une très longue barbe se serait présenté à neuf heures du matin. La servante l'aurait introduit auprès de M. Suard, qui resta enfermé avec lui deux heures, en laissant ignorer à sa femme le nom du visiteur mystérieux. M[me] Suard, postée à sa fenêtre, guettait la sortie de l'inconnu. « Je vis sortir cet homme, mais je ne vis que son dos, et son attitude seule m'inspira la pitié la plus profonde... Il partit, et M. Suard vint me dire que c'était M. de Condorcet qui nous avait été si cher. Ah ! quelle satisfaction qu'il ne se fût pas présenté à moi la première ! Un cri de douleur, en le voyant en cet état, serait sorti de mon cœur, l'aurait perdu, et je ne m'en serais jamais consolée. » Voilà de belles phrases autour d'une vilaine conduite. M[me] Suard allègue comme excuse qu'ils avaient une domestique dont ils n'étaient pas sûrs, une « servante patriote. » Suard promit à Condorcet de lui procurer un passeport; qu'il revînt le soir à dix heures: on le garderait la nuit. Le soir, les Suard attendirent vainement Condorcet: le lendemain, ils apprirent son arrestation à Clamart et sa mort, probablement volontaire.

En résumé, Condorcet est venu demander asile aux Suard. Ceux-ci ont refusé, et l'ont envoyé mourir ailleurs. M[me] Vernet, une simple logeuse, avait hébergé Condorcet pendant des mois, au risque de ses jours. La marquise de Condorcet, deux fois par semaine, déguisée en paysanne, venait à pied d'Auteuil à Paris pour visiter son mari dans sa retraite, et, afin de ne pas être remarquée, se mêlait à la foule qui allait voir la guillotine. M[me] Suard se contenta d'épier derrière sa fenêtre la silhouette courbée, misérable, du proscrit en route vers le suicide... On a beaucoup reproché aux Suard cette défaillance de l'amitié. Je ne les défends pas. Ils sont indéfendables. Mais où sont, dans les rangs des philosophes et des humanitaires, les actes d'héroïsme,

ou simplement de courage et de dévouement? La moisson s'en est faite ailleurs, dans l'aristocratie ou dans le peuple. Pour apprendre à braver la mort, aucune philosophie ne vaut les enseignemens de la tradition et de la foi.

Et maintenant, les extraits que j'ai donnés de cette longue et intime correspondance en auront-ils fait comprendre le double intérêt? L'intérêt historique d'abord. La figure de Condorcet s'y éclaire d'un jour tout nouveau, et les sentimens de l'homme privé expliquent à merveille la conduite de l'homme public. Cette tournure d'esprit romanesque, qu'il a portée dans ses relations d'amour et d'amitié, sera aussi bien celle qu'on retrouvera dans la conception qu'il se fait d'une humanité idyllique, telle qu'il l'expose dans son *Esquisse des progrès de l'esprit humain*. La passion est le fond même de sa nature, et il est incapable de dominer sa passion. Il s'en faut d'ailleurs que la responsabilité de son rôle politique retombe, comme voudrait le faire croire Mme Suard, sur la marquise de Condorcet. Qu'on relise les premières de nos lettres, datées de 1770, quinze ans avant le mariage : le sectaire y est déjà tout formé, en armes, et prêt à l'attaque. Ensuite, cette lecture présente un intérêt et comporte un enseignement humain. Parmi toutes les morales qu'on s'est avisé d'inventer, — faute de vouloir se soumettre à la morale, — une des plus recommandées est la morale du sentiment. Qu'on en juge par l'exemple que nous venons d'avoir sous les yeux! L'étalage d'une certaine émotivité est toujours pour faire impression. Un jargon vertueux, une phraséologie sentimentale donnent le change. Regardons-y de plus près et nous verrons que la valeur réelle des âmes est en raison inverse de ces vaines démonstrations. Le « bon » Condorcet fut un des hommes les plus haineux qu'il y ait eu dans ces temps de violence et de haine; la « sensible » Amélie Suard est un modèle d'égoïsme : tel est l'envers de la sensibilité.

RENÉ DOUMIC.

# L'ORGANISATION

DE

# L'EMPIRE BRITANNIQUE

## LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE DE LONDRES
## LES ÉLECTIONS CANADIENNES

L'année 1911 a été pour l'Angleterre une année impériale par excellence. Les fêtes du couronnement, la conférence impériale qui a réuni à Londres, en mai et juin dernier, les principaux ministres des colonies autonomes et les représentans du gouvernement britannique, les retentissantes élections canadiennes du 21 septembre, où la plus grande colonie de l'Angleterre a affirmé sa volonté de resserrer ses liens avec la métropole, enfin le somptueux durbar de Delhi où, pour la première fois, un roi d'Angleterre est venu parmi ses sujets hindous se faire proclamer empereur de l'Inde, au milieu des plus éblouissantes pompes orientales, voilà bien des événemens divers, comme est prodigieusement divers cet Empire britannique lui-même, si traditionnel et si moderne pourtant, réunissant en lui des démocraties nées d'hier, des tribus encore sauvages, et des peuples attachés aux plus vieilles civilisations. Les amis de la paix n'auraient qu'à se réjouir, si toutes ces manifestations, jointes à la crise internationale de l'été dernier, déterminaient les Anglais, tout absorbés depuis quelque temps par leurs affaires intérieures, à regarder de nouveau ce vaste

monde où leur Empire tient une si grande place et constitue l'appui le plus précieux de l'équilibre universel.

I

La conférence ouverte à Londres le 22 mai dernier est la sixième d'une série qui a commencé en 1887 par une assez modeste réunion de délégués des gouvernemens anglais et coloniaux, à laquelle lord Salisbury, bon prophète, prédisait, en ouvrant ses séances, « une longue progéniture, » et qui s'est continuée par les conférences coloniales d'Ottawa en 1894, de Londres en 1897 et 1902. Le verbe ardent et les ambitieux projets de M. Chamberlain donnèrent à ces dernières un retentissement particulier. Quoiqu'il fût tombé du pouvoir, son esprit parut dominer encore celle de 1907, qui décida que ces assemblées se réuniraient tous les quatre ans sous le titre plus solennel de conférences impériales.

Ce changement de nom a sa signification. Il traduit le caractère nouveau qu'ont pris les relations entre la métropole et les grandes communautés autonomes qui font partie de l'Empire Britannique. Celles-ci ne sont plus des colonies, mais des *Dominions*, mot traduit quelquefois en français par celui de Puissances. Les conférences que leurs représentans tiennent à Londres avec les gouvernans britanniques n'ont plus lieu à intervalles variables, quand il plaît à la mère patrie de convoquer ses filles. Ce sont des assemblées périodiques, où siègent les représentans de six nations également libres, quoique unies dans un même Empire. Les jeunes Dominions traitent sur le pied d'égalité avec la vieille Angleterre. Voilà ce qu'on a voulu affirmer, et l'on ne s'en est pas caché, en modifiant le titre de la conférence.

Les honneurs, inconnus jusqu'ici, dont les représentans des Dominions ont été l'objet, ont témoigné également de l'importance qu'ils ont prise dans l'Empire. Par une heureuse rencontre, la conférence impériale avait lieu l'année même du couronnement de George V, et l'on avait fait coïncider les deux événemens. Les conférences de 1887, 1897 et 1902 avaient déjà concordé avec de grandes solennités britanniques, les jubilés de Victoria, le couronnement d'Édouard VII. Pourtant, les représentans des Dominions n'avaient pas joué dans ces fêtes de rôle tout à fait officiel, bien que le roi Édouard eût ajouté au titre

de ses prédécesseurs celui de roi des Dominions Britanniques d'au delà des mers. Cette fois, il en a été autrement. Dans le compte rendu, plein de si fins aperçus politiques et sociaux, que M. le comte d'Haussonville a donné du couronnement aux lecteurs de la *Revue*, il n'a pas manqué de l'observer : « Ce qui est le plus remarquable, le plus nouveau, le plus significatif, ce sont les onze étendards. On ne voit pas seulement, en effet, l'étendard royal porté par lord Lansdowne, l'étendard de l'Union porté par le duc de Wellington, l'étendard de l'Inde porté par lord Curzon de Kedleston, mais encore les étendards des différens Dominions qui, pour la première fois, figurent dans un couronnement royal. » Et plus loin : « Hier une place a été faite à Westminster aux drapeaux des colonies. Aujourd'hui, dans le cortège royal, une place plus importante encore sera faite à leurs troupes et à leurs représentans. C'est la fête des Dominions presque autant que la fête de l'Angleterre (1). »

Ainsi les gouvernans des jeunes et lointaines démocraties qui vivent libres en union avec la Grande-Bretagne sont venus s'asseoir à côté des Pairs du Royaume, des rajahs de l'Inde, des représentans de tous les rois du monde. La personne même de ces hommes témoigne de la vitalité de l'Empire, de la merveilleuse combinaison de l'esprit de conquête et de l'esprit de liberté qui en a fondé la puissance et en assure la durée. Des cinq colonies autonomes de l'Angleterre, deux, la Nouvelle-Zélande et Terre-Neuve, sont des pays insulaires, d'une étendue inférieure à celle de la mère patrie. Elles ne sont point dénuées de ressources. Mais ce qui permet surtout « les longs espoirs et les vastes pensées, » ce sont ces immenses territoires de l'Australie, du Canada, de l'Afrique du Sud qui couvrent des millions de kilomètres carrés et compteront bientôt des dizaines de millions d'habitans. Quels sont donc les premiers ministres qui sont venus les représenter dans ce monument essentiellement national et traditionnel qu'est pour la Grande-Bretagne l'abbaye de Westminster?

L'un a gardé l'aspect fruste du mineur écossais que fut Andrew Fisher, avant de quitter les houillères de Kilmarnock pour passer en Australie, où, après s'être enrôlé dans des syndicats presque révolutionnaires, il est devenu le chef d'un

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1911.

gouvernement socialiste. L'autre, vieillard alerte, aux traits fins et mobiles, depuis quinze ans premier ministre du Canada, est un Français de pure race; les aïeux de sir Wilfrid Laurier ont combattu contre les hommes qui l'entourent aujourd'hui et l'appellent dans leurs conseils. Du moins un siècle et demi a-t-il passé depuis lors. Mais que penser en portant les yeux sur la haute et massive silhouette du premier ministre de l'Afrique du Sud? Le général Botha est un Boer et non des moindres. Il n'y a pas dix ans, il a rencontré déjà quelques-uns des hommes qu'il retrouve à Westminster; mais c'était dans l'immensité du *veld* et les armes à la main. Il a commandé le feu sur les troupes de lord Roberts, qui se trouve à quelques pas de lui. Aujourd'hui, porté par les suffrages des hommes de sa race à la tête de l'Afrique du Sud, il vient en leur nom collaborer avec les gouvernans du pays qui a mis le sien à feu et à sang. En vérité, chacun des trois premiers ministres peut s'écrier, au milieu des pompes du couronnement : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. »

C'est bien là le chef-d'œuvre de la politique anglaise et le résultat admirable de la collaboration des deux partis qui divisent la nation, ou mieux des deux tendances qui se partagent l'âme britannique, qui en prennent alternativement la direction et qui, pour contraires qu'elles semblent, concourent au même but. Le réalisme, souvent brutal, des uns conquiert à l'Empire le Canada et le Transvaal; l'idéalisme libéral, qui confine parfois à l'idéologie, des autres sait réconcilier en quelques années les Canadiens français et les Boers. Œuvre plus grande encore que celle qu'ont accomplie les Romains, qui n'ont conquis que des Barbares, faciles à assimiler, ou des peuples aveulis incapables de révolte. Pleins de vigueur, les Canadiens et les Boers ne se sont point assimilés à leurs conquérans. Ils ont gardé intacte leur culture, qui vaut bien celle des Anglais, et leur énergie; pourtant ils ont accepté leur incorporation dans l'Empire britannique, avec le gouvernement duquel leur propre gouvernement collabore loyalement aujourd'hui. Certes, il est difficile de sonder le tréfonds des cœurs, tant sur les rives de l'Orange que sur celles du Saint-Laurent; mais la franche acceptation des faits accomplis paraît incontestable d'un côté comme de l'autre. Tels sont les bienfaits de la liberté. La conquête a pu fonder l'Empire. C'est la liberté qui le maintient.

## II

Suffira-t-elle pourtant à le faire durer toujours? A l'heure actuelle, la liberté dont jouissent, les uns vis-à-vis des autres, les divers membres de l'Empire Britannique semble à beaucoup un peu anarchique. Chacune des colonies est absolument maîtresse de sa législation intérieure, civile, criminelle, administrative, commerciale, sociale; elle est maîtresse de ses tarifs douaniers, à l'égard de la mère patrie comme des pays étrangers; elle est maîtresse d'organiser sous la forme où elle l'entend, ou de n'organiser point, des forces de terre ou de mer pour concourir en cas de guerre à la défense de l'Empire. Il n'existe aucune institution qui représente l'ensemble de cet Empire et puisse légiférer pour lui. Sur le terrain judiciaire seulement, le Conseil privé de la Couronne, recruté exclusivement en Grande-Bretagne, constitue une Cour de Cassation générale. C'est le dernier vestige, maintenu grâce à l'extrême prudence de ses arrêts, de l'autorité de la métropole sur les colonies. L'unité politique de l'Empire apparaît comme plus théorique que pratique; elle ne repose que sur le bon vouloir des parties composantes; au point de vue commercial comme au point de vue militaire, comme au point de vue législatif, elle ne se traduit, ou du moins, il y a quelques années encore, elle ne se traduisait effectivement par rien. L'impérialisme, dans le sens le plus large du mot, n'est autre chose qu'une tendance à resserrer, à fortifier les liens actuellement si lâches entre la mère patrie et ses filles émancipées, et le rôle des conférences coloniales d'hier, des conférences impériales d'aujourd'hui et de demain, c'est de trouver les moyens d'opérer ce resserrement.

Jadis, au début du règne de Victoria, disait M. Asquith, premier ministre d'Angleterre, le 23 mai dernier, en ouvrant la Conférence impériale, il se présentait deux solutions brutales et simples de ce que les hommes d'État d'alors considéraient avec quelque impatience comme « le problème colonial. » L'une était la centralisation, — consistant à gouverner toutes les dépendances de l'Empire d'un bureau situé à Londres. L'autre était la désagrégation, — d'aucuns acquiesçaient, si même ils ne l'encourageaient, à un processus d'essaimages successifs, grâce auxquels, sans l'amertume que laissent les tentatives de coercition, chaque communauté coloniale, au fur et à mesure de son accession à la majorité politique, suivrait l'exemple des colonies américaines et se mettrait à vivre de sa vie propre, indépendante et souveraine.

Tel était bien l'état de l'opinion entre 1840 et 1850. C'était le temps du grand débat entre la protection et le libre-échange, le temps aussi où, à côté de l'Empire colonial britannique, commençait à se constituer un nouvel empire colonial français. D'un côté, les hommes attachés aux vieux principes, au mercantilisme, à la domination absolue de l'Angleterre sur toutes les mers, tenaient que les colonies étaient la chose de la métropole, qu'il fallait leur mesurer strictement la liberté et n'avaient, d'ailleurs, aucune foi dans la fidélité des Français du Canada ou des Hollandais du Cap. D'autre part, les gens avancés, croyant à la venue prochaine de la paix et du libre-échange universels, jugeaient fort inutile d'encombrer indéfiniment l'Angleterre de colonies qui, selon leurs vues de l'avenir, ne pouvaient lui être d'aucune utilité. Les deux points de vue semblaient irréductibles. Pourtant, comme il est presque toujours arrivé dans l'histoire du peuple anglais, ils ont perdu, sous l'influence des faits, beaucoup de leur raideur première et peu à peu un rapprochement s'est fait, non certes complet, mais très appréciable. Écoutons encore le premier ministre :

Après soixante-dix ans d'expérience de l'évolution impériale, on peut dire avec confiance qu'aucune de ces deux théories (la centralisation ni la désagrégation) ne reçoit aujourd'hui le plus léger appui, soit dans la métropole, soit dans aucune portion autonome de notre Empire. Nous avons été préservés de leur adoption, soit par la faveur de la Providence, soit (pour prendre une hypothèse plus flatteuse) par l'instinct politique de notre race. Et, dans la proportion même où la centralisation a paru de plus en plus absurde, la désagrégation a semblé de plus en plus impossible.

Ce que l'on recherche aujourd'hui, c'est une combinaison de l'autonomie coloniale, — à laquelle les plus ardens impérialistes se défendent de vouloir porter atteinte, — avec le développement et la défense des intérêts communs, sans lesquels l'unité de l'Empire paraît vaine et fragile. C'est ce qu'exprime encore M. Asquith en disant aux délégués coloniaux :

Que ce soit en Angleterre ou dans ces grandes communautés que vous représentez, chacun de nous entend rester maître dans son ménage. C'est, ici comme dans les Dominions, le principe de vie de notre politique. C'est l'*articulus stantis aut cadentis Imperii*. Il n'en est pas moins vrai que nous sommes et entendons rester des unités, mais des unités dans une unité plus grande. Et c'est le premier objet, et le principe dirigeant de ces conférences périodiques, que de prendre librement conseil les uns des autres sur les sujets qui nous concernent tous.

Voilà des idées générales sur lesquelles tout le monde, ou à peu près, s'accorde effectivement en Angleterre comme aux colonies. Seulement, comme toujours quand il faut concilier deux principes qui, à première vue, semblent opposés, qui le seraient certainement, si on les poussait à leurs conséquences extrêmes, — l'autonomie locale et l'unité impériale, — il se trouve des gens qui préfèrent conserver un peu plus de l'un, mais il en est aussi qui sont disposés à retenir davantage de l'autre. C'est entre eux qu'est aujourd'hui le débat, et l'écart entre leurs points de vue reste considérable.

Quelles sont donc les deux conceptions en présence, qui se sont nettement affirmées à la Conférence impériale ? Et d'abord, quel est le programme des impérialistes proprement dits, de ceux que frappe avant tout l'unité impériale ? Le premier d'entre eux fut Disraëli ; puis, venus des deux partis opposés, lord Rosebery et lord Salisbury se rallièrent l'un et l'autre à l'idéal impérialiste ; mais c'est M. Joseph Chamberlain qui s'en fit le champion. Dès juin 1896, devant le Congrès des Chambres de commerce de l'Empire britannique, il formule tout le plan d'action de l'impérialisme pur.

Je crois, dit-il, qu'une connaissance plus approfondie doit tendre à compléter notre entente et qu'elle fera entrer dans le domaine de la politique pratique ce magnifique rêve qui a enchanté tous les plus grands et les plus patriotes de nos hommes d'État, aussi bien dans la métropole qu'aux colonies ; ce rêve de nous voir réaliser une union, au sein de laquelle des États libres, jouissant chacun de leurs institutions indépendantes, seront cependant inséparablement unis pour la défense d'intérêts communs et l'accomplissement d'obligations réciproques...

Pour atteindre ce but, la première étape, déclare M. Chamberlain, consiste à réaliser l'union commerciale de l'Empire ; celle-ci faite, il existera naturellement, pour en surveiller le fonctionnement, un conseil qui examinera toutes les mesures relatives aux voies de communication et au commerce impérial. Il aura même, ajoutait le ministre des Colonies, à s'occuper de tout ce qui regarde la défense de l'Empire, — cette défense n'étant autre chose que la protection du commerce impérial, — et, par voie de conséquence, il ne pourra se désintéresser des affaires extérieures. « Graduellement, conclut-il, nous arriverions ainsi à un résultat qui différerait peu, s'il en différait aucunement, d'une fédération complète de l'Empire. »

M. Chamberlain aurait voulu qu'on se mît à l'œuvre sans désemparer en commençant par ce qui doit intéresser le plus ses pratiques compatriotes, par l'union commerciale. Il en donnait la formule générale, mais pourtant précise : établissement du libre-échange ou d'un régime très voisin dans l'intérieur de l'Empire, chacune de ses parties composantes restant libre de traiter comme elle l'entendrait les marchandises étrangères; toutefois, afin d'offrir aux colonies des avantages corrélatifs à ceux qu'elle en obtiendrait, la métropole s'engagerait à frapper de droits modérés les principaux produits étrangers similaires des leurs, notamment les grains, les viandes, la laine, le sucre. Ainsi la Grande-Bretagne sacrifierait le libre-échange sur l'autel de l'impérialisme.

Ce plan, qui parut singulièrement audacieux quand il fut exposé, n'a pas varié depuis. Suivant les circonstances, ses adeptes ont mis plus ou moins en lumière telle ou telle de ses parties. Mais, à chaque conférence coloniale, les impérialistes ont tenté de s'en rapprocher et, dans l'intervalle des conférences, une propagande active a été faite autour de lui, dans la mère patrie comme dans ses dépendances. Le parti conservateur anglais, de plus en plus imprégné de protectionnisme, en est grand partisan. Dans un discours prononcé le jour même de l'ouverture de la conférence impériale à l'*Albert Hall* de Londres, M. Balfour affirmait que l'institution de tarifs de faveur réciproques, entre la Grande-Bretagne et ses colonies, était la condition *sine qua non* de la durée de l'Empire. Lors de la clôture de la conférence, le 20 juin dernier, lord Rosebery, présidant un banquet de 500 couverts donné en l'honneur des membres des parlemens coloniaux venus à Londres pour le couronnement, indiquait de son côté le but suprême, la constitution d'un parlement fédéral.

Aucun parlement au monde, dit l'ancien premier ministre, n'est arrivé à sa forme définitive. Ne pouvons-nous le dire ici avec plus de force qu'en aucun autre pays? Ne voyons-nous pas dans la Conférence impériale qui siège actuellement au milieu de nous le germe d'une assemblée plus puissante, qui représentera les aspirations impériales de toutes les parties de notre communauté, qui représentera un Empire uni dans une forme permanente et définie, et qui sera le Parlement le plus auguste que le monde ait jamais vu? Ne voyons-nous pas dans le banquet d'aujourd'hui, où, pour la première fois, les représentans élus des divers parlemens se trouvent autour de nous, les germes de cette assemblée permanente où,

sans empiéter le moins du monde sur les affaires domestiques d'aucun des Dominions, régnera une coopération cordiale et constante pour les affaires d'ordre impérial?

Nous, les hommes de l'*Imperial Federation League*, dont on avait coutume de se gausser quelque peu parce que nous regardions trop loin en avant, — nous qui sommes, dans cette question, la Vieille Garde, voire peut-être l'Hôtel des Invalides, — nous limitions nos aspirations, dans nos jours d'humble travail, à ces conférences quadriennales qui ont lieu maintenant à Londres, parce que nous nous apercevions qu'il n'était pas possible d'obtenir plus alors. Il est possible au contraire d'obtenir davantage aujourd'hui, où si l'on mène les choses sagement et sans forcer le pas, il doit résulter de ces conférences quelque chose de plus permanent, de plus constant, de plus puissant. Nous ne pouvons dire ce qui arrivera demain; mais les choses vont vite de nos jours... et je ne crois pas que la réalisation de ce rêve soit aussi éloignée qu'il pourrait paraître, parce que je crois qu'en raison de la pression extérieure du monde autour de nous, et avec des moyens de communication tellement plus rapides et plus commodes qu'aux jours de l'*Imperial Federation League*, je crois, dis-je, que notre cause marche à pas de géant, et qu'un jour nous nous réveillerons et nous nous trouverons constitués, pour ce qui concerne les affaires impériales, en un Empire fédéré.

Aux impérialistes de la mère patrie répondent ceux des colonies. Si la résistance des Canadiens français a refroidi le zèle de sir Wilfrid Laurier, d'autres, et non des moindres, sont restés ou devenus des adeptes de l'impérialisme pur. Tel sir Mackenzie Bowell, déclarant, en réponse au toast de lord Rosebery, « que ses propres idées sur la confédération de l'Empire étaient profondément en accord avec celles du président; que la grande majorité du peuple canadien désirait vivre dans une plus étroite union sentimentale et commerciale avec l'Empire, et qu'il croyait que le jour n'était pas loin où le rêve de M. Joseph Chamberlain serait réalisé. L'opinion prédominante dans le Dominion, ajoutait-il, est que la marine canadienne ne doit pas former une unité à part, mais doit être à la disposition de la Vieille Angleterre, sans un instant d'hésitation, toutes les fois qu'il sera fait appel à ses services. » Confédération, union commerciale, union militaire, ce sénateur canadien parle la langue de l'impérialisme le plus pur. Les élections qui viennent de précipiter du pouvoir sir Wilfrid Laurier semblent prouver que ce n'est pas de son côté, mais du côté de sir Mackenzie Bowell, qu'est la majorité des Canadiens.

C'est un autre colonial, venu de la plus lointaine des dépendances britanniques, sir Joseph Ward, premier ministre de la

Nouvelle-Zélande, qui s'est chargé de préciser le premier, à la conférence impériale même, un plan de constitution fédérale. Dès sa première séance, il a présenté un projet de résolution qui portait en termes d'apparence modeste :

Que l'Empire est maintenant arrivé à un degré de développement qui rend expédient l'institution d'un Conseil d'État impérial, comprenant des représentans de toutes les parties de l'Empire se gouvernant elles-mêmes, et chargé de donner des avis, en théorie et en fait, au gouvernement impérial sur toutes les questions affectant les intérêts des Dominions de Sa Majesté au delà des mers.

Il semble qu'il ne s'agisse que d'un conseil consultatif, mais, en réalité, c'est un véritable Parlement fédéral que sir Joseph voudrait constituer. C'est ce que montre l'exposé développé qu'il en a fait et dont nous empruntons les principaux passages au compte rendu officiel de la conférence (1) :

Le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve nommeraient des membres d'une Chambre impériale des représentans, sur la base d'un membre par 200 000 âmes de population. Ceci donnerait 37 membres au Canada, 25 à l'Australie, 7 à l'Afrique du Sud, 6 à la Nouvelle-Zélande, 2 à Terre-Neuve. Le mode d'élection des représentans serait laissé au choix de chacun des Dominions. Le Royaume-Uni nommerait ses représentans sur les mêmes bases, ce qui lui donnerait 220 membres (sur un total de 297). Ces membres seraient élus pour cinq ans. Le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, nommeraient deux représentans, chacun, au Conseil impérial de Défense, ou Chambre haute.

A l'énoncé de ces étonnantes propositions, où le représentant des neuf cent mille habitans d'une possession lointaine, perdue dans le Pacifique, conviait la vieille Angleterre et son vénérable Parlement à abdiquer leur souveraineté entre les mains d'un nouveau Conseil fédéral, le premier ministre de la Grande-Bretagne ne put retenir une exclamation, que mentionne le compte rendu officiel. « Ainsi, s'écria M. Asquith, le Royaume-Uni aurait là deux représentans et les Dominions dix! » Mais le Premier néo-Zélandais continua imperturbablement :

Sir Joseph Ward dit que les fonctions de cette Chambre haute seraient surtout consultatives. Il y aurait, en outre, un exécutif, — un ministère impérial, — ne comprenant pas plus de 15 membres, dont un seul serait

(1) Compte rendu reproduit par le *Times* des 24 et 26 mai 1911.

choisi parmi les membres de la Chambre Haute. A ce « Parlement impérial de Défense » seraient renvoyées exclusivement les affaires communes à l'Empire entier, les questions de paix ou de guerre, les traités, les relations extérieures en général, la défense impériale, et la création de ressources pour le soin des susdites affaires. Pendant les dix premières années, le « Parlement impérial de Défense » n'aurait cependant pas le droit d'établir des impôts ; mais la part de dépense incombant à chaque Dominion devrait être considérée par lui comme une dette. Après ces dix années, les divers Dominions auraient à régler d'accord la manière dont leurs contributions seraient levées... Les représentans des Dominions étant en faible minorité, relativement à ceux du Royaume-Uni, pour éviter toute taxation oppressive, leur contribution par tête de population blanche ne pourrait dépasser 50 pour 100 de la contribution par tête imposée au Royaume-Uni.

Afin de mettre en valeur les heureux effets de son système sur la défense de l'Empire, sir Joseph Ward ajoutait, à titre d'exemple :

Sur une base de 13 millions d'habitans blancs dans les divers Dominions (l'évaluation est modérée), 10 shillings (12 fr. 50) par tête donneraient 6 millions et demi de livres sterling, ce qui permettrait de construire trois *Dreadnoughts* par an. Si l'on préférait faire de ces contributions le gage d'un emprunt, on pourrait se procurer la somme nécessaire à la construction de 25 Dreadnoughts, soit 50 millions *sterling*, et l'amortir en quinze ans.

Telles sont les propositions concrètes par lesquelles sir Joseph Ward entend réaliser les « rêves » de lord Rosebery. On observe qu'il est surtout question ici d'union militaire, tandis que, dans la propagande de M. Chamberlain, l'union commerciale se trouvait au premier plan. C'est pure affaire de tactique. Un ministère libéral et nettement libre-échangiste détenant le pouvoir, les dernières élections anglaises ayant paru marquer peu d'enthousiasme pour le *Fair Trade* et la *Tariff Reform*, le traité de réciprocité entre les États-Unis et le Canada, — dont la ratification semblait alors probable, — paraissant constituer un obstacle à l'union commerciale, il n'eût guère été adroit, de la part d'un colonial surtout, de mettre celle-ci trop en avant. Par ce temps de revendications ouvrières, la menace de renchérissement de la vie, conséquence bien probable de tarifs protecteurs, même légers, eût soulevé, dans le parti au pouvoir en Grande-Bretagne, une opposition immédiate et absolue. Toutefois, les paroles de M. Balfour, comme celles de sir Mackenzie Bowell, que nous avons rapportées, montrent

que le programme commercial de l'impérialisme n'est nullement abandonné. On s'est borné à n'en point trop parler à la conférence parce qu'on le sait peu goûté du public officiel. Peut-être espérait-on, au contraire, que l'offre d'une large contribution des colonies à la défense de l'Empire serait favorablement accueillie des libéraux, effrayés par l'augmentation des dépenses navales, et qu'ils verraient ainsi d'un bon œil l'aurore du Parlement impérial qui est la condition nécessaire de cette contribution. Du reste, sir Joseph Ward ne dissimule pas l'argument :

Si les Dominions d'outre-mer veulent bien contribuer à la création et à l'entretien de la flotte, ils ont assurément droit à une voix dans ces questions qui les touchent d'une manière si vitale. La question d'un Conseil impérial de Défense est même plus importante encore pour le Royaume-Uni que pour les Dominions, étant donné le poids écrasant que lui imposent ses besoins navals. L'Empire consiste en un groupe de nations libres, et le jour d'une association entre elles pour les affaires impériales est arrivé. La question est de savoir sur quelle base cette association doit reposer. Ce ne peut être sur la base des relations actuelles, car une association ne mérite pas ce nom, si elle ne donne pas aux associés une voix dans la direction des affaires.

Voilà bien le dernier mot. Selon la conception purement impérialiste, l'Empire britannique n'est rien si les diverses unités qui le composent n'ont pas voix au chapitre dans toutes les questions intéressant l'ensemble : défense militaire et navale, relations extérieures. Or, la seule manière de leur donner cette voix, et d'une façon permanente (ce qui est indispensable, car les affaires les plus importantes peuvent surgir inopinément), c'est de créer entre la mère patrie et les Dominions autonomes une véritable confédération, avec un Parlement fédéral et un ministère fédéral. Au fond, c'est la vieille conception centralisatrice, à laquelle M. Asquith faisait allusion dans son discours d'ouverture, qui revient transformée, évoluée, plus libérale assurément.

Ce n'est plus le gouvernement, le Parlement anglais qui aura la haute main sur les gouvernemens coloniaux ; ce sera un gouvernement, un Parlement fédéral. Sans doute dans ce Parlement toutes les colonies seront largement représentées; sans doute aussi son autorité sera limitée à certaines matières. Il n'en est pas moins vrai que l'autonomie de chaque colonie s'en trouvera restreinte. En cas de dissentiment, la minorité devra

s'incliner devant la majorité. Une colonie donnée pourra être obligée d'adopter un système de défense militaire navale ou un régime douanier qu'elle désapprouve et voir ainsi troublés sa vie économique aussi bien que son système financier. En un mot, elle pourra se voir imposer, par une autorité du dehors, des mesures qu'elle juge nuisibles et qui auront une répercussion profonde sur sa vie intérieure. Qu'on le croie bon ou mauvais, voilà la conséquence nécessaire de toute fédération.

## III

C'est de cela, précisément, que ne veulent à aucun prix les hommes politiques de l'autre école, ceux qui se disent aussi impérialistes, — au moins pour la plupart, — mais sont avant tout soucieux de préserver d'aucune atteinte l'autonomie locale, condition nécessaire, à leurs yeux, de l'existence même de l'Empire. Aussi ne veut-on pas de ce côté entendre parler de fédération, ou du moins ne consent-on pas à envisager de pareils projets comme « entrés dans la sphère de la politique pratique, » selon l'expression habituelle aux Anglais. A peine a-t-il entendu l'exposé de sir Joseph Ward, à la séance de la conférence du 25 mai, que M. Asquith lui oppose la fin de non-recevoir la plus nette.

A quoi aboutirait en pratique, dit le premier ministre, le projet de sir Joseph? Il affaiblirait, s'il ne la détruisait complètement, l'autorité du gouvernement du Royaume-Uni sur des questions aussi graves que la politique étrangère, la conclusion des traités, le maintien de la paix ou la déclaration de la guerre. La responsabilité du gouvernement impérial devant le Parlement britannique, en pareilles matières, ne peut être partagée. La coexistence du gouvernement du Royaume-Uni et du corps fédéral proposé aurait des conséquences fatales pour le système actuel de responsabilité. Le nouvel organe aurait d'ailleurs le droit d'imposer aux Dominions une politique que l'un ou plusieurs d'entre eux pourraient désapprouver, et qui, en bien des cas, entraînerait des dépenses; à ces dépenses il faudrait subvenir par l'imposition de taxes sur le peuple même des Dominions qui seraient hostiles à cette politique. Le gouvernement britannique ne saurait accepter un projet en opposition si complète avec les principes fondamentaux, sur lesquels l'Empire a été établi et grâce auxquels il s'est maintenu.

Non moins énergique que l'opposition du premier ministre d'Angleterre est celle des autres Premiers coloniaux :

Ce que propose sir Joseph Ward, s'écrie sir Wilfrid Laurier, ce n'est pas un conseil consultatif, c'est un corps législatif ayant le droit d'ordonner des dépenses sans responsabilité pour trouver les ressources correspondantes. Un tel système est indéfendable. Ce corps pourrait déclarer que 5, 10 ou 20 millions de livres sont nécessaires, — tant pour chaque partie de l'Empire, — et les gouvernemens respectifs des Dominions ne seraient plus que des agens d'exécution muets. Ils auraient simplement à trouver l'argent qu'on leur demande. Une pareille proposition est absolument impraticable.

L'institution du nouvel organisme, dit sir E. Morris, premier ministre de Terre-Neuve, aurait pour effet de supplanter le gouvernement impérial actuel, le gouvernement britannique; l'un et l'autre ne pourraient subsister ensemble. Quel que soit le système de représentation, les Dominions d'outre-mer auraient d'ailleurs nécessairement dans tout Parlement ou Conseil une représentation si faible qu'elle n'aurait pratiquement pas de valeur pour eux.

L'opinion la plus caractéristique est peut-être celle du général Botha. Elle contient un grave avertissement.

Nous sommes tous profondément désireux de rapprocher autant qu'il est possible les diverses parties de l'Empire; mais je crois qu'un organe tel que celui qu'on propose arriverait à s'immiscer constamment dans les affaires particulières de ces diverses parties, ne causerait que des frottemens et des désagrémens... C'est la liberté dont jouissent les divers peuples sous le drapeau britannique qui les unit à la mère patrie, et tout projet qui méconnaîtrait ce principe n'entraînerait que désillusion.

Le premier ministre australien, M. Fisher, aurait admis l'utilité d'un conseil purement consultatif; mais l'ancien mineur écossais devenu premier ministre socialiste de l'Australie a sur l'avenir de l'Empire des vues tout autres que celles des impérialistes de l'école de M. Chamberlain ou de lord Rosebery. Ceux-ci veulent organiser fortement l'union militaire et commerciale de l'Empire en face des autres nations du monde. M. Fisher rêve au contraire de fondre l'Empire dans les États-Unis du monde. Il a esquissé ses idées, pleines de générosité et d'utopie, dans maints banquets donnés à l'occasion de la conférence. Il les a confiées plus complètement à M. Stead, le publiciste pacifiste bien connu qui les reproduit dans sa *Review of Reviews*.

Ne me parlez pas d'Empire; nous ne sommes pas un Empire! L'usage de ce mot a fait un mal infini. Nous sommes une association très lâche de nations dont chacune est indépendante, mais consent, pour le temps présent, à demeurer en union fraternelle et coopérative avec la Grande-Bretagne et

avec les autres, à condition toutefois que si un jour quelconque, pour quelque motif que ce soit, nous décidons de mettre un terme à cette union, nul ne viendra nous dire non... Nous sommes des communautés indépendantes, se gouvernant elles-mêmes, sans être assujetties par aucune loi, traité ou constitution. Nous sommes libres de suivre notre voie conformément à ce que nous croyons notre intérêt, sans que personne puisse nous en empêcher. Il n'est pas nécessaire pour nous de dire que nous voulons ou non prendre part aux guerres que ferait l'Angleterre... Au cas où nous serions attaqués, nous aurions à décider, ou de nous défendre, ou, si nous jugions la guerre injuste, d'amener l'*Union Jack*, d'arborer notre propre drapeau et de voguer de nos propres voiles. Mais nous ne comptons pas être attaqués, ni ne songeons à proclamer notre indépendance, parce que nous n'aurions rien à y gagner et pourrions y perdre beaucoup.

— Vous avez parlé à plusieurs reprises, remarque l'*interviewer*, d'élargir le cadre de la Conférence impériale de manière à y faire entrer les États-Unis d'Amérique.

— C'est vrai, reprend M. Fisher. Je regarde cette conférence dite impériale comme une réunion, en un conseil amical, de six nations indépendantes qui sont d'accord pour considérer la guerre entre elles comme une guerre civile inadmissible et qui n'ont, en conséquence, d'autre intérêt que d'examiner comment arranger au mieux les différends susceptibles de surgir entre elles et comment se prêter une aide mutuelle aussi efficace que possible pour le bien commun. La proposition américaine en vue de la conclusion d'un traité d'arbitrage général montre que les États-Unis se sont joints à la fraternité des nations entre lesquelles toute guerre serait une véritable guerre civile. Toute autre nation acceptant ce traité d'arbitrage général devrait, à mon avis, entrer dans le groupe des pacifiques nations-sœurs qui seraient représentées dans une conférence du genre de celle-ci... Considérant la guerre comme inadmissible entre ses adhérens, cette conférence concentrerait son attention sur les mesures pratiques ayant pour but d'améliorer les communications matérielles, d'établir des principes législatifs communs dans les affaires d'intérêt général, et de promouvoir tout ce qui peut tendre à rendre la vie meilleure aux citoyens des nations associées.

Comme on lui fait observer que le « Bureau des républiques américaines » de Washington, issu des congrès panaméricains, s'efforce d'accomplir une tâche analogue pour toutes les républiques du Nouveau-Monde :

Qu'ils viennent tous parmi nous ! s'écrie M. Fisher. La Ligue de la paix du monde ne doit rejeter aucune recrue qui s'en tient à son principe essentiel. Pas de guerre, mais aide mutuelle pour les œuvres de paix. La fraternité des nations est peu à peu reconnue. Ce qu'il faut, c'est saisir l'occasion offerte par la réunion actuelle des peuples de langue anglaise pour jeter les fondemens de l'état mondial de l'avenir, dont les bases seront la paix et la justice, avec une diplomatie qui cherche à aider, et non à gêner le progrès vers le bien de tous les membres de la fédération.

L'idéal pacifiste du Premier australien, qui ne veut voir dans l'Empire britannique que la préface des États-Unis du monde, est trop en dehors de la politique pratique pour représenter les vues de la généralité des impérialistes modérés d'Angleterre ou des colonies, d'hommes comme M. Asquith et ses collègues ou comme M. Laurier. Quel avenir conçoivent donc ceux-ci pour l'Empire britannique et, puisqu'ils rejettent la fédération, qu'entendent-ils faire à la place?

Peu de choses par eux-mêmes, ou du moins pas de choses trop ambitieuses, ils n'hésitent pas à l'avouer. Laisser agir le temps, qui est un grand maître, et avant tout « ne pas perdre de vue la valeur de l'élasticité et de la flexibilité dans notre organisation impériale, ni l'importance qu'il y a à maintenir pleinement chez chacun de nous la responsabilité ministérielle devant le Parlement. » C'est ainsi que s'exprimait M. Asquith dans son discours d'ouverture, que le très impérialiste *Times* jugeait « bon et clair, mais peu calculé pour inspirer l'enthousiasme dans l'auditoire plus vaste, auquel il aurait dû se souvenir qu'il parlait par-dessus la tête de ses auditeurs immédiats. » Ce qui est essentiel aux yeux des libéraux et des radicaux actuellement au pouvoir en Grande-Bretagne, comme à ceux de la plupart des ministres coloniaux qui assistaient à la conférence, c'est de ne pas se jeter imprudemment dans des projets d'union trop étroite et trop rigide, qui risqueraient d'aller contre leur but parce qu'ils seraient interprétés dans les diverses parties de l'Empire comme diminuant l'autonomie locale, et que, d'ailleurs, il est bien difficile de soutenir qu'ils ne la diminueraient pas en effet.

Avant de s'unir par des liens trop serrés, ne faut-il pas d'abord se bien connaître? La grande utilité des conférences impériales, c'est précisément qu'elles établissent le contact entre les représentans les plus qualifiés des parties les plus distantes de l'Empire, M. Fisher, sir Wilfrid Laurier, sir Joseph Ward lui-même l'ont proclamé à plusieurs reprises et le 20 juin dernier, M. Asquith y insiste dans son discours de clôture :

Si je devais définir quel a été le trait dominant de cette Conférence, je dirais que c'est l'effort pour arriver à une coopération plus étroite par le vieux système britannique de libre et franche discussion. Vous tomberez d'accord avec moi, messieurs, que la valeur de cette Conférence ne doit pas être jugée entièrement par les résolutions fermes qu'elle a prises et

les propositions qu'elle a adoptées. Je suis d'accord avec sir Joseph Ward pour dire que l'un des emplois les plus importans, sinon le plus important que nous ayons fait de notre temps, a été la discussion de questions sur lesquelles nous nous sommes volontairement abstenus de conclure pour le moment. Nous avons éclairci l'atmosphère, nous avons défriché le terrain, nous sommes arrivés à mieux comprendre nos besoins respectifs et réciproques. Nous voyons, dans une perspective et une proportion plus exacte, l'importance de plusieurs de nos problèmes impériaux. C'est un résultat que nous n'aurions pu atteindre autrement qu'en assemblant les hommes d'État responsables des différentes parties de l'Empire, pour leur permettre d'échanger leurs opinions en parfaite liberté, chacun d'eux exposant la manière de voir à laquelle l'a conduit son expérience locale...

L'un des principaux ministres anglais, lord Haldane, dit, de son côté, au *National liberal Club*, lorsque y furent reçus les délégués coloniaux :

Si l'on me demandait ce qu'il y a lieu de faire à l'avenir, je répondrais qu'il faut développer ce qui s'est fait dans le passé. Ce dont nous avons besoin, c'est de faire de ces réunions des hommes d'État de l'Empire une sorte d'habitude. Ces conférences doivent être développées et étendues, et si elles ne se tiennent pas toujours à Londres, tant mieux. De cette manière, nous unirons l'Empire par des desseins communs et des intérêts communs, — intérêts et desseins qui seront toujours présens, consciemment ou non, à l'esprit des hommes.

De ces conférences multipliées et développées que les représentans de l'Empire tiendraient tantôt à Londres, tantôt au Canada, en Afrique australe ou en Australie, — ceci est un vœu très cher aux ministres coloniaux, — sortirait graduellement, si elle répond vraiment à un besoin, une constitution de l'Empire, dont il serait imprudent de tracer un plan prématuré. Dans bien des cas il en résulterait, en attendant, des résolutions positives, comme il en est sorti déjà des conférences antérieures et de celle de l'année présente. M. Asquith, en passant en revue l'œuvre de la conférence de 1911, n'a pas manqué d'insister sur cette possibilité de l'action pratique, parfaitement compatible, sous certaines conditions, avec le plus strict respect de l'indépendance locale.

La caractéristique de l'esprit de la Conférence, c'est que, si nous devons tous conserver sans aucune entrave, ni aucune atteinte, notre absolue autonomie locale, cependant, là où l'uniformité, du moins la similitude, ou la coopération, est possible en ce qui concerne la législation aussi bien que l'administration, telle doit être la clef de voûte de notre politique.

On ne nie donc point, chez ceux qu'on pourrait appeler les impérialistes modérés, la possibilité d'une action commune. Seulement, tandis que les impérialistes avancés rêvent d'une fédération, où il pourra arriver que l'un des Dominions se voie imposer par la majorité des résolutions qu'il désapprouve, où son autonomie sera ainsi nécessairement atteinte, les modérés rejettent absolument une pareille hypothèse. Ils n'admettent que des décisions prises à l'unanimité, ou, si cette unanimité fait défaut, ils veulent que ceux-là seuls soient liés qui auront donné leur consentement. La différence de principe entre les deux conceptions est, en somme, très simple. Selon la première, l'organe essentiel de l'Empire est un Parlement fédéral, où la minorité doit s'incliner devant la majorité. Selon la seconde, il n'y a point de Parlement, mais simplement des conférences entre les représentans de chaque colonie, conférences que l'on pourra multiplier autant que l'on voudra, auxquelles on pourra déférer tous les sujets que l'on jugera utiles, mais qui seront en quelque sorte des conférences diplomatiques, chaque État n'étant lié que par les résolutions qu'il aura lui-même acceptées, sans pouvoir jamais être lié par la volonté des autres, fût-il seul contre tous.

A cette méthode, qui semble plus conforme à la tradition britannique, les impérialistes purs font une objection capitale, c'est qu'elle ne peut conduire qu'à de bien faibles résultats et que, si elle a pu être bonne au début, les temps sont mûrs pour la remplacer par la leur. Ils ajoutent que ceux qui la soutiennent ne le font point seulement par prudence, mais surtout par scepticisme, qu'au fond ils ne croient pas à l'avenir de l'Empire, et que ce consentement unanime qu'ils exigent, ils ne souhaitent même pas de l'obtenir, au moins pour aucune œuvre importante. Ces reproches contiennent une part de vérité et une part d'injustice. En Angleterre, comme partout, la plupart des radicaux extrêmes se confinent dans les affaires intérieures, où ils rêvent de profonds changemens, et se soucient peu de celles du dehors, qu'ils considèrent plutôt comme un embarras. Ceux-là sont les sceptiques, les vrais *Little Englanders*. Mais beaucoup d'autres reconnaissent aujourd'hui l'importance du problème impérial et c'est très sincèrement, par prudence autant que par attachement de principe aux libertés locales, qu'ils ne veulent point trop hâter le pas.

Quant à l'efficacité de leur méthode de libre coopération, il suffit, disent-ils, pour l'apprécier, de considérer les changemens survenus dans l'Empire, depuis que les conférences impériales ont pris de l'importance et de jeter un coup d'œil sur les débats de cette dernière conférence même, qu'un impérialiste pur, M. Garvin, voudrait baptiser du nom de *the conference that failed*, la conférence qui a fait faillite.

## IV

Qu'a donc, jusqu'ici, réalisé l'impérialisme? L'union commerciale et l'union militaire de l'Empire ne sont certes pas faites. Mais, même en ces matières délicates, aucun progrès ne s'est-il accompli ? Il y a vingt-cinq ans, il y a quinze ans même, la mère patrie était, au point de vue douanier, traitée absolument en étrangère par ses filles lointaines ; elle ne recevait d'elles aucun concours pour sa marine ; même pour la protection de leur territoire, les colonies ne possédaient aucune organisation digne de ce nom. En est-il ainsi aujourd'hui ?

Dès 1897, le Canada octroyait un tarif « préférentiel » aux marchandises importées du Royaume-Uni. Les droits de douane, abaissés d'abord en leur faveur de 12 et demi pour 100, le sont aujourd'hui de 33 pour 100 en moyenne à la suite de nouvelles mesures prises en 1901 et en 1904. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, en dernier lieu l'Union Sud-Africaine, ont imité cet exemple. Toutes ces décisions ont été prises par les colonies sans rien demander en retour et spontanément. Elles n'ont été nullement imposées par les conférences coloniales qui se sont succédé; mais elles sont le résultat de ce contact plus intime, de cette libre et franche discussion des intérêts communs et des points de vue divers que vantent, à juste titre, M. Asquith aussi bien que M. Fisher, sir Wilfrid Laurier aussi bien que sir Joseph Ward.

Il n'est pas très aisé de discerner encore l'effet de ces détaxes en Australie et en Afrique du Sud, où le commerce britannique a toujours joui d'une prépondérance énorme, et où il est difficile à concurrencer ; le jour où l'ouverture du canal de Panama mettra les centres industriels américains plus près des Antipodes que ceux de la Grande-Bretagne, le tarif préférentiel

y sera peut-être d'un secours précieux pour ces derniers. Dès aujourd'hui, l'on peut juger ses effets au Canada.

Sous l'effort de la concurrence américaine, les importations d'Angleterre qui, de 1885 à 1890, oscillaient au Canada entre 8 et 9 millions de livres sterling contre 9 millions à 10 millions et demi sterling importés des États-Unis, sur un total général de 21 à 23 millions, s'affaissaient peu à peu depuis. En 1896-97, elles tombent à 6 millions de livres contre plus de 12 millions et demi d'importations américaines; en 1897-98, elles remontent un peu, à 6 700 000 livres; mais les américaines bondissent au-dessus de 16 millions, tandis que le total général s'élève à près de 27 millions. Ainsi la mère patrie ne fournit plus à sa principale colonie qu'un quart de ses achats au lieu de près de la moitié dix ans plus tôt, et la part des États-Unis, qui naguère la dépassaient de peu, se trouve deux fois et demie plus forte que la sienne. C'est à ce moment que le tarif préférentiel est adopté pour être renforcé plus tard. Dès lors, les importations américaines cessent de croître plus vite que les importations anglaises. Dans le grand développement du commerce canadien qui marque les dix dernières années, la part de la métropole et celle du puissant voisin du Sud augmentent sensiblement dans la même proportion : en 1909-1910, les importations britanniques au Canada se chiffrent par 19 millions sterling, les importations américaines par 44 millions et demi sur un ensemble général de 75 millions. L'Angleterre maintient donc complètement l'importance relative de son commerce; en valeur absolue, elle le développe même beaucoup. Le résultat est remarquable, en présence de l'avantage que l'extrême facilité des communications, la contiguïté des territoires, la similitude des conditions naturelles assurent aux États-Unis. C'est depuis l'adoption du tarif préférentiel qu'il a été obtenu.

Dans les questions militaires aussi, le progrès est certain. Leur étude a fait l'objet d'une conférence impériale de Défense convoquée, en sus des conférences coloniales ordinaires, en l'année 1909, à la suite de l'augmentation des armemens navals allemands, qui suscitèrent, dans tout l'Empire britannique, une profonde émotion. Le gouvernement anglais aurait souhaité que les colonies lui versassent simplement des contributions en argent pour augmenter la flotte impériale, tandis qu'elles orga-

niseraient, en s'inspirant de l'avis des chefs militaires compétens de la métropole, un bon système de milices pour leur défense terrestre. Au point de vue de l'efficacité militaire, c'eût été le plus sage; mais l'amour-propre des gouvernemens coloniaux, la crainte qu'ils ont toujours de blesser les sentimens d'indépendance de leurs ombrageuses démocraties ne leur ont pas permis de l'accepter, sauf dans l'Afrique du Sud. Il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient rien fait.

La conférence de Défense de 1909 a décidé la création de trois unités navales nouvelles dans le Pacifique et l'océan Indien. Chacune d'elles, dites groupe de l'Inde, groupe de la Chine et groupe de l'Australie, doit se composer d'un bâtiment cuirassé, de trois croiseurs protégés rapides, de six *destroyers* et éventuellement de sous-marins. Les deux premières seront entièrement sous le contrôle et à la disposition de l'Amirauté britannique; la Nouvelle-Zélande fournit le cuirassé du type Dreadnought du groupe de Chine, en imposant comme seule condition que Wellington, sa capitale, sera l'une des bases navales de ce groupe. Au prix où sont les Dreadnoughts, ce n'est pas un effort négligeable pour un pays d'un million d'habitans. L'Australie en fait un considérable aussi, puisqu'elle a accepté de construire et d'entretenir entièrement les navires du groupe qui porte son nom, en y comprenant trois sous-marins et de plus les installations à terre que comporte une pareille force navale. C'est une dépense de plus de 175 millions de francs selon les prévisions. Le personnel sera, autant que possible, australien, mais sera complété par des officiers et des matelots anglais, si le besoin s'en fait sentir, — ce qui est, d'ailleurs, bien certain. En cas de guerre, cette flotte sera mise à la disposition du gouvernement britannique, si le gouvernement australien en décide ainsi. Ce dernier en conservera seul la direction en temps de paix.

C'est assurément un inconvénient. Dans un pays où l'on n'est guère au courant des choses militaires, et en dépit de l'établissement d'une école navale auquel procède l'Australie, on peut douter que la marine soit aussi parfaitement entretenue et entraînée qu'il le faudrait; mais la crainte du Japon sera sans doute le commencement de la sagesse et le gouvernement de Melbourne écoutera assez volontiers les suggestions de l'Amirauté britannique.

Le Canada s'est montré plus réfractaire. On aurait voulu qu'il se chargeât, pour sa part, d'organiser sur son littoral du Pacifique une unité navale pareille aux trois autres qui, groupée avec elles en temps de guerre, aurait pu constituer une flotte sérieuse de quatre cuirassés avec les bâtimens légers correspondans. Tout ce qu'a accordé sir Wilfrid Laurier, ç'a été de faire construire quatre croiseurs et six *destroyers*, stationnés partie sur le Pacifique, partie sur l'Atlantique, d'acheter à l'Angleterre deux vieux croiseurs comme vaisseaux-écoles et d'ouvrir une école navale. Ce n'est plus là qu'un médiocre programme de défense des côtes ; mais l'opinion coloniale ne permettait pas d'obtenir davantage. Encore M. Laurier a-t-il été violemment attaqué par certains de ses compatriotes canadiens-français pour excès d'impérialisme et a-t-il dû, plus formellement encore que le gouvernement australien, spécifier que les navires canadiens ne seraient mis à la disposition de la métropole en cas de guerre que si le gouvernement du Dominion approuvait la lutte dans laquelle l'Angleterre s'engagerait.

Au point de vue de la défense terrestre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont réorganisé leurs milices, conformément aux décisions prises à la conférence de 1909 et suivant un plan tracé par lord Kitchener. La première pourra mettre en ligne, en temps de guerre 127 000 hommes et la seconde 30 000, y compris de l'artillerie et de la cavalerie. La dépense annuelle, pour ces forces de terre, ne montera pas à moins de 50 millions de francs pour l'Australie et de 10 millions pour la Nouvelle-Zélande ; c'est 10 francs par tête d'habitant. Le Canada, toujours plus hésitant, a pourtant consenti à refondre son système de milices, suivant un programme indiqué par le général French, commandant en chef de l'armée britannique, et qui prévoit l'organisation de six divisions comprenant chacune les trois armes et tous les services complémentaires ; un officier britannique serait attaché à chacune d'elles comme chef d'état-major. Ceci est une grande concession du particularisme canadien.

On peut épiloguer sur les restrictions dont s'entoure le concours militaire et maritime des colonies ; on peut faire observer que les 2 cuirassés, les 7 croiseurs, les 12 *destroyers* dont elles font les frais n'apportent qu'un bien faible appoint à la flotte britannique qui compte 48 grands cuirassés modernes, 10 plus

anciens, 33 croiseurs-cuirassés, 57 autres croiseurs, 184 *destroyers*, et à laquelle vont s'ajouter 13 bâtimens cuirassés, 8 croiseurs, 20 *destroyers* en construction, sans parler des petits navires de complément. Il n'en est pas moins vrai que les colonies d'Australasie surtout s'imposent des sacrifices considérables par rapport à leur faible population, qui n'atteint pas le huitième de celle du Royaume-Uni. C'est, à tout le moins, le commencement d'une évolution nouvelle qui, dans la sphère de la défense comme du commerce de l'Empire, se traduit par des actes. Il convient, en outre, de ne pas oublier certaines mesures plus modestes, comme la pose d'un câble entre le Canada et l'Australie, qui a permis de diminuer beaucoup le prix des télégrammes de la Grande-Bretagne à ses plus lointaines possessions, comme la réduction du tarif des lettres à un penny (10 centimes et demi) dans tout l'intérieur de l'Empire, comme l'établissement de lignes rapides subventionnées entre le Royaume-Uni et le Canada. Ce sont là des fruits des diverses conférences ; ces innovations pratiques n'ont pas grand éclat ; mais en facilitant les communications, elles contribuent très efficacement à resserrer les liens impériaux.

## V

La conférence de 1911 a-t-elle marqué une étape de plus ? Elle a fait d'abord une œuvre juridique importante. Le « Comité judiciaire du Conseil privé, » qui fait fonction de Cour Suprême pour tout l'Empire, est aujourd'hui purement anglais ; il comprend le lord chancelier, quatre *lords of appeal*, les anciens juges faisant partie du conseil et d'autres conseillers privés désignés par le Roi. Renouvelant une demande déjà faite en 1907, deux résolutions ont été présentées par l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour demander l'adjonction de jurisconsultes coloniaux. Le gouvernement impérial a compris que la réforme ne pouvait plus être différée, sous peine de voir les colonies instituer chacune chez elles des Cours de cassation. Avec son assentiment, la conférence a adopté à l'unanimité le principe, et la réforme va être réalisée sans retard, comme M. Asquith s'y est formellement engagé.

Elle peut avoir des conséquences importantes, non seulement par la satisfaction immédiate qu'elle donne aux coloniaux,

mais parce que le contact des plus hauts magistrats du Royaume-Uni et des Dominions, amenant l'établissement graduel, sur certains points, d'une jurisprudence commune, peut préparer la voie à l'unification de la législation elle-même en bien des matières. La conférence a voté une résolution, un peu vague, affirmant que cette uniformité législative, sans être possible d'une façon universelle, était souhaitable en beaucoup de cas; mais elle en a adopté aussi de plus précises et d'un grand intérêt pratique. L'une invite les gouvernemens des diverses portions de l'Empire à se concerter en vue d'assurer l'exécution rapide et facile dans chacune d'elles des jugemens rendus par les tribunaux des autres, ainsi que des arbitrages commerciaux. Une autre s'applique spécialement à simplifier la procédure d'opposition sur les salaires et revenus, en vue de diminuer le trop grand nombre des maris infidèles et des pères dénaturés qui passent d'un point à l'autre de l'Empire en abandonnant femmes et enfans. Une troisième, fort importante pour les pays d'immigration, a trait aux naturalisations. L'Angleterre exige des postulans cinq ans de résidence, le Canada trois seulement, l'Australie deux, la Nouvelle-Zélande ne prescrit aucun minimum; les naturalisations coloniales ne sont pas valables dans le Royaume-Uni. La conférence a voté une proposition, en vertu de laquelle le temps passé par le postulant dans l'une quelconque des colonies britanniques serait compté pour les cinq ans nécessaires à la naturalisation anglaise. Un projet de loi en ce sens va être incessamment déposé au Parlement de Westminster.

Ces réformes d'ordre juridique semblent peu brillantes aux gens ambitieux et pressés. On aurait tort pourtant de les dédaigner. Modestes et pratiques, elles n'apportent aucune gêne à personne; elles offrent, au contraire, aux citoyens dispersés de l'Empire des commodités, des avantages de la vie journalière tels qu'il n'en existe pas entre étrangers, et qui, s'accroissant et se multipliant peu à peu, consolident les liens impériaux parce que chacun s'aperçoit qu'il y aurait mille inconvéniens à les rompre. Elles font plus ainsi pour le maintien de l'Empire que des changemens plus éclatans, mais dangereux parce qu'ils sembleraient aux yeux de certains coloniaux limiter l'autonomie dont ils sont si jaloux.

Sur le grave sujet de la Défense impériale, ce n'est pas à

proprement parler la conférence qui a délibéré, c'est l'*Imperial Committee of Defence*, organe permanent qui comprend les principaux membres du Cabinet anglais, notamment le premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, de la Marine, de la Guerre et des Colonies, ainsi que les commandans en chef de l'armée et de la flotte, auxquels on avait, pour la circonstance, adjoint les premiers ministres coloniaux et quelques-uns de leurs collègues, car les colonies ont aussi leurs ministres « de la Défense » et l'Australie a même un ministre des Affaires extérieures. Ces séances du Comité de la Défense impériale élargi ont naturellement été secrètes. Un développement considérable des forces coloniales a-t-il été décidé? L'Australie a-t-elle adopté définitivement le plan, gigantesque pour elle, élaboré par l'amiral Henderson, que son gouvernement semblait considérer avec faveur, et qui prévoyait la constitution d'une flotte de premier ordre, comprenant *8 Dreadnoughts*, 16 croiseurs et nombre de petits navires? L'avenir nous l'apprendra. Ce qui est certain, c'est que le ministre de la Marine britannique, M. Mac-Kenna, a déclaré à Pontypool, le 13 juin dernier, que les arrangemens relatifs à la marine qui venaient d'être conclus avec les Dominions étaient « des plus satisfaisans » et qu'entre la mère patrie et celles des colonies qui ont décidé d'avoir des flottes à elles, « il y aurait interchangeabilité des officiers et des hommes, avec des règles d'instruction et de discipline communes, de façon à permettre aux flottes jointes d'agir, au cas de guerre, en complète union. » On serait donc parvenu à une entente qui réduira au minimum les inconvéniens de l'autonomie navale que l'Angleterre se voit obligée de laisser à ses filles émancipées. Ce serait un très important et très positif résultat, car l'action commune de flottes soumises à des règles uniformes d'instruction et de discipline est autrement efficace que celle de marines simplement alliées, mais où tous les règlemens diffèrent, et auxquelles il est presque impossible de donner la cohésion, si indispensable à la guerre.

Pour importantes que puissent être les résolutions positives arrêtées par le Comité de Défense impériale, elles sont dépassées, peut-être, par l'effet moral qu'a produit l'admission des ministres coloniaux dans le sein de ce conseil suprême, où se débattent les questions qui touchent le plus directement au salut même

de l'Empire et à la direction de sa politique. Les plus ardens comme les plus tièdes des impérialistes, les coloniaux comme les Anglais n'ont pas hésité à voir là l'événement le plus considérable, l'innovation la plus essentielle qui ait marqué la conférence impériale. On ne s'est pas borné à exposer aux Premiers coloniaux tout le système de défense militaire. On leur a fait connaître aussi, dans ses principes comme dans ses détails, dans ses motifs comme dans ses procédés, la politique extérieure de l'Empire. « Jusqu'ici nous étions invités à délibérer au seuil de la maison, a dit l'un des représentans des colonies; aujourd'hui, nous pénétrons dans ses appartemens les plus secrets. » C'est la même pensée qu'exprimait M. Asquith dans son discours de clôture: « Nous vous avons dévoilé, disait-il, les *arcana imperii*, nous vous avons appelés dans les conseils les plus secrets de la nation. » Cette preuve de confiance et d'estime a profondément touché, non seulement les ministres, mais la grande majorité des habitans des Dominions. « C'est le commencement d'une ère nouvelle, » n'ont pas hésité à dire tous deux des hommes aussi peu suspects d'impérialisme excessif, aussi attachés à l'autonomie coloniale que M. Fisher et le général Botha.

Ainsi instruites des raisons profondes qui déterminent la politique de l'Empire, les colonies seront peut-être moins promptes à récriminer en la voyant s'écarter parfois des voies qu'elles voudraient lui faire suivre. Connaissant ses directions générales, elles pourront aussi mieux y conformer leur ligne de conduite dans les affaires d'intérêt commun. Mais convient-il, dans les assemblées qui réunissent leurs représentans et ceux de la métropole, d'aller au delà d'informations et de consultations amicales d'ordre général? Est-il possible, en ces questions si complexes de politique étrangère, comme en ce qui concerne les relations commerciales ou politiques entre les diverses parties de l'Empire, d'aboutir dès aujourd'hui à l'institution d'organes communs de gouvernement, d'arrêter des résolutions immédiatement ou prochainement applicables?

La conférence impériale ne l'a point pensé. Elle a discuté plusieurs de ces questions. Chaque fois, elle les a résolues, ou par le maintien du *statu quo*, ou dans le sens d'une indépendance encore plus grande des diverses parties de l'Empire les unes vis-à-vis des autres. Et l'homme qui s'est le plus vivement

opposé à tout système de concentration, à tout essai d'organisation impériale proprement dite, — et qui a eu d'ailleurs facilement gain de cause, parce qu'il ne faisait qu'exprimer la pensée profonde de ses collègues, — c'est celui-là même qui invitait jadis la métropole à appeler les colonies dans ses conseils, c'est sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre du Canada, comme celui de l'Australie, comme le général boer devenu Premier de l'Afrique du Sud, ont d'abord déclaré à l'envi et répété en maintes circonstances que, si la guerre éclatait entre l'Angleterre et une nation étrangère, leurs pays se réservaient le droit d'examiner si la cause de l'Angleterre était juste et s'il leur convenait de prendre part à la lutte. C'est afin d'être ainsi, selon leur gré, belligérantes ou neutres, malgré les difficultés d'une telle situation sur le terrain du droit international, qu'elles ont tenu à conserver la haute main sur leur marine. Puisque les colonies entendent juger les décisions de la métropole, ne semblerait-il pas naturel du moins qu'elles recherchent les moyens d'influer sur elles, de façon à limiter les chances de désaccord? C'est ce qu'avait demandé M. Fisher, en rappelant plusieurs cas où le Cabinet de Londres avait négocié des traités touchant aux intérêts des Dominions sans prendre leur avis. Le ministre anglais des Affaires étrangères acceptait volontiers de s'engager à les consulter désormais avant l'ouverture de toute négociation. Sir Wilfrid Laurier n'a pas voulu suivre sir Edward Grey dans ce qui semblait pourtant une concession aux colonies. Ériger en système de telles consultations, a-t-il dit, serait une mesure grosse de conséquences. Le gouvernement impérial risquera de recevoir des avis contradictoires. D'ailleurs, si l'on consulte un Dominion sur des questions pouvant entraîner la guerre, ne sera-t-il pas obligé de prendre part à cette guerre? « L'Empire a beau être une famille de nations, le poids principal des affaires doit porter sur les épaules de la Grande-Bretagne et ce serait aller trop loin que d'exiger, en tous cas, que les Dominions fussent consultés. » Pour le premier ministre canadien, qui venait de signer avec les États-Unis une convention de réciprocité commerciale, au grand scandale des impérialistes, il suffit, d'une part, que les Dominions puissent conclure des traités de commerce comme ils l'entendent, et, de l'autre, qu'ils ne soient pas compris, à moins qu'ils n'y aient

expressément consenti, dans les traités de ce genre conclus par la métropole.

Ces droits leur sont, depuis plusieurs années, formellement reconnus : dans tous les traités de commerce récens négociés par le Royaume-Uni, il est stipulé qu'ils ne s'appliqueront aux colonies que si elles y adhèrent elles-mêmes. Ceci ne satisfait pourtant pas pleinement sir Wilfrid Laurier. Il ne lui suffit pas que l'avenir soit assuré, il voudrait revenir sur le passé, et faire modifier une douzaine de traités anciens, où ne figure pas la clause de l'exemption des colonies. La question est d'importance pour elles parce que, si elles accordent des faveurs à un autre pays, les puissances signataires de ces douze traités sont en droit de réclamer le même traitement au nom de la clause de la nation la plus favorisée. Appuyé par M. Fisher, il a obtenu de la conférence un vote en ce sens et le gouvernement britannique va s'employer auprès des puissances intéressées pour aboutir à la dénonciation desdits traités en ce qui concerne les Dominions. Ce vote a provoqué la tristesse indignée du *Times* qui, se faisant le porte-parole des impérialistes purs, affirme qu'on s'engage ainsi dans une voie tout à fait opposée à l'impérialisme véritable et que, loin de favoriser l'unité de l'Empire, on en accentue encore l'incohérence économique.

L'organisation politique n'a pas fait plus de progrès à la conférence que l'organisation économique ou diplomatique. A défaut de Parlement impérial élu et muni de pouvoirs législatifs, sir Joseph Ward avait proposé une série de mesures subsidiaires, dont M. Louis Harcourt, ministre anglais des Colonies, s'inspirait, — tout en les atténuant, — pour suggérer l'institution d'une Commission consultative permanente, composée du ministre des Colonies, de deux autres représentans du gouvernement britannique et des Hauts-Commissaires que les Dominions entretiennent à Londres. Cette commission s'occuperait de l'exécution des résolutions de la conférence actuelle, de l'ordre du jour de la conférence suivante et examinerait les questions qui lui seraient soumises par le gouvernement impérial ou ceux des Dominions. C'était l'embryon d'un corps représentatif.

Sir Wilfrid Laurier prit une fois de plus l'initiative de la résistance sur le terrain de la stricte autonomie locale, qu'il ne veut à aucun prix voir affaiblir. Une telle commission, dit-il,

pourrait suggérer des mesures qui conviendraient à telle partie de l'Empire et non à telle autre; il n'en résulterait que des frottemens; mieux vaut laisser les Hauts-Commissaires à leur rôle officieux d'aujourd'hui, grâce auquel ils peuvent, dans des conversations confidentielles, résoudre bien des difficultés entre la métropole et les Dominions. Le Premier canadien entraîna son collègue d'Australie, qui insista sur les inconvéniens d'une organisation trop rigide, trop officielle, et la commission consultative de M. Harcourt fut enterrée avec les mêmes honneurs que le Parlement impérial de sir Joseph Ward.

Après avoir fait échouer tant de propositions impérialistes, sir Wilfrid Laurier a cependant fait adopter une résolution qu'il ne convient pas de traiter trop légèrement. Elle porte :

Qu'une Commission royale sera nommée, en vue de procéder à une enquête sur les ressources naturelles de chaque partie de l'Empire représentée à cette conférence, le développement qu'elles ont atteint ou peuvent atteindre, les facilités qu'elles offrent à la production, à l'industrie, aux communications, le commerce de chaque partie avec les autres et avec le monde extérieur, les besoins de chacune en articles alimentaires et matières premières, et les sources d'où l'on peut tirer ces denrées; ainsi que sur la mesure dans laquelle le commerce entre ces diverses parties de l'Empire est influencé favorablement ou non par la législation en vigueur, et les moyens, compatibles avec la politique fiscale de chaque partie, par lesquels ce commerce pourrait être amélioré et étendu.

Ce n'est pas, croyons-nous, une simple fiche de consolation que le Premier canadien a voulu donner aux purs impérialistes, après les avoir un peu malmenés. Les commissions, dans l'Empire britannique, ne sont pas toujours des cimetières. Beaucoup ont abouti à des résultats pratiques. Celle-ci, qui va parcourir tous les Dominions, qui recueillera une foule de dépositions, dont le rapport sera répandu à travers tout l'Empire, aura d'abord le mérite d'attirer l'attention de tous sur l'importance des intérêts communs. Elle aura sans doute aussi pour conséquence des mesures législatives simples, de nature à améliorer les communications, à faciliter l'émigration, à rendre les transactions plus sûres et plus aisées, à resserrer les liens économiques et sociaux entre les diverses portions de l'Empire. C'est un de ces procédés modestes en apparence, mais susceptibles de conduire à de grands développemens, qui plaisent à l'esprit anglais, que sir Wilfrid Laurier, Français de pure race, connaît pourtant si bien.

La tendance à la libre coopération des Dominions et de la métropole sur le terrain de la stricte autonomie locale a, en définitive, triomphé à la conférence de la tendance à la concentration, qui limite forcément cette autonomie. Il apparaît du reste, à la lumière des faits, que, pour être plus lente, la première des deux méthodes rivales peut cependant être féconde. Mais, depuis la clôture de la conférence, un événement considérable s'est produit. L'homme dont le long et brillant passé, la souple intelligence et le talent oratoire avaient le plus contribué à faire écarter tout essai d'institution centrale était sir Wilfrid Laurier. Aussi bien que son attitude à la conférence, le traité de réciprocité commerciale qu'il venait de conclure avec les États-Unis et qui semblait incompatible, — encore qu'il s'en défendît, — avec les projets d'Union douanière impériale, le posaient en champion irréductible du particularisme colonial. Or sir Wilfrid Laurier vient d'être précipité du pouvoir, aux élections canadiennes du 21 septembre, sur le terrain même de l'impérialisme. A voir changer de camp la plus grande et la plus prospère des colonies, qui doit au merveilleux essor de sa richesse tant de prestige à travers tout l'Empire, les impérialistes purs, les partisans de la concentration, poussent des cris de triomphe. Vont-ils maintenant l'emporter ?

## VI

Que signifient exactement ces élections canadiennes ? Le traité de réciprocité, qui en a été le grand tremplin, avait été conclu avec les États-Unis par sir Wilfrid Laurier pour donner satisfaction aux agriculteurs de l'Ouest canadien. Dans les immenses « Prairies » qui s'étendent des Grands Lacs aux Montagnes-Rocheuses, sont venus s'établir depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, des centaines de mille colons. La production canadienne du blé, qui vient presque exclusivement de ces régions, a passé de 22 millions d'hectolitres en 1900 à 59 millions en 1909. Ce blé, et le bétail qu'on élève aussi en immenses troupeaux, il faut naturellement en exporter la plus grande partie. Dès lors l'agriculture de l'Ouest a trois préoccupations essentielles : abaisser ses prix de revient pour mieux lutter avec ses concurrens de l'Argentine, de l'Inde, de la Russie ; s'ouvrir des débouchés aussi nombreux que possible ; transporter ses

produits au moindre coût et dans le moindre temps, ce qui est important, car on ne moissonne qu'à la fin d'août et il faut gagner la voie économique des Grands Lacs avant qu'ils gèlent en novembre. A la réalisation de ce triple but le tarif protecteur constitue un grave obstacle.

Pourquoi, disent les colons de l'Ouest, faire de nous les cliens forcés des industries de serre chaude du vieux Canada de l'Est, de ces syndicats de quelques usiniers qui nous exploitent, quand nous pouvons trouver à bien meilleur compte et plus près de nous à Chicago, à Omaha, à Minneapolis, des tôles pour couvrir nos bâtimens, du fil de fer pour nous clore, des machines agricoles pour travailler nos champs, des minoteries pour moudre nos blés, en attendant le jour très prochain où nous y trouverons aussi un nouveau marché pour nos produits, car les États-Unis, qui exportaient, il y a dix ou quinze ans, 80 ou 100 millions d'hectolitres de blé, n'en exportent plus que 20 et sont à la veille d'en importer? Pourquoi aussi nous astreindre à nous servir des trois seules voies ferrées, toujours encombrées, qui nous relient aux Grands Lacs par le territoire canadien, quand une dizaine de lignes franchissent la frontière américaine et enlèveraient nos blés au plus vite? Pourquoi, en un mot, nous imposer des relations économiques artificielles avec le Canada de l'Est, dont nous séparent les vastes espaces stériles qui s'étendent au Nord du Lac Supérieur et du Lac Huron, quand la nature nous invite à regarder vers le Sud, à commercer, par delà la frontière idéale du 49e degré, avec les centres de l'Ouest américain, plus peuplés, plus riches, plus rapprochés de nous que Montréal ou que Toronto?

Ces réclamations sont présentées d'une voix d'autant plus impérieuse que beaucoup des colons de la Saskatchewan et de l'Alberta sont des Américains d'origine : sur 152 000 immigrans arrivés en 1909 au Canada, 72 000 viennent des États-Unis, et, si l'on ne considérait que l'Ouest, la proportion des Américains serait plus forte encore. Pionniers éprouvés, tous munis d'un certain capital, ils sont l'élément le plus actif de la colonisation. Ils ne répugnent pas à devenir, sous des institutions très analogues aux leurs, les sujets théoriques du roi George ; mais ils ne peuvent admettre d'acheter très loin et très cher, pour le bénéfice de quelques industriels, les machines et les fers qu'ils

sont habitués à trouver à meilleur compte tout près. D'où la « révolte de l'Ouest, » toute pacifique encore, les cris de guerre contre la nouvelle féodalité, et une agitation qui a paru suffisamment grave à sir Wilfrid Laurier pour que, pendant l'été de 1910, il se décidât à faire un long voyage à travers l'Ouest canadien. A chaque station, les ligues agricoles vinrent l'entretenir de leurs revendications. Parmi leurs protestations énergiques, passionnées même, l'oreille fine du premier ministre put distinguer, par momens, comme un murmure, encore faible, mais menaçant, de séparatisme. Ce fut assez pour qu'ayant gardé peut-être au fond du cœur quelque penchant vers le libéralisme économique, leur idéal de jadis, sir Wilfrid et son parti se décidassent à négocier le traité de réciprocité commerciale, signé enfin à Washington le 21 janvier 1911.

Par ce traité, les tôles, les fils de fer et d'acier importés des États-Unis vont être admis en franchise au Canada, les machines agricoles, les cimens américains bénéficient de réductions de droits considérables. En revanche, les céréales, les bestiaux canadiens seront exempts de droits aux États-Unis, les bois, les minerais, etc., ne seront soumis qu'à des tarifs réduits. L'Ouest canadien paraît content; il semble que les « Provinces maritimes, » le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse devraient l'être également, car le traité contient des articles favorables à leurs pêcheries. C'est au tour des régions manufacturières de protester; les chemins de fer sont médiocrement satisfaits aussi, quoique les transports de l'Ouest soient si considérables qu'ils ne puissent guère souffrir de ce qui l'aide à se développer. Les grandes industries de l'Est et les puissans intérêts financiers groupés autour d'elles entament une vive campagne de protestation. Malgré la forte majorité dont il dispose au Parlement, — 131 voix contre 90, — le premier ministre n'ose faire ratifier le traité sans nouvelles élections. Il se croit cependant sûr de l'emporter et n'attend même pas que la nouvelle répartition des sièges, à la suite du recensement de 1911, vienne augmenter le nombre des députés de l'Ouest, qui lui apporteront des voix fidèles. A peine rentré de la conférence impériale et du couronnement, il dissout la Chambre et convoque les électeurs pour le 21 septembre. Le résultat est désastreux pour lui : sur 221 députés, sont élus 130 conservateurs, 80 libéraux, 10 nationalistes, 1 socialiste. Les libéraux perdent 50 sièges, plus du

tiers de ceux qu'ils détenaient et la situation parlementaire est entièrement retournée.

Comment cette écrasante défaite des libéraux canadiens est-elle considérée comme une victoire de l'impérialisme? C'est ce qu'il faut maintenant expliquer.

La grande bataille de la campagne électorale s'est livrée sur le traité de réciprocité, question purement économique, semble-t-il au premier abord. Mais, soit conviction profonde, soit habileté tactique, les adversaires de la réciprocité ont élargi le terrain. Il ne s'agit pas, disent-ils, d'une simple affaire commerciale; c'est une question bien plus haute, c'est un problème national qui se pose. L'abaissement des barrières douanières entre les États-Unis et le Canada n'est qu'un premier pas. Aux nouveaux liens économiques, qui vont se nouer, succéderont bientôt des liens politiques. Au bout de la voie où M. Laurier engage le pays, se trouve fatalement l'annexion du Canada aux États-Unis. Quelques paroles imprudentes prononcées aux États-Unis par des champions de la réciprocité, et non des moindres, servent à corroborer l'argument. Le président Taft n'a-t-il pas déclaré que le Canada se trouvait à un tournant de son histoire, au point où il faut choisir entre deux voies, *at the parting of the ways*, et M. Champ Clark, *speaker* de la Chambre des Représentans, l'un des chefs le plus en vue du parti démocrate, qui va peut-être reconquérir le pouvoir, n'a-t-il pas laissé entendre qu'un mouvement naturel et inévitable conduirait le Canada et les États-Unis de la réciprocité à l'union économique, et de l'union économique à l'union politique? Le Canada veut-il abdiquer sa personnalité, se perdre dans l'énorme masse des États-Unis? Veut-il au contraire poursuivre son existence indépendante qui, grâce à ses magnifiques ressources, le mènera un jour à une fortune presque aussi éclatante que celle de ses superbes voisins?

C'est l'argument purement national. Peut-être repose-t-il sur un sophisme, car ce n'est pas en refusant tout aux gens de l'Ouest, c'est en leur faisant, au contraire, certaines concessions qu'on les empêchera de se jeter dans le séparatisme et de prôner l'annexion aux États-Unis comme le seul moyen de satisfaire leurs besoins économiques. Juste ou non, il faut reconnaître qu'il porte beaucoup, et sur les Canadiens anglais de l'Ontario, et sur nombre de Canadiens français qui voient,

non sans raison, dans l'annexion aux États-Unis, le plus grave péril pour leur race. Mais à côté de l'argument national et se confondant presque avec lui, voici l'argument impérialiste :

Plus directement encore qu'il ne prépare l'annexion aux États-Unis, le traité de réciprocité, dit-on, brise le lien impérial. Avec de telles faveurs douanières faites aux produits américains, dont beaucoup vont entrer en franchise, comment parler encore de *Preferential Trade* avec la métropole, et s'il est impossible de lui accorder aucun privilège appréciable chez nous, comment pourrons-nous en attendre d'elle ? Adieu donc l'union commerciale, adieu la *Tariff Reform* anglaise. La métropole aurait tôt ou tard établi des droits sur les produits alimentaires étrangers, droits dont les articles coloniaux auraient été exempts. Nous la décourageons. Pour lutter sur des marchés incertains, nous abandonnons l'espoir d'acquérir sur le marché de l'Angleterre une place privilégiée. Nous lâchons la proie pour l'ombre.

Tel est le côté économique de la question impériale ; c'est lui qu'on met principalement en vedette dans la grande presse, dans les réunions importantes, où parlent les candidats, les chefs de partis surtout. M. Borden, le chef des conservateurs, aujourd'hui premier ministre, résume le double argument national et impérial, tel que son parti l'affirme officiellement quand, à la veille du scrutin, il déclare : « Je conjure les électeurs de ne pas s'écarter de la voie droite qui mène à faire une grande nation. Je les prie d'émettre un vote mûrement réfléchi en faveur de la conservation de notre héritage, de la sauvegarde de notre liberté commerciale et politique, du maintien du Canada comme nation autonome au sein de l'Empire britannique. » Mais il est encore d'autres raisons qu'on fait valoir plus bas, dans les parlotes de village ou de quartier, dans les petits journaux, dans la propagande personnelle et qu'on réserve aux provinces anglaises, surtout à l'Ontario.

C'est dans cette province que les libéraux ont perdu le plus de voix. Ils y occupaient 35 sièges contre 51 ; ils n'en ont plus que 15 contre 71. Les vieilles haines de race y sont encore vivaces. Peuplé surtout de descendans des loyalistes, qui ont quitté les États-Unis au lendemain de la proclamation de leur indépendance, Ontario est à la fois le centre de la prépondérance anglaise au Canada et le lieu où cette prépondérance est le plus

menacée. Avec une proportion de vingt-quatre naissances pour 1 000 habitans, comment pourrait-elle résister à la pression de Québec où la natalité dépasse 40 pour 1 000? De plus en plus, les comtés du Nord et de l'Est sont envahis par l'élément français; l'orgueil des colons anglais s'en désespère et s'en exaspère à la fois. Un grand organe de Londres, étranger à toute passion de race et de parti, l'*Economist*, signalait dans une correspondance du Canada le rôle joué aux dernières élections par la Ligue Orangiste, qui compte dans l'Ontario 2000 loges, soit, dans chaque circonscription, quinze comités, acharnés contre le premier ministre canadien-français. C'est ce que notait au lendemain du scrutin le journal canadien *la Presse*.

Les argumens employés contre l'administration libérale par le parti conservateur n'ont pas tous été d'ordre économique. Le fanatisme de race et de religion en a fourni sa large part, et ce ne sont pas ceux-là qui ont été les moins puissans sur l'opinion. Nous savons qu'il y avait toute une organisation qui s'était spécialement chargée de circonvenir les « British born, » c'est-à-dire toute cette population d'immigrans qui nous est venue au pays depuis huit ou dix ans. Le mot d'ordre de cette organisation était : « Down with Romanism! » *A bas l'Église romaine!* On n'avait garde de le crier dans les assemblées publiques, mais on le répétait de bouche en bouche dans la cabale secrète. Le terrain avait été, d'ailleurs, depuis assez longtemps préparé par le « News » et les autres journaux orangistes, dont on sait la campagne ardente contre la prétendue prépondérance romaine, surtout au sujet du fameux décret « Ne temere. » Les « British born, » dans leur haine séculaire du papisme et dans leur orgueil de race, ne pouvaient souffrir plus longtemps qu'une colonie britannique fût gouvernée par un premier ministre catholique et canadien-français. La province d'Ontario a peut-être voulu défaire la réciprocité; mais elle a certainement voulu par-dessus tout renverser sir Wilfrid Laurier.

Un autre organe libéral, *le Canada*, disait de même :

Lorsque l'on examine en détail le résultat des élections d'avant-hier, on constate indubitablement que c'est une victoire impérialiste.

Sir Wilfrid Laurier, appuyé par la province de Québec, était le champion de l'autonomie canadienne, dans les relations du Dominion avec l'Empire, comme avec les nations étrangères.

On avait avec soin cultivé dans les provinces anglaises le sentiment qu'il s'était montré, aux diverses conférences impériales, trop peu soucieux de resserrer les liens, tant économiques que politiques, qui nous unissent à la Grande-Bretagne; qu'il avait au contraire, et jusque dans l'organisation de la marine des colonies autonomes, arraché au gouvernement impérial des concessions que, sans son prestige, les autres Dominions n'auraient

point songé à demander. Le vote de jeudi signifie que, pour les provinces anglaises, la marine canadienne n'est pas assez impérialiste.

Ce sentiment, on l'a avivé et rendu irrésistible en représentant la convention de réciprocité avec les États-Unis comme une étape vers l'annexion et une séparation définitive de nos intérêts commerciaux d'avec ceux de l'Empire. C'est la seule explication du fait que dans les comtés qui font du commerce régulièrement avec les États-Unis et qui devaient bénéficier de la réciprocité, partout où la majorité était d'origine britannique, le vote a été donné contre la réciprocité. La presque unanimité de la province d'Ontario est une preuve indiscutable de ce que nous avançons. Jamais cette province n'avait exprimé de manière plus éclatante sa détermination de maintenir le Canada sous la tutelle de l'Empire et de lier ses destinées économiques et politiques aussi étroitement que possible à celles de la Grande-Bretagne.

Impérialisme économique, impérialisme sentimental, voilà donc, à côté des intérêts purement protectionnistes, qui leur ont servi de soutien et s'en sont servis parfois comme de masque, deux idées qui ont assurément joué un rôle considérable dans les élections canadiennes. Cela justifie en quelque mesure l'enthousiasme qu'elles ont suscité dans le parti conservateur anglais, dans les journaux impérialistes, le *Times* en tête, et chez tous les impérialistes, de l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande. Là n'ont pas été pourtant les seuls facteurs de la défaite libérale, et, à y regarder de près, peut-être les impérialistes devraient-ils un peu déchanter.

Un curieux phénomène s'est produit à ces élections. Très atteint dans l'Ontario, M. Laurier l'a été aussi dans la province de Québec. Ses partisans y sont tombés de 52 à 38, ses adversaires ont passé de 13 à 27. Il a perdu 5 sièges au profit des conservateurs et 9 au profit du petit groupe nationaliste, que M. Henri Bourassa représentait jusqu'ici seul au Parlement. Trop Français aux yeux des Canadiens anglais, sir Wilfrid Laurier paraît trop Anglais à bon nombre de Canadiens français. De là est né un mouvement, dont M. Jacques Bardoux a parfaitement décrit la genèse dans un récent article de la *Revue*. Cédant aux séductions que les Anglais sont si habiles à exercer quand ils le veulent, l'ancien premier ministre, si fin pourtant, a peut-être un peu oublié la force des sentimens, des instincts de race. Beaucoup de ses compatriotes ne lui ont pas pardonné l'envoi dans l'Afrique du Sud, pour lutter contre les Boers, de volontaires canadiens, parmi lesquels presque aucun Français ne s'est enrôlé. Ils ont trouvé excessive et onéreuse la modeste

marine canadienne que sir Wilfrid Laurier a consenti à créer, et que les Canadiens anglais jugeaient insuffisante. Ardent, énergique, éloquent, M. Henri Bourassa s'est institué le porte-parole et le chef des mécontens; tout en défendant les droits légitimes de sa race et de sa foi, il prétend d'ailleurs faire, non pas du nationalisme canadien-français, mais du nationalisme canadien tout court. Il se déclare dévoué au maintien de l'allégeance britannique, sauvegarde de la nationalité franco-canadienne, mais n'entend pas resserrer les liens avec la métropole ni se mettre sous sa tutelle. Ni annexion aux États-Unis, ni vasselage impérialiste, voilà son mot d'ordre. Le Canada ne doit pas plus être une annexe économique de ses voisins méridionaux qu'un soutien militaire et naval de la métropole. Il doit *fare da se*, il doit être lui-même, Canadien et non pas Anglais ou Américain. Ce programme, on compte le développer plus tard dans les provinces anglaises. Il ne l'a été encore que dans la province de Québec, ce qui a suffi pour donner au jeune parti un grand rôle dans les élections, et par les sièges qu'il a enlevés aux libéraux et par le désarroi qu'il a jeté dans leurs rangs. Mais, en dépit de la coalition avouée des partisans de M. Borden et de M. Bourassa, on ne saurait mettre au compte de l'impérialisme britannique les succès du nationalisme canadien, qui en est tout l'opposé.

Il est une question plus grave encore. Malgré la différence des deux doctrines, certains conservateurs canadiens ne sont-ils pas plus près du nationalisme que de l'impérialisme pur? Par la force des choses, par le jeu naturel des partis, ils ont été amenés, en opposition avec les libéraux suspects d'inclinations américaines, à se poser plus ou moins en champions d'une union plus étroite avec la mère patrie. Mais ce sont des opinions de fraîche date, au point de vue économique du moins, et naguère les libéraux pouvaient se prétendre plus impérialistes que les conservateurs. Quand M. Laurier, le premier de tous les gouvernans coloniaux, a, dès son arrivée au pouvoir, accordé des détaxes douanières aux produits de la métropole, ces concessions étaient très loin d'être agréables aux conservateurs, ultra-protectionnistes, inféodés aux industriels qui bénéficiaient des hauts tarifs. Cet état d'esprit a si peu disparu que des journaux canadiens ont pu se demander si les privilèges douaniers de la métropole n'étaient pas menacés du fait des der-

nières élections. Les conservateurs paraissent trop engagés sur le terrain impérialiste pour qu'il en soit ainsi; mais il est peu probable qu'en augmentant les détaxes, ils courent le risque de mécontenter leurs soutiens de la dernière campagne, les puissans intérêts financiers et industriels qui ne redoutent guère moins la concurrence anglaise que l'américaine. Quant aux armemens navals, ils devront se montrer économes à les étendre, sous peine de susciter de vifs mécontentemens.

Il faudra bien aussi ménager les sentimens de l'Ouest, d'autant qu'au *Redistribution Bill*, à la nouvelle et imminente répartition des sièges, qui va suivre le recensement, les provinces libérales d'Alberta et de Saskatchewan gagneront de nombreuses voix, tandis que les provinces conservatrices, Ontario et les provinces maritimes en perdront. Peut-être sera-t-on obligé d'en revenir sous une forme atténuée à des concessions douanières aux Américains.

La victoire impérialiste au Canada n'est donc ni si complète, ni si solide qu'il semble au premier abord. Elle existe pourtant. Le traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis n'est plus; l'union commerciale de l'Empire redevient donc possible. La plus grande colonie britannique ne s'enferme plus dans un particularisme hautain. La séduisante figure de sir Wilfrid Laurier disparaît des conférences impériales de l'avenir. Nul n'aura certainement son prestige, ni probablement son talent pour s'opposer à tout essai de concentration et défendre la plus rigoureuse autonomie locale. Un peu abattus par leurs défaites dans la métropole, les impérialistes reprennent confiance à leurs succès aux colonies. Ils vont avoir le verbe plus haut, le champ plus libre, la propagande plus ardente.

## VII

Entre les deux conceptions qu'on se forme au sujet de son avenir : l'une, celle de la libre coopération des diverses parties composantes, selon laquelle leur consentement unanime est nécessaire à toute action commune, l'autre celle de la fédération, où la minorité doit subir les volontés de la majorité, que deviendra l'Empire britannique? Il serait malaisé de le dire. Les deux systèmes semblent irréductibles, mais le monde anglo-saxon est la terre classique des compromis, voire de la

conciliation des contraires. Déjà les conceptions extrêmes sont bien moins éloignées l'une de l'autre qu'il y a soixante ou quatre-vingts ans. Les uns rêvaient alors d'absolue centralisation, de gouvernement des colonies sujettes par une métropole souveraine absolue; les autres considéraient la désagrégation de l'Empire, l'indépendance des colonies comme inévitable, voire comme souhaitable. Aujourd'hui, l'on n'en est plus qu'à la fédération d'un côté, à l'autonomie de l'autre. Encore se montre-t-on de moins en moins absolu. Un doctrinaire pacifiste, un citoyen du monde aussi convaincu que M. W. T. Stead, résumant l'œuvre de la conférence impériale, admet parmi les principes sur lesquels doit être fondé l'Empire : l'existence d'une Cour suprême commune; le droit pour chaque Dominion de conclure des traités de commerce distincts, *étant entendu que toutes les parties de l'Empire jouiront au moins, chez les autres, du traitement de la nation la plus favorisée;* le droit de lever et d'équiper ses propres forces navales et de s'abstenir de toute participation active dans les guerres où la Grande-Bretagne est engagée, *étant entendu que, par intérêt et par sentiment, mais non en vertu d'une obligation, les Dominions viendraient probablement à l'aide de la mère patrie en cas de besoin;* l'obligation pour le gouvernement impérial de consulter les Dominions, toutes les fois qu'il est question de modifier le droit international, ou qu'il s'agit d'une affaire affectant leurs intérêts; une entente générale en vue d'une coopération mutuelle sur toutes les questions relatives aux communications interimpériales, navigation, câbles télégraphiques, postes et toutes autres questions où une action commune peut servir au bien commun. Ce n'est plus l'absolue autonomie locale. C'est la reconnaissance de nombreux intérêts communs, qu'il est bon de traiter ensemble, et de l'interdépendance des diverses portions de l'Empire. Dans le camp opposé, l'impérialiste *Times* reconnaît lui-même que le plan de fédération de sir Joseph Ward est excessif, oppressif même, en dehors de la politique pratique. Les extrêmes se rapprocheront certainement encore, les oscillations du pendule deviendront de moins en moins étendues jusqu'à ce qu'il s'arrête en un point médian.

Mais d'ici là, sous l'influence de forces centrifuges qui ont encore le champ trop libre, l'Empire n'est-il pas à la merci d'un incident, ne se désagrégera-t-il pas? Certes, on ne peut

méconnaître qu'il existe des tendances dissolvantes. L'une des plus dangereuses provient de la coexistence des deux empires britanniques, comme on l'a dit : l'Empire blanc composé de la mère patrie et des colonies à *self-government*, avec leurs 60 millions d'habitans blancs, et l'Empire « de couleur » comprenant l'Inde et les dépendances sujettes, les colonies de la couronne d'Asie, d'Afrique, des Indes orientales et d'Océanie, avec leurs 350 millions d'Hindous, de Jaunes et de Noirs.

En énumérant les intérêts communs de la métropole et des Dominions, M. Asquith mentionnait, à l'ouverture de la conférence, « leur tutelle commune » (*common trusteeship*), — des dépendances de la couronne qui ne sont pas encore parvenues et ne parviendront peut-être jamais au *self-government*. Seulement, si la métropole est consciente de ses devoirs d'éducatrice envers ses sujets de couleur, si elle se trouve d'ailleurs obligée d'accorder aux Hindous des droits de plus en plus considérables, les colonies voient le problème sous un tout autre angle, parce que leur situation est différente. L'une d'entre elles, l'Afrique du Sud, ne contient qu'une minorité de blancs en face d'une majorité de noirs quatre fois plus nombreuse; c'est peut-être celle où la question est le mieux résolue, — parce qu'on ne pouvait l'esquiver, — par l'octroi de droits politiques à une fraction des noirs. Mais l'Australie, la Nouvelle-Zélande, même l'Ouest du Canada sont menacés d'une invasion de Jaunes ou d'Hindous. Ils ne veulent à aucun prix que la question de couleur se pose chez eux, et, pour cela, ils la résolvent par la question préalable en interdisant aux gens de couleur de pénétrer sur leurs territoires, en mettant à leur entrée des conditions pratiquement prohibitives. Les discussions de la conférence impériale ont montré jusqu'à quel point ils poussent l'exclusivisme. Les délégués de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande prétendaient interdire désormais, aux navires britanniques fréquentant leurs ports, l'emploi des matelots hindous, ou « lascars. » Ce n'est pas, ont-ils dit, un préjugé de couleur; c'est une question économique : ces gens-là vivant de rien font baisser les salaires. Quel qu'en soit le motif, le résultat est le même, c'est l'exclusion des hommes de couleur. Pourra-t-on toujours la maintenir, même à l'endroit des sujets britanniques, quand ceux-ci, les Hindous surtout, approcheront de plus en plus du *self-government?*

L'Angleterre serait-elle un jour forcée de choisir entre son Empire blanc et son Empire de couleur? C'est ce que suggérait M. James Edmond, directeur du *Bulletin*, de Sydney, dans un bien curieux article que publiait la *National Review* et qui mérite d'être cité, parce qu'on y voit s'étaler à la fois le naïf orgueil et la profonde ignorance des démagogues coloniaux. La création de la flotte australienne, dit-il, a pour but :

> ... en premier lieu de conserver l'Australie à l'état de pays de Blancs contre tous envahisseurs, et, en second lieu (en second lieu seulement), de concourir à la défense de cet Empire, qui contient une majorité de gens de couleur. Pour une très grande partie des Australiens, une conquête allemande serait un fort petit malheur en comparaison d'une nombreuse immigration de nos soi-disant paisibles et loyaux concitoyens de l'Inde ou d'ailleurs. Et même, si la conquête de l'Australie par l'Allemagne était le seul moyen de s'opposer à une telle invasion, elle serait la bienvenue...
>
> Il m'apparaît que le jour viendra où il faudra expliquer, une fois pour toutes, aux gens de couleur qui forment la grande masse de l'Empire qu'ils sont des êtres inférieurs (on les traite déjà comme tels) et qu'ils ne seront jamais rien d'autre. Et il faudra expliquer la même chose aux amis et alliés de la Grande-Bretagne en dehors de l'Empire.
>
> On ne peut servir indéfiniment Dieu et Mammon. Il est difficile d'éduquer, d'élever l'homme de couleur pendant des années, et de le convaincre ensuite qu'il n'est pas plus avancé en matière politique qu'avant d'avoir été élevé.

La conclusion, c'est que l'Empire doit faire de la défense de l'Australie contre toute intrusion d'immigrans de couleur, — Chinois, Hindous, Birmans ou Japonais, — un principe aussi sacré que la défense de Londres contre une invasion armée; sans quoi l'Australie s'en séparera.

L'auteur de cet article a sans doute l'ouïe trop faible pour avoir perçu les coups de tonnerre de Moukden et de Tsoushima, qui ont eu cependant leur répercussion jusqu'aux colonnes d'Hercule, plus éloignées du Japon que ne l'est l'Australie. Livrés à eux-mêmes, les Australiens apprendraient vite à coups de canon, puisqu'ils ne veulent pas l'entendre autrement, ce qu'il faut penser de l'infériorité de certaines gens de couleur. On peut se demander si, étant donné la faiblesse de l'immigration que cherchent stupidement à restreindre les syndicats ouvriers qui règnent en Australie, il est possible que ce pays résiste toujours à la pression des Jaunes, qui le peupleraient bien plus rapidement. Mais s'il est une puissance qui puisse l'en défendre, c'est assurément l'Angleterre, et l'Angleterre seule.

La plupart des Australiens sont encore assez sages pour le comprendre; c'est pourquoi ils se rattachent à la mère patrie plus vivement qu'autrefois et lui offrent des navires, des canons, des faveurs commerciales. Pour l'Afrique du Sud, l'égide de la métropole est aussi une protection, non seulement contre le péril noir qui n'existe guère encore, mais contre la conquête allemande, à laquelle ne se résigneraient aisément ni les colons d'origine anglaise, ni même les Boers, soucieux de toutes leurs libertés. En revanche, l'Angleterre est sans force contre le seul péril extérieur que puisse courir le Canada. Défendu contre toute menace européenne par la doctrine de Monroe plus encore que par la mère patrie, il n'a rien à craindre que des États-Unis, et vis-à-vis d'eux l'Angleterre serait complètement impuissante. Il est vrai qu'une intervention violente des Américains au Canada est hors de toute vraisemblance. Une annexion volontaire pourrait être à redouter, si l'on ne ménageait pas assez l'intérêt de l'Ouest grandissant à commercer avec les États-Unis; mais il est un élément où tous les hommes sages, — et c'est ici la grande majorité, — seront toujours opposés à pareille annexion, c'est l'élément franco-canadien, qui serait submergé dans l'Union, tandis qu'il a devant lui un magnifique avenir au Canada.

Ainsi, dans tous les Dominions, le maintien du lien impérial s'impose parce qu'il est la meilleure défense contre les périls extérieurs, en même temps que la garantie des libertés locales. Tant qu'il conservera ce caractère, qui est son plus beau titre de gloire, l'Empire britannique durera, pourvu qu'on sache conserver aux liens qui unissent ses membres, selon le mot très expressif de M. Asquith, leur élasticité et leur flexibilité, qu'on ne prétende point le couler hâtivement dans le moule d'une constitution trop rigide.

C'est ici le second danger qui pourrait menacer l'Empire. L'aristocratie anglaise qui, en fait, sinon en droit, a gouverné la Grande-Bretagne jusque vers la fin du XIXe siècle, était passée maîtresse dans l'art des temporisations et des compromis. Se gardant de la logique absolue, elle laissait le temps et les évolutions naturelles modifier les relations des divers pouvoirs, qu'elle avait soin de ne pas définir de trop avec précision, sans quoi des heurts se fussent produits et la faculté d'évoluer se serait perdue. Mais la démocratie britannique, unioniste aussi bien que radicale, et les démocraties coloniales, comme toutes les démo-

craties, ont un penchant à l'impatience, à la logique, à la précision. De même qu'on institue en Angleterre un mécanisme automatique pour résoudre les conflits entre les Lords et les Communes, en supprimant les transactions qui sont pourtant l'essence même du régime parlementaire, de même certains voudront peut-être, à l'instar de sir Joseph Ward, bâtir une constitution fédérale de l'Empire en réglant minutieusement les rapports de la métropole et des colonies.

Ce serait une grave imprudence, si l'on veut se priver du concours du temps, et faire autre chose que codifier ce qu'il aura graduellement produit. Ce qui aidera sans doute à l'éviter, c'est que longtemps encore tous les Dominions seront moins peuplés que la métropole. En 1911, l'une compte 45 millions d'habitans, tous les autres ensemble 14 millions de Blancs. Il n'y a aucune chance pour qu'avant un demi-siècle les Dominions aient rejoint la mère patrie, qui devra contenir alors près de 60 millions d'habitans. La loi du nombre les mettrait en facile minorité, et elles ne l'accepteront pas.

Pendant les prochaines années, les conférences coloniales augmenteront sans doute de nombre et d'importance ; elles se tiendront peut-être bientôt tous les deux ans, alternativement dans les colonies et dans la métropole. En sortira-t-il une union militaire ou une union douanière ? Le succès des conservateurs canadiens, le choix du nouveau chef des conservateurs anglais semblent indiquer qu'un courant se prononce dans ce sens. Si des élections coïncident avec une période de crise économique, les *Tariff Reformers* anglais peuvent se trouver portés au pouvoir. Leurs desseins seront malaisés à mettre en pratique. Quoi qu'il en soit, on peut espérer, et on le doit pour le bien du monde, que, selon le mot du général Botha, et l'hommage n'est pas médiocre dans la bouche d'un tel homme, « le génie politique de la race britannique saura édifier une solution à ces difficiles problèmes, pourvu qu'on ne cherche pas à forcer le pas. »

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

# LES MASQUES ET LES VISAGES

## AU LOUVRE

### III [1]

### DEVANT LA VIERGE DE LA VICTOIRE [2]

I

Il y avait, une fois, à Mantoue, un pauvre juif, — je veux dire un juif qui était riche, mais qui n'était aimé de personne, ce qui est la pauvreté suprême, — nommé Daniele Norsa. C'était un banquier et qui faisait bien ses affaires. Cette fois-là, c'était en l'année 1495, il avait pris fantaisie de venir habiter une maison située au commencement de la via San Simone, aujourd'hui via Domenico Fernelli, dans le nord de la ville, non loin des marécages qu'on a desséchés depuis et transformés en une place, la piazza Virgiliana. Il y avait bien un

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1911.

(2) Portrait authentique contenu dans ce tableau :

Gian Francesco Gonzague, quatrième marquis de Mantoue, capitaine général des armées de la Seigneurie de Venise, représenté, à l'âge de vingt-neuf ans, armé, à genoux.

Portrait présumé contenu dans ce tableau :

Osanna dei Andreasi, dite *La Beata Osanna*, sœur dominicaine, parente des Gonzague, morte en odeur de sainteté en 1505 et béatifiée en 1515 par Léon X, représentée ici en sainte Élisabeth, âgée, à genoux.

Autres portraits authentiques du marquis Gian Francesco Gonzague :

1° Par Mantegna, à l'âge de sept ans, le petit garçon habillé de gris violet avec des aiguillettes blanches, en haut-de-chausses mi-partie rouge et blanc et bleu,

obstacle à ce qu'un juif habitât cette maison : sur le mur on voyait une antique Madone peinte à fresque, et les mœurs du temps n'autorisaient point, pour la sainte Vierge, une telle promiscuité. Aussi notre homme, prudent et subtil, avait-il pris ses précautions : il avait demandé à l'évêque la permission, moyennant finance, de faire enlever la Madone, ce qui était sage, mais ayant payé, il se croyait à l'abri de tout péril, ce qui n'était pas. Voici qu'un beau jour de mai, la veille de l'Ascension, une procession passant devant sa maison, avisa, sur le mur, à la place de la Madone accoutumée, des images peu édifiantes et une inscription des plus profanes que des gens malintentionnés venaient d'y charbonner. On ne douta pas que ce ne fût le fait du juif. « Sacrilège! sacrilège!... » On entend, d'ici, tout ce que la foule put dire. La procession s'arrêta, et une grêle de pierres s'abattit sur les fenêtres du banquier. On put craindre, un moment, que la maison ne fût mise à sac par la multitude des fidèles animés d'une généreuse envie de venger leur Madone et peut-être aussi du désir d'éloigner un

dans la fresque *Le Retour du Cardinal*, représentant Ludovico Gonzague, et ses fils et petits-fils, debout, à la *Sala degli Sposi*, au Castello Vecchio, à Mantoue.

2° Par Sperandio di Bartolomeo dé Savelli, à l'âge de vingt-neuf ans, médaille de bronze frappée en même temps que le tableau de la *Vierge de la Victoire* a été peint. Buste de profil gauche avec un petit bonnet et une cuirasse, — inscription : *Franciscus. Gonzaga. Mantuæ. marchio. ac. veneti. exerc. imp.* Au revers, la même figure à cheval, inscription : *ob. restitutam. Italiæ. libertatem. — Opus. Sperandei.*

3° Par Bartolomeo Melioli. Plus jeune. Médaille de bronze. Buste de profil droit, avec un petit bonnet, des cheveux longs et une cuirasse. Inscription : *D. Franciscus. Gon. D. Fred. III. M. Mantuæ. F. Spes. Pub. Salus. Q. P. redivi.* Au revers, une femme, la main droite appuyée à une haste, la main gauche tenant une muselière sur laquelle est l'inscription : *cautius*, à ses pieds l'eau et le feu. Inscription : *Adolescentiae. augustae. meliolus. dicavit.*

4° Par Ruberto, jeune, médaille peut-être de 1484. Buste de profil gauche, avec un bonnet et une armure, avec l'inscription : *Franciscus. marchio mantuæ. III.* Au revers un combat de cavaliers romains avec l'inscription : *Faveat. for tis. — epo. — io. Fr. ruberto opus.*

5° Par Talpa, à environ vingt-neuf ans, buste de profil gauche, barbu, chevelu, coiffé de la barrette avec l'inscription : *Franciscus. Gon. man. mar. III.* Au revers, Curtius se jetant dans le gouffre, avec l'inscription : *universæ. Italiae. liberatori. Bartulus. Talpa..*

6° Par un inconnu, vers l'âge de trente ans. Grand buste de terre cuite, tête nue, cheveux longs, cuirasse très ornementée, où sont figurés l'aigle de l'Empire, puis une figure tenant un temple avec l'inscription : *Jani Templum*, et le *crogiolo*, ou creuset allégorique. Au *Museo Patrio*, à Mantoue.

7° Par Bonsignori. Tableau à l'huile, mi-corps, en cuirasse, nu-tête, avec le bâton de commandement (Collection Bressanelli, à Mantoue).

8° La médaille nuptiale de François Gonzague et d'Isabelle d'Este (Au *Munzkabinett* du Musée de Berlin).

créancier importun. Il fallut l'arrivée de la police pour le sauver.

Cela fit un gros émoi dans la ville. On avait peu de distractions dans Mantoue à la fin du xv^e siècle, et on ne laissait point passer de telles histoires, sans en tirer tout ce qu'elles pouvaient donner de gloses et de récriminations. Justement, l'État était privé de son chef, le marquis Gonzague, alors occupé en Lombardie à rassembler les troupes de la Ligue contre les Français. La ville était gouvernée par Isabelle d'Este, et l'on ne savait encore comment cette jeune femme de vingt et un ans conduirait son peuple. On envoya donc des courriers au marquis pour lui raconter l'affaire, avec des plaintes de tous les partis, de Daniele Norsa, entre autres, et, la distance aidant, on grossit tellement ce fait-divers qu'on eût réussi à en faire une petite révolution, si la marquise n'y avait pris garde. Blessée au vif qu'on oubliât qu'elle était là et qu'elle était régente, elle coupa court à toutes ces intrigues. « Les inventeurs de ces méchans racontars, écrit-elle à son mari, le 30 juin 1495, montrent tant de malignité qu'ils ne se sont pas fait scrupule d'aller troubler votre repos d'esprit, tandis que vous êtes occupé du salut de l'Italie, ce qu'ils n'auraient pas dû faire, quand même ils n'auraient pas eu de considération pour mon honneur ou pour celui de mes conseillers. Je prie Votre Altesse de se tenir l'esprit en repos et de s'appliquer uniquement à son entreprise militaire, car pour les choses de l'État, avec l'aide de ces magnifiques seigneurs et magistrats, je les gouvernerai de telle sorte que vous n'en souffrirez aucun dommage, et que tout le possible sera fait pour le bien de vos sujets. Et si quelqu'un vous entretient, par lettre ou de vive voix, de désordres dont je ne vous aurai pas averti, vous pouvez être sûr que c'est une bourde, car comme je donne audience, non seulement aux fonctionnaires, mais à tous ceux de vos sujets qui ont à me parler, tant qu'ils le veulent, aucun trouble ne peut se produire sans que j'en sois avertie. »

L' « entreprise militaire » dont il est question, ici, valait en effet qu'on s'y « appliquât tout entier. » C'était la plus importante qu'on eût tentée en Italie, depuis deux siècles, et de longs temps devaient se passer sans qu'on en vît une semblable. Le 31 mars précédent, à Venise, une ligue s'était conclue entre les trois États les plus puissans d'Italie : Rome, Venise et Milan,

aidés du roi des Romains (Maximilien) et du roi d'Espagne, et bientôt rejoints par la plupart des petits États afin d'exterminer les Français. En langage diplomatique, cela s'appelait « défendre la Chrétienté contre le Turc; » mais, ici, le Turc, c'était Charles VIII, alors à Naples avec toute son armée et fort empêché de sa conquête. Les Français étaient parvenus, tellement ils étaient insupportables, à réconcilier, pour se débarrasser d'eux, tous les États d'Italie, ce qui paraissait impossible. Chacun des Confédérés s'était engagé à fournir 8 000 chevaux et 4 000 fantassins, ou l'équivalent en argent, pour la libération du territoire. Naturellement, le compte n'y fut pas, mais on peut évaluer à 25 000 hommes, au moins, les premières troupes de la ligue, dont les quatre cinquièmes étaient effectivement fournis par Venise. A ces forces qui devaient grossir encore de jour en jour, il fallait un chef. La Seigneurie de Venise choisit le jeune François Gonzague, marquis de Mantoue, homme rompu à tous les exercices du corps et aux roueries de la guerre, adoré de ses hommes, le seul, d'ailleurs, à pouvoir tenir en main la terrible cavalerie irrégulière employée par la République sous le nom de Stradiots. Ce fut un beau jour, à Mantoue, quand arriva la nouvelle que la Sérénissime République confirmait officiellement le marquis Gonzague dans ses fonctions de chef suprême des Confédérés. Cela signifiait gloire, alliances et aussi profit, car les émolumens de « gouverneur de camp, » plus tard « capitaine général, » étaient considérables, le butin possible, et tout cela devait revenir, en dons, dépenses somptuaires, pensions, au petit État. On peut donc imaginer de quels yeux et de quel cœur les Mantouans suivaient leur chef dans la guerre de condottière où il s'engageait.

Dans ces sortes de guerres, les victoires étaient nombreuses, mais les batailles étaient rares. Arcs de triomphe dressés avec infiniment de goût au retour des combattans, *Te Deum* chantés, médailles frappées avec du laurier et du latin laudatif, cela se trouve à chaque pas qu'on fait dans l'histoire; mais deux armées qui s'assaillent, se pénètrent, se mordent jusqu'à ce que l'une d'elles ait laissé, sur le pré, quelque 10 ou 20 pour 100 de son effectif, c'est un spectacle barbare qui gâte rarement un paysage italien du XV$^{e}$ ou du XVI$^{e}$ siècle. C'est même proprement une merveille que dans un pays où l'on se tuait si fort en temps de paix, on se tuât si peu en temps de guerre, et qu'ainsi les

mères ne fussent rassurées sur le sort de leurs fils, que lorsqu'ils étaient au feu. On partait en roulant des pensées féroces, mais il semble que le grand air, la vue des champs et des bois, la chevauchée sur l'herbe humide du matin, l'épanouissement de la nature, — tout ce qu'on voit au second plan des *Batailles* de Paolo Uccello ou des marches triomphales de Benozzo Gozzoli, — vînt épanouir les cœurs de ces hommes farouches et sensibles, aussi incapables de résister à un soudain ressentiment, dans leurs querelles privées, que de le prolonger parmi les labeurs d'une campagne et la vue claire des dangers... On se défiait, on escarmouchait, on chapardait, on jouait au *scartino* et l'on se payait sur les habitans du retard des soldes toujours lentes à venir. Parfois, une de ces escarmouches dégénérait, sans que l'on sût pourquoi, en un hourvari général. Il en résultait, pendant quelques heures, des gestes, de la poussière et du bruit. Le soir venu, chacun regagnait ses cantonnemens, au flambeau, et les chefs des deux partis s'avançant, l'un vers l'autre, se félicitaient mutuellement d'être sortis de la bagarre sans accident. Il n'y avait de poussée un peu sérieuse que si les troupes flairaient chez l'adversaire quelque riche butin, ou si l'on se trouvait en présence d'étrangers, comme les Français et les Suisses, qui, faute de connaître les règles du jeu, poussaient droit devant eux et tuaient à tort et à travers.

C'était justement ce qu'il y avait à craindre en cet été de 1495, pour l'armée de la ligue. Comme elle s'assemblait dans le Parmesan, sous les ordres de Gonzague, on apprit que les Français ayant quitté Naples le 20 mai et résolu de rentrer en France, s'approchaient par les montagnes. Ils arrivaient lentement, mais ils arrivaient. On les avait vus à Lucques le 24 juin, à Pontremoli le 29; ils avaient déjà franchi le pas de la Cisa; ils descendaient donc dans la plaine et les pointes de leur avant-garde, commandée par le maréchal de Gyé, paraissaient déjà sur les pentes qui dominent Fornovo, ou Fornoue, au débouché de la vallée du Taro. C'était de leur part une résolution extraordinaire, et bien que toute l'armée italienne se fût établie là, pour leur barrer la route, c'était le dernier chemin par où l'on supposait qu'ils dussent passer. On s'y était installé pour qu'ils n'eussent point l'idée d'y venir, ni d'envahir le Parmesan et le Milanais, mais non pas pour se battre. Charles VIII, pensait-on, allait choisir pour rentrer en France la route la plus

facile : Gênes et le bord de la mer. Puisqu'il fonçait sur l'obstacle, il allait falloir en effet lui faire obstacle, et pour cela tirer l'épée, ce qui ne laissait pas que d'être hasardeux et d'inquiéter grandement la ligue. Sans doute, les Français étaient peu nombreux : 9 000 tout au plus et peut-être point tous en état de combattre, ayant égrené leur armée, sur leur passage, dans toutes les places fortes où ils laissaient garnison. C'était peu de chose auprès des trente et quelques mille hommes que comptait maintenant l'armée de la ligue et des renforts qu'elle recevait chaque jour. De plus, « les Barbares » étaient incommodés par l'énorme bagage et la population de non-combattans, conducteurs de mules, « valets de sommiers, » vivandiers, ribauds et ribaudes qu'ils traînaient après eux. Mais c'étaient de rudes troupes. Leurs hommes d'armes chargeaient avec furie, leurs Suisses n'avaient point l'habitude de lâcher pied, leurs archers écossais, bien que peu nombreux, étaient redoutables et l'on n'entendait pas sans frémir le son de harpe que rendaient leurs armes en se détendant. Enfin, leur artillerie, la première du monde, sans en excepter celle du duc de Ferrare, semait la terreur. On se racontait qu'après avoir déchargé leurs coulevrines, il n'était point rare de les voir les recharger dans la même bataille, en tirer un second coup et plusieurs autres encore avant la fin de la journée, ce qui, au XV$^{e}$ siècle, tenait de la sorcellerie. Jusqu'à leur petit nombre qui achevait de troubler les esprits, car, pensait-on, pour qu'une si grande infériorité ne les empêchât pas de venir droit au danger, il fallait qu'ils se fussent, par quelque pacte diabolique, assurés contre tout événement. Aussi les Mantouans se vouaient-ils à tous les saints du Paradis et spécialement aux saints militaires, saint Georges et l'archange saint Michel, et aux patrons de leur cité saint André et saint Longin, et envoyaient-ils force reliques aux combattans. Il y avait alors, dans un monastère de Mantoue, une religieuse, parente et amie des Gonzague, nommée Osanna de Andrasi, femme de grande vertu et de bon conseil, un peu prophétesse, qui passait pour avoir l'oreille des saints. Elle se mit à prier nuit et jour, pour le salut du condottière. C'était surtout la Madone qu'elle priait. On comprend donc l'émoi de la foule quand on crut la Madone insultée par le juif Norsa : ce n'était pas le moment de se brouiller avec le ciel.

Les Français, de leur côté, n'étaient guère plus rassurés.

Jusque-là, leur campagne d'Italie n'avait été qu'une promenade militaire et, bien qu'avertis que maintenant toutes les puissances se levaient et s'unissaient contre eux, ils n'en voulaient rien croire. La chose était tellement invraisemblable, en effet, que leur ambassadeur à Venise, le sieur d'Argenton (Philippe de Commynes), l'avait vue s'accomplir, sous ses yeux, sans la tenir pour vraie et avait jeté sa barrette à terre, de colère, en l'apprenant. Mais lorsqu'en descendant les dernières pentes des Apennins, sur Fornovo, ils virent tout d'un coup la plaine toute blanchie par les tentes et les pavillons des Confédérés, ils commencèrent à soupçonner que le retour ne serait point si aisé que la venue. La vallée où ils débouchaient, le val di Taro, était fort étroite, un quart de lieue environ : les ennemis la barraient entièrement, à huit kilomètres plus bas, et il n'y avait pas d'autre issue. Pour percer ce barrage épais maintenant de quarante mille hommes, ils n'étaient que neuf mille en état de combattre. Ils arrivaient exténués par le passage des montagnes sous une chaleur torride, et à demi mourans de faim, ayant manqué de vivres depuis qu'ils étaient entrés dans la Lunigiana. Les Suisses, particulièrement, étaient fourbus. Par point d'honneur, ils n'avaient pas voulu abandonner la grosse artillerie, quatorze grandes coulevrines, qu'aucune bête de trait n'eût pu convoyer dans la montagne : ils s'y étaient donc attelés, à raison de plusieurs cents hommes par pièce, les avaient hissées sur les sommets, redescendues en les retenant, sur les pentes, sans en gâter une seule, exploit que le *Vergier d'honneur* célèbre comme « exécrable peine, merveilleux travail et très pénétrant ennuy, attendu la façon de procéder, le lieu estrange et la chaleur grande et terrible que lors se faisait... » L'honneur était sauf, mais la faim pressait, le ciel où se préparait un orage accablait et l'on était fort mal à son aise. Prendre un autre chemin, il ne fallait pas y songer. Passer par le Tortonese eût été plus dangereux encore, revenir en arrière eût été une honte et d'ailleurs, en arrière, il n'y avait rien à manger. En avant, on voyait s'étendre la riche Lombardie, le potager de l'Europe, où l'on se referait. On pensait vaguement à négocier. Si les Italiens avaient bien voulu laisser passer le Roi et lui donner, pour de l'argent, du pain et du fourrage, il aurait tenu présentement les lauriers pour choses inutiles et surérogatoires. En sorte que, des deux armées en présence, l'une eût bien

voulu n'être pas contrainte à se défendre et l'autre ne pas avoir à attaquer...

Pourtant, au contact, les choses changèrent. Les premières escarmouches entre avant-postes furent favorables aux Italiens et leur donnèrent du cœur. Le marquis Gonzague avait, parmi ses troupes de cavalerie légère, des espèces de Cosaques, à demi sauvages recrutés par Venise en Dalmatie et en Albanie, qu'on appelait des *stradiots*, admirables centaures, fourrageurs intrépides, grands coupeurs de têtes, couchant sur la dure, ne demandant guère à manger, sinon pour leurs montures dont ils avaient grand soin, toujours prêts à chanter pouilles à l'ennemi. Dès qu'il sut les premiers Français descendus au village de Fornovo, au pied de la montagne, il lâcha contre eux ses stradiots. Ceux-ci n'en firent qu'une bouchée et revinrent avec des têtes de Français ou de Suisses au bout de leurs lances, ce qui leur fut grand profit, car ces têtes leur étaient payées, comme pièces de gibier, par le trésorier payeur de Venise, selon le tarif établi d'un ducat, soit 8 fr. 60 environ par tête, et grand honneur, car c'était le premier succès qu'on remportait sur l'envahisseur. On n'imagine pas à quel point toute l'armée en fut exaltée et Mantoue avec elle. Isabelle d'Este en complimentait son mari, dès le 2 juillet, en ces termes : « Maintenant que j'ai appris votre succès sur l'ennemi, je ne veux pas perdre un instant pour vous en féliciter, et j'espère que Dieu vous donnera d'autres victoires. Je vous remercie plus que je ne saurais dire pour votre lettre, et je vous prie de prendre garde à vous, car je suis toujours inquiète quand je pense que vous êtes en campagne, bien que je sache que c'est là où vous avez toujours ambitionné d'être. Je me recommande à Votre Altesse mille et mille fois. De celle qui vous aime et à qui il tarde de voir votre Altesse. — Isabelle *manu propria*. » Et, pour le garder mieux qu'il ne se gardait lui-même, elle lui faisait tenir, par le courrier suivant, un *Agnus Dei*, enchâssé dans une petite croix d'or, en lui recommandant « de le porter au cou, » « avec la pensée et l'espoir, » dit-elle, « que Votre Altesse devra, par la vertu de la croix et du bois qui y est contenu, en même temps que par la dévotion qu'elle a envers la Sainte Vierge, se conserver saine et sauve... » Et elle faisait mettre en prières pour son mari tout le clergé de sa capitale.

Entre temps, les courriers se succédaient sur la route de

Mantoue, porteurs de nouvelles de plus en plus glorieuses. A la vérité, François Gonzague n'avait jamais eu peur. Dès le 21 juin, écrivant à Isabelle d'Este, il lui avait décrit son armée comme « la plus belle et la plus puissante qu'on eût vue depuis longtemps en Italie » et comme « suffisante, non seulement pour résister aux Français, mais pour les exterminer à jamais (1). » Mais après les premiers raids de ses stradiots, c'est un délire. Le 2 juillet, il récrit à sa femme qu'il qualifie d'*Illustrissima conjux amantissima* : « Les ennemis sont tellement épouvantés que c'est incroyable! » Il lui annonce que les gens de son frère Alfonso d'Este sont arrivés le matin même et ajoute : « C'est pourquoi nous vous engageons à vous tenir contente et à dormir tranquille, espérant fermement que Notre Seigneur Dieu mettra en nos mains une glorieuse victoire dans l'entreprise d'où dépend le salut public de toute l'Italie... » et il date bravement sa lettre, comme si c'était déjà chose faite, de l'armée victorieuse : *Ex castris victricibus sanctissime et serenissime Lige in valle Taro prope Glarolam.* »

Elle l'eût été, en effet, si elle avait manœuvré un peu. Les Français descendaient de la montagne par petits paquets, leur avant-garde à trente kilomètres en avant du Roi, le reste échelonné en une file interminable, cahotée, descendante et remontante, au gré du sol, empêtrée dans les précipices, exténuée, rendue. Pendant trois jours, le maréchal de Gyé, arrivé le premier, fut seul à Fornovo, n'ayant que cent soixante hommes d'armes et huit cents Suisses pour faire face à l'armée italienne, « en l'air, » comme on dit. Mais les Français ayant commis cette faute énorme, les Italiens commirent la faute encore plus grande de ne pas les attaquer, chacun des deux partis accumulant le plus qu'il pouvait de maladresses, afin, sans doute, que le ciel et les saints, qu'on invoquait des deux côtés, eussent tout l'honneur de l'affaire. Les 40 000 hommes de la ligue regardèrent descendre, peu à peu, l'armée française, comme ils regardaient couler le Taro, et la laissèrent se concentrer commodément à Fornovo, se ravitailler et se ranger en bataille, selon la belle ordonnance de l'époque : avant-garde, « bataille » et arrière-garde. On eût dit des gens au spectacle, qui n'ont rien à faire sur la scène et ne songent pas à y monter. D'ail-

(1) « Questo solo exercito non solamente sarà sufficiente a resistare alli franzosi ma ad exterminarli perpetuamente. »

leurs, ils se croyaient maintenant assurés du succès, vu le petit nombre des soldats de Charles VIII et sachant qu'il traînait à sa suite un riche bagage, leur plus grande crainte était qu'il ne l'amenât pas tout entier dans le traquenard où il se jetait étourdiment; ils craignaient fort qu'en attaquant l'armée française avant qu'elle fût tout entière sous leur main, on effrayât les « sommiers » et toutes leurs richesses et qu'on les vît s'égailler par tous les sentiers des montagnes où l'on ne pourrait les rejoindre. Ils se bornèrent donc à montrer leurs stradiots qui épouvantèrent les Suisses. Les Français leur répondirent en tirant des coups de « faucon » qui épouvantèrent les stradiots. Et après cette exhibition de leurs croquemitaines respectifs, ils pensèrent qu'il était temps de causer.

Ce fut Charles VIII qui dit les premiers mots. Le 3 juillet, le marquis Gonzague écrit à Isabelle d'Este : « Hier soir, le roi de France m'a mandé un trompette qui, au nom de Sa Majesté, m'a demandé le passage libre et des vivres, contre argent, ayant l'intention de passer comme ami (*como amico*) ; à laquelle requête nous n'avons pas donné de réponse, ayant l'intention de nous entendre, d'abord, avec la très illustre Seigneurie de Venise... » Venise était loin, et l'on saisit, ici, tout l'embarras du condottière qui n'était qu'un chef militaire aux gages d'un pouvoir politique, lorsqu'il se trouvait en face d'un chef politique et militaire à la fois. La partie n'était pas égale. Charles VIII pouvait à la fois combattre et négocier, Gonzague ne pouvait que combattre. Et il n'osait le faire, quel que fût le cas, malgré l'assurance qu'il avait du succès, parce qu'il ne savait au juste, et nul ne savait ce que voulait Venise : la destruction des Français ou leur alliance, la protection du Milanais ou l'envahissement de quelque autre partie de l'Italie ? S'il n'eût tenu qu'à lui, peut-être eût-il été chercher l'ennemi jusque sur l'autre versant des Apennins, au lieu de l'attendre sur le Taro, et, l'attaquant dans les défilés de la Magra, l'eût-il facilement écrasé. Mais Venise lui avait formellement interdit de risquer un seul homme de l'autre côté des Apennins. D'autre part, toute la région de Parme était travaillée par des sympathies françaises. Le camp de la ligue était déjà situé à 13 kilomètres de cette ville. En le reportant plus loin, il courait le danger de voir se soulever tout le Parmesan derrière lui. C'est ainsi que la politique liait les mains au soldat et qu'il paraissait mau-

vais stratégiste lorsqu'il était seulement mandataire obéissant.

D'ailleurs, la désobéissance était impossible ; Gonzague était flanqué de deux *provéditeurs*, sortes de commissaires généraux de la République, à la fois intendans et trésoriers-payeurs, mais surtout espions, qui surveillaient de fort près ses moindres mouvemens et en rendaient compte à la Seigneurie : Luca Pisani et Marco Trévisan. C'est à eux que le sieur d'Argenton (Philippe de Commynes), qui les connaissait personnellement, adressait les ouvertures du roi de France, passant ainsi par-dessus la tête de Gonzague et touchant les cordes qu'il fallait pour les émouvoir. Mais il était bien tard pour traiter. L'épée de l'Italie était tirée : ne pas s'en servir eût été une honte. Si Venise n'avait pas dit qu'on exterminât les Français, elle n'avait pas dit non plus qu'on les laissât passer. Et l'occasion était unique d'en purger la péninsule. « Les ennemis, écrit Gonzague à Isabelle d'Este, le 3 juillet, sont dans un lieu distant d'ici d'environ huit milles, où ils doivent être, pensons-nous, en grand défaut de vivres, car ce sont, là, lieux très stériles et qu'ils ont eux-mêmes mis au pillage et abîmés. S'ils veulent venir là où nous sommes, fussent-ils trois fois plus nombreux, ils ne pourront venir sans le plus manifeste danger et sans courir à leur ruine ; le retour en arrière leur est dangereux et à grande honte et les autres chemins sont difficiles et quant à rester, là, sans bouger, nous ne croyons pas qu'ils le puissent longtemps... » En un mot, le Roi était « échec et mat. »

## II

Il eût dû se déclarer tel, en effet, s'il eût été un roi de buis tourné ou d'ébène et si le jeu de la guerre ressemblait, en tout, au noble jeu d'échecs. Mais il n'y songea même pas. Le 6 juillet, au matin, qui était un lundi, après une nuit d'éclairs et de tonnerres tels qu'il semblât, dit un témoin, « que le ciel et la terre fendissent, » Gonzague vit les Français se mettre en mouvement, quitter leur camp de Fornovo et, au lieu de venir à lui, le forcer dans les retranchemens qu'il avait édifiés à Giarola, passer le torrent du Taro, par le gué de Bernini et défiler tranquillement de l'autre côté de la rivière. Ils passaient avec lenteur et majesté, enseignes déployées, comme gens qui processionnent. Au-dessus des hautes herbes bordant

la rivière, on voyait leurs têtes et leurs lances. D'abord passèrent les hommes d'armes du maréchal de Gyé et du fameux Trivulce, l'ennemi mortel de Ludovic le More, troupe superbe à voir avec ses hautes lances, ses immenses panaches et son essaim d'écuyers, puis les bandes suisses, 3 000 hommes d'élite, flanqués des arbalétriers gascons et de 300 archers de la garde qui avaient mis pied à terre pour ajuster, s'il le fallait, avec toute la sûreté possible, puis l'artillerie légère : les fauconneaux, et grosse : les quatorze coulevrines transportées pardessus l'Apennin, le tourment et la gloire de l'armée. C'était l'avant-garde.

Ensuite, passèrent à quelque distance, les gens du comte de Foix, du grand bâtard de Bourbon et de la Maison du Roi, le Roi lui-même, avec ce que l'on appelait les « gentilshommes de vingt écus » et un certain nombre de fantassins ; enfin, à quelque distance encore, parurent les hommes d'armes du duc d'Orléans, menés par Robinet, seigneur de Frammeselles, ceux du seigneur de la Trémoïlle, et les archers écossais. Parallèlement et tout à fait dissimulés par cette procession, les bagages en longue file, avec les valets de sommiers, suivaient les coteaux parallèles au Taro et tâchaient de se faufiler, eux aussi, vers le Nord. Tout ce monde s'écoulait dans le même sens que le Taro, vers le village de Felegara et plus loin vers celui de Medesano, semblant vouloir gagner la route de Plaisance, comme si nul n'était là pour l'en empêcher. Gonzague comprit que, s'il tardait plus longtemps, l'ennemi lui échappait. Il était déjà deux heures de l'après-midi environ. Depuis le matin, Commynes l'amusait en lui dépêchant trompettes sur trompettes avec de nouvelles offres de paix. Il n'était que temps de couper court et, malgré son oncle Rodolfo Gonzague qui plaidait pour les Français et un des provéditeurs qui hésitait encore à compromettre Venise, il décida d'attaquer.

Il avait été mauvais stratège : il fut bon tacticien. Démêlant sans peine que toute la force française était portée à l'avant-garde, et que cette colonne cheminant dans l'étroit couloir entre les collines où elle ne pouvait se déployer et le torrent qu'elle ne pouvait franchir, était incapable de revenir sur elle-même de façon que la tête portât secours à la queue, il résolut de lancer ses meilleures troupes sur l'arrière-garde, et ainsi de froisser le faible du fer ennemi, avec le fort du sien, tandis que

quelques centaines de lances occuperaient l'avant-garde par une attaque simultanée. Aucun plan ne pouvait être meilleur. Pour l'exécuter, il partagea ses troupes de première ligne en deux colonnes, dont l'une passa le Taro bien en avant de l'avant-garde française, pour l'attendre et l'arrêter, et l'autre bien en arrière de l'arrière-garde française, pour la poursuivre et la culbuter. La première, qu'il confia au comte de Caiazzo, chef des gens du duc de Milan, les *ducheschi*, se composait de 600 lances et de 2 000 Suisses. Ils passèrent près du camp italien, au gué d'Oppiano, et se portèrent au-devant des Français. Ils laissaient sur la rive droite du Taro une réserve, la cinquième escadre, sous les ordres de Pian de Melito et de Galeazzo Pallavicini, réserve qui devait les appuyer en cas de besoin. Gonzague se réserva à lui-même l'attaque de l'arrière-garde où il savait que se trouvait le Roi. Il remonta donc le Taro, avec son oncle Rodolfo Gonzague, à la tête du premier escadron et trois autres Gonzague, avec Bernardino Fortebracci à la tête du second escadron d'hommes d'armes, suivi de près par ses 1 500 stradiots et à quelque distance par 4 000 hommes de pied, il arriva dans Fornovo que les Français avaient quitté le matin, passa le torrent au gué de Bernini et marcha à l'ennemi dont on voyait le dos à 1 000 mètres de là, s'en allant, cahin-caha, trébuchant sur le sol caillouteux de la grève, ne demandant qu'à voyager en paix. Il laissait sur la rive droite une réserve composée de sa cinquième escadre sous les ordres d'Antoine de Montefeltro, un bâtard du grand condottière. Celui-là attendait face au torrent, que Rodolfo Gonzague, l'oncle du marquis, lui fît dire de marcher.

Les Français, en voyant venir Gonzague, se disjoignirent. Leur avant-garde continua d'avancer en descendant le Taro, tandis que l'arrière-garde s'arrêta, fit face à la rivière et attendit. Le Roi lui-même, prévenu de ce qui se passait, cessa d'armer des chevaliers, à quoi il s'amusait depuis un moment, et, tournant le dos à son avant-garde, retourna sur ses pas pour rejoindre l'arrière-garde et, fendant la presse des hommes d'armes, grâce à ses capitaines qui lui faisaient place en criant : « Passez, Sire, passez ! » il s'avança jusqu'au front, devant même son enseigne, prêt à payer de sa personne. Cette journée avait changé Charles VIII. On ne reconnaissait plus le jeune homme chétif, timide et indécis, qu'on avait vu à la Cour et dans les con-

seils : le danger, le destin, le devoir et peut-être aussi les belles proportions de son cheval, *Savoie*, lui faisaient un piédestal subit.

Cependant Gonzague avançait toujours avec les siens, en rangs serrés, lentement à cause des gros cailloux de la grève, qui roulaient sous les pieds des chevaux, rendus plus glissans encore par la pluie qui n'avait pas cessé de tomber et parmi les arbustes foisonnant dans l'ancien lit du torrent. Quand il fut à cent pas des Français, avec toute sa maison autour de lui, ses deux compagnies bien en main, confiant en la solidité de sa monture et la bonté de sa cause, sentant le cœur de toute l'Italie battre, en ce moment, avec le sien, il commanda la charge. Les deux compagnies s'enlevèrent au petit galop, les lances s'abaissèrent, les coudes pointèrent en arrière et toute cette masse pesante et sonore s'abattit sur les Français comme une trombe d'acier.

Si rude que fût le choc, la ligne française ne plia pas. Le peu de gens d'armes qui s'y trouvait sachant le Roi en jeu et avec lui la fortune de la France, se cramponnait au sol qu'il tenait. Les archers écossais rangés près d'eux résistaient avec ce sang-froid qui les rendait redoutables à toute l'Europe. Les deux partis se pénétrèrent et il y eut un instant de corps à corps. Les Français n'avaient pas lâché pied, mais leurs rangs s'étaient entr'ouverts devant les gens du marquis et sur leur droite, du côté de la colline, les stradiots les avaient entièrement débordés. Des clameurs s'élevaient derrière le camp de Charles VIII, là où cheminaient ses bagages et où l'on avait, déjà, dressé provisoirement ses tentes. Ces cris perceptibles à travers le crépitement des coups, le soprano aigu des trompettes et le fracas du tonnerre, annonçaient que les Français étaient tournés. A ce moment, le marquis crut bien avoir bataille gagnée. Il voyait, à quelques pas de lui, le roi de France, à peine séparé des Italiens par un rideau de combattans, fort mal gardé, bien reconnaissable à ses immenses panaches blancs et violets, à sa jaquette violette et blanche semée de « croisettes de Jherusalem, » flottante par-dessus son armure, et à son cheval noir qui bondissait de tous côtés. Toute la noblesse mantouane poussa vers cette proie magnifique et qu'elle croyait déjà saisir. Déjà pointaient sur lui des lances pour le démonter, lorsque Mathieu de Bourbon, « le grand bâtard » qu'il venait d'élire, l'instant d'avant, pour son « frère d'armes, se jeta

devant lui, reçut les coups, fut emporté par sa monture au milieu des Italiens, revint, tournoya, fixa autour de lui un essaim d'ennemis, succomba enfin, fut pris et emmené au camp des Italiens et, par cette diversion, sauva son maître.

En même temps, la maison du Roi, placée à sa gauche, prenait la cavalerie mantouane en écharpe, y pénétrait comme un coin, la fendait, la faisait éclater en morceaux, la rejetait sur le Taro. Gonzague, heurté ainsi sur son flanc droit, refoulé dans le désordre de ses propres troupes, faisait des efforts surhumains pour maintenir sa ligne de bataille. Trois fois, son cheval s'abattit sous lui : trois fois remonté sur une nouvelle bête, grâce au dévouement de ses écuyers, il chargea. « Depuis Hector de Troie, dit un témoin écrivant à Isabelle d'Este, personne n'a fait plus qu'il n'a fait ; je crois qu'il a tué dix hommes de sa main et je pense que vous avez dû dire quelque prière pour qu'il s'en soit tiré vivant. » Partout on voyait sa bannière blanche, carrée, voltiger au-dessus de la houle des plumaches et sous la haute futaie des lances. Cela dura un quart d'heure. Mais insensiblement, ses compagnies dégarnies, ses gentilshommes démontés, le meilleur de son avant-garde tombant morceau par morceau, il dut songer à se replier sur ses réserves et à faire avancer de nouvelles troupes. Il regarda autour de lui. Où étaient ses stradiots? Ses stradiots avaient, dès le premier choc, débordé la droite des Français le long de la colline et, de la sorte, ils rendaient la victoire certaine, lorsque, pour leur plus grande joie et pour le malheur des Confédérés, ils avaient aperçu les six mille sommiers portant les Trésors du Roi. Ils avaient tué quelque quatre-vingts ou cent conducteurs ou valets qui leur résistaient, consciencieusement pillé le bagage, puis s'en retournaient par des sentiers détournés, estimant la bataille finie, puisque le butin était à eux... Où étaient les quatre mille fantassins qui suivaient? Ils étaient encore de l'autre côté du torrent, soit parce qu'ils n'avaient pas pu le franchir, car il grossissait de minute en minute, soit qu'ils n'en eussent pas grande envie... Que faisait Montefeltro avec sa réserve? Montefeltro piétinait sur la grève, de l'autre côté du Taro, attendant l'ordre que devait lui envoyer Rodolfo Gonzague et que Rodolfo Gonzague ne lui envoyait point pour cette raison qu'il était mort, tombé un des premiers en chargeant les Français... Ainsi, bien que la plupart de ses troupes fussent encore intactes, Gon-

zague se voyait forcé de reculer, rien ne venant à son secours, les siens fuyant de tous côtés, les uns retournant à Fornovo, d'où ils venaient, les autres coupant au plus court pour rentrer au camp, passant le Taro par tous les gués possibles et même au hasard, vivement poursuivis par la noblesse française qui laissa, là, son Roi tout seul, pour donner « la chasse » aux fuyards. Le sol était jonché de lances jetées pour fuir plus vite. On voyait de tous côtés les valets accourus autour des hommes d'armes démontés, industrieusement occupés à les assommer en brisant, avec leurs petites hachettes, les visières des casques. Un quart d'heure avait suffi pour renverser ainsi toutes choses et, dans l'universelle déroute où il se sentait enveloppé, Gonzague, n'espérant plus rien des secours humains, se tourna vers la Madone et lui fit vœu d'un beau monument, s'il sortait de là, sain et sauf.

Il en sortit, mais dans une débâcle plus grande encore qu'il ne se l'était imaginé. Car les choses ne s'étaient pas mieux passées à l'autre bout de la bataille qu'au sien. Caiazzo, chargé d'enfoncer, ou tout au moins d'occuper l'avant-garde française, n'avait pu persuader à ses hommes d'aborder l'ennemi. Quand il s'était trouvé en présence des rudes bandes suisses d'Engelbert de Clèves et des hommes d'armes du maréchal de Gyé, au moment de croiser les lances, son escadron s'était rompu de lui-même, comme sous la pression de l'air comprimé. Sa réserve, massée sur l'autre rive, n'avait pas bougé, tenue en laisse par les provéditeurs de Venise qui ne voulaient pas tout hasarder d'un coup. Et tout ce monde rentrait précipitamment au camp de Giarola, sans compter les milliers de gens qu'on voyait courir sur la route de Parme, sur le chemin de Fornovo, et dont quelques-uns allèrent même jusqu'à Reggio, fuyant par toutes les routes, dans toutes les directions, en éventail. Cette peur était gratuite : nul ne les poursuivait, pas un Français n'osait passer le Taro et le corps du maréchal de Gyé demeurait immobile sur l'autre rive, comme une armée de statues. Mais les paniques les moins justifiées sont les plus irrémédiables. Et en rentrant au camp, Gonzague vit qu'on chargeait déjà les tentes sur les mulets et que les réserves mêmes allaient battre en retraite. « A un moment, écrira-t-il plus tard, nous avons envisagé la ruine de l'Italie entière ; nous tremblons encore quand nous y pensons !... »

Heureusement, quelqu'un, qui connaissait les Français et leurs inquiétudes, vint à point pour rassurer les Confédérés. C'était un Orsini, le comte de Pitigliano, que Charles VIII avait pris à Nola et qui le suivait, prisonnier sur parole. Il venait de fausser compagnie à ses vainqueurs, de rejoindre, à toute bride, ses compatriotes, en criant son nom « Pitigliano ! Pitigliano ! » pour qu'on le reconnût et il les suppliait de ne pas se croire battus, mais de faire tête. Grâce à lui, Gonzague raffermit son monde, arrêta la retraite qui commençait. Pendant ce temps, au contraire, les Italiens qui servaient dans l'armée de Charles VIII, Trivulce, le Florentin Secco, Camille Vitelli, devinant la panique des Confédérés, suppliaient le Roi de passer le Taro et de transformer son succès en une victoire complète. En sorte que chacun des deux partis était poussé à l'action par ceux qui connaissaient l'autre. Mais, s'il est vrai qu'en guerre le plus brave est celui qui a le moins peur, personne ne fut le plus brave ce soir-là. D'aucun des deux côtés, on ne se résolut à rien. Le Roi alla coucher en une ferme entre Felegara et Medesano. Gonzague passa toute la nuit presque en face, à Giarola. Son armée était bien réduite : il avait perdu trois mille hommes environ, dont trois cents hommes d'armes, entre autres soixante gentilshommes mantouans, et, parmi eux, son propre oncle Rodolfo Gonzague, la « Colonne de l'armée, » Giovanni Maria Gonzague et Guidone Gonzague. C'était la plus sanglante bataille qu'on eût vue, en Italie, depuis deux cents ans. Et les fuyards étaient bien plus nombreux encore. Toutefois, il resta debout toute la nuit, rétablissant ses effectifs, maintenant ses positions, montrant le sang-froid, la ténacité d'un véritable chef. De l'autre côté du Taro, brillaient les lumières et résonnaient les tambourins : les Français veillaient et n'avaient pas désarmé...

Le lendemain se passa en conciliabules. Ce fut un grand soulagement au camp italien, quand on vit venir, passant le gué, un trompette qui apportait un sauf-conduit du Roi aux chefs confédérés, s'ils voulaient aller reprendre, de vive voix, les négociations. Bientôt parurent, au-dessus des hautes herbes, de l'autre côté du torrent, les têtes d'un petit groupe de seigneurs français, d'où se détacha enfin, après bien des allées et des venues du trompette, le sieur d'Argenton, Philippe de Commynes. Gonzague, Caiazzo et les deux provéditeurs le reçurent sur

la grève, à quelque distance du torrent dont le fracas, sans cesse grandissant, empêchait de s'entendre, et l'on se fit mille politesses. On se félicita fort de sa réciproque bravoure. On se recommanda mutuellement les prisonniers qu'on s'étaient faits, soin superflu, car les Italiens n'en avaient fait qu'un de marque : le bâtard de Bourbon, et les Français n'en avaient pas fait du tout, ayant tué tout ce qui leur tombait sous la main. Le marquis était très inquiet de savoir si le Roi l'eût fait tuer, s'il avait été pris en la bataille. « Je lui dis que non, raconte Commynes, mais faict bonne chère... » On gagna la nuit en de semblables entretiens, se promettant de les continuer le lendemain, dès le matin. Le lendemain, qui était le mercredi 8 juillet, les Italiens attendirent, en vain, le plus fin causeur et chroniqueur de leur temps. Il ne parut pas. Enfin, vers midi, ne voyant ni n'entendant rien du côté de Medesano, ils se hasardèrent, quelques-uns, à aller à la découverte, mais si loin qu'on allât, on ne découvrit rien. Les Français avaient décampé...

Était-on victorieux ? L'ennemi fuyait, bien heureusement, mais en continuant sa route vers le but qu'il s'était proposé et après avoir infligé des pertes sanglantes à ceux qui avaient tenté de la lui barrer. Le marquis ne savait trop comment baptiser cette action militaire. Il écrivit à Isabelle d'Este : « La bataille d'hier, comme vous l'aurez appris du messager, fut très rudement disputée, et nous avons perdu beaucoup de nos hommes, entre autres le seigneur Rodolfo et messire Giovanni Maria avec un grand contingent de notre propre compagnie, mais certainement beaucoup plus encore chez l'ennemi ont été tués. Et ce que nous avons fait, personnellement, est connu de tous, de telle sorte que je n'ai pas besoin d'en parler ici, et je vous dirai seulement que nous nous sommes trouvés dans une position telle que Dieu seul, on peut le dire, pouvait nous en tirer. La cause principale du désordre fut la désobéissance des stradiots, lesquels ne pensèrent à autre chose qu'à piller et dont, quand on eut besoin d'eux, pas un ne parut. Grâce à Dieu, nous et l'armée avons été sauvés, mais beaucoup ont fui, sans être poursuivis par qui que ce fût, et, parmi eux, la plupart des hommes de pied, de sorte qu'il reste peu de ceux-ci. Tout cela m'a causé le plus grand chagrin que j'aie jamais eu et si, par malheur, nos ennemis s'étaient retournés contre nous, nous étions entièrement détruits. Quelques Français nobles ont été

faits prisonniers par notre troupe, entre autres le comte de Pigliano et M. le bâtard de Bourbon. Les ennemis sont partis ce matin et ont gagné les collines dans la direction de Borgo San Domino et de Plaisance. Nous allons surveiller leur marche et voir ce que nous allons faire. Si tout le monde avait combattu comme nous, la victoire aurait été plus complète et pas un Français n'aurait échappé. Adieu. »

Cette lettre n'est ni d'un vainqueur, ni d'un sot. Quand il l'écrivit, le marquis Gonzague doutait encore qu'il eût remporté une grande victoire. Il ne l'apprit que par les lettres, les félicitations enthousiastes qu'il reçut de Venise, de Mantoue, de Rome, de toute l'Italie et par les honneurs qui lui furent décernés. D'aussi puissans seigneurs que le Doge lui assurant qu'il avait délivré l'Italie et lui donnant, avec le titre de capitaine général des armées de la République, un supplément de 2 000 ducats par an avec une pension de 1 000 ducats pour Isabelle d'Este, les meilleurs poètes du temps le comparant à Annibal et à Scipion, il finit par se ranger à l'opinion générale. Il commanda donc à Sperandio la médaille fameuse qui le représente, tourné de profil gauche, avec un petit bonnet et une cuirasse et au revers, à cheval, tel qu'il était à Fornovo, au milieu de ses hommes d'armes tourné vers un écuyer avec l'inscription : OB RESTITUTAM ITALIÆ LIBERTATEM ; et à Talpa, la médaille où est figuré Curtius se jetant dans le gouffre, avec l'inscription : UNIVERSÆ ITALIÆ LIBERATORI. Il se confessait vainqueur.

Tout dépend, il est vrai, de la définition qu'on donne du mot « victoire. » Au point de vue tactique, une armée est victorieuse quand elle a rempli le but qu'elle s'était proposé. Or le but, ici, des Français était de passer en Lombardie, ils y ont passé : la victoire tactique leur appartient donc, et c'est avec raison que l'histoire en a ainsi décidé. Mais il y a d'autres point de vue que le point de vue tactique, et j'en aperçois trois, pour ma part, selon lesquels on pourrait donner la victoire à l'Italie. D'abord, il ne faut pas oublier qu'au XV$^{e}$ siècle, pour les bandes mercenaires dont se composent les armées, le but suprême de la guerre est le pillage. La véritable victoire est la victoire où l'on pille. Or, à Fornovo, c'est le camp français et non pas le camp italien qui a été pillé. Les stradiots se sont rendus maîtres des trésors du Roi. Quand on parvint à les faire dégorger dans la

tente du marquis, on vit sortir de leurs mains un butin merveilleux : deux drapeaux, plusieurs pavillons avec leurs tapisseries, le morion et l'épée de parade de Charles VIII, son paroissien avec une prière en français qu'on disait de Charlemagne, les sceaux royaux tout en or, puis les reliques les plus précieuses du Roi, son autel portatif, un morceau de la vraie croix, une épine de la couronne de Jésus-Christ, un morceau du manteau de la Vierge, un os de saint Denis, à quoi il avait grande dévotion et qui était sur l'autel quand on disait la messe; enfin, avec toutes ces choses sacrées, une très profane à laquelle il ne tenait pas moins : le cahier des portraits des courtisanes qui lui avaient plu, dans les diverses villes d'Italie : *retracti di damiselle del re*. Ce cahier fut, avec quatre tapisseries et un tronçon de lance brisée, la part du marquis dans tout ce butin. C'étaient des dépouilles à la fois artistiques et royales : elles faisaient honneur à son goût et à son épée. Au point de vue populaire, les Italiens étaient donc bien les vainqueurs.

Il y a ensuite le point de vue chevaleresque ou « jouteur. » Pour les chevaliers, la guerre était moins une opération manœuvrière qu'un tournoi, compliqué, à la vérité, de prises et de rançons. Or, dans un tournoi, celui qui s'en allait, quittait la lice, après une rencontre sans vouloir s'exposer à une autre, passait plutôt pour battu. C'était le cas des Français. Le jour du combat, ils s'étaient montrés admirables, mais le lendemain avait été moins brillant et le surlendemain ne l'avait plus été du tout. « Et puis nous tournions le dox aux ennemys et prenions le chemin de sauveté, qui est chose bien espouventable pour un ost, » avoue Commynes. Ils avaient levé le camp, subrepticement, la nuit, après avoir entendu la messe, et leur défilé hâtif, « par chemyn bossu et boys, » pour n'être pas une déroute, ressemblait plus à une retraite qu'à une marche en avant. Ils laissaient entre les mains des Confédérés non seulement leurs reliques et leurs trésors, pour 200 000 ducats, dit-on, mais aussi un de leurs meilleurs chevaliers, le Bâtard de Bourbon. Dans son désir d'être libre, celui-ci offrait une rançon de 10 000 *scudi*, dont il portait avec lui 4 000, cachés dans sa selle. En un mot, ils cédaient la place. Les Italiens étaient donc fondés à se croire en possession d'une certaine victoire.

Enfin, à défaut de toute autre, ils en avaient remporté une sur eux-mêmes. Ils avaient un instant oublié leurs querelles :

ils s'étaient unis. Cet instant n'avait pas été long; le peu qu'il avait duré, l'union n'avait pas été parfaite. Les récriminations qui suivirent des Milanais contre les Vénitiens, des Vénitiens contre le duc de Milan, et bien d'autres ne le prouvent que trop. Pourtant, dans cette journée du 6 juillet 1495, parmi les milliers d'Italiens en armes réunis contre l'envahisseur, il y eut, sans doute, assez de volontés concordantes, enthousiastes et naïves pour dessiner, sur le fond sombre de l'Histoire, en traits malhabiles, comme des enfans qui s'essaient, une vague image de ce que serait un jour le visage unifié de la patrie. Pendant cet instant, l'Italie exista, plus de trois siècles et demi avant sa naissance officielle sur les registres de l'État civil européen.

## III

Gonzague sortait donc de Fornoue avec les honneurs de la guerre. Il lui fallait maintenant payer ses dettes. Il en avait une envers la Madone, dont la main protectrice s'était visiblement étendue sur lui dans la mêlée. Sans mener une vie très édifiante,il était fort dévot : il ne songeait donc pas à renier sa dette envers la bonne Vierge; mais, déjà, il méditait de s'en acquitter sans qu'il lui en coûtât rien. Il se souvint alors de ce Daniele Norsa, dont on avait assailli la maison lors de la fête de l'Ascension, parce qu'on l'avait cru coupable d'impiété envers la Madone et pensa être agréable au ciel en s'y prenant de telle sorte que l'accomplissement de son vœu fût en même temps le châtiment du mécréant. Après avoir consulté, là-dessus, sa femme et son frère Sigismondo, le protonotaire, il décida que ce monument serait un grand tableau d'autel à la gloire de la Vierge, qu'on le ferait peindre par Mantegna et payer par le juif. On y verrait la Madone triomphante, le marquis à ses pieds en armure de bataille et toute sa famille rassemblée. On fixa le prix à 110 ducats, un peu moins de 1 000 francs, que le juif dut verser incontinent, non pas entre les mains du peintre, qui aurait pu en faire mauvais usage, mais dans celles du protonotaire qui se chargeait de surveiller les travaux. Puis chacun s'ingéniant à rendre la fête plus belle, un frère des Eremitani soutint qu'à un ex-voto semblable il fallait un cadre digne de lui et proposa qu'on bâtît, pour y loger le tableau nouveau, une nouvelle église, ou tout au moins une chapelle, qui serait la cha-

pelle de la Victoire. Et sur quel emplacement la bâtir sinon sur celui de la maison du banquier Norsa, là même où avait été commis le sacrilège? Cette idée parut à Gonzague très ingénieuse. Elle satisfaisait, en lui, de multiples aspirations. Du même coup, il payait sa dette à la Vierge sans bourse délier, il faisait plaisir à son vieux peintre, et il ornait sa capitale d'un monument à la gloire de l'Italie et de l'Église et à la confusion des Français et des Juifs.

Mantegna, bien qu'il ne fût plus jeune, se mit avec ardeur à l'ouvrage. Bernardo Ghisolfo l'architecte, aussi, de telle sorte qu'avant qu'une année fût écoulée, tout était prêt pour commémorer la victoire. Le 6 juillet 1496, jour anniversaire de la bataille du Taro, on vit se dérouler, dans Mantoue, une procession esthétique et pieuse à la fois, rappelant l'ovation que Florence avait faite jadis à la Madone de Cimabue. Dans la rue où habitait Mantegna, en face du palais San Sebastiano, on avait construit une estrade où l'on avait exposé aux regards et à l'admiration de la foule notre tableau du Louvre fraîchement peint, alors dans tout l'éclat de ses vives couleurs. Tout autour, juchés sur ce tréteau, des enfans costumés à la manière des anges, avec des ailes au dos, ou comme des apôtres, chantaient des cantiques. Puis quand tous les notables et le clergé furent rassemblés, on mit le chef-d'œuvre sur un chariot et l'on partit pour la nouvelle église. Il y a loin du palais San Sebastiano où était la maison de Mantegna, c'est-à-dire à l'extrémité Sud de la ville, jusqu'à la via San Simone (aujourd'hui via Domenico Fernelli) où l'on venait d'édifier la chapelle de la Victoire, tout au Nord de Mantoue. C'était toute la ville à traverser. Nul ne manquait à la fête que le héros, le marquis Gonzague, alors occupé à guerroyer de nouveau dans le royaume de Naples. Mais la marquise ne manqua pas de lui en rendre compte.

« La figure de Notre-Dame, lui écrit-elle, qu'Andrea Mantegna a peinte, a été transportée de sa maison, en procession, vendredi dernier, qui était le 6 de ce mois, à la nouvelle chapelle de *Santa Maria della Vittoria*, en commémoration de la bataille de l'an passé et de vos actions d'éclat, et au milieu de plus grande foule que je n'en ai jamais vue à aucune procession dans cette ville. Mon confesseur, Fra Pietro, a fait un beau discours à la grand'messe et a prononcé des paroles appropriées à la circonstance, implorant la glorieuse Vierge Marie pour

qu'elle garde Votre Excellence de tout mal et vous ramène victorieux à la maison. A cause de mon présent état de santé (elle était grosse de sa seconde fille) je n'ai pu suivre à pied la procession, mais je suis allée au Borgo pour la voir passer, et je suis revenue au Castello par la nouvelle chapelle qui est bien ornée. Et le chemin était rempli de monde... »

Ce que la marquise ne dit pas, c'est que, déjà, les habitans honoraient cette Madone comme une divinité tutélaire ; déjà ils faisaient brûler, autour d'elle, des cierges et des torches. Ils voyaient dans ce chevalier un victorieux et dans cette victoire un miracle. Ils ne se trompaient qu'à demi : c'est un miracle de l'art.

Rien, en effet, des contingences, des mesquineries, des bassesses de toute cette histoire n'y a pénétré. On dirait que le peintre, enfermé dans son atelier de San Sebastiano, n'en a rien su ou qu'il a transposé chaque laideur en une équivalence de beauté, sur le plan divin, aussi naturellement et avec aussi peu d'effort que le ver à soie fait son fil de la grossière feuille du mûrier. C'est la vision radieuse d'une humanité parfaite, d'un équilibre sans fin, désormais affranchi de toute inquiétude et de tout combat. Sous un berceau de feuilles et de fruits que picorent des oiseaux des îles, la Vierge trône, comme sous le pavillon central d'une exposition d'horticulture : sous ses pieds en un bas-relief de marbre, on voit figurer le misérable petit arbre où s'enroulait le serpent tentateur, l'arbre de la pauvre science du bien et du mal; au-dessus de sa tête, dans le Paradis retrouvé, la nature lui fait un arc-en-ciel des fruits qui ne sont pas défendus. Les deux bouts de son manteau sont relevés, à sa droite et à sa gauche, par deux géans archangéliques, saint Michel et saint Georges. Ils regardent, tous deux, un chevalier à genoux, en extase, mains jointes, levant son nez épaté et sa face lippue vers la Vierge, de façon à découvrir le blanc de ses yeux de nègre. Et l'Enfant Jésus, debout dans le giron de sa mère, le bénit. C'est François Gonzague. Il est vu dans sa carapace d'acier, à demi recouverte par une riche cotte d'armes et jupon à gros plis, brodés, qui ne cachent cependant rien d'essentiel à la tenue de combat : ni la passe-garde dressée sur l'épaule droite, ni le faucre projeté sur le sein droit, ni les cubitoires articulés à oreillons bilobés qui emboîtent le coude, ni les cuissots, ni les oreillons des genouillères d'acier, ni le

bout de la jupe de mailles visible sous l'armure, ni les jambières, ni les talons rehaussant dans l'ombre les étoiles d'or de leurs éperons. Au repos, on sent ce corps souple et râblé qui se détendra, la prière finie, comme un ressort d'acier et frappera dur. Dans ce sourire extasié qui découvre ses dents de loup, on devine l'âme naïve et violente, tendue, en cette minute, vers l'infini, hors d'elle-même, qui retombera, quand le corps se relèvera, au pouvoir des passions brutales et des Dieux d'En-bas... Vis-à-vis, écroulée sur ses genoux plus bas encore et dans une posture plus humble, la nonne qui pria pour lui, durant la bataille, cette Osanna dei Andrasi, qui est le bon génie des Gonzague et qui sera béatifiée, dix ans plus tard, par Léon X. Elle a le costume adopté par les peintres de ce temps pour les vieilles femmes de la Bible : ce voile blanc cachant les cheveux, couvrant le cou, et, autour de la tête, cette étoffe jaune roulée en manière de turban, désigne sainte Élisabeth, patronne d'Isabelle d'Este. Les lèvres entr'ouvertes continuent la prière commencée tandis que les doigts égrènent le chapelet. Au-dessus d'elle est saint Jean-Baptiste enfant, patron de Jean-François Gonzague. Et derrière tout ce monde, derrière les saints militaires, deux personnages sacrifiés, deux vieux barbus, dont on ne voit que les têtes, sont les deux saints patrons de Mantoue : saint André tient une fine gaule qui est une croix, et saint Longin en tient une autre, qui est une lance, — la lance dont il a percé le flanc du Christ. Saint André hausse son regard par-dessus le manteau de la Vierge et tâche de voir quelque chose de la scène, mais saint Longin manifestement s'en désintéresse et regarde hors du tableau. Je le soupçonne, ayant le type sémite très accusé, d'être le portrait de Daniele Norsa, qui pense à ses 110 ducats. Il a, dans toute cette fête, l'air modeste, effacé, de celui qui la paie.

Pour que la Madone soit mieux fêtée, on a groupé autour d'elle, dans cet étroit espace, tout ce que, à la fin du XV^e^ siècle, on connaissait de plus beau. On a tiré des profondeurs de la mer une touffe rouge de corail mâle, qui retombe au-dessus de sa tête, comme une suspension. On a tiré des profondeurs de la terre de la griotte œil-de-perdrix et du sarrancolin pour lui servir de piédestal. On a tiré des profondeurs du ciel des oiseaux parleurs et des archanges combatifs. Tous les « règnes » de la nature ont été mis à contribution, et de l'art aussi. On a fait

venir de Venise, pour suspendre à la voûte de feuillages, un immense chapelet de ces grosses perles fausses qu'on appelait *jocalia de cristallo*. On a même dévalisé les tombeaux : le tabouret où sont posés les pieds de la Vierge, est emprunté au tombeau de Marsuppino par Desiderio da Settignano, à Florence. Les îles les plus lointaines ont fourni, pour percher dans le feuillage, un ara et un cacatoès. On a fait venir, de Prato, le jardinier d'Isabelle d'Este, l'homme d'Italie le plus expert à tailler le buis, pour ordonner cette arcature végétale, comme il a ordonné aussi les arcades végétales du jardin où la *Vertu chasse les Vices*, qui est d'un côté de la *Vierge* et peut-être l'arcade rocailleuse du *Parnasse*, qui est de l'autre. Il l'a chargée des plus énormes spécimens de l'horticulture intensive et les enfans eux-mêmes qui couraient dans les rues de Mantoue devaient comprendre les félicités de ce paradis juteux, pulpeux, savoureux, gastronomique.

Nous touchons, ici, à l'un des caractères les plus définis des Primitifs et qui en font le plus grand charme. Mantegna n'était plus un primitif, mais c'était encore un préraphaélite ou un « prérenaissant. » Il avait, déjà, la science consommée du dessin et ses raccourcis en font foi ; mais il conservait, des Primitifs, le goût de réunir, sans aucune raison et pour la seule joie des yeux, tous les genres de beauté, tous les objets pittoresques qu'il savait reproduire. Et, comme les Primitifs aussi, il en savait reproduire beaucoup. C'est plus tard que le peintre s'est spécialisé. Au moment où Mantegna peignait, le même artiste réunissait, en lui, tous les genres. Il y a, dans ce tableau, un anatomiste : toutes les figures : Gonzague, la main droite de la Vierge, les deux enfans, la Beata Osanna sont des triomphes du raccourci, ce saut périlleux des peintres. Il y a, là, un décorateur : on le voit dans l'ordonnance de ce berceau, de ce trône, de ces cuirasses d'anges ; et il y a un peintre de nature morte, habile à veiner le marbre, à gonfler les fruits, à faire reluire dans l'ombre les armures, à allumer les globules du cristal, à tisser les étoffes, à les casser, à les chiffonner, à y faire ricocher la lumière. Il y a un couturier expert à composer des modes inédites pour les anges : voyez son saint Michel qu'il habille d'une cuirasse en haut, d'une robe en bas, selon l'étrange compromis inventé de nos jours pour les princesses allemandes, colonelles honoraires de quelque régiment. Il y

a un luministe, attentif aux moindres reflets : voyez la lumière sous-jacente, dorée, reflétée par le marbre tout le long du soleret et sur la chaussure de fer articulée, et il y a un coloriste ingénieux à rompre ses teintes : voyez comme l'écharpe qui flotte autour de l'épée change de ton à mesure qu'elle descend dans l'ombre.

Il y a, enfin, ici un physionomiste profond et subtil. Avant toute chose, en abordant ce tableau, nous avons vu ceci : un chevalier protégé par une Madone, et sur quelque point que se soit portée ensuite notre attention, elle a été invinciblement ramenée vers ceci : la main protectrice de la Vierge. Tout y tend, toutes les lignes y montent ou y retombent. Tous les regards convergent vers cette main. Or, on suit les yeux qui sont dans un tableau comme on suit les yeux d'une foule dans la rue, et l'on regarde ce qu'ils regardent malgré soi, par une pente magnétique invincible.

Le génie de l'artiste a été de se servir de cette loi physiologique pour exalter un sentiment moral, en faisant que le point magnétique du tableau fût, en même temps, le point capital de toute l'histoire, de tout le drame, de toute la commémoration.

Si ce tableau est là, sur cet autel, si cet arc de triomphe est dressé, si ce peuple adore, si les saints patrons de Mantoue sont apparus, c'est que cette main s'est étendue sur cette tête, au jour du danger.

Et cette tête, elle-même, à demi sauvage, quel art profond et subtil ne fallait-il pas, pour en faire ce qu'elle est là ! Certes, on la reconnaît et le peintre ne se serait pas risqué à mépriser la ressemblance, quand tout un peuple, qui connaissait le modèle, était là, pour en juger. Et nous savons que le peuple en fut ravi, chacun défilant devant le tableau, pour mieux célébrer le talent du portraitiste. Mais il a su trouver l'angle exact par où les défauts de ce masque s'atténuaient le mieux, et l'expression qui pouvait le transfigurer en un radieux visage. Mantegna avait soixante-cinq ans lorsqu'il peignit ce tableau. Il y avait trente-deux ans qu'il regardait les Gonzague, grand-père, père, fils et petit-fils, de profil, de face, de trois-quarts, assis, debout, avec leurs femmes, leurs chiens, leurs chevaux et leurs nains. L'épreuve était moins périlleuse pour lui que pour d'autres. Pourtant, sans une profonde science physionomiste, il n'en eût pas triomphé.

Et toute cette science, qui est si grande comme chez les Primitifs, est, comme chez les Primitifs aussi, toute pénétrée de fantaisie. C'est l'œil et la main de Meissonier, mais c'est l'âme de Shakspeare. Et les deux aspects de son génie sont juxtaposés, crûment, sans transition, sans précaution, sans excuse, toujours comme chez les Primitifs. Ainsi, l'armure fort exactement reproduite de Gonzague est juxtaposée à l'extraordinaire costume mi-romain, mi-archangélique de saint Michel. Les proportions fort justes des personnages humains se heurtent aux proportions gigantesques des deux saints militaires. Les gestes sont parfaitement simples et raisonnables, mesurés et effectifs, infiniment plus que chez les successeurs de Mantegna : il n'y a, là, aucune attitude de pompe ou d'ostentation. Pourtant, ils se déploient dans un décor tout à fait déraisonnable, sous une collection pomologique artificielle, en vue d'oiseaux exotiques et qu'on ne voyait guère en liberté Bien mieux, les manches de la Vierge sont soumises aux lois ordinaires de la pesanteur et lui retombent jusque sur la main, si elle l'abaisse, tandis qu'à côté l'écharpe de saint Michel ne l'est pas et flotte autour de sa grande épée sans souci de la vraisemblance. Si l'ennui, en Art comme ailleurs, « naît de l'uniformité, » c'est pour cela, sans doute, que les Primitifs, souvent absurdes et toujours imparfaits, ne sont jamais ennuyeux : ils ne sont jamais égaux en deux choses.

Aussi la *Vierge de la Victoire* est-elle, de tous les chefs-d'œuvre de Mantegna, celui qu'on peut regarder sans cesse sans se lasser, sans se reprendre, comme on regardait la *Joconde*, comme on regarde la plupart des œuvres du Vinci. La paix qui y règne s'insinue dans l'âme, l'harmonie qui le soutient ordonne la pensée. Une seule chose lui manque : son cadre de pierres, auquel nos troupes l'ont arraché pendant l'occupation de Mantoue, en 1797, son piédestal national et historique, sa patrie.

Là-bas, dans les plaines lombardes, en bordure d'une rue déserte de Mantoue, la *Chapelle*, privée de sa *Victoire*, de sa *Vierge* et de son chevalier, désaffectée, coupée à mi-hauteur par un plancher, sa grande porte à demi obstruée et convertie en une baie vitrée, n'est plus qu'un atelier et un dépôt de marbres. Sur le seuil, un sculpteur fume sa pipe. Elle est encore bien distincte des maisons environnantes, formant à elle seule un petit ilot, sur la via Domenico Fernelli, autrefois via

San Simone, entre l'église des Saint-Simon et Saint-Jude et le reste de la rue. La place qu'occupait, il y a cent quatorze ans, le chef-d'œuvre de Mantegna est encore visible, tout encombrée qu'elle soit de monumens funéraires. Le cadre tient encore au sol, montre le trou béant du tableau arraché... On pourrait donc l'y remettre. Il y revivrait de sa vie cachée, édifiante et consolatrice de tableau d'autel. Il recevrait moins de visites qu'au Louvre, mais plus d'hommages, moins de passans, mais plus de pèlerins. Peut-être même, parfois, quelque vieille femme, ne sachant point qui est Mantegna, ni ce qu'est Fornoue, apercevrait dans ce tableau ce que les critiques et les historiens, dans leurs savantes controverses, oublient d'y voir : une Sainte Vierge, une protectrice, et, sans y penser, reproduisant au naturel une des figures qui l'environnent, s'agenouillerait devant elle et dirait un *Ave Maria*...

Telle est l'histoire de cette Vierge, peinte en souvenir d'une victoire qui n'a pas été remportée, en expiation d'un sacrilège qui n'a pas été commis, et aux frais de quelqu'un qui ne croyait pas en elle. Mais qu'importe la naissance d'un chef-d'œuvre ? Sa vie seule importe et la vie qu'il nous suggère. D'une injustice envers un pauvre juif et de la vantardise d'un chef battu, est sortie une vision si belle qu'elle inclinera toujours les âmes pensives à pratiquer la justice et à aimer l'humilité.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

# LES CRISES FINANCIÈRES

## DE 1907 ET DE 1911

En rapprochant deux dates qui, à quatre ans de distance, ont été marquées par un ébranlement sérieux des principaux marchés d'Europe et d'Amérique, nous voudrions comparer les causes et les effets d'une crise purement économique, telle que fut celle de 1907, et les conséquences d'événemens politiques qui sont venus, au cours du deuxième semestre de l'année 1911, aggraver une situation agricole, commerciale et financière médiocre. On y verra que l'influence des craintes de guerre, s'ajoutant même à celle de mauvaises récoltes, a été moins profonde sur le loyer de l'argent et le cours des valeurs mobilières que l'action de phénomènes techniques, tels que la raréfaction des capitaux et l'exagération des entreprises. Un autre fait à ne pas perdre de vue dans cette étude est que le point de départ de la crise de 1907 a été de l'autre côté de l'Atlantique; elle est née aux États-Unis, elle y a atteint son intensité maximum. En 1911, bien que le marché de New-York ait été également éprouvé, c'est en Europe que le mal a été surtout grand; c'est Paris, Berlin et Londres qui ont connu des taux d'escompte et d'avances supérieurs à ceux qui ont été simultanément pratiqués sur les places américaines. Nous allons raconter successivement les événemens qui se sont déroulés dans le nouveau et dans l'ancien Monde à ces deux dates mémorables; nous les comparerons ensuite et essaierons, en manière de conclusion, de dégager les signes précurseurs auxquels on peut recon-

naître l'approche des temps d'épreuve, et les mesures de précaution auxquelles financiers et industriels peuvent recourir pour se mettre à l'abri de l'orage.

## I. — LA CRISE DE 1907 AUX ÉTATS-UNIS

L'année 1907 s'ouvrait sous de brillans auspices pour le marché de New-York. Les actions de chemins de fer qui jouent là-bas un rôle prépondérant, en rapport avec celui que les lignes ferrées elles-mêmes ont eu dans le développement du pays, étaient arrivées à des cours très élevés; pour certaines d'entre elles, ces cours dépassaient tous ceux qui avaient été enregistrés depuis l'origine. Ils s'expliquaient, dans la plupart des cas, par l'accroissement rapide des dividendes : c'est ainsi que l'*Union Pacific*, le grand réseau de l'Ouest, avait, pour la première fois, distribué 10 pour 100 du capital nominal à ses actionnaires, le *Southern Pacific* 6 pour 100. Les recettes étaient en progrès considérable et paraissaient justifier les plus belles espérances. La *United States Steel corporation* (corporation de l'acier) reprenait le paiement d'un dividende à ses actions ordinaires. Le président Roosevelt, nommé par les électeurs républicains (1), n'avait pas encore commencé sa campagne contre les chefs d'entreprise, dont les intérêts jusque-là n'avaient pas semblé en contradiction avec ceux de son parti.

Néanmoins, certains symptômes pouvaient inquiéter les observateurs de sang-froid. Les besoins de capitaux des compagnies de chemins de fer étaient énormes. Des spécialistes, particulièrement experts en la matière, les évaluaient à 5 milliards de francs. Dès la première semaine de juillet, les demandes d'argent à la Bourse de New-York étaient pressantes, et les prêts sur titres s'y négocièrent en moyenne à 8 pour 100 l'an : dans plusieurs cas, le taux s'éleva déjà à 16 pour 100. L'escompte à la Banque d'Angleterre était à 4 p. 100, à la Banque d'Allemagne à 5 pour 100, niveaux exceptionnels pour

(1) On sait que les États-Unis sont divisés en deux grands partis politiques, dits républicains et démocrates, ce qui ne veut nullement dire que les démocrates combattent la forme républicaine. Ces appellations ont une origine historique qui remonte à la guerre de Sécession. Les gens du Sud formèrent alors le parti des démocrates, qui, aujourd'hui, a pour article principal de son programme l'abaissement des taxes douanières, au maintien desquelles les républicains sont favorables.

cette époque de l'année. Le cours des changes étrangers à New-York montait, ce qui indiquait le besoin de remises à faire en Europe : les traites sur Paris, Londres, Berlin étant rares, il fallut commencer à y envoyer de l'or. La plupart des émissions d'obligations tentées par des maisons américaines échouaient : les banquiers qui avaient garanti les souscriptions étaient obligés de conserver la majeure partie des titres offerts par eux au public. Au milieu du mois d'août, la tension devint de plus en plus forte : l'escompte de papier commercial atteignait 6 1/2 pour 100. On commença à tourner les yeux du côté de la Trésorerie de Washington et à exprimer l'espoir qu'elle viendrait en aide au marché en mettant des capitaux à sa disposition (1).

Les chiffres du commerce extérieur des États-Unis en juillet indiquaient un accroissement notable des importations, dont la valeur égalait presque celle des exportations : or la règle en Amérique est que le solde est en faveur des premières. Il est nécessaire qu'il en soit ainsi : le pays doit payer en Europe des sommes considérables pour les intérêts des capitaux qu'il y a empruntés et pour les dépenses de toute sorte que ses nationaux y font au cours des voyages qu'ils entreprennent régulièrement tous les ans. A la fin du mois d'août, les taux de l'escompte et des avances sur titres se maintenaient au niveau le plus élevé, bien que le secrétaire du Trésor fédéral eût annoncé qu'il allait augmenter les dépôts de fonds publics dans les banques. Un phénomène inquiétait vivement les bourses américaines : c'était la baisse du cuivre, dont le prix s'était élevé peu de temps auparavant à 26 cents la livre et qui était tombé à 18 cents au commencement de septembre ; d'autre part, les recettes brutes de la plupart des chemins de fer étaient en augmentation, mais les dépenses s'accroissaient d'une quantité presque égale, de sorte qu'il n'y avait pour ainsi dire aucun progrès dans le bénéfice net.

(1) La Trésorerie fédérale est en général abondamment pourvue de fonds : elle détient une encaisse métallique qui atteint parfois plusieurs milliards de francs : la majeure partie de ces espèces sert de couverture aux billets émis par le gouvernement, qui sont remboursables à vue en or. Ce qui dépasse la somme nécessaire à cette garantie constitue les fonds libres, qui eux-mêmes s'élèvent fréquemment à un ou deux milliards de francs. La loi permet au secrétaire du Trésor de confier ces fonds à des banques particulières, désignées à cet effet, et confère ainsi à ce fonctionnaire une puissance énorme au point de vue de la distribution des capitaux sur le territoire de la Confédération et des conséquences qui peuvent en résulter pour le marché monétaire.

Vers le milieu de septembre, l'escompte du papier commercial à six mois était à 7 1/2 pour 100. La ville de New-York, obligée d'emprunter, abandonnait le type 4 pour 100 auquel elle avait jusque-là réussi à placer ses obligations, et émettait un emprunt 4 1/2 pour 100, et encore ne réussissait-elle à le placer qu'avec le concours du célèbre financier Pierpont Morgan : à cette occasion, le premier journal financier de New-York ne craignit pas de dire que ce banquier avait sauvé le crédit de la ville (1). Le fait que la première ville des États-Unis, l'*Empire City*, comme les Américains se plaisent à l'appeler, éprouvait de pareilles difficultés à placer sa signature, indique quelle était déjà la grandeur du péril.

C'est pendant la dernière décade d'octobre que le resserrement monétaire se fit le plus durement sentir. Le taux des emprunts sur titres s'éleva alors, dans certains cas, jusqu'à 125 pour 100 l'an, en dépit des efforts de deux syndicats, au capital d'ensemble 35 millions de dollars, soit 180 millions de francs, que les principaux banquiers de New-York avaient formés pour venir en aide au marché et lui avancer des fonds. L'histoire de ces journées, demeurées fameuses dans les annales du marché américain, enregistre une succession de faillites, de suspensions de paiement, de changemens dans le personnel dirigeant de plusieurs établissemens, qui s'accumulèrent en quelques jours et témoignèrent de la gravité de la situation. Après que la *Mercantile National bank* (2) eut été réorganisée, la *Knickerbocker trust Company* (3), une des plus anciennes institutions de New-York, suspendit ses paiemens le mardi 22 octobre. Il en fut de même d'une maison considérable du *Stock Exchange* (bourse des valeurs). C'était le moment que le président Roosevelt choisissait pour déclarer, dans un discours

(1) *The Financial Chronicle*, 21 septembre 1907.

(2) L'émission des billets est confiée en Amérique aux banques dites *nationales*, c'est-à-dire organisées conformément à la législation fédérale. Elles sont au nombre de plusieurs milliers et ajoutent l'épithète « nationale » à leur titre. Le Trésor fédéral, de son côté, émet, depuis la guerre de Sécession, des billets connus sous le nom de *greenbacks* et des certificats d'or et d'argent, qui représentent des dépôts d'espèces métalliques effectués aux guichets des caisses publiques.

(3) Les *Trust companies*, qui n'ont rien à voir avec les grandes combinaisons industrielles, telles que la corporation de l'acier, qu'on désigne en général de ce nom, sont des banques, qui reçoivent en dépôt des fonds et sont chargées de la gestion de fortunes particulières.

qu'il prononçait à Nashville, « qu'il ne pensait pas que la politique suivie par lui fût pour quelque chose dans la crise; mais que, en fût-il ainsi, cela ne changerait en rien sa résolution de persévérer dans la même voie, au cours des seize derniers mois de sa présidence. » Le mercredi 23 octobre, un *run*, c'est-à-dire un afflux de déposans venant retirer leurs fonds, se produisit aux guichets de la *Trust Company of America ;* mais, grâce aux efforts de Morgan et d'autres banquiers, elle fut mise en mesure de répondre à toutes les demandes. Le même jour, de graves difficultés se produisaient à Pittsburgh, le grand centre métallurgique, où les diverses sociétés Westinghouse, la *Westinghouse electric Manufacturing Company*, la *Westinghouse Machine Company*, la *Nernst Lamp Company*, la *Securities Investment Company*, l'*Iron city Trust Company*, étaient mises en liquidation et placées entre les mains d'un séquestre (*receiver*). A la demande de la Chambre de compensation, la Bourse de Pittsburgh demeura close pendant trois jours. Le jeudi 24 octobre, la *Hamilton bank*, la *Twelfth Ward bank*, l'*Empire City Savings bank*, furent obligées de suspendre leurs paiemens; cette dernière dut se prévaloir de la clause qui l'autorisait à ne rembourser ses déposans qu'après soixante jours de préavis. Chez un très grand nombre d'établissemens, des retraits de fonds incessans, provoqués par la panique, se produisaient, et contribuaient à leur tour à aggraver cette panique. Le vendredi 22 octobre, de nouvelles suspensions furent annoncées: l'*Union trust Company* à Providence, la *United States Exchange bank*, l'*International trust Company* à New-York, ainsi que sa succursale de Brooklyn, fermèrent leurs portes; leur exemple fut suivi par la *Borough bank*, la *First national bank of Brooklyn*, la *Jenkins trust Company*, la *Williamsburgh trust Company*. Des nouvelles semblables arrivaient de tous les côtés du territoire. La liste des désastres serait trop longue si nous voulions la donner complète. Un comité de la Chambre de compensation de New-York procéda à l'examen du bilan de plusieurs établissemens, dont la solvabilité avait été mise en question, et vint au secours de tous ceux dont il avait reconnu la position comme intrinsèquement solide. Les espèces étaient toujours rares et extrêmement recherchées: on payait jusqu'à 4 pour 100 de prime, afin d'en obtenir.

Ce fut le point culminant de la crise. Elle se manifestait à

la même heure sur les marchés européens : la Banque de l'Empire à Berlin élevait le taux de son escompte le 22 octobre à 6 1/2 pour 100; le 24, la Banque d'Angleterre porta le sien à 5 1/2. Mais cela n'empêcha pas les financiers européens de comprendre que le nœud de la question était à New-York. Le mal était né de l'autre côté de l'Atlantique; c'était là-bas qu'il fallait porter le remède, et chacun concourut avec empressement aux mesures destinées à expédier le plus de numéraire possible au delà de l'Océan. La détente commença à se produire en Amérique, grâce à des secours dont on a estimé le premier total à 100 millions de dollars, dont 35 fournis par les deux syndicats new-yorkais, 25 en or importé d'Europe, 20 émanant du Trésor fédéral, et le solde constitué par des certificats des Chambres de compensation des principales villes. Ces Chambres, lors de chacune des grandes crises américaines, sont venues en aide au marché : elles ont mis en circulation des bons gagés par des titres que déposaient les adhérens de la Chambre, et qui servaient de monnaie entre eux pour le règlement de leurs créances et de leurs dettes. Le rôle de ces certificats a été considérable : ils ont constitué une véritable monnaie additionnelle, dont près d'un demi-milliard de francs a été émis, et rendu des services tels que la nouvelle législation fédérale sur la circulation a prévu, pour les cas semblables, la création de billets de banque supplémentaires, garantis par des titres, exactement comme les certificats des Chambres de compensation (1).

Au commencement de novembre, certains prêts se faisaient encore à 75 pour 100 au *Stock exchange ;* mais peu de jours après, le taux en était tombé à 20 pour 100. Il se maintint pendant quelque temps aux environs de ce chiffre. Mais, alors que cette détente relative se produisait à New-York, les places européennes voyaient toutes, presque sans exception, les taux d'intérêt monter encore : le 4 novembre, la Banque d'Angleterre élevait le sien à 6, et le 7 novembre à 7 pour 100. Le lendemain, la Banque de l'Empire allemand établissait celui de 7 1/2. La Banque de France se mettait à 4, la Banque nationale de Belgique à 6. Le bilan des banques associées de New-York indiquait une insuffisance de 38 millions de dollars dans les réserves : on

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1908, notre article : *Une nouvelle monnaie : les certificats des Chambres de compensation américaines.*

sait que, d'après la loi, ces institutions sont tenues, à New-York et dans les principales villes, d'avoir en caisse une réserve égale au quart de leurs dépôts. La prime sur le numéraire se maintenait encore aux environs de 3 pour 100. A ce moment, 80 millions de dollars (plus de 400 millions de francs) d'or avaient été expédiés, ou allaient l'être d'Europe en Amérique. Grâce à ces arrivages considérables de métal jaune, la moyenne des prêts au Stock exchange de New-York n'était plus, à la fin de novembre, qu'aux environs de 10 pour 100, tandis que l'escompte du papier de commerce se faisait toujours entre 7 et 8 pour 100, c'est-à-dire aux cours les plus élevés pratiqués depuis le début de la crise. Les faillites, pendant les onze premiers mois de 1907, représentaient un passif de 161 millions de dollars (830 millions de francs), le plus considérable enregistré depuis longtemps; en 1906, le même chiffre n'avait été que de 107, et en 1905 de 90 millions de dollars.

Vers le milieu de décembre, la prime sur le numéraire à New-York était tombée aux environs de 1 pour 100 : le taux d'escompte restait à 7 à la Banque d'Angleterre, et l'approche de la fin de l'année maintenait le loyer de l'argent à un niveau élevé. Dans les derniers jours du mois, des emprunts furent contractés à la Bourse de New-York jusqu'à 25 pour 100. Mais ce fut la fin des difficultés monétaires, qui allaient définitivement disparaître avec la nouvelle année.

En résumé, la crise avait éclaté par les embarras d'un certain nombre de banques et l'engorgement des bourses, surchargées de titres flottans. L'intervention énergique de Morgan et d'un certain nombre de financiers, qui siégèrent alors en permanence dans la bibliothèque du plus connu d'entre eux, avait décidé l'ensemble des *Trust companies* de New-York à intervenir en faveur de celles dont la situation était menacée. On avait suppléé à la rareté des espèces en émettant des certificats des Chambres de compensation, puis des chèques de faible dénomination, de 1 à 20 dollars, dit *cashiers cheques*, qui circulaient aux mains du public, tandis que les certificats des Chambres de compensation servaient à régler les comptes entre banquiers. Ils remplaçaient la monnaie courante, billets et espèces métalliques, que chacun enfermait dans ses tiroirs, sans trop savoir pourquoi. Tout ceci se passait en automne, à l'époque où les récoltes voyagent et où des sommes considérables sont néces-

saires pour payer les fermiers. Le gouvernement fédéral était intervenu, non seulement en confiant la plus forte part de ses disponibilités aux banques, mais en ouvrant une souscription publique à deux emprunts, d'ensemble 750 millions de francs, dont les titres devaient fournir aux établissemens d'émission la couverture nécessaire pour gager une augmentation de leur circulation. Dans la pensée du secrétaire de la Trésorerie, cette création d'obligations, par un gouvernement qui avait plus d'un milliard de francs disponibles dans ses caisses, devait avoir encore un autre effet que celui de fournir aux banques nationales le seul élément au moyen duquel leurs promesses de paiement peuvent être légalement garanties. Il espérait faire sortir de leurs cachettes les espèces, que les particuliers y accumulaient, et remettre ainsi en circulation des quantités importantes de numéraire. Quelle démonstration éclatante de la faiblesse du système américain! Les banques étaient dans l'impossibilité de fournir au public des billets, parce qu'elles ne pouvaient se procurer la couverture exigée par la loi. C'est un des paradoxes les plus étranges dont l'histoire financière nous conserve le souvenir, que celui d'une situation où un gouvernement emprunte, alors que ses caisses sont pleines, pour fournir de la monnaie à ses nationaux.

Dès le début de l'année 1908, les symptômes de détente se multiplièrent. Le 2 janvier, la Banque d'Angleterre abaissa son escompte de 7 à 6 pour 100, les exportations d'or d'Europe en Amérique cessèrent, la prime sur le numéraire disparut à New-York. Le secrétaire du Trésor à Washington annonça qu'il réduisait du dixième les dépôts faits par lui aux banques sur les divers points du territoire: chez les seuls établissemens de New-York, ces dépôts atteignaient des centaines de millions de francs. Les besoins de capitaux avaient diminué dans une proportion considérable: le ralentissement de l'activité industrielle suffisait à expliquer ce changement. La production du fer aux États-Unis, pendant le mois de décembre 1907, n'avait pas dépassé 1 235 000 tonnes, alors qu'elle avait été de 1 828 000 en novembre et de 2 337 000 en octobre. Dès la seconde semaine de janvier, le taux moyen des avances sur titres à la Bourse tombait à 6 pour 100: les derniers arrivages d'or européen portaient à plus de 500 millions de francs le total du métal jaune importé depuis le début de l'automne.

Le 13 janvier 1908, la Banque impériale d'Allemagne ramenait son taux d'escompte de 7 1/2 à 6 1/2 ; le 16 janvier, la Banque d'Angleterre réduisait le sien de 6 à 5 pour 100 ; une semaine plus tard, elle descendait à 4 pour 100, en même temps que la Banque de France revenait au taux de 3 pour 100, presque invariable au cours de la dernière décade. Pour la première fois depuis longtemps, le bilan des banques new-yorkaises indiquait un excédent de réserve de 30 millions de francs au delà du chiffre légal. Huit jours plus tard, cet excédent était de 115 millions de francs, le plus fort qui eût été enregistré depuis le 28 janvier 1905. Le taux des avances sur le marché de New-York était aux environs de 2 pour 100. Le total des certificats de Chambres de compensation, dont la circulation avait atteint un moment 500 millions de francs, était réduit à une quarantaine de millions. Les banques dépositaires des fonds du Trésor n'attendaient même pas l'invitation du secrétaire d'État pour les restituer et les renvoyaient d'elles-mêmes à Washington. Le syndicat des banquiers qui, au plus fort de la crise, avait pris des bons de la Ville de New-York, exerçait l'option qui lui avait été accordée sur d'autres quantités de ces mêmes titres. Tous les symptômes concordaient à démontrer que le danger était passé et que le monde des affaires pouvait se remettre au travail. Néanmoins, les déclarations répétées du président Roosevelt, les poursuites exercées contre certains trusts ne laissaient pas que d'entretenir une certaine inquiétude parmi les financiers et les industriels. Cette inquiétude devait être réveillée quatre ans plus tard, avec une vivacité singulière, par les agissemens du président Taft.

La crise de 1907, en Amérique, a été avant tout une crise financière. Les sources vives de la prospérité publique n'étaient pas atteintes : les agriculteurs avaient eu d'excellentes récoltes, qui ont permis aux exportations d'atteindre des sommes élevées ; grâce à ce fait et au ralentissement marqué des importations de marchandises pendant et après la crise, les ressources monétaires du marché de New-York se sont rapidement accrues. L'industrie a dû se restreindre parce qu'elle n'a pas trouvé, pendant plusieurs mois, les capitaux dont elle avait besoin ; la métallurgie en particulier, en face de l'arrêt presque complet des commandes des chemins de fer, a éteint une partie des hauts fourneaux. Les chemins de fer à leur tour ont vu leurs recettes

diminuer, mais dans une proportion moindre qu'on n'aurait pu le redouter, témoignant de leur vitalité et donnant l'assurance que leur progrès ne tarderait pas à reprendre la marche ininterrompue à laquelle ils nous ont habitués de longue date. Qu'est-ce donc réellement qui avait déterminé la crise ? C'était le fait que les besoins d'argent d'un certain nombre d'entreprises, spécialement celles de chemins de fer, avaient marché plus vite que l'accumulation des capitaux par l'épargne. Les Américains du Nord sont de grands dépensiers : ils avaient gagné énormément au cours des années précédentes, mais ils avaient consacré une bonne partie de leurs bénéfices à l'acquisition de produits européens, en particulier d'objets de luxe. Sans tenir compte de ce fait, les promoteurs des entreprises ne cessaient de faire appel au public et de lui offrir des milliards d'actions et d'obligations nouvelles. Un grand nombre de ces titres ne furent pas pris par les capitalistes, et restèrent aux mains de spéculateurs, qui essayèrent de les conserver, en empruntant; mais, à un moment donné, ils ne furent plus en mesure de fournir les garanties additionnelles que la baisse rendait nécessaires, ni de supporter les taux d'intérêt excessifs qui leur étaient demandés. Ceci déchaîna le cataclysme. La panique éclata et se déroula de la façon que nous avons décrite. Mais une fois l'orage passé, quand les titres eurent changé de mains, on s'aperçut que les élémens de la production restaient intacts, et on retrouva à la fois ardeur et courage. Telle est l'énergie du tempérament américain, que cette reprise fut assez rapide pour inquiéter les observateurs prudens et leur faire redouter un nouveau recul, provoqué par la vivacité du mouvement en avant. Néanmoins, depuis 1907, il n'y a plus eu sur le marché de New-York de tension monétaire qui ait rappelé, même de loin, celle de cette époque.

### II. — LA CRISE DE 1907 EN EUROPE

La crise de 1907 a été essentiellement américaine; c'est elle qui fut en partie responsable des événemens auxquels nous avons assisté en Europe pendant la même période. Néanmoins, des exagérations avaient été commises également de notre côté; elles auraient amené une réaction, alors même que les troubles américains ne se fussent pas produits. Il existe d'ailleurs une

solidarité telle entre les diverses places du monde, que rien de ce qui touche l'une ne saurait laisser les autres tout à fait indemnes; la question est de savoir jusqu'à quel point les unes ou les autres peuvent résister au courant ou doivent être entraînées.

C'est au milieu d'août que Paris commença à s'inquiéter sérieusement des nouvelles qui lui venaient de New-York et aussi de Berlin. Toutefois, la liquidation d'août se passa encore bien et n'infligea pas de pertes sensibles aux acheteurs engagés à la hausse. Mais, en septembre, l'horizon se rembrunit et les places françaises ne purent rester indifférentes à ce qui se passait ailleurs. A la fin du mois, la baisse des actions de sociétés cuprifères entraîna le reste du marché : le cuivre était descendu, en peu de semaines, de 2 000 à 1 750 francs la tonne; vers le 15 octobre, le cours du métal rouge était tombé à 1 500 francs.

Toute la cote de Paris fléchit alors; mais, contrairement à ce qui se passait en Amérique à la même heure, les capitaux étaient abondans et s'offraient à bon marché aux spéculateurs désireux de se faire consentir des avances sur leurs titres. Il en fut de même à la fin du mois d'octobre; l'aisance monétaire de la France contrastait avec le désarroi de l'Amérique. Au début de novembre cependant, la Banque de France dut élever son taux d'escompte de 3 1/2 à 4 pour 100 : ce dernier taux était encore bien faible en comparaison, non seulement de ceux de New-York, qui, à la rigueur, eussent pu ne pas avoir de contre-coup direct chez nous, mais de Berlin et de Londres. En peu de jours, la Banque de l'État russe éleva son taux de 7 à 7 1/2 pour 100, se mettant ainsi au niveau de la Banque de l'Empire allemand. La Banque de France, suivant une politique singulièrement élevée et prévoyante, n'hésita pas à venir en aide à la place de Londres, en escomptant du papier anglais et en le payant en or; à son bilan du 14 novembre, nous trouvons un portefeuille d'effets sur l'étranger atteignant 81 millions de francs. La Banque de Norvège passait à 6, celles de Suède et de Danemark à 6 1/2, celle de Roumanie à 8 pour 100. L'Empire d'Allemagne plaçait à l'étranger des bons du Trésor au taux de 6 1/4 pour 100. La liquidation de mi-décembre à la Bourse de Paris fut difficile : le taux des reports y atteignit 7 pour 100. Il semble que la marche du loyer des capitaux, pendant le dernier trimestre de l'année 1907, ait été en France l'inverse de ce qu'elle fut en Amérique. Là-bas la

tension avait diminué à mesure que l'année s'avançait ; ici, les derniers jours de décembre virent les taux les plus élevés de toute la période. Toutefois, dès les premiers jours de l'année 1908, les choses s'améliorèrent : la Banque de France abaissa son taux de 4 à 3 1/2, en même temps que Londres redescendait à 5 et Berlin à 6 1/2 ; en liquidation du 15 janvier, la moyenne des reports s'abaissa à 4 pour 100. Le 23 janvier, la Banque de France revenait à 3 pour 100, marquant ainsi la clôture de l'ère de tension que le marché de Paris venait de traverser.

En Angleterre, le contre-coup des événemens américains s'était fait sentir beaucoup plus tôt qu'en France, comme cela est naturel, les relations entre New-York et Londres étant bien plus développées qu'entre New-York et Paris. Des quantités considérables de titres américains de toute sorte, en particulier d'actions et d'obligations de chemins de fer, sont placées dans les portefeuilles anglais ; les banquiers de la Cité ont pour habitude d'ouvrir des crédits importans à leurs confrères de Wall Street (1). L'arbitrage est actif entre les deux pays. Aussi, dès que les nuages parurent à l'horizon de la rive occidentale de l'Atlantique, la Banque d'Angleterre et tout le monde des affaires au bord de la Tamise furent-ils inquiets. Depuis le 25 avril, le taux de la Banque d'Angleterre était 4 pour 100 ; il avait été 6 d'octobre 1906 à janvier 1907, et 5 de janvier à avril. Déjà au commencement de juillet, la proportion de la réserve aux engagemens était tombée à 38 pour 100, et on s'accordait à prévoir une tension prochaine ; on adjurait les banques particulières de Londres de faire tous leurs efforts pour ne pas contrarier l'action de la Banque d'Angleterre, notamment pour ne pas se prêter à des exportations d'or vers le continent. Sir Félix Schuster, président de l'*Union of London and Smiths Bank*, l'un des établissemens les plus considérables de la Cité, prenant la parole à l'assemblée annuelle des actionnaires, proclamait la nécessité d'agir dans ce sens. Grâce aux efforts du monde financier anglais, vers la fin de juillet, la proportion de la réserve à la Banque d'Angleterre s'était relevée à 47 pour 100. Au début d'août, on fut surpris de voir les banques germaniques faire concurrence à la Banque d'Angleterre, sur le marché de

(1) *Wall Street* est la rue principale du quartier des affaires à New-York. On a pris l'habitude d'appeler de ce vocable le marché monétaire américain, comme *Lombard Street* sert souvent à désigner celui de Londres.

Londres, pour l'acquisition d'une somme importante de lingots d'or, en dépit d'un change très défavorable à l'Allemagne, qui rendait cette opération presque inexplicable : on en conclut que la Banque de l'Empire à Berlin sentait venir l'orage et voulait à tout prix renforcer son encaisse. Le 15 août, la Banque d'Angleterre éleva son escompte de 4 à 4 1/2.

Vers la fin de septembre, les exportations d'or pour l'Égypte et l'Amérique du Sud prirent de l'importance. Ce ne fut toutefois que le 31 octobre que la Banque d'Angleterre, sous l'empire des nouvelles de New-York et des énormes demandes d'or qui se produisaient de ce côté, se décida à élever son escompte de 4 1/2 à 5 1/2 pour 100. Quatre jours plus tard, le 4 novembre, elle passait à 6 et, le 7 novembre, à 7 pour 100, c'est-à-dire à un taux qu'elle n'avait plus mis en vigueur depuis l'année 1873. C'était le moment où, sous le coup de la panique américaine, toutes les grandes banques d'Europe prenaient des mesures défensives, et s'efforçaient de protéger leur encaisse contre les demandes pressantes qui venaient, directement ou indirectement, de New-York. La réserve de la Banque d'Angleterre était tombée à 35 pour 100. A la fin de novembre, la détente commença à se manifester à Londres, grâce à l'action du gouvernement japonais qui, ayant reçu de la Russie environ 120 millions de francs, les avait prêtés au marché anglais; grâce au fait que le gouvernement indien avait mis en circulation 50 millions d'or enfermés auparavant dans ses réserves; grâce enfin aux arrivages de métal jaune expédiés de divers points du monde et qui compensaient les retraits américains. Le 12 décembre, la proportion de la réserve aux engagemens était remontée à 47 pour 100. A la fin de l'année, la demande d'argent était encore active dans la Cité : l'Allemagne et l'Amérique se disputaient les arrivages d'or, à peine débarqués dans les ports anglais, et la réserve de la Banque retombait à 40 pour 100.

La crise n'en touchait pas moins à sa fin, bien que les effets s'en fissent sentir avec une recrudescence d'intensité dans les derniers jours d'une année fertile en péripéties. Dès le 2 janvier 1908, la Banque d'Angleterre réduisait l'escompte à 6 pour 100; elle y était encouragée par les nouvelles de New-York, où l'argent affluait de tous les points de la Confédération, où la prime sur le numéraire avait disparu et où la position des Banques associées s'était fortifiée. Le 16 janvier, le taux officiel baissait à 5, tandis

que, sur le marché, les autres établissemens escomptaient le papier de banque à des taux qui ne dépassaient guère 4 pour 100. Cet écart considérable entre les conditions imposées par la Banque d'Angleterre et celles du marché libre, est la meilleure preuve d'une situation monétaire saine. Le phénomène inverse, c'est-à-dire celui qui résulte d'une élévation des taux privés au delà de celui de la Banque, indique au contraire la crise, puisque, à ce moment, les établissemens, sachant ne pouvoir réescompter à la Banque centrale, se montrent extrêmement difficiles pour l'octroi du crédit. La réserve de la Banque atteignait 53 pour 100 le 16 janvier; huit jours plus tard, elle était à 55, ce qui amenait une réduction de l'escompte à 4 pour 100, au-dessous par conséquent du niveau antérieur à la crise; il était désormais évident que celle-ci était terminée. Le 5 mai 1908, la Banque d'Angleterre descendit à 3 1/2, le 19 du même mois à 3 pour 100; le 28 mai à 2 1/2. C'était la réaction complète, après la tension prodigieuse de 1907. L'escompte privé tombait sur la place de Londres à 1 1/4: les détenteurs de capitaux ne savaient comment les employer à courte échéance.

Le pays d'Europe qui paya le plus large tribut à la crise de 1907 fut l'Allemagne. C'était le plus vulnérable, à cause de la rapidité de son développement industriel et de l'énorme besoin de capitaux qu'il avait entraîné. Après avoir connu, avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques années où le loyer de l'argent était presque aussi bas qu'à Paris et à Londres, le marché de Berlin entra dans une période de cherté de l'argent de laquelle il n'est pas encore sorti. C'est ainsi que le taux moyen de la Banque de l'Empire a été de 5 en 1906, de 6,03 en 1907, de 4,76 en 1908, de 3,92 en 1909, de 4,35 en 1910, alors que, pendant ces cinq années, celui de la Banque de France a été 3, 3,47, 3,04, 3 et 3 pour 100. Au début du mois de juillet 1907, le taux d'escompte de la Banque de l'Empire était déjà 5 1/2 et la circulation dépassait notablement la limite des billets francs d'impôt (1). L'activité commerciale et industrielle était remarquable; la consommation du fer était en progrès de 11 pour 100 sur l'année précédente; durant le seul mois de juin, l'Allemagne avait importé

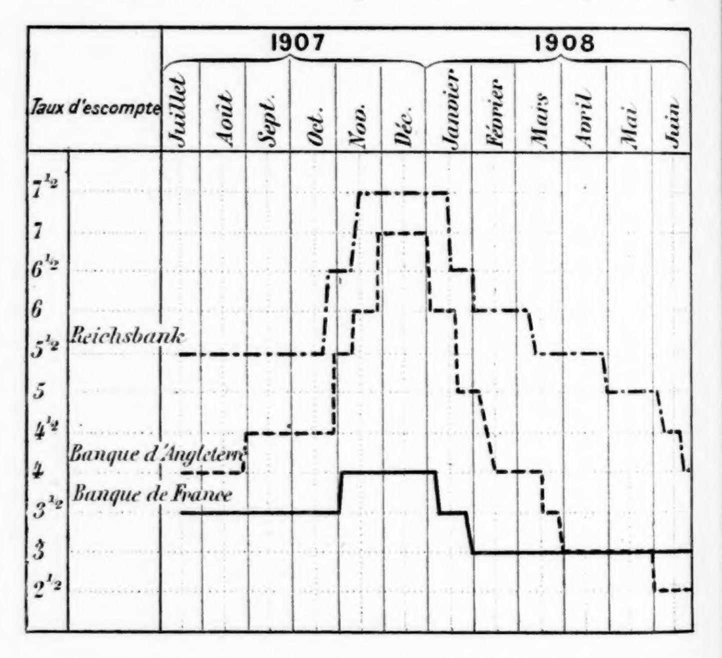
(1) La Banque de l'Empire d'Allemagne ne peut émettre de billets pour plus du triple de son encaisse métallique. Lorsque le chiffre de son émission dépasse celui de l'encaisse augmenté d'une somme fixée par la loi et qui s'appelle le contingent, l'excédent acquitte un impôt de 5 pour 100 l'an.

1 300 000 tonnes de houille, au lieu de 789 000 pendant la même période de 1906. Mais les marchés financiers présentaient des symptômes de fatigue. Les émissions de valeurs mobilières ne s'étaient élevées qu'à 1 750 millions de francs pendant le premier semestre de 1907, au lieu de 2 400 millions au cours des six mois correspondans de 1906. Plusieurs banques hypothécaires s'étaient vues obligées d'élever de 4 à 4 1/2 l'intérêt de leurs lettres de gage, dont le public ne voulait plus qu'à ce dernier taux. L'Empire et les États confédérés avaient dû revenir au type 4 pour 100, après avoir émis du 3 1/2 et même du 3 pour 100. Les bons du Trésor ne se plaçaient qu'à 4 pour 100.

Le 29 octobre, la Banque de l'Empire éleva son escompte à 6 1/2. Ce fut le signal d'une baisse générale des rentes et des valeurs industrielles. De 1904 à 1907, le cours des fonds d'État allemands avait déjà rétrogradé de plus de 10 pour 100, et la perte en capital, résultant de ce chef pour les porteurs, atteignait 2 milliards de francs. Dans les premiers jours de novembre, la *Reichsbank* porta son escompte à 7 1/2 pour 100, taux qu'elle n'avait encore jamais mis en vigueur depuis sa fondation. Le taux de 7 pour 100 lui-même n'était apparu que deux fois, en décembre 1899 et en décembre 1906, et n'avait été maintenu, dans les deux cas, que pendant quelques semaines. En même temps que la baisse des valeurs à la Bourse s'accentuait, des faillites retentissantes mettaient le monde financier en émoi. Les prix du fer et de l'acier reculaient vivement. La statistique du commerce extérieur accusait en octobre, pour la première fois depuis plusieurs années, un recul d'environ 700 000 tonnes par rapport au mois correspondant de 1906. A la fin de novembre, la circulation de la *Reichsbank* dépassait de 150 millions de francs celle de l'année précédente ; près de 200 millions de billets payaient l'impôt. Le mois de décembre fut une période de grand malaise : en prévision de la fin de l'année et du resserrement d'argent qu'elle ne manque jamais de provoquer, les acheteurs de titres consentirent à payer jusqu'à 9 pour 100 pour le report de leurs positions.

Au début de l'année 1908, le gouvernement prussien fit un appel au crédit en émettant un emprunt 4 pour 100 destiné à devenir du 3 3/4 au bout de 10 ans et du 3 1/2 au bout de 15 ans. C'était un type nouveau, qui étonna quelque peu le marché ; l'opération fut facilitée par la réduction à 6 1/2 du

taux d'escompte de la *Reichsbank*, annoncée le 13 janvier ; elle marquait la fin de la crise, au cours de laquelle l'Empire et les divers gouvernemens confédérés s'étaient abstenus de recourir au crédit, ne voulant pas ajouter un élément perturbateur de plus à tous ceux qui troublaient le marché monétaire. Dès que le ciel parut se rasséréner, on vit les émissions de fonds des divers royaumes et principautés germaniques se multiplier. A la fin de janvier, les capitaux se montraient moins exigeans, l'escompte privé ne dépassait guère 4 pour 100. L'orage avait passé. Il avait amené à Berlin des taux plus élevés qu'à Londres et surtout qu'à Paris ; les places allemandes avaient subi plus vivement que les autres places européennes le contre-coup des événemens américains. Le diagramme ci-dessous, qui indique




le mouvement du taux de l'escompte à Paris, Londres et Berlin, depuis juin 1907 jusqu'en mai 1908, permet de juger de la différence entre les trois marchés et montre clairement celui sur lequel la tension a été la plus forte et la plus durable.

III. — LA CRISE DE 1911 EN EUROPE

L'année 1911 ne débutait pas en Europe comme 1907. Sur les marchés financiers, les capitaux paraissaient plus abondans, mais ce n'était un mystère pour personne que les récoltes de 1910 avaient été mauvaises : la France n'avait recueilli que 90 millions d'hectolitres de blé au lieu de 125 millions en 1909 : il lui manquait, pour sa consommation annuelle, environ 25 millions d'hectolitres, qui, à 20 francs l'un, représentaient une somme de 500 millions de francs : il est vrai qu'une partie notable de cette somme devait entrer dans les caisses du Trésor, sous forme de droit de douane frappant les céréales importées, à raison de 7 francs le quintal. Ce revenu imprévu a contribué à assurer l'équilibre du budget. Les vendanges avaient été mauvaises, si bien que le prix de l'hectolitre de vin, difficilement vendable à 10 francs et au-dessous, s'éleva brusquement aux environs de 40 francs. Dans la plupart des autres pays européens, sauf la Russie, l'agriculture n'avait pas non plus été favorisée ; aussi les observateurs expérimentés ne pouvaient-ils s'empêcher de redouter les conséquences de ce déficit des produits de la terre. Pour notre pays en particulier, la nécessité d'acheter au dehors des quantités considérables d'objets d'alimentation s'imposait. Les statistiques de 1911 en ont fourni la démonstration : nos importations de produits alimentaires accusent un accroissement énorme par rapport à l'année précédente, alors que nos exportations sont restées à peu près stationnaires. Il était donc évident que nous aurions du numéraire à expédier pour payer ces acquisitions ; ou, ce qui revient au même, qu'une partie des sommes, qui nous sont dues pour les arrérages des valeurs étrangères que nos capitalistes ont en portefeuille, devrait rester au dehors et servir à acquitter le prix de notre excédent d'importations. Ces deux effets n'ont pas manqué de se produire : le stock d'or de la Banque de France, du 29 décembre 1909 au 5 octobre 1911, a baissé de près de 400 millions, passant de 3 500 à 3 108 millions de francs. Il est curieux de constater que, durant la même période, l'encaisse or de la Banque de l'Empire allemand s'est au contraire accrue de 200 millions de francs environ, celle de la Banque d'Angleterre de 250 millions, celle de la Banque de Russie de 150 mil-

lions. C'est chez nous que le déficit agricole avait été le plus sensible : c'est la Banque de France qui a été le plus mise à contribution.

En dépit de cette situation, l'activité financière fut considérable à Paris pendant le premier semestre de 1911. L'escompte restait à bon marché : 3 pour 100 à la Banque de France, 2 pour 100 sur le marché libre. Le taux des reports, c'est-à-dire le loyer des capitaux prêtés aux acheteurs désireux de prolonger leurs engagemens, et d'attendre la hausse sans prendre livraison des rentes ou des actions acquises par eux, restait également modéré. Aussi les banques et les établissemens de crédit faisaient-ils bon accueil aux demandes qui leur étaient adressées de toutes parts, par des gouvernemens, des municipalités, des sociétés françaises ou étrangères. Le chiffre des émissions lancées sur les marchés de Paris et de province, de janvier à juin 1911, fut considérable ; mais toutes n'eurent pas un égal succès. A mesure que l'année avançait, les conséquences de la mauvaise récolte de 1910 apparaissaient plus clairement. Chacun se hâtait d'apporter son papier sur le marché avant la période des vacances, que l'on sentait devoir clore l'ère des souscriptions faciles et des placemens rapides. Les républiques de l'Amérique du Sud trouvèrent des syndicats bénévoles qui leur achetèrent des fonds d'État, des lettres de gage, des valeurs industrielles, des actions de banques, mais qui ne réussirent pas à les revendre au public. Le point culminant de cette période, celui que les Anglais appellent le *turning point*, fut l'émission de l'emprunt argentin 4 1/2 pour 100 de 350 millions de francs, dont la souscription fut ouverte le 6 juillet 1911, au moment même où M. de Kiderlen-Waechter envoyait la *Panther* jeter l'ancre devant Agadir. En dépit du patronage d'un de nos premiers établissemens de crédit, les souscripteurs furent rares, et la plus grande partie de l'emprunt resta entre les mains du syndicat qui s'en était chargé.

Depuis lors, aucun appel, pour ainsi dire, n'a été adressé au public français, au cours de l'été et de la première moitié de l'automne : l'attention des financiers a dû se concentrer d'une part sur les obligations contractées par eux vis-à-vis de l'étranger, du chef des titres qu'ils ont encore à lui payer, d'autre part sur la situation des marchés indigènes, des bourses, et surtout de celle de Paris, où, comme toujours à la suite d'une

longue période d'affaires, beaucoup de spéculateurs restaient engagés à la hausse sur des titres de toute nature. Cette situation s'est soudainement aggravée par suite de la brusque apparition du facteur politique. Les craintes de complications marocaines n'ont évidemment pas changé l'équilibre des forces financières ni modifié la quantité des capitaux disponibles, mais elles ont inspiré aux détenteurs de ces capitaux le désir de les conserver à leur portée immédiate, c'est-à-dire de ne pas même les prêter à courte échéance, de les avoir dans leur caisse en numéraire ou en dépôt à vue chez leur banquier. Cet état d'esprit avait pour effet d'immobiliser une certaine quantité d'or, dont chacun se munissait en vue d'éventualités graves, et de diminuer d'autant l'encaisse de l'institut central d'émission; les banques, obligées de tenir à leur tour des sommes importantes prêtes au premier appel de leurs cliens, devenaient plus difficiles pour l'escompte du papier : de là les hausses qui, dans la troisième semaine de septembre, ont été décrétées par la plupart d'entre elles. L'élévation du taux d'escompte de la *Reichsbank* de 4 à 5 pour 100, qui a eu lieu le 19 septembre 1911, n'a rien eu d'anormal à pareille époque de l'année. Elle se produit souvent. C'est ainsi qu'en 1906, le taux avait passé de 4 1/2 à 5 le 18 septembre; en 1909, de 4 à 5 le 10 octobre ; en 1910, de 4 à 5 le 26 octobre. L'échéance de fin septembre est la plus forte de l'année. Cette fois-ci, les besoins se sont manifestés un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, parce que l'élévation du taux est apparue de bonne heure comme inévitable. Avant la *Reichsbank*, la Banque nationale de Belgique avait élevé son taux d'escompte de 4 1/2 à 5 1/2 pour 100. Elle a été suivie par la Banque d'Angleterre qui l'a porté de 3 à 4, par la Banque de France qui l'a porté de 3 à 3 1/2, par la Banque austro-hongroise qui l'a porté de 4 à 5, par la Banque de Suède qui a passé de 4 à 5 pour 100. Il y a donc eu, au début de la seconde quinzaine de septembre, un renchérissement marqué de l'argent dans la plupart des pays européens. Si, au lieu de considérer les taux d'escompte, nous examinions ceux des avances et des reports, nous constaterions un niveau plus élevé : le prix des avances, que consentent les instituts d'émission, dépasse régulièrement de 1/2 ou de 1 pour 100 celui de l'escompte, et les reports pratiqués aux différentes bourses sont en général encore supérieurs.

S'il y a eu concordance entre l'action de la plupart des instituts d'émission européens, pour relever le loyer des capitaux, il n'en a pas été de même dans la répartition de ces capitaux entre les diverses places. Des déplacemens considérables se sont produits durant la seconde quinzaine de septembre 1911 : nous en trouvons l'indice dans les mouvemens brusques du cours des changes entre plusieurs contrées. On sait que la France est un pays prêteur, et qu'en temps normal elle met des sommes assez fortes à la disposition des places étrangères, où elle profite d'un taux d'intérêt plus élevé qu'à Paris. En présence des difficultés marocaines, les banques françaises décidèrent de rapatrier la majeure partie de l'argent employé par elles à Berlin, Bruxelles, Londres, Genève et ailleurs. Leurs débiteurs sur ces diverses places durent acheter rapidement des effets sur la France afin d'acquitter leurs obligations : ceci amena une hausse générale de ces effets en Allemagne, Belgique, Angleterre, Suisse, et une baisse correspondante, à Paris, des reichsmark, des livres sterling, des francs belges et helvétiques. La cote suivante en fait foi :

| Cotes des changes à Paris sur | Le 31 août 1911. | Le 22 sept. 1911. |
|---|---|---|
| Londres | 25,26 | 25,16 |
| Berlin | 123,385 | 122,87 1/2 |
| Bruxelles | 99,50 | 99,1875 |
| Genève | 99,82 | 99,625 |
| Italie | 99,56 | 99 |

La France a donc recouvré la disponibilité des sommes qu'elle avait temporairement employées hors de ses frontières. Une fois de plus, l'utilité de ces placemens est apparue, puisqu'en peu de jours nous avons pu rappeler à nous ces réserves, dont le retour fortifiait notre situation en affaiblissant celle de nos débiteurs, obligés de nous les restituer. Il est difficile d'en évaluer le total. Certains publicistes ont été jusqu'à parler d'un milliard que nous aurions ainsi employé sur la seule place de Berlin. Ce chiffre nous paraît exagéré : nous croyons qu'en 1910 il s'était employé en Allemagne plus d'un demi-milliard d'argent français, mais qu'au début de 1911, cette somme était réduite à 400 millions de francs environ. A Vienne, l'écart des taux durant le premier semestre de 1911 n'avait pas été assez considérable pour attirer en Autriche des sommes bien impor-

tantes. En Hongrie, le total en était plus fort, mais il ne semble pas que la proportion des retraits ait été aussi élevée. Quels qu'aient d'ailleurs pu être les chiffres, le fait est avéré, et les mouvemens significatifs des changes ont démontré, d'une façon évidente, l'importance des ressources ainsi rapatriées à Paris.

Contrairement à ce qu'il eût été naturel de supposer, ce reflux de capitaux en France n'a pas eu pour effet immédiat d'y améliorer la situation du marché financier. Les craintes de complications politiques étaient vives : les établissemens de crédit et les banques privées restreignaient le crédit; les particuliers retiraient leurs fonds chez les uns et les autres, ainsi qu'aux caisses d'épargne, où l'excédent des retraits depuis le 1er janvier atteignit 150 millions de francs : il en résultait une diminution des disponibilités et une raréfaction de l'or qui ne s'étaient point manifestées depuis de longues années. Au milieu de ce malaise, qui, dans certains cas, devenait de l'effarement, la Banque de France a su garder une attitude impeccable; elle a donné l'exemple du sang-froid; elle a continué à escompter tout le papier commercial qui lui était présenté; si elle a discrètement engagé certains cliens à réduire leurs offres de papier financier, c'est-à-dire représentant des ouvertures de crédit et non des échanges de marchandises, elle a donné libéralement l'or qu'on lui demandait, et elle a traversé la période aiguë de la crise en se bornant à élever d'un demi pour 100, de 3 à 3 1/2, le taux de ses escomptes, et de 3 1/2 à 4 celui des avances sur titres. Grâce à cette politique, le commerce français n'a pas éprouvé de difficultés : seules, les transactions financières proprement dites ont été ralenties; l'escompte du papier qu'elles engendrent s'est pratiqué pendant plusieurs semaines à un taux supérieur à celui de la Banque de France, à 3 3/4, 3 7/8 pour 100, alors que tout le papier commercial trouvait son chemin à 3 1/2 dans le portefeuille de cette dernière : du 15 juin au 19 octobre 1911, ce portefeuille a passé de 1 022 à 1 541 millions, augmentant de plus d'un demi-milliard de francs.

Les mouvemens du taux d'escompte ont eu bien moins d'amplitude qu'en 1907. Le taux de 3, qui était en vigueur à Londres depuis le 9 mars 1911, n'a été porté qu'à 4 pour 100 le 21 septembre et ne s'est plus élevé au-dessus de ce niveau. A Berlin, la Banque de l'Empire a passé de 4 à 5 pour 100 en septembre et a pu terminer l'année sans dépasser ce dernier niveau, infé-

rieur du tiers à celui qu'elle avait atteint en 1911. Le diagramme ci-dessous indique les mouvemens des taux d'escompte aux Banques de France, d'Angleterre et d'Allemagne durant le second semestre de l'année : il nous montre des maxima qui, quatre ans auparavant, avaient été dépassés des trois quarts à Londres, de moitié à Berlin, et d'un septième à Paris ; les taux de 7, de 7 1/2 et de 4 avaient alors marqué le sommet des courbes pour chacun de ces établissemens.

1911
Taux d'escompte
Juin
Juil.
Août
Sept.
Oct.
Nov.
4 Déc.
5
4 1/2
Reichsbank
4
3 1/2
Banque d'Angleterre
3
Banque de France
2 1/2

Comme la crise de 1911 était plus politique qu'économique, le resserrement des capitaux s'y est fait sentir relativement avec plus de brutalité sur le marché des valeurs mobilières que sur celui de l'escompte commercial. Les agens de change et autres intermédiaires, craignant de ne pouvoir trouver les sommes nécessaires à la continuation des reports, ont engagé à plusieurs reprises leur clientèle à réaliser ses titres, d'où un vif mouvement de recul qui s'est étendu à un grand nombre de valeurs. Nous allons en citer quelques exemples. Nous avons choisi, pour chaque place, outre la rente nationale qui est le baromètre par excellence de la situation boursière, quelques valeurs typiques qui incarnent l'allure d'un marché. Voici d'abord les cours de la rente française et de certaines actions au 12 janvier, 28 juin, et 27 septembre 1911, c'est-à-dire au début de l'année, alors que rien ne semblait devoir contrarier le développement des affaires, à la fin du semestre quand l'ho-

rizon politique ne donnait pas d'inquiétude, mais qu'une certaine lassitude se faisait déjà sentir, et enfin à l'automne, alors que les négociations franco-allemandes, prolongées depuis trois mois, mettaient à l'épreuve les nerfs des deux nations :

| 1911 | 3 p. 100 français. | Action Banque de Paris et des Pays-Bas. | Action Rio Tinto. | Action Rand mines. | Action chemin de fer du Nord. | 4 p. 100 espagnol. | 5 p. 100. russe. | 4 p. 100 turc. | Action Thomson Houston. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 janvier. | 97,45 | 1 851 | 1 768 | 217 | 1 566 | 94 | 105 | 93 | 817 |
| 28 juin. . . | 95,20 | 1 835 | 1 774 | 198 | 1 600 | 96 | 104 | 93 | 812 |
| 27 sept. . . | 94,15 | 1 727 | 1 550 | 179 | 1 575 | 92 | 104 | 87 | 737 |

Si nous passons maintenant au marché de Berlin, nous y trouverons des mouvemens tout à fait comparables, comme amplitude, à ceux de Paris, bien que certains journaux français aient exagéré les difficultés financières de l'Allemagne et répandu la croyance que les embarras outre-Rhin étaient encore plus grands qu'ils ne le furent en réalité :

| 1911. | 3 p. 100 allemand. | Action Deutsche bank. | Action Bochum. | Action Laura. | Action Allgem. Electricitat Gesellschaft. | Obligations 4 p. 100 Crédit foncier central prussien. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 janvier. | 85,625 | 261 | 220 | 168 | 266 | 90,60 |
| 29 juin . . | 83,50 | 263 | 235 | 174 | 276 | 90,20 |
| 28 sept. . . | 82,50 | 259 | 223 | 153 | 263 | 89,70 |

A Londres, le même rapprochement donne les résultats suivans :

| 1911. | Consolidés anglais 2 1/2 | Action London and Westminster bank. | Action chemin de fer Midland. | Action brasserie Guinness. | Actions chem. de fer Union Pacific (americain). |
|---|---|---|---|---|---|
| 12 janvier. | 79 3/8 | 21 13/16 | 65 | 450 | 178 |
| 29 juin . . | 79 7/8 | 21 14/16 | 76 | 445 | 195 |
| 28 sept. . . | 77 1/8 | 20 | 69 | 420 | 161 |

L'allure des trois marchés a été sensiblement la même. Néanmoins, en ce qui concerne Londres, il ne faut pas oublier que, parmi les marchés européens, c'est celui sur lequel se négocie le plus grand nombre de valeurs américaines, et que de ce chef des pertes considérables ont été subies en Angleterre. Nous le constaterons en examinant tout à l'heure ce qui s'est passé à New-York pendant la même période. Le tableau qui précède indique un recul assez notable de la rente allemande : mais cette baisse s'est produite, pour la plus forte part, pendant les mois d'hiver et de printemps, alors que nul

ne songeait aux complications marocaines. Il y a longtemps que les Allemands se préoccupent de rechercher les causes de cette faiblesse persistante de fonds certainement comparables, au point de vue de leur mérite intrinsèque, aux meilleures rentes d'État, mais dont l'allure, n'a pas cessé, depuis le commencement du siècle, d'être des plus médiocres. Les principales raisons sont, d'une part, la fréquence des émissions qui, presque chaque année, sont venues jeter de nouvelles quantités de rentes sur le marché, d'autre part, la rareté relative des capitaux en Allemagne : nos voisins, même pour des placemens sûrs, ne se contentent pas des taux qui satisfont les Français ou les Anglais. Des raisons techniques s'ajoutent encore à celles-là : les caisses d'épargne, en France et en Angleterre, placent en fonds nationaux la majeure partie de leurs dépôts ; en Allemagne, sur près de 19 milliards de francs déposés aux caisses d'épargne, moins de 2 milliards ont été consacrés à l'achat de rentes indigènes. De même les compagnies d'assurances allemandes, sur un actif de plus de 4 milliards et demi de francs, n'ont guère placé que 70 millions de francs en rentes allemandes de diverse nature (1).

Mais nous voyons que, dans l'ensemble, il y a eu synchronisme entre les oscillations qui se sont produites sur les trois grands marchés européens ; nous devons même constater que c'est sur le nôtre qu'à un moment donné la tension des reports a été la plus forte : le 15 septembre, au parquet des agens de change de Paris, certaines actions n'ont trouvé de reporteurs qu'à 9 pour 100, et la moyenne des reports a été supérieure à 6 pour 100. Mais ceci n'a été que passager : dès la liquidation suivante, à la fin du même mois, le taux moyen était redescendu aux environs de 3 pour 100, et, le 15 octobre, à un niveau plus bas encore. Quelques petites difficultés ont été signalées au moment des règlemens de comptes, dans le courant de septembre : mais aucune maison importante, aucune banque n'a été atteinte. Il n'y a rien eu de comparable aux désastres qui en 1907 avaient frappé les marchés américains. L'allure de la crise européenne a été infiniment moins violente. La nouvelle de la signature du double accord franco-allemand du 4 novembre sur la question marocaine et la question congolaise

(1) Voyez Von Dombois, *Le Cours des emprunts allemands.*

a donné aux bourses un essor soudain : en quelques jours, en quelques heures presque, le terrain perdu depuis le commencement de l'été a été regagné. C'est ainsi que la cote officielle de Paris du 9 novembre enregistre les cours suivans, que nous rapprochons de ceux du 10 juillet précédent :

| | 3 p. 100 français. | Action Banque de Paris et des Pays-Bas. | Action Crédit lyonnais | Action Suez. | Action chem. de fer d'Orléans. |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 juillet 1911. . | 94,70 | 1 741 | 1 493 | 5 520 | 1 215 |
| 9 novemb. 1911. | 95,70 | 1 779 | 1 548 | 5 620 | 1 268 |

Cette reprise a été d'autant plus remarquable que, si le traité signé à Berlin par MM. Kiderlen-Waechter et Cambon écartait le nuage qui assombrissait l'horizon depuis de longs mois, un autre événement avait surgi qui pouvait faire redouter des complications nouvelles : le roi Victor-Emmanuel III avait déclaré la guerre à la Turquie, débarqué ses troupes en Afrique et proclamé l'annexion de la Tripolitaine à l'Italie. On a pu craindre un moment que le théâtre des hostilités ne fût pas limité à la Cyrénaïque, que la mer Égée vît les cuirassés de Gênes et de Venise réapparaître dans des eaux où, il y plusieurs siècles, les marins de ces deux républiques avaient déjà promené leurs pavillons. Aujourd'hui encore, il n'est pas certain que des complications ne se produiront pas en Turquie, et que l'éternelle question d'Orient, chère aux diplomates et préoccupante pour les nations, ne se pose pas, une fois de plus, devant l'Europe inquiète. Mais l'effet, sur les marchés financiers, de cette guerre et des préoccupations qu'elle peut faire naître a été infinitésimal par rapport à celui de la tension franco-allemande : il est vrai que lorsqu'elle a éclaté, la baisse des cours, d'une part, le resserrement des capitaux, de l'autre, s'étaient produits depuis plusieurs mois et que par conséquent les dangers d'effondrement avaient singulièrement diminué, par le fait que les engagemens de toute nature étaient très réduits. En outre, le budget italien se soldait depuis longtemps par des excédens qui serviront à couvrir les frais de la guerre, au moins au début, et qui écartent pour le moment les projets d'emprunt : la rente nationale, très bien classée, a donc peu fléchi jusqu'ici. Quant aux fonds ottomans, ils ont été plus atteints, sans toutefois que la baisse en ait dépassé 4 à 5 pour 100 : le service de

la plupart d'entre eux est assuré par la Caisse de la dette, organe indépendant, administré par les délégués des créanciers étrangers. Sauf événemens imprévus et complications ultérieures, il ne semble pas que cette campagne de Tripoli doive amener de panique nouvelle sur les grands marchés financiers. Elle a ébranlé la situation de certaines banques locales en Orient, mais l'appui qu'elles ont trouvé en France et en Autriche leur permettra sans doute de traverser, sans trop grand dommage, l'épreuve à laquelle elles sont soumises en ce moment. On peut donc considérer la crise de 1911 comme terminée : il nous reste à essayer de mettre en lumière les leçons qui s'en dégagent. Nous le ferons après avoir exposé les événemens qui se sont déroulés aux États-Unis pendant la même période.

## IV. — LE MARCHÉ AMÉRICAIN EN 1911

La situation commerciale des États-Unis n'a cessé de s'améliorer depuis 1907. Chacune des années écoulées depuis lors a été marquée par un excédent considérable des exportations sur les importations, comme l'indique le tableau suivant :

| | Millions de francs (dollars calculés à 5 fr. 18). | | |
|---|---|---|---|
| Années finissant le 30 juin. | Importations. | Exportations. | Excédent des exportations. |
| 1907 . . . . . | 7 428 | 9 743 | 2 315 |
| 1908 . . . . . | 6 169 | 9 655 | 3 486 |
| 1909 . . . . . | 6 791 | 2 619 | 1 828 |
| 1910 . . . . . | 8 070 | 9 040 | 970 |
| 1911 . . . . . | 7 915 | 10 613 | 2 698 |

Les exportations de denrées alimentaires, très considérables jadis, tendent à diminuer. Celles de coton au contraire se maintiennent au niveau le plus élevé comme quantité et augmentent comme valeur. Au cours du dernier exercice, les États-Unis en ont expédié à l'étranger plus de 7 800 000 balles, valant plus de 3 milliards de francs, c'est-à-dire le tiers de l'exportation totale du pays (1). Dans la même période, il a été expédié près de 1 500 millions de gallons de pétrole valant un demi-milliard de francs. D'autre part, les exportations d'objets manufacturés sont en progrès notable : pour les onze premiers mois de

(1) Voyez Pierre Leroy-Beaulieu, *le Commerce extérieur des États-Unis*, *Économiste français*, septembre 1911.

l'exercice 1910-1911, l'excédent, en ce qui concerne les seuls articles de fer et d'acier, est de 900 millions de francs, en avance de 250 millions sur l'année antérieure. Les États-Unis obéissent à une tendance très intéressante à observer, qui a été celle de l'Allemagne dans le dernier tiers du XIX[e] siècle ; ils cessent peu à peu d'exporter les objets d'alimentation et développent leurs expéditions d'objets manufacturés. Le rejet du traité de « réciprocité, » qu'ils avaient préparé avec le Canada et que les récentes élections du Dominion viennent de condamner, contrariera le mouvement du côté de leur frontière nord ; mais il ne s'en poursuivra pas moins dans d'autres directions.

Le maintien des importations américaines, presque au chiffre le plus élevé qu'elles aient jamais atteint, démontre qu'il n'y a pas recul dans la richesse publique. L'excédent des exportations rétablit l'équilibre, un peu troublé précédemment, dans l'ensemble des échanges des États-Unis. Malgré les déceptions causées par les intempéries qui ont rendu médiocres des récoltes dont l'annonce était pleine de promesses, la situation est saine. On a calculé que les Américains du Nord avaient de 2 milliards et demi à 3 milliards de francs à remettre chaque année au dehors pour les dépenses de ceux d'entre eux qui voyagent, pour les acquisitions qu'ils font en cours de route, pour les intérêts de leurs titres que possèdent des étrangers. Lorsque les exportations sont insuffisantes, l'équilibre est établi par des placemens de titres en Europe, comme il en a été fait à diverses reprises, dans les derniers temps, notamment sur le marché de Paris. Notre cote officielle a admis récemment les actions de la *Philadelphia Company*, du chemin de fer *Atchison-Topeka-Santa Fé*, de l'*American Telephone Company*, sans compter plusieurs séries d'obligations de chemins de fer, tels que le *Central Pacific* et le *Chicago Milwaukee Saint-Paul*.

Les recettes des chemins de fer sont, dans tous les pays, un des indices intéressans du degré de prospérité : mais nulle part elles n'ont plus d'importance qu'aux États-Unis, tant par suite du développement du réseau qu'à cause du rôle essentiel que le rail joue dans les transports ; sauf dans la région des Grands Lacs, il n'existe guère de canaux, et, dans la plupart des États, les routes sont encore à l'état embryonnaire, de sorte que l'immense majorité des expéditions se fait par voie ferrée. Les re-

cettes ont été bonnes en 1908, 1909, 1910. Depuis 1911, elles progressent moins.

L'industrie du fer et de l'acier, qui, aux États-Unis comme ailleurs, peut servir de baromètre, est dans une situation assez satisfaisante. Toutefois, les commandes se sont ralenties au cours de l'été et la Corporation de l'acier ne travaille qu'à 76 pour 100 de sa capacité totale. La production des métaux continue à se développer : celle de l'or s'est élevée en 1910 à 144 000 kilogrammes; celle de l'argent 1 745 000 kilogrammes; celle du cuivre à 527 000 tonnes; celle du zinc à 250 000 tonnes; celle du plomb à 353 000 tonnes; celle de la houille à 366 millions de tonnes métriques. Quant aux produits agricoles, on estime pour 1911 à 240 millions d'hectolitres la récolte de froment; à 1 milliard d'hectolitres celle de maïs, et celle du coton à 12 millions de balles.

Cet ensemble de statistiques nous montre que la grande République, dont la population, d'après le dernier recensement, approche de 100 millions d'âmes, poursuit, sur la route du progrès économique, la marche triomphale à laquelle elle nous a habitués. Toutefois, elle n'échappe pas aux difficultés qui se présentent chez elle sous un aspect différent de celui qu'elles revêtent en Europe, mais qui n'en sont pas moins sérieuses. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la libre initiative des individus n'avait pour ainsi dire pas été contrariée aux États-Unis. Elle avait donné des résultats merveilleux : c'est à elle en particulier qu'a été due la création du réseau des chemins de fer, qui dans beaucoup d'autres pays n'a pu se constituer qu'avec l'aide ou l'intervention de l'État. Tout en rendant ainsi à leur patrie des services inappréciables, les hommes hardis qui furent à la tête des entreprises conçues et exécutées par eux en retirèrent d'énormes bénéfices. Le champ était immense; les richesses naturelles du continent, notamment au point de vue minier, pour ainsi dire inépuisables. Aussi un prélèvement minime sur des masses pareilles a-t-il constitué, pour un certain nombre de familles, des patrimoines auprès desquels ceux des grands seigneurs de l'ancien monde paraissent mesquins. En outre, les Américains, qui sont de remarquables organisateurs, ont cherché à simplifier les rouages, à grouper les industries similaires, à fortifier leur action en diminuant la concurrence, à concentrer dans les mêmes mains les matières premières et les

moyens de production et de distribution ; ils sont arrivés à former, dans les différentes branches du commerce et de l'industrie, des unités puissantes, qui dominent plus ou moins cette partie de l'activité économique. De vastes associations ont ainsi vu peu à peu leur force s'acccoître : le pétrole, le fer, l'acier, le sucre, le tabac ont été soumis à leurs lois. L'opinion publique, sans toujours bien se rendre compte des résultats, s'est émue de cet état de choses. Le gouvernement a cherché à enrayer le mouvement. Il s'y est appliqué de deux façons : d'une part, en faisant voter par le Congrès des lois destinées à paralyser l'action des *trusts*, nom sous lequel on désigne d'une façon plus ou moins vague les associations qui concentrent les élémens essentiels d'un ordre de production ; d'autre part, en mettant en mouvement l'action judiciaire et en intentant des poursuites contre certaines Compagnies.

Déjà le président Roosevelt avait, à diverses reprises, dénoncé au pays, d'une façon plus ou moins vague, mais violente, ceux qu'à un moment on a appelés, chez nous, « les mauvais bergers. » En 1907, au plus fort de la crise, quelque peu effrayé des conséquences que ses menaces semblaient avoir, Teddy (1) déclara qu'il distinguait les bons trusts et les trusts nuisibles, que, spécialement en ce qui concerne les chemins de fer, une juste rémunération devait être accordée au capital représentant la valeur des entreprises. La loi Sherman et la loi Hepburn sont les deux textes le plus souvent invoqués en la matière. C'est en s'appuyant sur elles que le président Taft, successeur de Roosevelt, héritier de ses idées, mais allant beaucoup plus loin dans cette voie que son prédécesseur par lequel il vient même d'être désavoué, a fait engager diverses procédures dont le résultat n'a pas toujours été celui qu'il désirait. Le procès contre la Compagnie du chemin de fer de l'Union Pacific, accusée d'avoir voulu établir des tarifs irréguliers, a abouti à la reconnaissance de la parfaite légalité de sa conduite. Au contraire, l'instance introduite contre la *Standard oil* et la *Tobacco Corporation* les a fait condamner à se dissoudre. Les diverses actions possédées par les deux trusts devront prochainement être réparties aux actionnaires, qui vont ainsi se trouver involontairement possesseurs de titres ou de fractions de titres auxquels ils n'avaient

(1) Diminutif de Théodore, sous lequel on désigne familièrement l'ancien président.

jamais songé. Il est encore trop tôt pour juger les conséquences de cette destruction d'organismes que les efforts persévérans d'hommes comme Rockefeller avaient réussi à constituer, et dont l'action était considérable, non seulement aux États-Unis, mais au dehors (1). Il est possible que, au début surtout, il n'y ait point de modification essentielle dans la marche des affaires, les mêmes hommes restant à la tête de l'administration des diverses entreprises. Mais, peu à peu, la dispersion des actions dans le public pourra faciliter l'avènement d'influences étrangères ou même hostiles; et il est possible qu'à un moment donné l'œuvre longuement et savamment édifiée soit modifiée. L'avenir nous apprendra si le public doit en profiter. En tout cas, les menaces de ce côté paraissent assez sérieuses pour que, d'après la rumeur publique, d'autres trusts songent dès maintenant à entrer d'eux-mêmes en liquidation, sans attendre l'injonction de la Cour suprême.

A côté de la question de l'organisation des entreprises, s'en pose une autre qui n'est pas moins grave, celle des tarifs des chemins de fer. Originairement, le gouvernement fédéral n'avait aucune autorité en la matière. Les concessions, ou plutôt les simples autorisations nécessaires à la construction de voies ferrées, étaient accordées par les États particuliers, dépositaires, de par la Constitution, de tous les pouvoirs qui n'ont pas été expressément réservés à la Confédération. La liberté des tarifs n'était limitée que par la concurrence. Celle-ci s'exerça d'ailleurs dans une large mesure; c'est à elle en partie qu'est dû le développement vertigineux du réseau américain. Après s'être fait la guerre, au point que voyageurs et marchandises étaient parfois transportés à un tarif bien inférieur au prix de revient, les Compagnies se rapprochèrent; des fusions intervinrent; des banquiers, comme les Morgan, les Kuhn Loeb, les Speyer et d'autres, firent pour les réseaux de chemins de fer ce qui leur avait réussi pour d'autres industries, et mirent aux mains d'une compagnie-mère les actions ou les obligations de sociétés filiales, exploitées désormais d'après un programme unique. Le gouvernement vit là un danger. Une loi créa la commission interétatiste (*Interstate Commission*), qui reçut certains pouvoirs

(1) La lutte entre la *Standard oil* et la *Shell transport* pour l'empire du pétrole dure depuis 1910 et ne paraît pas à la veille de se terminer. Elle profite aux consommateurs en maintenant le prix de l'huile à un niveau très bas.

à l'effet de contrôler les chemins de fer et de veiller à ce que leurs tarifs fussent égaux pour tous. Un procédé souvent employé par des industriels maîtres d'une ligne consistait à se faire consentir des tarifs de faveur qui les mettaient dans une situation privilégiée par rapport à leurs concurrens. Les pouvoirs de cette commission ont peu à peu été élargis : elle exerce aujourd'hui une juridiction étendue en matière de chemins de fer.

Cet ensemble de mesures législatives et d'actions judiciaires a pesé depuis quelque temps sur le marché américain. La crainte de les voir aboutir à une modification de l'état de choses existant, à la dissolution d'organes qui jouent un rôle important dans la vie économique du pays, a entraîné une baisse considérable des principales valeurs du marché de New-York ; le tableau suivant rapproche la cote du 1er janvier de celle du 30 septembre 1911 pour quelques-unes d'entre elles ; il indique également les cours de décembre, qui ont ramené plusieurs de ces valeurs à peu près au niveau du début de l'année.

| | Union Pacific. | Amalgamated Copper. | Steel corporation. | General electric. |
|---|---|---|---|---|
| 3 janvier 1911. | 170 | 62 | 72 | 152 |
| 30 sept. 1911. . | 160 | 50 | 61 | 149 |
| 1er déc. 1911 . . | 173 | 63 | 64 | 154 |

La menace des poursuites gouvernementales a eu, sur le marché américain, des effets qui ont eu quelque analogie avec ceux du spectre de la guerre franco-allemande qui a hanté l'Europe durant la même période. Un autre élément s'y est ajouté : les récoltes, qui au printemps avaient été annoncées comme devant être très abondantes, n'ont pas tenu toutes leurs promesses, au moins en ce qui concerne les céréales. Il est vrai que l'élévation des prix compense en partie la diminution dans la quantité. D'ailleurs, vers la fin de l'année, les cours des valeurs, des actions de chemins de fer en particulier, ont retrouvé un niveau plus élevé. La place de New-York en 1911 s'est comportée à peu près comme les places européennes l'avaient fait en 1907. Elle avait subi, dans une certaine mesure, le contrecoup des événemens qui s'étaient déroulés dans l'ancien monde, et cela d'autant plus que la quantité de valeurs américaines possédées par des Français, des Anglais, des Allemands est incomparablement supérieure à celle des rares titres français,

anglais ou allemands qui peuvent être dans le portefeuille des capitalistes américains. Lorsque le calme fut rétabli de ce côté-ci de l'Océan, la reprise des marchés transatlantiques ne se fit pas attendre.

Mais, si la cote des valeurs mobilières était temporairement affectée en Amérique, il n'en était pas de même du marché monétaire. Là, il ne s'est rien produit qui rappelle, même de loin, la crise de 1907. Les capitaux n'ont pas cessé d'être abondans, les taux d'escompte et d'avances très modérés, à tel point qu'au plus fort de la tourmente européenne, en septembre 1911, quand le retrait des capitaux français causait un véritable malaise sur certaines places étrangères, notamment à Berlin, on assure que des sommes importantes ont été prêtées aux banquiers allemands par leurs confrères new-yorkais : c'est le phénomène inverse de celui qui s'était produit quatre ans auparavant; il démontre bien la différence entre les deux époques. C'était alors une panique monétaire, une disette de numéraire et même de billets de banque, qui jetait le trouble dans la communauté américaine, paralysait les affaires, menaçait l'existence de banques et de sociétés importantes, supprimait tout escompte commercial, faisait monter à 125 pour 100 le taux des reports à la Bourse, et précipitait le cours des valeurs avec une rapidité déconcertante vers des niveaux qui, dans beaucoup de cas, n'étaient plus en rapport avec leur revenu. Il avait fallu les efforts énergiques des premiers financiers de New-York pour épargner à cette place des désastres encore beaucoup plus graves : des semaines, des mois s'écoulèrent avant que la confiance eût reparu. En 1911, il y a bien eu une baisse des cours qui, dans certains cas, a été profonde; mais elle n'était pas provoquée exclusivement par des ventes forcées de spéculateurs incapables de payer leurs différences, ou de détenteurs de titres qui cherchaient à se créer à tout prix des ressources. Si le contre-coup des événemens européens a, dans certains cas, amené des liquidations d'acheteurs, la majorité des offres provenait de capitalistes qu'effrayait la perspective des difficultés soulevées par l'attitude du gouvernement. Aussitôt qu'ils ont pu se rendre compte que le mal fait à l'industrie ne pouvait pas atteindre la proportion qu'ils avaient un moment redoutée, ils ont recouvré leur sang-froid, et le marché, au début de novembre, a pris une allure différente de celle des mois précédens.

V. — CONCLUSION

Que devons nous conclure de l'examen auquel nous venons de nous livrer? Il est évidemment délicat de faire une comparaison dans les conditions où se sont déroulés les événemens des deux années que nous avons rapprochées ; 1907 a vu une crise économique violente, complète ; 1911 a été gros de menaces politiques, qui n'ont pas été jusqu'à la catastrophe, c'est-à-dire la guerre : en revanche, elle s'est trouvée en face d'une production agricole bien inférieure dans l'ensemble à celle dont le monde disposait en 1907, et aussi des dispositions hostiles du gouvernement fédéral de Washington vis-à-vis des trusts. De ces deux chefs il y avait aggravation. Néanmoins, la raréfaction du capital a été beaucoup moindre en Europe cette année qu'elle ne l'avait été aux États-Unis il y a quatre ans ; mais d'autre part, la lutte du président Taft contre les organisations financières, commerciales et industrielles qui ont contribué à la prospérité américaine est devenue beaucoup plus vive et a créé sur le marché d'outre-Atlantique un malaise qui, s'ajoutant aux menaces de complications européennes, l'ont par momens singulièrement troublé.

En essayant de dégager la leçon des événemens que nous avons rappelés, nous devons tout d'abord établir que la crainte d'une guerre peut avoir des effets inquiétans sur les marchés, mais que ces effets ne sont rien en comparaison de ceux que produirait la lutte armée entre deux ou plusieurs grandes nations. Des bruits de conflit, des négociations pénibles, des campagnes de presse acrimonieuses, rendent les capitaux craintifs, les font rentrer dans leurs serres, mais ne les détruisent pas. Aussitôt que l'opinion publique est rassurée, les millions passagèrement disparus reviennent sur le marché ; ils s'emploient de nouveau en escompte, en avances, et permettent à la circulation normale de se rétablir et de remettre en mouvement l'organisation économique. Une guerre anéantit au contraire une quantité formidable de capitaux : le plus précieux de tous d'abord, les vies humaines, les jeunes hommes qu'elle fauche, dont les bras et le cerveau manqueront à leur pays ; elle consomme d'énormes approvisionnemens de vivres,

de munitions, d'armes, de chevaux ; elle démolit des travaux d'art, des maisons, des forteresses, des lignes de chemins de fer ; elle arrête la production dans une foule d'industries ; elle paralyse le travail agricole ; elle impose généralement au vaincu une contribution qui pèse lourdement sur ses finances et qui ajoute pour lui une destruction de capital à toutes celles que nous venons d'énumérer. Ces conséquences, bien que prévues dès que les hostilités éclatent, ne se font sentir que successivement, au fur et à mesure que les événemens se déroulent. C'est ainsi que les fonds publics sont généralement au cours le plus bas, non pendant que la campagne se poursuit, mais après que la paix est conclue, parce que c'est alors que les vides creusés se font sentir dans toute leur étendue, et qu'il faut procéder au remplacement des capitaux disparus : c'est le moment des grands emprunts. Il suffit de se reporter aux mouvemens des fonds russes pendant et après la guerre contre le Japon pour vérifier l'exactitude de cette observation : le 4 pour 100, qui était au-dessus du pair au début des hostilités en février 1904, puis à 89 en septembre 1905, lors de la signature du traité de Portsmouth, est tombé à 69 en 1906.

En 1911, la baisse qui a sévi sur les marchés européens pendant les mois d'août et de septembre a été provoquée par les affaires marocaines ; mais elle aurait eu lieu, même en l'absence de complications politiques. Elle devait logiquement suivre deux années de production agricole insuffisante et une campagne d'affaires d'une activité exceptionnelle. Le pain et la viande sont presque aux prix les plus élevés du siècle, qui ne compte, il est vrai, encore que dix années d'existence ; le sucre a presque doublé depuis peu de temps. Aussi les plaintes sur la cherté de la vie sont-elles générales, et, comme malheureusement les remèdes législatifs, sauf les suppressions des barrières douanières, sont impuissans, il faut s'attendre à ce qu'elles persistent jusqu'au jour où la terre nous comblera de nouveau de ses bienfaits, sous forme de récoltes abondantes. Chacun étant obligé de consacrer une somme plus forte à sa nourriture et à celle des siens, a moins d'argent à mettre de côté ; ceux qui avaient pour habitude d'épargner et d'acheter à cet effet des valeurs mobilières, cessent de le faire, ou le font dans une proportion moindre. Les marchés financiers, privés d'une partie des capitaux qui les alimentent en temps normal, seront

moins actifs ; il y aura moins d'émissions de titres nouveaux et moins d'achats de titres anciens.

Un point encore obscur est l'Amérique. Sous certains rapports, la situation des États-Unis apparaît comme favorable ; c'est ainsi que le commerce extérieur présente, pour les sept premiers mois de 1911, un excédent d'exportation qui n'est pas inférieur à 1 200 millions de francs. Ce chiffre est le plus fort qui ait été enregistré depuis 1908. Mais le président Taft, tout en prononçant beaucoup moins de discours que M. Roosevelt et en brandissant moins que lui le *big stick* (le gros bâton), poursuit, avec une ténacité singulière, la dissolution des trusts industriels. Or, c'est sous le régime de ces trusts que l'industrie américaine a grandi. Rien ne prouve qu'elle ne puisse pas prospérer avec une organisation différente ; mais il est clair que la menace d'une perturbation pareille fait naître tout au moins une certaine incertitude sur l'avenir des industries du fer, de l'acier, du pétrole et de quelques autres. Déjà la Cour suprême de Washington a enjoint à la *Standard oil Company* et à la *Tobacco Corporation* de se dissoudre. En admettant que la direction des entreprises, dont le groupement sous une main puissante assurait le succès, ne soit pas modifiée, il n'en est pas moins à craindre qu'à la longue l'édifice construit par quelques hommes ne puisse être maintenu par leurs successeurs et qu'il faille envisager une nouvelle évolution, dont la portée n'apparaît pas encore.

Le fonds de la richesse américaine n'est point atteint par ces attaques : mais les modes de distribution pourraient subir de graves altérations. Les récoltes sont en dehors du problème ; la production agricole, dont la valeur annuelle est de plus de 40 milliards de francs, continuera sans doute à se développer. La production du bétail peut être quelque peu influencée par les trusts de la viande ; celle du maïs par ceux des distillateurs, l'une et l'autre toutefois dans une faible proportion et d'une façon passagère : car ce qui les gouverne en définitive, c'est la demande des consommateurs, quels que soient les intermédiaires. Mais les usines ne fonctionnent pas indépendamment des résultats financiers qu'elles donnent ; si parfois elles travaillent à perte, ce n'est qu'un phénomène passager ; elles ne peuvent vivre d'une façon durable que si elles procurent des bénéfices aux capitaux engagés. Elles dépendent à

cet effet de deux facteurs principaux : le régime douanier et l'organisation commerciale. Les droits protecteurs existent aux États-Unis. Le parti républicain, qui est au pouvoir, les a toujours maintenus et parfois aggravés. Il est possible qu'un retour du parti démocrate aux affaires en amène l'abaissement. Ce retour lui-même paraît de moins en moins improbable, à mesure que le président républicain accentue sa campagne contre les grands chefs d'industrie, qui étaient jusqu'ici ses partisans et ses soutiens. Mais, d'autre part, les manufacturiers redouteront la réduction du tarif douanier qui sera sans doute un des articles de la « plate-forme, » c'est-à-dire du programme du parti démocrate aux prochaines élections. Un certain nombre d'entre eux pourront se trouver alors dans un étrange embarras.

En dehors de cette question, quelle serait la situation des industries « trustées? » Là où des organisations plus ou moins complètes ont englobé dans une direction unique nombre d'usines travaillant les mêmes matières et fournissant des produits analogues, que se passera-t-il, le jour où les combinaisons savantes, patiemment édifiées pendant des années, seront détruites par la Cour suprême, en vertu d'une interprétation de la loi Sherman? Il ne faut pas croire que la baisse des produits serait une conséquence nécessaire de ces dissolutions. Les trusts n'ont pas suivi une politique de hausse des cours, qui eût depuis longtemps rendu leur existence impossible : certains d'entre eux au contraire, comme celui du pétrole, se vantent d'avoir abaissé le prix de la marchandise dans une proportion énorme, grâce à la perfection de leur mécanisme. La Corporation de l'acier, qui d'ailleurs ne contrôle guère plus de la moitié de la production sidérurgique, a toujours été modérée dans la fixation de ses prix de vente. Si des élémens régulateurs d'une puissance pareille viennent à disparaître, il est probable que les mouvemens des cours seront beaucoup plus violens, dans les deux sens, qu'auparavant, et il est malaisé de prédire le résultat de cette révolution. A la longue, il paraît bien peu probable que l'effet doive en être désastreux pour le pays : l'intérêt de la grande communauté américaine au maintien de la prospérité économique est si évident que l'on a peine à concevoir l'établissement définitif d'un état de choses essentiellement différent de la situation actuelle.

L'étatisme et l'interventionnisme commencent à devenir me-

naçans aux États-Unis comme dans certains pays d'Europe. Jusqu'à maintenant, la vigueur des individus y paraissait assez grande pour résister à ces tentatives ; une nation qui a réussi à créer, par le seul effort des particuliers, d'une part, un gigantesque réseau ferré, d'autre part, les usines qui produisent la moitié du fer et de l'acier consommés à la surface du globe, ne consentirait jamais, semblait-il, à mettre son activité économique à la merci d'une armée de fonctionnaires. Ce qui se passe depuis quelque temps est de nature à ébranler quelque peu cette confiance : hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est pas encore question, au moins autrement que dans certaines élucubrations théoriques, de confier à l'État aucune exploitation industrielle. Toutefois, qu'arriverait-il si des mesures législatives maladroites affaiblissaient les rouages actuels au point de leur ôter le ressort indispensable au progrès des entreprises? Verrions-nous alors se constituer un immense réseau fédéral, dix fois grand comme celui de la Prusse et dix fois plus difficile à administrer? Nous aimons à croire que l'individualisme américain aura raison de ces tendances et que le bon sens des habitans du Nouveau Monde saura comprendre la leçon que lui donnent la plupart des exploitations d'État de la vieille Europe. De ce côté-ci de l'Océan, en effet, les exemples abondent qui mettent en lumière le contraste entre les industries particulières et les autres. L'équilibre du budget français a été rompu par le rachat du réseau de l'Ouest, qui a creusé dans nos finances un gouffre permanent. Il y a là une cause de perturbation constante. L'État dévore des capitaux qui sont soustraits au marché libre et dont l'absence aggrave les crises.

Considérée au point de vue mondial, la crise de 1911 aura, malgré tout, été moins grave que celle de 1907. Le motif principal en est que les ruptures d'équilibre sont en général moins violentes en Europe qu'aux États-Unis; malgré leur richesse, ceux-ci n'ont pas encore une organisation de banque qui leur permette de venir en aide à la communauté financière aussi efficacement que les instituts d'émission de l'Ancien Monde. Cette fois-ci, non seulement l'ensemble des affaires y était dans une situation normale, bien que la récolte fût moins bonne qu'en 1907; mais l'argent y était abondant; on n'a rien vu de semblable aux semaines de panique d'il y a quatre ans. Certaines actions, favorites de la spéculation, ont baissé de 10 ou 20 pour

100, mais l'ensemble de la cote n'a pas subi d'effondrement, et les valeurs de placement ont relativement peu souffert. En Europe, le facteur dominant de la situation a été, en apparence, la politique : c'est elle qui a provoqué, à plusieurs reprises, le recul des fonds d'État et d'autres valeurs mobilières. Mais cette baisse se serait produite, même sans l'incident d'Agadir, pour les raisons que nous avons exposées et qui étaient d'ordre économique. Seulement, elle aurait sans doute affecté une allure différente, se serait déroulée progressivement et n'aurait pas amené le niveau très bas auquel, à de certains jours, les échanges se sont effectués.

Pour que les cours se relèvent d'une façon durable et surtout pour que, ce qui est beaucoup plus important, les affaires reprennent une allure régulière, pour que le crédit répande de nouveau ses bienfaits, il faut que les récoltes de 1912 ne donnent point de déceptions, et que par suite les prix des objets de première nécessité suivent une marche descendante. Malgré les prédictions de ceux qui annoncent qu'il n'y aura plus de mouvemens dans ce sens et que nous sommes condamnés à voir les prix toujours augmenter, nous sommes persuadé que l'avenir démontrera le contraire. Rappelons-nous le concert de plaintes qui s'élevait naguère des rangs des agriculteurs et des industriels : tous gémissaient de la soi-disant surproduction de toute chose et ne savaient comment sortir d'une situation qui les mettait en face de consommateurs impuissans à acheter ce qu'ils leur offraient. Le blé à 15 francs le quintal, le vin à 5 francs l'hectolitre, le café à 30 francs le sac, le sucre à 20 francs les 100 kilogrammes, et le reste à l'avenant, faisaient la joie des ménagères et le désespoir des fermiers, des planteurs et des manufacturiers. Aujourd'hui, ce sont les femmes qui, en présence de prix qui leur semblent monstrueux, provoquent des émeutes et déclarent qu'elles ne peuvent plus nourrir leur mari et leurs enfans. Ainsi va le monde. Mais la mémoire des hommes est courte, et l'expérience d'un passé, même récent, ne les aide pas à concevoir la possibilité ou plutôt la certitude d'un revirement analogue à ceux qui se sont déjà tant de fois produits dans l'histoire de l'humanité. Il est vrai que cette certitude n'adoucit pas les souffrances de l'heure présente : mais elle devrait servir à prévoir les alternances d'époques d'abondance et de disette, de prospérité et de crise qui se succèdent sur tous les

domaines. Si les greniers d'abondance où Joseph entassait les excédens des bonnes récoltes égyptiennes, en prévision des vaches maigres, ne sont pas à la portée de chacun de nous, nous pouvons cependant, dans une certaine mesure, arranger notre vie, nos dépenses, notre budget en tenant compte de ces probabilités. Bien mieux encore qu'un particulier, les grandes sociétés financières et industrielles sont en mesure de diriger leur activité en raison des événemens dont elles doivent, longtemps à l'avance, prévoir la succession. Un raisonnement serré, une observation attentive a pu, dès l'hiver de 1911, les avertir de ce qui les attendait à l'automne. Si l'étude d'une crise et la comparaison avec celle qui l'a précédée peuvent avoir quelque utilité, c'est précisément en vue de l'avenir. A méditer les leçons de ces événemens encore présens à toutes les mémoires, à conserver devant les yeux le souvenir des surprises qui se sont produites, des embarras au milieu desquels les marchés financiers se sont débattus, les conducteurs des grandes entreprises, dans lesquelles se concentrent de nos jours les capitaux et les forces productives de l'industrie, gagneront une sûreté de vues singulière. Bien que l'histoire ne se répète jamais en restant exactement semblable à ce qu'elle a été, et que des phénomènes nouveaux apparaissent, qui modifient l'aspect des choses, les mêmes grandes lois gouvernent toujours l'ensemble des évolutions. Des observateurs perspicaces sauront faire la part des élémens imprévus, mais ils puiseront dans leur expérience les règles de conduite grâce auxquelles ils traverseront sans encombre les crises financières et économiques.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

# IMPRESSIONS DU CHILI

## LES CHILIENS ET LA FRANCE

### I

Le 15 novembre 1911, M. Frederico Puga Borne, ministre plénipotentiaire du Chili en France, était reçu en audience solennelle à l'Élysée; en vertu d'une délégation spéciale, il venait, de la part de son gouvernement, remercier le président de la République de la part prise par la France aux fêtes récentes du centenaire chilien. Ancienne colonie espagnole, le Chili est, en effet, une république indépendante depuis le 18 septembre 1810; à cette date le général Carrasco, qui commandait à Santiago pour le roi d'Espagne, fut déposé par ses administrés et dut céder la place à une *junta* de citoyens. L'an dernier, le Chili a célébré le centième anniversaire de cette journée d'émancipation; la France s'est associée, par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire et d'un bâtiment de guerre, à l'allégresse nationale de cette commémoration. Notre attention n'a pas été indifférente au Chili; la démarche de M. Puga Borne en est la preuve. Il nous paraît intéressant d'en saisir l'occasion pour fixer ici quelques impressions rapportées d'un récent voyage et marquer les raisons profondes de l'amitié franco-chilienne.

Avouons-le : on connaît fort peu en France cette république sud-américaine, qu'un universitaire de l'Europe centrale, revenu mécontent, dénonça comme « le dernier coin du monde; » certain versificateur de café-concert ne soupçonnait pas que les Chiliens sont très différens des Peaux-Rouges et des nègres, lorsqu'en une strophe, dont la géographie vaut la délicatesse, il écrivit pour la rime, à la fin d'une ligne, le mot Chili. Nous pourrions nous excuser auprès de nos amis de là-bas en leur rappelant, par un choix d'anecdotes, que nombre d'Anglais, de Nord-Américains et d'Allemands ne sont pas beaucoup mieux renseignés que nous-mêmes; c'était un diplomate, mais pas Français, qui demandait dernièrement à un notable Chilien : « Votre langue nationale est bien l'anglais, n'est-ce pas? » Il est grand temps que cette ignorance cesse ; dans cette Amérique latine, dont la croissance étonnera les prochaines générations, le Chili a ses caractères particuliers, extrêmement attrayans pour les Français ; depuis l'ouverture, en avril 1910, du chemin de fer transandin, ses capitales sont à deux jours de Buenos-Aires, à trois semaines de Paris; Vienne était aussi loin de Versailles à l'époque de Louis XIV.

Pour bien sentir l'originalité du Chili dans le monde sud-américain, c'est par l'intérieur qu'il y faut arriver, par le chemin de fer des Andes; sur ce parcours, le voyageur traverse d'abord l'Argentine, où partout l'enfièvre une sorte de vertige de « valorisation; » dans Buenos-Aires, cité géante de 1 300 000 habitans, dont le bouillonnement rappelle celui de New-York, devant les *saladeros* immenses, qui évoquent des souvenirs de Chicago, dans la pampa indéfinie où les villes poussent comme des feuilles le long de branches vives qui sont les chemins de fer, l'impression de tous les instans est celle d'une trépidation d'express ; un peu ahuri, l'étranger se laisse emporter dans ce tourbillon qui le domine et qui le grise ; dès qu'il réfléchit, il mesure à tous les pas la puissance de l'effort humain, puis il constate que la fortune argentine, sur des horizons de plaine larges comme ceux de la mer, n'est qu'esquissée encore. A Mendoza, mille kilomètres à l'Ouest de Buenos-Aires, le passager du transandin touche aux grandes montagnes, au Chili couché sur le versant du Pacifique; le paysage se ride, des profils de glaciers s'estompent à l'arrière-plan; dans l'air léger, par sept cents mètres d'altitude, les

cloches sonnent les carillons clairs de nos villages de France. Mais les colons affluent, les banques s'agrandissent, les terres montent; on cultive ici la vigne par lieues carrées, comme le blé dans la pampa de l'Est.

Quel contraste, lorsque, franchi par trois mille mètres le tunnel de faîte, le transandin, grinçant sur sa voie à crémaillère, atteint les premiers hameaux chiliens! Arrêtons-nous, au passage, à Santa Rosa de los Andes, dont la hauteur au-dessus de la mer correspond à peu près à celle de Mendoza. Ce n'est qu'un modeste chef-lieu d'arrondissement, peuplé de huit à dix mille âmes; bien que tête de ligne de la route qui traverse les Andes, rien n'annonce que l'existence y soit agitée; de paisibles attelages de bœufs traînent dans les rues des chariots à roues pleines; les cavaliers, arrivant de la campagne, laissent leur cheval seul, les pieds de devant entravés par une courroie, à la porte des maisons où leurs affaires les appellent; le gérant de la poste s'aperçoit sans émotion que sa provision de timbres est épuisée; Santa Rosa ne connaît pas encore le cinématographe; à peine y trouve-t-on des cartes postales illustrées. Mais une tannerie, française, travaille sous une direction moderne et intelligente; une minoterie, française aussi, emploie des machines des meilleurs constructeurs; les employés anglais du chemin de fer transandin ont établi un tennis près de la gare, au pied d'une colline qui finit par un sanctuaire, et dont les rochers portent en lettres immenses l'inscription *Ave Maria*.

Descendons sur Santiago; la capitale politique et administrative du Chili est entourée d'un cadre merveilleux de montagnes neigeuses, à l'Est le massif souverain de l'Aconcagua, dont la cime dépasse 7 000 mètres, à l'Ouest les hauteurs côtières dont il faut couper l'obstacle pour atteindre l'Océan Pacifique à Valparaiso. Un ingénieux bienfaiteur, Vicuña Mackenna (mort en 1885), a écrit l'histoire de Santiago et du vieux Chili, en aménageant, au milieu de la ville, la butte appelée Cerro de Santa Lucia : là les Espagnols avaient fondé leur primitive citadelle; des couvens, dont plusieurs subsistent encore, s'étaient nichés à l'ombre de ce donjon. Les ruines militaires ont fait place à une promenade pittoresque, où des belvédères imprévus surgissent de bouquets d'aloès et de mimosas; des écussons de fer et de pierre, exhumés pendant les travaux,

sont redressés sur des portes en grilles; des statues sont dispersées dans la verdure : le conquistador Valdivia, un chef d'Indiens Araucans, un prélat du XIX^e siècle, premier archevêque du Chili émancipé; le restaurateur du Cerro y repose en une petite chapelle, Pharaon dans sa pyramide. Luttes contre les Araucans et prédication catholique, établissement de moines et de cadets de famille, voilà ce que nous raconte le Cerro sur le Chili d'hier, dont n'est pas encore profondément différencié le Chili d'aujourd'hui.

Tout autre que Santiago, qui garde une allure de capitale coloniale espagnole, Valparaiso est la ville des contacts avec le dehors, un de ces ports que Cicéron déjà dénonçait comme encourageant les innovations et les usures du cosmopolitisme. On aurait tort d'y chercher un outillage moderne dont, à vrai dire, le tremblement de terre de 1906 a retardé la création ; Valparaiso est, plutôt qu'un port, une rade, dangereuse dès que se lève le vent du Nord; on voit alors les paquebots se mettre sous pression, pour être prêts à gagner le large dès la première alerte. Éventrée par la catastrophe, Valparaiso n'a pas encore pansé ses blessures; la ruine de nombreux édifices, dans le quartier qui était précisément le plus neuf, l'a rejetée de plusieurs années en arrière; par là s'accuse son aspect de port latin où la vie populaire, mêlée à celle des marins de passage, grouille à ciel ouvert, en marge du mouvement plus bourgeois qui est la comptabilité de cette fourmilière; voici, comme à Naples, des étalages de *frutti di mare*, des maisons aux murs peints où du linge sèche aux persiennes, des rues où les enfans d'honnêtes boutiquiers jouent à cache-cache sous les fenêtres de filles fardées qui guettent les matelots. Le dimanche, avec ses bains de mer, ses éventaires de sucreries et de fritures, ses bandes de gamins cherchant des coquillages aux pointes des rochers, la crique des Torpederas fait penser au coin des Catalans, sur la corniche de Marseille.

Le peuple chilien, en effet, est près de nos peuples de la Méditerranée; il est serviable, jovial, peu exigeant dans ses besoins aussi bien que dans ses distractions; après un travail dont sa vigueur supporte aisément la fatigue, il se plaît aux réunions, à la causerie, à la danse; doit-on voir là une descendance des origines andalouses? Les feuillages et les fleurs, dont la nature chilienne est prodigue, offrent le décor frais et peu

coûteux des fêtes locales; sous des *ramadas* (treillis de verdure), aux sons de la guitare, les couples dansent la *cueca*, qui n'est pas du tout, en son principe, le déhanchement brutal des professionnels de music-hall, mais tout au contraire un rythme lentement berceur et enveloppant. Le Chilien, qui va souvent chercher de l'ouvrage au dehors, par exemple en Argentine, ne part jamais sans esprit de retour; lorsque les groupes de *peones*, rentrant chez eux, traversent la frontière, ils expriment bruyamment leur plaisir par des « Viva Chile! » qu'accompagne un renfort joyeux de jurons et de gros mots; il arrive que des Chiliens de bonne éducation, entraînés par la contagion, crient d'aussi bon cœur que les terrassiers, et dans le même langage, mais le mouvement est si spontané, si sympathique, qu'il faudrait être bien prude pour s'en scandaliser.

Le clergé, au Chili, est très puissant encore; lorsqu'un malade, dans la campagne, demande le viatique, plusieurs parens ou voisins, à cheval, partent pour chercher le prêtre au plus prochain village; celui-ci monte en voiture, si les chemins le permettent, à cheval dans les autres cas; et les cavaliers le conduisent processionnellement, chapeau bas, jusqu'à la maison du moribond; dans certaines villes, un carrosse spécial, peint de couleurs voyantes, est réservé au prêtre qui porte le Saint-Sacrement; tous les passans le saluent et les soldats lui présentent les armes. Les dames ne doivent pas entrer à l'église avec des chapeaux; leur tête est coiffée du *manto*, capuchon presque monastique, uniforme pour toutes les classes sociales... en apparence et d'un peu loin, tout au moins, car la coquetterie féminine n'est jamais à court de gracieuses subtilités. Le catholicisme, de ce côté des Andes, est resté plus formaliste, on dirait volontiers plus archaïque qu'en Argentine. Au-dessus de la porte du marché de Valparaiso, on lit une inscription, pas très ancienne, car elle est datée de 1863, qui est ainsi conçue: *Domini est terra et plenitudo ejus*. Tout cela est d'un peuple encore jeune, et dont la fraîcheur même est savoureuse; ajoutez la bonne grâce et la simplicité pleine d'aisance de l'accueil réservé à l'étranger, pour peu qu'il soit présenté, un sens général de la vie de famille, des goûts d'artistes et de lettrés dans la société des dirigeans, en somme un ensemble de qualités qui se résument en une véritable séduction.

## II

Qu'est donc la nation chilienne? Comment s'est-elle faite, et comment son histoire l'explique-t-elle ? François Pizarre, après avoir conquis l'empire péruvien des Incas (1524-1532), désigna l'un de ses compagnons, Almagro, pour une expédition dirigée au Sud; cette première colonne, après avoir franchi péniblement des plateaux neigeux, troués de volcans, découvrit enfin des vallées fertiles, au climat tempéré, dont elle prit possession; Almagro touchait aux limites du Chili central d'aujourd'hui. Après lui, Pedro de Valdivia s'avança plus loin, et fonda Santiago, en 1541 ; il avait emmené des familles et, d'accord avec quelques *caciques*, ou chefs indigènes, commença une véritable colonisation; dans ses lettres à Charles-Quint, il décrit le pays comme tempéré, très sain, riche en bois qui font contraste avec l'aridité des régions qui le séparent du Pérou. Descendant toujours au Sud, le long de la côte du Pacifique, les Espagnols se heurtèrent à des indigènes plus résistans, les Araucans, qu'ils apprirent à estimer en des combats meurtriers; contre eux, ils se fortifièrent dans des villes, sans jamais renoncer à reculer vers le Sud les limites de leur conquête; des Jésuites allèrent prêcher l'évangile aux Araucans, mais leurs succès furent lents; au XVIII[e] siècle seulement, les pionniers avaient pénétré jusqu'à la lisière des archipels qui prolongent la côte de terre ferme, provinces actuelles de Valdivia et de Llanquihué.

Le Chili proprement dit est cette zone centrale, isolée au Nord par les steppes que transforme de nos jours l'industrie minière, disputée au Sud par les Araucans; de ces conflits mêmes, qui ont tourné peu à peu à la fusion des races, est née une population robuste qui a grandi surtout par ses propres forces car, si loin de l'Espagne, au terme de routes terrestres difficiles, jamais une immigration intense n'est venue la renforcer; les gouverneurs du Chili, les riches propriétaires ou *hacendados* entre lesquels avait été partagé le domaine des terres et des indigènes soumis, se livraient volontiers à l'agriculture; ils expédiaient par mer des vivres au Pérou ; par les vallées rapides qui tombent des glaciers, ils remontaient vers la

crête des Andes et fondèrent sur le versant oriental des *estancias* d'élevage. Les provinces de Mendoza et de San Juan relevèrent du Chili avant de passer, au moment de l'émancipation, dans l'alliance de Buenos-Ayres; elles préparèrent, en 1816-1817, l'armée libératrice qui traversa les Andes sous les ordres de San Martin, et balaya le régime espagnol au Chili par les victoires de Chacabuco et de Maipu (1817-1818); aidé alors par les Chiliens affranchis, soutenu par la flotte anglaise de l'amiral Cochrane, San Martin put libérer le Pérou à son tour: c'est exactement la réaction du flot créole sur la vague de la conquête espagnole.

Mais ces créoles, eux-mêmes, sont des Espagnols, ou du moins des néo-Espagnols. Si le gouvernement de Madrid n'a pas su ménager pour la dynastie royale l'avenir des populations sud-américaines, la race hispanique a marqué ces sociétés nouvelles d'une empreinte indélébile; par la religion et par la langue, les Chiliens sont Espagnols; les conquêtes qu'ils ont réalisées, au Sud et au Nord de leur région centrale, sont des conquêtes de l'hispanisme. Ils ont d'abord assimilé les Indiens; ceux-ci n'ont pas été systématiquement détruits, ils se sont résorbés dans la race conquérante, non sans lui transmettre quelques-unes de leurs hérédités; on aurait peine aujourd'hui à retrouver des types indiens purs, sauf dans l'extrême Sud; les caciques qui posent complaisamment devant l'objectif des photographes, cavaliers un peu lourds sous leur *poncho* et leur chapeau haut de forme, sont presque tous des sang-mêlé. Au XIXe siècle, le Chili indépendant a reçu quelques contingens d'immigrés, Anglais et Nord-Américains, Allemands et Français; les premiers arrivaient ordinairement seuls, les autres, souvent en famille; or ces derniers mêmes ne résistent pas à l'absorption par le milieu chilien et, dès la deuxième génération, ne sauraient être en rien distingués des *chilenos legitimos*. Le bénéfice net de cette émigration ainsi digérée aura été sans doute pour le Chili la constitution d'une classe sociale qui lui manquait, une bourgeoisie, urbaine et rurale, entre l'aristocratie des *hacendados* et le peuple des *peones*, rudement maniés par leurs maîtres.

Comme pour toutes les autres républiques de l'Amérique latine, le premier siècle de vie autonome fut, pour le Chili, une période de formation; le départ des gouverneurs et des

soldats espagnols laissait apparaître une société sans institutions politiques, morcelée entre les coteries de *caudillos* rivaux et qui doit faire effort encore, après cent ans écoulés, pour dégager la notion d'un intérêt général de l'émiettement des partis et des influences de personnes. Le Chili toutefois, resserré par la géographie dans une région bien délimitée, a pris forme d'État moderne plus tôt que d'autres républiques voisines ; le fédéralisme outrancier qui, parmi ces Latins, multiplie si malheureusement le personnel politique, ne l'a emporté que pendant peu d'années, aux termes de la constitution de 1828; de véritables hommes d'État, les Joaquin Prieto, les Diego Portalès ont ensuite gouverné avec des vues plus larges, désireux surtout de conciliation et d'union civiques. La nationalité chilienne s'est ensuite affirmée, trempée dans des épreuves militaires, guerres contre Santa-Cruz, dictateur de la Bolivie et du Pérou (1836-1839), contre l'Espagne (1865-1867), guerre « du Pacifique » (1879-1881). Le Chili, essaimant autour de sa région centrale, a conquis ainsi de nouveaux domaines de colonisation; il a résolu pacifiquement un litige de frontières avec l'Argentine, dont il est aujourd'hui voisin le long des Andes, jusqu'à la Terre de Feu ; la Bolivie a accepté des cessions consenties après la guerre du Pacifique, mais il reste encore, pour les provinces alors conquises sur le Pérou, un litige pendant.

Soldats par vocation héréditaire, les Chiliens tiennent passionnément à leur marine et à leur armée; quelles qu'aient été les vicissitudes de la politique, aucun gouvernement n'a négligé ces forces nationales; il est vrai que l'armée et la marine ne furent pas toujours d'accord entre elles; le président Balmaceda, qui s'appuyait sur la première, fut renversé en 1891 par une révolution partie du Nord, et dont les chefs avaient d'abord rallié la flotte; mais il semble bien que, dans les vingt dernières années, ces rivalités aient été tout à fait oubliées. Le Chili constitue donc une puissance militaire, en raison même des habitudes et des goûts de ses citoyens; c'est un sentiment qui s'est affirmé, en 1910, pendant toutes les fêtes du Centenaire. A Valparaiso, le Club naval est l'édifice qui frappe le premier l'œil du voyageur, au sortir de la gare; il est tout voisin d'un monument élevé aux officiers et matelots morts héroïquement pendant la guerre du Pacifique; si le visiteur étranger veut faire une démarche de courtoisie auprès des

autorités de la ville, c'est chez l'amiral commandant que les conseillers experts l'inviteront à se présenter tout d'abord.

## III

Les fêtes du Centenaire ont apporté au Chili une raison de s'interroger sur lui-même ; il s'est soumis à un examen de conscience dont témoignent diverses publications, plus ou moins officielles, beaucoup d'articles de journaux, nombre de discours parlementaires; le moment était opportun, pour fixer exactement le point de départ d'une deuxième étape. La forme territoriale de la République chilienne est très particulière : c'est une bande littorale, longue de près de 5 000 kilomètres, entre 18° et 54° de latitude Sud, et dont la superficie totale est supérieure de moitié à celle de la France; la population, recensée en novembre 1907, était de 3 250 000 habitans; elle s'élève peut-être à 3 millions et demi aujourd'hui, comparable à celle du département de la Seine; elle est très inégalement répartie, relativement dense au centre, dans les districts historiques du vieux Chili, rare dans les régions récemment annexées à ce noyau, c'est-à-dire dans le Nord et dans le Sud. Le Chili colonial du Sud se compose d'une côte et d'une série d'archipels découpés de fiords, façade Pacifique du plateau de Patagonie : une zone pluvieuse, boisée, propre aux pêcheries, à l'élevage et sans doute à l'exploitation de quelques placers. Le Nord, au delà du Tropique, fut un désert jusqu'au jour où les nitrates y attirèrent une population de mineurs et d'usiniers; ce progrès remonte seulement à 1882-1883, mais depuis lors, telle a été la fortune issue de ces industries, que les provinces septentrionales, habitées par oasis artificielles, ont mérité le surnom de coffre-fort du Chili.

Le centre, pays tempéré par excellence, plus arrosé et forestier du Nord vers le Sud, est le terroir privilégié de l'agriculture; en certaines provinces, il faut irriguer, comme dans la Californie Nord-Américaine; au-dessous de Santiago, et surtout de Concepcion, les pluies sont abondantes et cette précaution devient inutile; mais partout, dès qu'elle est fécondée par l'eau, cette terre chilienne porte, on dirait avec joie, les moissons de céréales, les fourrages pour le bétail, la vigne, les arbres frui-

tiers; les maisons se dispersent dans la campagne, les champs sont bordés de haies; des pâturages, d'un vert liquide, dessinent les vallées basses; ici et là, des coulées de galets, sillonnées d'un filet d'eau limoneuse, indiquent une circulation des rivières encore mal distribuée, des alternances capricieuses entre les maigres et les crues. Nulle part, à ce qu'il semble, la vie du paysan ne doit être pénible; les marchés ruraux, même dans la saison la plus froide, sont égayés par des étalages de fleurs; les chariots à bœufs y déversent des pyramides de fruits et de légumes, de toutes saveurs et de toutes tailles, depuis le petit haricot (*frejol*) jusqu'au gros melon d'eau (*sandia*), en passant par la pomme, la figue, la grenade, l'olive, etc. Certes, la culture n'est pas toujours très prévoyante et, sur de grands domaines, la terre est surmenée par deux récoltes annuelles, l'une de maïs, l'autre d'orge ou de blé; même sollicitée sans égards, elle est compatissante à l'homme; ici le vers du poète chante dans la mémoire :

*Fundit humo facilem victum justissima tellus!*

Mais ce terroir chilien, si libéral, souffre d'un grave défaut, son morcellement extrême; il présente, dans l'épaisseur du soulèvement andin, qui plonge immédiatement dans la mer, des alvéoles à fond plat, aux bords abrupts, communiquant malaisément entre eux; pour sortir de la plaine de Santiago, il faut de tous côtés s'engager dans des défilés; les ports, Valparaiso même, sont posés sur des baies sans rayonnement naturel dans l'intérieur. Le Chili central est formé d'une série de compartimens que l'évolution de la conquête espagnole a entr'ouverts les uns aux autres, à une époque de vie économique pauvre, de circulation médiocre; au Sud, les chenaux et les fiords suppriment l'inconvénient des cloisons entre les districts cultivés; dans le Nord au contraire, les communications sont d'autant plus précaires que l'eau manque souvent, sur le tracé d'itinéraires au profil de montagnes russes. Les étrangers qui les premiers, au XIX^e^ siècle, attaquèrent les mines, indifférens à toute autre chose que leur exploitation particulière, n'ont eu d'autre programme que de rattacher à un port la poche où ils trouvaient le minerai; de là le dessin des voies ferrées d'abord construites au Chili, un chapelet de chemins locaux, perpendiculaires à la

côte, et sans lien entre eux; la jonction de ces tronçons n'est encore achevée que dans le centre, où la cohésion du peuple chilien des origines s'exprime notamment par l'unité vite réalisée d'un réseau plus complet, aujourd'hui propriété de l'État.

Corriger cette nature incomplète, étendre d'un bout à l'autre du territoire l'armature protectrice d'un outillage national, tel est le devoir qu'une étude, même sommaire, des conditions géographiques impose présentement aux dirigeans du Chili. Leur pays est adossé à des montagnes qui comptent parmi les plus hautes du globe; les cimes sont couvertes de glaciers, qui ont fourni déjà la matière de travaux scientifiques intéressans; cette Suisse des Andes australes, que borde une côte de Norvège, rassemble de curieux échantillons de dislocations volcaniques, d'oscillations de névés, de captures de fleuves. Elle tient aussi des forces emmagasinées dans ses immenses réserves de houille blanche. Dans l'ensemble, les eaux fluviales du Chili s'écoulent mal; pendant l'hiver de 1899, des inondations diluviennes envahirent les provinces du Sud; on dut circuler en barque dans les rues de Valdivia et de Concepcion; en d'autres saisons, au contraire, c'est la sécheresse qui est redoutable. Plusieurs députés voulaient marquer l'année du Centenaire par la création d'une *Oficina nacional de riego*, service de drainage et d'irrigation tout ensemble, qui aurait assisté les propriétaires et attaqué une série de travaux aux frais de l'État; nous croyons que cette initiative attend encore la consécration d'une loi. Éclairé par la science moderne, le Chili n'ignore plus qu'il possède, en différences de niveaux sur des pentes arrosées, les sources d'une richesse inépuisable.

De même qu'à discipliner ses énergies hydrauliques, il pense à varier sa production minière. Les versans des Andes recèlent des gîtes et des carrières de toute sorte, dont on n'a fait encore qu'effleurer les plus accessibles; la Cordillère, qui est un des systèmes montagneux les plus jeunes du globe, appartient à cette « ceinture de feu » de l'Océan Pacifique, que remanient encore, sous nos yeux, des éruptions et des tremblemens de terre; elle abonde en roches minéralisées que ses cours d'eau, très actifs, ont souvent décomposées et débitées en placers. Avant 1860, les mineurs du Chili exploitaient seulement les alluvions aurifères; puis est venu l'âge du cuivre, extrait dans les provinces de Copiapó et de Santiago; il était à l'origine

exporté brut en Angleterre, et traité dans les fonderies de Merthyrtydfil, près Bristol; une usine moderne fut ensuite élevée aux environs de Santiago. Après le cuivre, par lequel se sont élevées de belles fortunes, le nitrate (*caliche*) a enrichi les provinces du Nord; propriétaire de réserves très étendues, où des *salares* réputés stériles ont été reconnus n'être que le mince couvercle de *salitreras* puissantes, l'État chilien se préoccupe de ménager le marché mondial des nitrates, dont son territoire est le principal fournisseur; de là l'intérêt qu'il prend aux travaux de propagande et de stabilisation des cours que poursuivent les exploitans du *caliche*.

Mais la consommation de cet amendement, si précieux qu'il soit pour l'agriculture, se développe lentement; l'attention des ingénieurs chiliens est aujourd'hui plus volontiers fixée sur les mines, très riches elles aussi, de fer et de manganèse; ces minerais, de valeur relativement médiocre, ne peuvent pas supporter des transports onéreux; il est donc nécessaire, si l'on veut assurer l'exploitation pratique des gisemens, d'améliorer la circulation intérieure et d'outiller, en Chili même, une industrie sidérurgique. Le pays pourra se passer du combustible importé de l'étranger, s'il sait employer ses combustibles nationaux, c'est-à-dire, outre la houille noire de quelques gisemens, la houille blanche, le bois et, probablement, le pétrole. Afin d'encourager la métallurgie du fer, le gouvernement chilien passa, en 1905, une convention avec une Société française affiliée au Creusot; il lui concéda des forêts, jusqu'à concurrence de 80 000 hectares, et, de plus, diverses garanties financières; alors furent créés, d'après les types les plus neufs, les hauts fourneaux de Corral, près de Valdivia ; ils sont chauffés au bois, et l'ingénieur en chef a découvert un procédé qui permet d'obtenir la fonte par la combustion directe des bûches; l'usine de Corral, ainsi que ses fondateurs s'y étaient engagés, a réussi, pour le Centenaire, à fabriquer de l'acier avec du minerai et du combustible chiliens. Des difficultés ont surgi à propos des concessions forestières, le gouvernement voulant ne les accorder que peu à peu, l'entreprise soutenant que la prise de possession immédiate de tout son domaine est nécessaire à l'organisation de son travail : un haut fourneau, en pleine action, ne saurait être exposé à manquer de combustible; aussi l'exploitation de nombreux chantiers de bois est-elle ici la condition préalable

d'un travail sagement ordonné. Il est vraisemblable que ce litige ne durera pas: avec une usine comme celle de Corral, la première de ce genre dans toute l'Amérique du Sud (elle pourra donner 45 000 tonnes de fonte par an), le Chili sera maître, non seulement de pourvoir à ses propres besoins, économiques et militaires, mais encore d'intervenir sur tous les marchés voisins du fer et de l'acier.

Le fer traité à Corral vient des mines beaucoup plus septentrionales de Coquimbo, par mer; les frets, assurément, sont moindres qu'ils ne seraient par terre, mais cette voie maritime peut être coupée en temps de guerre; le Chili ne sera vraiment capable de défendre et d'exploiter librement tout son territoire, que lorsque ses communications seront assurées par un chemin de fer intérieur, lié aux principaux ports. Ce chemin de fer longitudinal n'existe actuellement que dans la partie centrale; au Nord, il ne s'avance pas beaucoup plus loin que la latitude de Valparaiso; il vient d'inaugurer (octobre 1911) sa dernière section méridionale entre Osorno et Puerto Montt, et arrive ainsi au seuil des archipels du Sud, à 1 080 kilomètres de Santiago. Le longitudinal, qui est à voie large d'Espagne (1m,68), doit être prolongé vers le Nord, pour se souder aux réseaux miniers, isolés dans les provinces septentrionales; le projet présentement adopté comporte la voie de 1m,68 jusque dans le district de Coquimbo, et la voie de 1 mètre au delà; il établira la liaison avec les lignes internationales d'Antofagasta et d'Arica en Bolivie; une fois complet, il serait, sur 3 500 kilomètres, un tronçon du chemin de fer panaméricain, projeté au Congrès de Washington (1890), des capitales du Canada et des États-Unis à celles de l'Amérique australe. Parallèlement à l'œuvre du chemin de fer, le Chili doit poursuivre l'outillage de ses ports; il est encore fort loin du but; les travaux seront longs et coûteux, même si l'on y apporte beaucoup de persévérance; la côte plonge à pic dans la mer profonde; à Valparaiso, la sonde descend à 70 mètres, très près du rivage.

## IV

On voit combien vaste et nécessairement dispendieux sera cet ensemble d'innovations, dont nous nous bornons à esquisser

ici les traits caractéristiques; une meilleure exploitation du sol et du sous-sol apparaît solidaire d'un renforcement méthodique des organes de relation; les préoccupations des hommes d'État chiliens, aujourd'hui, sont autrement vastes qu'à l'époque, toute voisine de nous encore, où le Chili n'était pas sorti de son domaine central. En agrandissant son territoire, la République de Santiago s'est trouvée, pareille à toutes ses voisines du Sud-Amérique, poser sur des espaces longtemps « vagues, » de délicates questions de mitoyenneté. Une série chronologique des cartes de l'Amérique latine, depuis le milieu du XIX^e siècle, fait ressortir la disparition progressive des « zones tampons, » et la détermination des frontières. Au baron de Rio Branco, ministre des Affaires étrangères du Brésil, revient l'honneur principal d'avoir, au partage de ces domaines longtemps indécis, appliqué avec succès la procédure de l'arbitrage. Le Chili, nation militaire, a eu recours aux armes; vainqueur dans la guerre du Pacifique, il a annexé les provinces littorales de la Bolivie, désormais coupée de la mer, et des territoires jadis classés péruviens, ceux de Tacna et Arica. Postérieurement, ceux-ci ont été colonisés, en raison de leur valeur minière; à vrai dire, ils n'étaient pas grand'chose auparavant. Or, le Pérou conteste l'interprétation chilienne du traité qui a mis fin à la guerre du Pacifique; le Chili a décidé que les grandes manœuvres de 1911 (octobre-novembre) auraient lieu précisément en territoire contesté : plusieurs régimens d'infanterie et de cavalerie avec des mitrailleuses ont été ainsi transportés près des frontières extrêmes du Nord. Le conflit armé n'est pas certain, on peut même espérer que, finalement, la paix sera respectée.

Avec la République Argentine, le Chili a résolu à l'amiable le litige issu de l'imprécision des frontières, au temps de la domination espagnole : un premier traité, signé en 1881, avait laissé les solutions incertaines; les deux gouvernemens envoyèrent sur le terrain des commissaires dont les études ont été une révélation sur toute une partie des Andes; ils observèrent que la ligne de faîte ne se confond pas avec la ligne de partage des eaux, alors que les textes diplomatiques, rédigés avant toute étude détaillée du sol, ne les avaient pas distinguées; comment trancher le différend? D'abord, on arma des deux côtés; puis la raison prévalut; il n'y avait pas là de provinces anciennement peuplées, dont la mutilation serait une

barbarie, en même temps qu'une maladresse ; c'étaient des terres à peine habitées et riches surtout de possibilités d'avenir; Argentine et Chili avaient mieux à faire que de se ruiner mutuellement pour vider par la force un pareil procès ; tous deux s'adressèrent au gouvernement de Londres ; une sentence arbitrale d'Édouard VII, en novembre 1902, trancha le litige par une honorable transaction. Les deux pays ont, depuis lors, resserré leur amitié ; des visites ont été échangées, entre les présidens, pendant l'année des centenaires ; le chemin de fer transandin, par Mendoza et les Andes, a été inauguré au printemps de 1910.

Pour le Chili, ce chemin de fer pourrait être une sortie, largement ouverte, sur l'Atlantique ; il n'en est malheureusement pas ainsi, car le transandin est présentement administré de manière à décourager le trafic. La construction a été difficile : rigueur du climat sur les sommets, raideur des pentes sur le versant chilien, aridité absolue du pays traversé ; mais il n'y avait rien là qui pût arrêter des ingénieurs résolus. Une puissante Compagnie anglo-argentine, le Pacifique, a pris sous son contrôle le transandin du versant oriental ; du côté chilien, la Compagnie d'exploitation a passé avec l'État un traité tel, qu'elle est intéressée à travailler le moins possible et à ne pas compléter ses travaux ; le matériel roulant manque, les galeries nécessaires sur les trajets ordinaires des avalanches ne sont pas construites, les tarifs ne sont pas fixés. Des intérêts particuliers aggravent la mésintelligence des deux transandins, qui se touchent comme à regret sur la ligne frontière et laissent les voyageurs exposés, par 3 200 mètres d'altitude, aux fantaisies d'un aubergiste sans pitié. Des commissions mixtes, réunies à Buenos-Aires, n'ont pas réussi encore à redresser ces malfaçons. Le transandin ne sera jamais, croyons-nous, une voie de transit pour les marchandises lourdes, en provenance ou à destination de l'Europe, qui préféreront l'économique route de mer sans transbordement ; mais il devrait faciliter les échanges locaux entre le Chili et les provinces préandines de l'Argentine ; il devrait être le chemin normal des passagers, des courriers, des colis-postaux... Il y a là, pour le Chili surtout, une nécessité nationale, qui autorise le gouvernement à des interventions catégoriques.

Attendra-t-il l'ouverture du canal de Panama pour voir

assurées, par mer, ses communications directes avec l'Atlantique? Cette inauguration, en fait, rapprochera les ports sud-américains du Pacifique de New-York autant que de l'Europe ; on le sait à Santiago, et l'on ne semble pas s'en féliciter sans réserves. Les États-Unis, dans leurs rapports avec l'Amérique latine, ont trop souvent laissé percer la conviction de leur supériorité. Au Chili, le gouvernement de Washington a durement endossé la revendication d'un groupe de concitoyens, la firme Allsop, qui ont fini par obtenir une indemnité de 2 675 000 francs. Autant on apprécia naguère un Nord-Américain, Wheelwright, qui vécut au Chili de longues années et fut l'initiateur de la construction des chemins de fer, autant on estime les conseils techniques d'ingénieurs ou de spécialistes, autant on est peu enthousiaste, malgré les politesses officielles, pour des voyages qui prennent des airs d'inspections, comme celui du ministre Elihu Root en 1906, ou encore pour l'ingéniosité de capitalistes qui excellent à faire travailler à leur profit l'épargne d'autrui. Ce sentiment se fait jour à toute occasion, par exemple quand un diplomate nord-américain, avec une confiance trop peu nuancée, propose la médiation des États-Unis entre le Chili et le Pérou. A Santiago, l'opinion n'accueille sans défiance ni les démonstrations politiques de Washington, ni les démarches plus sourdes d'envoyés spéciaux japonais qui observent un besoin général de main-d'œuvre et ne seraient pas fâchés d'ouvrir les voies à une immigration nippone.

Le Chili est très soucieux d'écarter toutes les collaborations trop absorbantes; plus volontiers que vers l'Amérique du Nord, il regarde donc vers l'Europe; mais là encore, à mesure qu'il prend plus exactement conscience de lui-même, il témoigne quelque impatience des amitiés impérieuses. L'Angleterre a toujours été populaire au Chili, depuis le jour où l'amiral Cochrane associa la flotte britannique à l'épopée de l'indépendance; les relations de commerce, issues de l'industrie minière, ont rapproché les deux pays; nombre d'ingénieurs anglais sont venus s'établir au Chili; l'exploitation des *salitreras* du Nord est en majeure partie aux mains de capitalistes de Londres. Une autre raison des sympathies anglo-chiliennes est le culte commun des deux nations pour leur flotte; les jeunes gens des meilleures familles de la République servent volontiers comme officiers de vaisseau, après une préparation très sérieuse, au cours de la-

quelle ils travaillent sous des instructeurs anglais ; ainsi naissent des amitiés durables ; beaucoup de Chiliens instruits, apparentés à des familles britanniques, parlant l'anglais aussi couramment que l'espagnol. Valparaiso, cité du commerce, des banques, des maisons de consignation, possède sur l'un de ses *cerros* tout un quartier anglais avec des temples, un peu froids, et des *cottages* encadrés de jardinets fleuris ; à l'occasion du Centenaire, ses résidens ont offert un arc de triomphe à la municipalité.

Les Allemands furent des colons, au Chili, avant de devenir des commerçans, des industriels et des banquiers. La colonisation allemande a commencé autour de la baie de Valdivia, en 1857 ; encouragée par le gouvernement chilien, elle s'est enracinée dans cette région au climat doux et humide, favorable à une agriculture qui rappelle celle des rives de la mer du Nord ; mais ces Allemands des campagnes se sont vite fondus dans le milieu chilien ; les mariages mixtes, l'amalgame des affaires quotidiennes les ont rapidement assimilés ; le mouvement de l'immigration s'est ensuite ralenti, non sans que le Chili eût gagné des travailleurs sérieux, qui ont contribué pour une part notable à l'aménagement de ses provinces continentales du Sud. Dans les villes, les Allemands résistent plus longtemps, mais les plus clairvoyans de ces résidens ne se dissimulent pas que l'absorption ethnique est seulement retardée. Au reste, il n'importe guère au développement des relations germano-chiliennes, car ces Allemands, même nationalisés, demeurent des agens de propagande disciplinés de l'influence germanique ; ils reçoivent et dressent les nouveaux venus, ils informent leurs compatriotes d'Europe des occasions qui s'offrent autour d'eux ; on doit attribuer à leur sens persévérant de la solidarité, tout autant qu'à l'impression des victoires de 1870, les succès nationaux indéniables que l'Allemagne, depuis quarante ans, a remportés au Chili.

La banque allemande est fortement établie à Santiago et Valparaiso ; beaucoup de négocians étrangers, des Français même, sont ses tributaires ; la Deutsche Bank a créé une filiale, appelée « allemande transatlantique ; » la « chilo-allemande » ne réussit pas moins bien, et l'on annonçait, l'an dernier, la venue imminente d'une troisième société, dépendance de la Dresdner Bank. Ces banquiers s'assurent des collabora-

teurs du pays, bien au fait d'habitudes très différentes de celles d'Europe, ils ne négligent pas les affaires les plus minimes, et en ces pays où souvent il faut beaucoup parler avant de conclure, s'arment d'une inaltérable patience. Les Allemands paraissent moins heureux au Chili dans l'industrie que dans la banque : lorsqu'ils doivent s'adresser à la main-d'œuvre indigène, ils manquent de doigté; des chantiers de constructions navales et de réparations, à Valdivia, végètent, malgré l'importance locale de leur spécialité. Si la Compagnie de navigation *Kosmos*, où l'on travaille entre Allemands, mène une concurrence redoutable contre ses rivales anglaises, un Allemand n'a pu se maintenir à la direction des chemins de fer de l'État chilien; il ne dominait pas une comptabilité d'ailleurs très embrouillée, mais surtout il était sans cesse débordé par des grèves; un éminent ingénieur belge, maladroitement écarté naguère, lui a succédé.

L'influence allemande est très apparente dans l'Université chilienne, et surtout dans l'armée. Le matériel scolaire vient d'Allemagne, quelquefois de l'Amérique du Nord; la pédagogie s'inspire des méthodes allemandes; et nous reconnaissons volontiers que la plupart des professeurs allemands engagés par le gouvernement chilien font honneur tout ensemble à la science et à leur pays; certains, dont les contrats sont plus courts, montrent moins de tact et détournent la sympathie par leur présomption : tel un maître qui, cette année même, se prétendait supérieur aux règlemens de la Faculté où il enseignait et publiait, dans une revue médicale d'Allemagne, des articles malveillans sur la ville où il recevait une déférente hospitalité. Quant à l'armée chilienne, par ses règlemens, par ses uniformes, elle est d'apparence tout allemande; c'est assurément un bel organisme militaire; on ne saurait lui rendre meilleur hommage que de rappeler comment diverses républiques sud-américaines, la Colombie, le Paraguay, demandent à ses états-majors des missions pour l'éducation de leurs propres troupes. Les officiers allemands, instructeurs de l'armée chilienne, ont trouvé là des hommes vigoureux, accoutumés, sur les propriétés des *hacendados*, au ton du commandement; ils en ont tiré fort bon parti. Toutefois le gouvernement chilien s'est aperçu de quelques intempérances; il n'accepte plus que les fournitures militaires lui soient envoyées d'Allemagne, et comme

imposées d'office; il y a tendance, dans la jeune armée, à réclamer des règlemens assouplis.

C'est que le Chili s'affermit chaque jour en sa personnalité de peuple latin; il voudrait développer ses relations avec l'Italie, aujourd'hui surtout qu'un malentendu, entre Rome et Buenos-Aires, détourne du Rio de la Plata une partie de l'émigration italienne; on a parlé d'un traité de commerce italo-chilien, sur le principe de la nation la plus favorisée; on étudie la création d'une ligne de paquebots directs, subventionnée par les deux gouvernemens. Les *peones* chiliens sont d'admirables ouvriers : aussi en demande-t-on partout, sur les *salitreras* du Nord et les placers aurifères du Sud, sur les chantiers de chemins de fer, en Argentine pour la moisson, à Panama pour les terrassemens; l'agriculture du Chili central, essentielle à la prospérité nationale, en souffre et comme, malgré les invites des Japonais, le gouvernement chilien ne veut pas de jaunes, il se tourne vers l'Italie, vers le Portugal et l'Espagne. Les Espagnols ont célébré sans rancune les centenaires de 1910, fêtes de l'hispanisme; leurs émigrans, dans le milieu rural chilien, ne se sentent pas dépaysés, comme au premier contact avec les sociétés plus composites de l'Argentine et de l'Uruguay; ils y pourront acquérir des terres moins chères encore; les Chiliens lettrés se piquent de parler et d'écrire un espagnol plus pur que celui de leurs voisins de l'Est.

## V

Contrairement à ce que 'on croit communément chez nous, la France est représentée, au Chili, par une colonie importante, seize à dix-huit mille personnes, d'après les renseignemens les plus autorisés. La plupart sont originaires de nos provinces du Sud-Ouest, de la Gironde aux Pyrénées; les Basques sont particulièrement nombreux et se soutiennent entre eux avec autant de résolution que les Allemands eux-mêmes. On ne rencontre pas, parmi les résidens français du Chili, des fortunes considérables, pareilles à celles que des compatriotes ont amassées en Argentine; mais la colonie compte très peu de non-valeurs et de déclassés. Les meilleures boulangeries, les tanneries les mieux tenues du Chili se parent du titre de françaises; des maisons de

commission, bien achalandées, appartiennent à des compatriotes, elles ne parviennent pas toujours, malgré des demandes détaillées en France, à se pourvoir d'articles français, qu'achèterait volontiers leur clientèle. Dans la campagne, quelques vignobles sont propriétés françaises; beaucoup de viticulteurs chiliens engagent des Français, Bourguignons et Girondins, pour la direction de leurs vendanges et de leurs chais. En ces divers ordres d'activité, nos concitoyens arrivent presque tous à une aisance au moins moyenne; acharnés au travail pendant les années de conquête, ils s'accordent ensuite des voyages en France, mais sans abandonner leur résidence au Chili. Les Basques se distinguent par leur soin de se faire toujours relever par des jeunes qu'ils forment eux-mêmes, avant de leur transmettre leurs affaires; de là, entre notre pays basque et le Chili, la continuité de relations toujours entretenues : le 18 septembre dernier, quatre-vingts « Américains » des Basses-Pyrénées se réunissaient en un banquet, à Cambo, pour célébrer la fête nationale du Chili.

Bien que le gouvernement français se soit peu inquiété de développer là-bas notre influence, des concitoyens, venus spontanément ou mandés par des amis, s'élèvent à des situations éminentes parmi les intellectuels et dans les professions libérales. Les Chiliens apprécient en connaisseurs l'art de nos architectes, qui savent construire avec les matériaux du pays, donnent de la grâce à la brique, lorsque la pierre manque, et courbent harmonieusement la raideur des poutres de fer. Le Palais des Beaux-Arts de Santiago est une œuvre française; une des premières imprimeries et lithographies d'art de la capitale est dirigée par un compatriote : les Chiliens estiment qu'il n'est pas indifférent de composer avec goût des vignettes réclames et des en-têtes de papier commercial. Des ingénieurs français sont employés par les chemins de fer de l'État, d'autres ont proposé au gouvernement d'électrifier une section du longitudinal, prouvant encore sur ce terrain la particulière faculté d'adaptation de la science française. Un ancien polytechnicien organise le service d'observation des tremblemens de terre; son modeste laboratoire est creusé à la base du Cerro de Santa Lucia, au-dessous d'une plate-forme où chaque jour le coup d'un canon Krupp éclate, pour annoncer midi. L'*alcantarillado*, ou travail d'assainissement de Santiago par un réseau d'égouts, difficile

en raison de l'horizontalité du sol, vient d'être terminé par une Société française.

Notre colonie a dû beaucoup, — on ne m'en voudra pas de prononcer ici un nom propre, — au ministre de France, tout récemment admis à la retraite, qui a consacré au Chili près de sept années de sa carrière, M. Paul Desprez. Les Français, à l'étranger, sont souvent individualistes à l'excès, ou bien, croyant honorer la France en n'abdiquant rien des passions métropolitaines, ils se campent par groupemens rivaux et consacrent leurs loisirs à de mutuelles excommunications; ils ont besoin d'un conseiller amical qui, sans indiscrétion ni brusquerie, s'intéresse à leurs succès, adoucisse les jalousies personnelles, multiplie les occasions de rapprochement, concilie, en vue de tâches communes, des bonnes volontés qui se boudaient et souffraient peut-être, en silence, de ne pouvoir s'entendre; ce rôle délicat est celui du ministre de France. Il faut, pour le bien remplir, ne pas se sentir un passant, — c'est trop souvent le cas dans l'Amérique du Sud, — et se dépenser beaucoup en efforts de détail, dont on sait d'avance qu'il sera peu parlé au quai d'Orsay. Il est vrai que, lorsque l'on quitte sa résidence, on est salué, comme le fut M. Paul Desprez, par l'unanimité d'une reconnaissance émue, qui s'exprime autrement que par des rites officiels.

L'union réalisée de tous les résidens français du Chili s'est exprimée, en 1909, par la fondation d'un « mausolée » de la colonie, au cimetière de Santiago. Après quatre années de démarches patientes, le ministre de France, aidé de deux ou trois concitoyens estimés de tous, s'assura les fonds nécessaires — une cinquantaine de mille francs et, ce qui valait plus encore, le concours dévoué de tous ses administrés ; un architecte français, fonctionnaire distingué du gouvernement chilien, dressa gracieusement la maquette; les Sociétés de secours mutuels, la Société française de bienfaisance s'empressèrent de souscrire ; désormais, tous les Français qui ne reposeraient pas à Santiago dans des tombes de famille, goûteront dans le mausolée la paix d'une suprême réunion ; ils dormiront sous un manteau de terre de France, rapportée tout exprès, et pieusement étendue sur les fondations. Le monument est tout proche de celui que Santiago a élevé aux pompiers morts au feu ; deux pompiers des compagnies françaises sont ensevelis

parmi ces braves. L'usage est maintenant établi que la fête du 14 juillet s'ouvre, au cimetière, par un hommage aux disparus; le cortège, en se rendant au mausolée, salue au passage en même temps les Chiliens et les Français tombés victimes du devoir.

Tout récemment, aux environs de Santiago, sur un terrain donné par deux compatriotes qui rentrent en France après avoir vaillamment acquis leur indépendance, MM. Biaut, a été posée la première pierre d'une maison de retraite de la colonie; on l'appelle « le foyer français ; » ce sera, dans un site riant, sur les pentes d'une colline largement aérée, un tranquille atelier de famille pour des vieillards valides, et un asile temporaire pour les convalescens; tous les frais ont été couverts par des libéralités privées; des Chiliens ont tenu à en prendre leur part, et l'offre la moins touchante ne fut pas celle des ouvriers du village voisin, la « población Biaut, » qui ont donné dix mille briques pour aider à la construction. « Ceci sera ma dernière œuvre, » disait non sans mélancolie M. Paul Desprez aux amis qui l'en remerciaient; en ce jour d'inauguration, qui fut aussi celui des adieux, le ministre avait reçu de chaleureux télégrammes des résidens français de Tacna, d'Iquique, de Coquimbo, de Concepcion, de Punta-Arenas. Le gouvernement avait, pour cette circonstance, prêté la musique militaire d'un de ses régimens d'élite; on écouta, tête nue, la *Marseillaise* et l'hymne chilien; la cérémonie prit fin aux accords de *Sambre-et-Meuse*.

Jamais, mieux qu'après ces manifestations qui l'ont révélée capable d'une action solidaire, la colonie française n'a été plus justement populaire au Chili; jamais moment ne fut plus favorable pour resserrer ces amitiés et leur faire prendre une forme concrète. Le Chili possède une élite intellectuelle des plus instruites; ses services, militaires et civils, de cartographie et de « mesure des terres » ne le cèdent pas aux meilleurs de l'Europe; l'an dernier, au Congrès Scientifique International de Buenos-Aires, les rapports de la délégation chilienne furent multiples, divers et très remarqués. Aux premiers rangs du monde universitaire figurent des savans et des lettrés, des juristes, des médecins dont les meilleurs maîtres d'Europe s'honoreraient d'être les collègues; la plupart disent très haut leurs sympathies pour la culture française; on connais-

sait dans nos cercles littéraires Benjamin Vicuña Subercaseaux, romancier et critique d'art, bibliothécaire des Affaires étrangères à Santiago, que vient de faucher une mort prématurée; Rodriguez Mendoza, l'auteur de *Cuesta Arriba,* publie à Paris ce livre où vibrent tous les atavismes de la réceptivité et de la passion d'indépendance de l'âme chilienne.

En art comme en littérature, la France tient au Chili par des affinités intimes. Mais avons-nous fait tout ce qui dépendait de nous pour que l'on connût, là-bas, la France comme nation, comme une nation qui entend compter parmi les plus actives et les plus dignes de considération? Valparaiso, jadis point d'attache d'une division navale, ne voit plus que rarement notre pavillon; elle serait heureuse de le saluer, pourtant, et l'a chaudement témoigné à l'équipage du *Montcalm*, venu pour les fêtes du Centenaire; à Santiago, le don par la colonie d'un beau monument commémoratif, « République et Liberté, » a par une aimable réciprocité valu à un jardin de la capitale le nom de « Place de France. » L'ordre chilien du Mérite, reconstitué pour le Centenaire, fut remis au ministre de France par un groupe d'officiers chiliens, décorés de la Légion d'honneur. Pourquoi tous ces incidens symptomatiques sont-ils à peine relevés chez nous? Il vaudrait la peine, cependant, de les commenter et d'en comprendre les leçons. Aujourd'hui, le Chili accueillerait volontiers des Français dans plusieurs de ses services publics, enseignement supérieur, météorologie, géodésie; il ferait place à des banquiers qui ne lui tendraient pas, de loin, la faveur d'un emprunt, mais viendraient se mêler à sa vie quotidienne; il manque de libraires français; il connaît surtout, en spécialités de parfumerie ou de médecine, les contrefaçons de nos concurrens (1)...

Défendons-nous; la lutte est d'autant plus attachante que nous rencontrons là-bas des amis — et des gens qui s'organisent. Sous nos yeux, le Chili veut réformer des pratiques

(1) En 1911, sur un commerce chilien total de 626,31 millions de piastres, dont 328,83 aux exportations et 297,48 aux importations, la France figure pour 14,34 millions et 19,2 respectivement dans ces deux colonnes. Elle occupe, dans l'une et dans l'autre, le quatrième rang, venant après l'Angleterre (127 et 94), les États-Unis (67,6 et 36,5), l'Allemagne (63,4 et 72). Les transactions franco-chiliennes accusent un progrès sensible en 1910 sur 1909. (D'après un rapport de M. Albéric Néton, consul de France à Valparaiso, publié en novembre 1911 par le *Moniteur Officiel du Commerce.*)

gouvernementales qui avaient, naguère, troublé quelque peu le mouvement des affaires. Sa stabilité politique est solide : à la fin de 1910, la mort du président Montt, celle du vice-président Albano, survenue quelques jours après, n'ont pas un instant paralysé le jeu normal de la Constitution ; le doyen des ministres a provisoirement assumé la présidence, jusqu'à la nomination régulière d'un président définitif, M. Ramon Barros Luco ; la transmission des pouvoirs a été parfaitement calme, malgré cette série d'accidens accumulés. Mais il est vrai, et les dirigeans de la politique chilienne ne le cachent pas, que les finances réclament un régime de recueillement, que le change trop bas assure des avantages seulement provisoires aux industriels mêmes qui en désirent le maintien, que les récentes émissions de papier-monnaie ont dépassé toute mesure, qu'il convient de moins sacrifier aux politiciens et, sur un territoire tout en façade, très vulnérable, de renoncer aux mesquineries du *caudilismo* d'arrondissement. Homme d'âge et d'expérience, le président voudrait grouper autour de lui toutes les forces vives, élaborer et réaliser un programme qui dominerait les revendications des partis ; nous espérons qu'il n'a pas trop présumé de la clairvoyance patriotique de ses concitoyens. Nulle part de meilleur cœur qu'en France, et avec le désir plus sympathique de stimuler cet essor, on n'applaudira aux progrès de la nation chilienne, travailleuse et idéaliste tout ensemble, riche de cultivateurs, de pionniers, d'artistes et de soldats.

HENRI LORIN.

# REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Déjanire*, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de Louis Gallet et M. Camille Saint-Saëns, musique de M. Camille Saint-Saëns. — *La Roussalka*, ballet en deux actes ; scenario de MM. Hugues Le Roux et Georges de Dubor, musique de M. Lucien Lambert. — *Musiques sur l'eau* (poésies d'Albert Samain) de M. Théodore Dubois. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Bérénice*, tragédie en musique, en trois actes, de M. Albéric Magnard.

Il nous a plu de revoir à loisir, loin du théâtre ou du concert, et comme en tête à tête avec la seule musique, ceux des ouvrages de l'illustre auteur de *Déjanire* qu'on peut appeler antiques : nous voulons dire ceux-là dont M. Saint-Saëns emprunta le sujet ou l'idée à l'antiquité. Ce fut vraiment une belle revue. En tête ont paru trois des *Poèmes symphoniques : Phaéton* et les deux « Héraclides, » le *Rouet d'Omphale* et la *Jeunesse d'Hercule*, dont le principal thème sert en quelque façon d'épigraphe mélodique à l'opéra nouveau. Vint ensuite, pour une moitié du moins, *la Lyre et la Harpe*, admirable diptyque sonore. Enfin, passant de l'ordre des idées, ou des images, à celui des figures vivantes, nous avons évoqué trois héroïnes, fort inégales d'ailleurs : Antigone, Hélène et Phryné. Laissons de côté les « poèmes » pour orchestre seul et ne rappelons, à propos d'un drame, ou d'une tragédie en musique, que la cantate et les trois partitions de théâtre.

On sait le sujet de *la Lyre et la Harpe*, une des premières odes de Victor Hugo : c'est l'opposition et comme le débat entre les deux âges et les deux âmes de l'histoire, l'antithèse entre les deux versans de l'humanité que sépare la croix, entre le paganisme et le christianisme, célébrés l'un et l'autre, en strophes alternées, par la lyre profane et la harpe sainte. Historique, philosophique, morale, poétique, cette

alternative est musicale aussi. Bien plus, elle l'est éminemment, et l'étude comparée des paroles, même d'un Victor Hugo, et de la musique, mais d'un Saint-Saëns, montre à n'en pas douter que la musique a su, mieux encore que la poésie, avec plus d'éclat, de richesse, de variété surtout, accuser, fortifier, élargir le contraste qui fait l'essence même du sujet.

Rien que dans la couleur antique, la musique a marqué plus que des nuances. Dans l'âme païenne elle a distingué divers états. Au début de la première strophe : « *Dors, ô fils d'Apollon!* » des accords parfaits, les plus calmes de tous les accords, s'étagent, s'égrènent en arpèges lents, presque silencieux, autour du poète endormi. Nous croyons voir et, longuement, nous contemplons, béni, bercé par les Muses, le sommeil antique répandu sur un front ceint de lauriers. Enfin, quand vient le dernier vers : « *La lyre chante auprès de toi,* » alors il semble en effet que la lyre s'éveille ; son nom, trois fois redit, provoque dans l'orchestre l'éclosion, puis l'explosion d'un enthousiasme qui bientôt s'apaise, tombe, et les cordes d'or, un moment pressées et vibrantes, redeviennent muettes.

En ce conflit d'idées et de sentimens, toute créature intervient. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui n'y apportent leur symbolique témoignage. La colombe, figure de l'Esprit-Saint, descend des cieux ; l'aigle au contraire y monte, et nous entendons, nous voyons presque l'oiseau de Jupiter s'enlever sur des basses vigoureuses et grondantes, sur des tremolos frémissans, aux sons d'un orchestre qui siffle et fend l'espace, d'une voix qui lance l'éclair et la foudre.

D'une main rude ou caressante, le musicien fait sonner toutes les cordes de la lyre. A l'ode ardente succède la plus voluptueuse élégie (voir certaine strophe, exquise entre toutes, à la louange non de l'amour, mais des amours : « *Aime! Eros règne à Gnide, à l'Olympe, au Tartare!* ») Jusqu'à la fin, surtout à la fin de cette cantale où deux voix se répondent, la voix du paganisme peut-être l'emporte. Un souffle dionysiaque anime, exalte le dernier chant de la lyre :

Jouis! c'est au fleuve des ombres
Que va le fleuve des vivans!

Hé! quoi, diront les renchéris, une valse! Oui, mais laquelle! De quel cœur, de quelle fièvre elle marque les pulsations! Avec quel entrain, quelle verve juvénile! *Carpe diem... Nunc est bibendum.* Il existe plusieurs espèces d' « impératif catégorique. » Ce n'est pas

celui de la raison, mais celui de la folie, ou tout au moins de la joie païenne, qui presse et précipite ici l'élan d'un hymne doublement bachique, à la fois danse et chanson.

Gardons-nous enfin de négliger cette autre strophe de la lyre :

Chante ! Jupiter règne et l'univers l'implore.

Elle chante l'âme antique toujours, mais l'âme du monde. Lancée, fouettée d'abord par des traits de violons, elle est bientôt entraînée dans un tournoiement, dans une céleste ronde où les thèmes se meuvent, roulent et voguent ensemble à travers l'espace. Instrumentales ou chorales, les masses évoluent avec ordre. Après Théocrite ou Pindare, on se souvient ici de Pythagore. Ainsi que des mathématiques, il peut donc y avoir, dans la musique, même de la cosmographie ! Et l'on conclurait volontiers un peu comme concluait, après une rêverie astronomique aussi, l'auteur des *Sources*, le P. Gratry : si, en face de cet ensemble grandiose, de cet harmonieux univers, si, en face de ces mouvemens admirables et de ces lois sereines des sons, obéies avec sérénité, vous écoutez sans entendre et sans comprendre, alors, oh ! alors je vous plains.

Maintenant, « en scène ! » Sur le théâtre de M. Saint-Saëns, Hélène occupe une place modeste. Je ne me souviens guère que d'une seule phrase, charmante d'ailleurs, où la fille de Léda regrettait, un peu dans la manière, sinon de la Belle Hélène d'Offenbach, au moins de la Bonne Hélène de M. Jules Lemaître, l'heureuse paix que sa beauté fatale avait compromise et perdue. Il y avait là de la dignité, de la bonhomie aussi, de la lassitude, avec un grain peut-être de malice. Rien de pareil dans l'*Antigone* traduite de Sophocle par Meurice et Vacquerie et représentée en 1893 au Théâtre-Français avec accompagnement d'orchestre et de chœurs. Antigone elle-même n'y chantait pas. Il est vrai que la voix, les accens, les gestes et les attitudes de M[me] Bartet composaient la plus pure harmonie. Quant à la musique, le musicien, qui ce jour-là se trouvait en goût d'archéologie, l'avait exactement réduite aux élémens de la musique antique : modes grecs, unisson vocal, orchestre peu nombreux (quelques flûtes, hautbois, clarinettes, harpes et *quatuor* à cordes), qui tantôt soutenait les voix à l'unisson, tantôt brodait sur la mélodie un léger contrepoint. L'ensemble était austère, un peu rigide. Pourtant ces moyens, ces effets archaïques, assurément les plus simples qui soient au monde, parurent quelquefois nouveaux par leur simplicité même. On

entrevit aussi quelles ressources, quelles richesses tient en réserve le rythme d'abord, et puis la monodie, qui n'est qu'une ligne, une seule, de sons. Ainsi tout en cette œuvre se conforme à la lettre de l'art antique. Mais une page au moins, délicieuse, en respire aussi l'esprit ou l'âme : c'est l'hymne à Eros, imité d'une chanson populaire que Bourgault-Ducoudray rapporta de Grèce, de sa Grèce bien-aimée : deux strophes, très brèves, que chante une voix seule, à laquelle, en trois mesures à peine, le chœur, pour conclure, répond. Là encore tout paraît ancien et purement grec : le mode, les modulations, l'accompagnement d'une harpe, qui pourrait être une lyre, l'espace ou l'*ambitus* étroit où se meut la mélodie, enfin jusqu'à cet ornement léger, ce *gruppetto* qu'on appelle « mélisme, » et qui ressemble à une boucle sonore. Avec cela, tout est moderne, tout est jeune, et pas un de nos chants d'aujourd'hui ne saurait mieux que cet hymne d'autrefois mettre en notre cœur le trouble, et dans nos yeux presque les larmes, d'une tendresse vague et d'une étrange mélancolie.

Au contraire, il n'y a pas trace dans *Phryné* d'archéologie musicale. Tout y est de notre temps, y compris, en certain passage, l'irrévérence et la parodie. M. Saint-Saëns, qui fait tout ce qu'il veut, n'aurait eu qu'à le vouloir, pour changer cet opéra-comique en une savoureuse opérette. Reportez-vous seulement à certains chœurs du premier acte, qui célèbrent l'inauguration du buste d'un archonte. Comme satire, comme caricature municipale et politique, pour bafouer, pour « conspuer » selon leur mérite, quelques-uns de nos archontes modernes, la musique ne saurait déployer plus de verve et d'ironie.

Jamais non plus, depuis Gluck, Berlioz et Gounod, la musique ne témoigna plus d'admiration et de respect aux belles imaginations de l'antiquité. Dès que Phryné paraît, une atmosphère et comme un parfum mystérieux, presque sacré, flotte autour d'elle. Elle marche dans un halo sonore. La musique ici l'enveloppe; mais, ailleurs, plus hardie et magnifiquement lyrique, elle la dévoile. On ne saurait assez rappeler et vanter le récit, fait par la courtisane, de certain bain de mer, à sa beauté glorieux, le soir où des pêcheurs, qui jetaient leurs filets, crurent voir et saluèrent en elle Aphrodite. C'est un chef-d'œuvre que cet épisode, et de plus d'une manière : chef-d'œuvre pittoresque et pathétique à la fois. Avec ampleur, avec sérénité, la symphonie et la voix décrivent d'abord le calme nocturne et marin ; puis, avec une grâce ondoyante, les ébats de la baigneuse. Bientôt le calme se trouble et le paysage s'emplit, devant la rayon-

nante apparition, d'un émoi religieux. Tout était paisible, tout est bouleversé : l'âme des nautoniers, celle de la jeune femme et celle des mers. Alors, avec les pêcheurs éblouis, on dirait que la musique elle-même s'abuse et qu'enivrée de son erreur, de son égarement divin, elle acclame, elle adore Astarté, naissant de l'écume des flots.

On aimerait de rechercher un jour les sentimens, les sensations et les spectacles, autrement dit les ordres divers de la pensée, de la vision aussi, dont un Saint-Saëns a créé des représentations sonores. N'est-ce point en somme à cette création que le talent, voire le génie des maîtres se reconnaît et se ramène? Ce jour-là, des pages comme celles que nous venons de rappeler et de réunir, compteront parmi les plus purs hommages que la musique moderne et française ait rendus au génie de l'antiquité.

Venons enfin à *Déjanire*. Si, pour y arriver, nous avons pris le plus long, nous arrêtant à des œuvres antérieures, mais, par le sujet au moins, similaires, ce n'est pas avec le dessein d'en esquiver ou d'en abréger l'étude. La forte tragédie lyrique de M. Saint-Saëns n'a pas besoin de ces précautions, de ces ménagemens, pareils aux mensonges que Renan jadis appelait « d'eutrapélie, » et qui ne trompent pas.

Sous sa forme première, aujourd'hui retouchée, *Déjanire* se rattache en notre mémoire à des impressions pittoresques : un été du Midi, la petite ville de Béziers en fête, et, sous les fenêtres du plus aimable des hôtes, pendant un banquet, le passage de certain « Chameau, » bête locale et traditionnelle un peu parente de la Tarasque provençale. Il nous souvient encore, après le festival, d'une visite au généreux poète Henri de Bornier, en son *mas* voisin d'Aigues-Mortes, caché sous les platanes et les lauriers-roses. Un jour, on allait voir la ville de saint Louis et la tour de Constance, sous sa robe de pierre que le temps a faite d'or. Un soir de lune, au bord d'une mare, des Bohémiens étaient campés et jamais scène plus simple, par une nuit plus belle, n'eut plus de grandeur et de majesté. Quant à la musique de *Déjanire*, exécutée dans les arènes, en plein air, nous ne l'avions guère entendue. Cette fois-ci, la salle même de l'Opéra lui fut moins funeste, et n'en a pas tout dévoré.

Faut-il, ayant égard à la décadence des études classiques, rappeler le sujet de la tragédie? C'est Hercule amoureux de la jeune Iole, dont il a non seulement vaincu, mais tué le père. Et cette victoire, et ce sang versé, ne sont pas les seuls obstacles où se heurte la passion

d'Alcide. Premièrement Iole aime Philoctète, de qui secondement elle est aimée. Déjanire enfin et surtout n'entend pas souffrir une trahison. Après quelques péripéties, dont la plus décisive est le consentement résigné d'Iole à l'hymen qu'elle déteste, le salut de Philoctète étant à ce prix, Déjanire a recours à l'envoi de la tunique sanglante, ne la croyant douée que d'un charme d'amour.

Vous en savez l'effet plus funeste. Autrefois Chénier, d'après Ovide, l'a décrit superbement :

> Œta, mont ennobli par cette nuit ardente,
> Quand l'infidèle époux d'une épouse imprudente
> Reçut de son amour un présent trop jaloux,
> Victime du Centaure immolé par ses coups,
> Il brise tes forêts : ta cime épaisse et sombre
> En un bûcher immense amoncelle sans nombre
> Les sapins résineux que son bras a ployés.
> Il y porte la flamme, il monte, sous ses pieds
> Étend du vieux lion la dépouille héroïque,
> Et, l'œil au ciel, la main sur la massue antique,
> Attend sa récompense et l'heure d'être un dieu.
> Le vent souffle et mugit. Le bûcher tout en feu
> Brille autour du héros, et la flamme rapide
> Porte aux palais divins l'âme du grand Alcide.

A l'Opéra, les choses finissent aussi mal, mais avec moins de magnificence, et surtout beaucoup plus lestement. Ce dénouement, que Musset, à bon droit, aurait qualifié de « bien cuit, » ne met peut-être pas cinq minutes à cuire.

En général, une des qualités éminentes du nouvel opéra de M. Saint-Saëns est la brièveté. Rien n'y traîne, rien n'y languit, hormis peut-être, par momens, le rôle nécessairement ingrat de Philoctète. Mais cette brièveté n'est pas sécheresse, encore moins indigence. La musique de *Déjanire* a les caractères d'une esquisse et comme d'un crayon sonore, mais qui serait d'un maître : la sûreté, la force, avec la souplesse, l'aisance, et, quand il le faut, la finesse. Elle suggère, cette musique, elle indique, et elle passe. Elle sait, en disant peu, tout faire entendre. Elle épargne la matière et la choisit, au lieu de la prodiguer. Des notes en petit nombre lui suffisent : toutes celles pourtant qui sont nécessaires, et quelques-unes avec, pour l'agrément, parfois pour les délices. Prenez les personnages et les « situations : » comme caractères et comme « effets, » comme vie et comme vérité, rien n'y manque. Les deux figures d'Hercule et de Déjanire, soit isolées, soit aux prises l'une avec l'autre, sont posées.

et composées d'une main ferme. Leurs sentimens, leurs aspects, même extérieurs, se traduisent par d'énergiques raccourcis. Pour Hercule, c'est tantôt une brève sonnerie de trompettes, tantôt le thème, rappelé ou développé modérément, de sa jeunesse. Le rôle aussi de Déjanire se contient et se concentre beaucoup plus qu'il ne se déploie. Oui, les formes de cette musique, encore une fois, sont brèves ; mais du moins elles sont. Elles sont dès le commencement, dès les premières notes. A peine ont-elles paru, qu'elles portent en nous la notion de leur être et l'assurance de leur réalité.

Et puis, une ou deux fois au moins, quand le drame ou le lyrisme l'exige, il arrive que la musique prend son temps et se donne carrière. Elle remplit alors de plus vastes épisodes : les imprécations de Déjanire à la fin du premier acte ; à la fin du second, les fureurs d'Hercule et l'admirable chœur propitiatoire qui les suit. Là sont les pages maîtresses de l'œuvre et, comme elles gardent, malgré leur ampleur, un juste rapport avec le reste, elles couronnent l'ensemble et ne l'écrasent pas.

Il est impossible, quand on étudie un ouvrage de M. Saint-Saëns et, dans cet ouvrage, la nature et l'art du musicien, de ne pas en revenir toujours à la seule idée, au seul idéal où cet art se rapporte, au seul mot qui le puisse définir : celui de classique. Sainte-Beuve entendait par là d'abord, au sens latin, l'excellence et le premier rang. Le terme implique de plus, autant que la grandeur, et dans cette grandeur même, l'ordre et la discipline, la proportion et l'équilibre ; jusque dans le lyrisme et l'effusion, la retenue et la maîtrise, une forme enfin, un style, dont la force du sentiment, voire la violence de la passion, n'altère pas la pureté.

Regardez seulement, sans même l'entendre, la partition de *Déjanire*. Rien qu'à la vue, ou pour la vue, elle est claire, avec des blancs, beaucoup de blancs. Les notes semblent y avoir été semées d'une main discrète et non pas à poignées. Elle épargne nos yeux, comme elle ménagera nos oreilles. Et puis elle porte à tout moment des indications de ce genre : *en mesure, bien rythmé, ne pas ralentir, sans presser*. Et cela fait grand bien. On aime de retrouver ici les élémens d'un solfège supérieur, les articles du catéchisme musical, un rappel aux principes, aux vérités fondamentales que la plupart des musiciens, compositeurs, interprètes, et le public par-dessus le marché, ne connaissent plus. En reprendront-ils connaissance ? M. Saint-Saëns lui-même nous contait qu'une partition de Rameau porte également, écrit de la main du maître : *Bien en mesure. On me l'avait promis.*

Et ces derniers mots donneraient à penser qu'on n'avait peut-être pas tenu la promesse.

La mesure, au sens non plus spécifique, mais général du terme, la mesure est partout gardée en *Déjanire*. Elle assure et fait harmonieux les rapports entre les élémens divers, entre les chœurs et les *soli*, entre la musique et la parole, entre l'orchestre et la voix. Que celle-ci déclame ou chante, les instrumens la servent et ne l'asservissent pas. Ils chantent avec elle et non pas sans ou contre elle. Plus d'un exemple montrerait l'heureuse alliance de la symphonie avec le récitatif ou le chant d'un personnage isolé, quand ce n'est pas (voyez la tumultueuse approche de Déjanire, au premier acte) avec les rumeurs et les mouvemens de la foule. Cette musique, en tout efficace, l'est jusque dans le détail de la déclamation. « Que peu de temps suffit pour changer toutes choses ! » Il suffit aussi de peu de sons. Telle phrase d'Hercule : « *J'ai dormi dans la fraîche rosée;* » quatre mots, parfaitement insignifians, de la suivante Phénice : « *Alors Déjanire est venue*, » autant de propos qui, parlés, ne sont rien, mais qui chantés, chantés à peine, deviennent quelque chose, et de délicieux. Chant, déclamation, orchestre, un orchestre qui lui-même tantôt déclame et tantôt chante, qui soutient la parole, qui l'exalte et l'échauffe, qui la précipite, à moins qu'il ne l'arrête et ne la brise, tous ces élémens combinés font des fureurs de Déjanire (fin du premier acte) un monologue éloquent. Les fureurs d'Hercule, par où le second acte s'achève, égalent au moins celles de son épouse. A travers le chœur superbe qui les suit, elles retentissent encore, mêlant une espèce d'horreur à la pitié du peuple pour le héros que torture l'amour. Puis elles s'éteignent, et maintenant c'est une prière, qui jaillit et s'envole de l'invective apaisée. Il n'y a pas de plus beau chœur dans la partition, mais tous les chœurs y sont beaux, emportés par un lyrisme robuste, héroïque, volontiers farouche, et digne, celui-là, qu'on le compare avec l'inspiration d'un Chénier.

Dans la *Revue critique des idées et des livres*, on rappelait dernièrement cette parole d'un grand peintre de France : « Les sens seuls, disait Poussin, ne doivent pas juger mes tableaux : il faut appeler la raison. » Elle est également le juge nécessaire des œuvres d'un Saint-Saëns et toujours elle décide en leur faveur. Cette musique, où rien de l'intelligence ne manque, la contente aussi tout entière. Elle vient de l'esprit et elle y retourne. M. Saint-Saëns n'a jamais cru, — lui-même l'écrivait un jour, — « que l'expression fût la prin-

cipale qualité de la musique (1). » Aussi ne la recherche-t-il pas avant tout et toujours. En tel ou tel passage de *Déjanire*, il se peut que la musique soit expressive modérément, ou que même elle ne prétende exprimer rien. Elle n'en est pas moins de la musique, et de la meilleure. Quand Déjanire conte à Phénice l'histoire de Nessus et de son propre enlèvement, de sa délivrance et de la tunique sanglante laissée entre ses mains par son ravisseur expirant, la narration nous paraît un modèle de ce genre, ou de ce style, où la musique, n'ayant pas à nous émouvoir, sait pourtant nous intéresser et nous retenir. Un autre épisode, plus secondaire encore (Phénice offrant à la reine le secours de ses enchantemens), pourrait bien être, dans le goût classique, archaïque même, un petit chef-d'œuvre de musique pure. Mais n'allez pas au moins vous imaginer que le public de l'Opéra prenne garde à de telles vétilles.

Ainsi le musicien de *Déjanire* « fait de la musique » à propos de tout, et de rien, pour le plaisir comme on dit, pour le sien et pour le nôtre. Mais dans cette musique parfois, quoi qu'en pensent les gens qui ne la sentent pas, notre cœur autant que notre esprit s'intéresse. Il serait hardi de refuser le don du pathétique au musicien de *Samson et Dalila*. Et maint passage, par nous cité, de son œuvre nouvelle, ne permet pas non plus qu'on accuse d'apathie Hercule, ou Déjanire même, ou la foule, sympathisant avec eux. Fût-ce dans l'ordre des sentimens tempérés, nous défendrions contre M. Saint-Saëns la valeur expressive de la musique, et de sa musique à lui. Nous lui ferions avouer, par exemple, qu'il y a dans le rôle d'Iole des grâces et comme des blancheurs exquises, ou que les adieux mensongers de Déjanire à Hercule respirent la plus hypocrite tendresse. Il n'est pas jusqu'aux choses mêmes, que cette musique ne sache rendre vivantes et poétiques : témoin l'espèce d'invocation que Déjanire adresse d'abord à la robe fatale, puis au firmament, où Junon, dit-elle, a placé, parmi les astres, les victimes du héros. Poésie de la nature, poésie du surnaturel, aucune ici ne manque; par le contour mélodique, par les accords et par les timbres, tout nous devient sensible : l'influence de la tunique mystérieuse, et la profondeur de l'azur nocturne, et le scintillement des constellations.

Quant au sentiment proprement dit, plusieurs ont estimé qu'il y en avait trop, et de la sentimentalité même, au dernier acte, dans le chant nuptial d'Hercule. Ils ont traité de romance, ou peu s'en faut,

(1) *Portraits et souvenirs* (article sur Gounod).

l'hymne qu'un lyrisme tendre, mais noble et pur, anime. Ceux-là ne comprennent le fils d'Alcmène et ne l'imaginent que l'arc ou la massue en main. Ils oublient le fuseau, et que, dans les intervalles de ses rudes besognes, le héros se permettait sans doute quelques douceurs. Encore une fois, celles-ci n'ont rien de mièvre ni de fade. Elle est vraiment antique, l'ode amoureuse : elle l'est par des nuances de rythme ou de métrique, par les modes et les cadences, par les inflexions de la ligne vocale ; par le caractère général, ou l'*éthos* (il est permis ici de parler grec), elle l'est encore ; elle l'est enfin, — en deux mots, que nous avons employés tout à l'heure, — par la lettre comme par l'esprit. Et puis, elle est un chant, un chant qui se dessine et se déroule ; parmi tant de choses brèves et concentrées, elle dure et s'épanouit. Dans l'ensemble et comme sur le fond d'une œuvre très noble, très grave, un peu sévère, elle ne fait pas l'effet d'une tache, mais d'une parure, ou d'une fleur.

M. Muratore a modulé, modelé, tantôt en force et tantôt en douceur, avec des effets alternés de lumière et d'ombre, cette cantilène d'amour. C'est un chanteur et c'est un artiste que M. Muratore. Le héros qu'il nous a montré n'est point un Hercule de foire, mais plutôt de musée : antique par la silhouette et le relief plastique et, dans la composition du rôle, par une vigueur jamais brutale ni massive. Il a donné de plus à tout son personnage un air sombre, fatal. Et cette mélancolie encore est très antique. Je ne sais plus quel poète grec la prête à l'archer divin lui-même après sa victoire. L'éloge de la voix et du talent de M^me^ Litvinne n'est plus à faire. On doit savoir à la cantatrice un gré tout particulier de chanter finement, à mi-voix, lorsqu'il le faut ; de ne rien sacrifier, en de tels passages, aux exigences d'un vaisseau trop vaste et funeste, et de placer ainsi la vérité d'une œuvre, fût-ce d'un détail de cette œuvre, au-dessus de la vanité des applaudissemens.

Dans le rôle de la princesse Iole, M^lle^ Gall a tort de prodiguer et de « pousser » sa voix. M^lle^ Charny (la suivante et magicienne Phénice) a raison de donner seulement la sienne. Les chœurs de l'Opéra n'ont jamais été meilleurs, et pour cet opéra j'aurais souhaité que le style des décors et des costumes ressemblât davantage au style de la partition.

Le petit ballet, tout petit, qui s'appelle la *Roussalka*, n'a de russe que le nom, le sujet et, au premier acte, les costumes ; la musique, à peine, et pas du tout la mise en scène et la chorégraphie.

Les roussalkas sont les mêmes jeunes personnes, mortes par amour et par submersion, devenues Ondines, et que willis on nomme sous d'autres cieux, je veux dire sous d'autres eaux. Elles dansèrent autrefois chez nous un ballet, resté célèbre, *Gisèle*. Ainsi *Gisèle* fut une *Roussalka* française, ou bien encore, la *Roussalka*, c'est la *Gisèle* de la Russie.

Plus précisément c'est l'histoire d'un jeune boïard amoureux de la fille d'un meunier. Comme il lui déclarait sa flamme, la comtesse sa mère, qui chassait dans les bois environnans, vint à passer près du moulin et surprit les amans. Altière et dure, la douairière somma son fils de la suivre. Alors l'abandonnée se précipita dans le Volga voisin. Changée en roussalka, elle revient désormais toutes les nuits danser avec ses compagnes sur la rive du fleuve. Le jeune homme, une nuit, y retourne lui-même et, l'ayant revue, il se laisse par elle entraîner sous les flots. Il y périt d'abord. Mais la reine des Ondines, cédant aux larmes de sa sujette, ranime l'amoureux transi, et lui rendant une vie aquatique, bénit les amours, maintenant immortelles, du roussalki et de la roussalka.

En paroles, cela ne dit pas grand'chose. En musique non plus. Il manque à la partition de ce ballet à peu près tout ce dont une partition de ballet a besoin plus qu'une autre : l'invention mélodique, rythmique surtout, la couleur instrumentale, et la fantaisie, et la poésie ailée. Au surplus, rien ici n'est détestable, ou méprisable seulement. Comme le bien, le mal y fait défaut. *Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.* Tolstoï a raconté qu'un jour, — c'était un de ses jours de musicophobie, — il entra dans un théâtre de musique pendant une répétition. Et voyant quel effort, ou plutôt quelle somme d'efforts, et de tout genre, esthétique, matériel, un tel exercice comportait, l'écrivain se demanda: « Que fait-on ici ? Pourquoi travaille-t-on? Et pour qui ? » Certes, les œuvres ne manquent pas, qui répondraient, bien haut et fièrement : « Pour qu'il y ait dans le monde plus de beauté, plus de joie. » Il existe d'autres œuvres, infiniment plus nombreuses, qui feraient une réponse plus modeste. Le ballet que l'Opéra vient de représenter appartient à la seconde catégorie.

Il nous plaît, en terminant, de vous recommander une autre musique des eaux. On sait que Haendel écrivit, sous le titre de *Water-music*, des symphonies de fête ou de gala, pour accompagner sur la Tamise les promenades royales. Dans un genre plus intime, M. Théodore Dubois vient de publier des *Musiques sur l'eau*. C'est un recueil,

ou, comme on doit dire à présent, un « cycle » de six mélodies ou *lieder*, avec accompagnement de piano. Voilà pour la désignation technique, ou générique. En d'autres termes, un peu moins secs, c'est un poème sonore, et tout simplement délicieux. Mais, au fait, il n'est pas déjà si simple, et le charme en est complexe autant que changeant. Il est formé, ce charme, d'élémens subtils, unis, ou plutôt fondus ensemble et qu'on ne saurait séparer. Les harmonies, originales et fines, tiennent de si près à la mélodie, que, pour les en détacher, il faudrait la déchirer elle-même. Le chant fleurit parmi les branches et les feuilles de l'accompagnement, ou plutôt d'une ingénieuse symphonie. Rien d'égal à la liberté du rythme et de la mesure, hormis la souplesse d'une ligne sonore que la moindre variante de la pensée, du sentiment, ou de la parole, infléchit. Tout cela, c'est de l'art le plus jeune, et tout cela se rencontre dans l'œuvre, — soit dit avec respect, — d'un « ancien. » Mais quelque chose aussi d'ancien se mêle à ces nouveautés et les tempère : c'est la sagesse, ou la raison, ou, plus familièrement, le sens commun, utile à la musique même et s'accordant, mieux qu'on ne le croit, avec le sens du rare et de l'exquis ; sens de la tonalité, de la modulation, du rythme, de l'harmonie ; sens de ce qu'il y a dans chacun de ces ordres divers, sous les changemens qu'on y peut apporter, de persistant et de nécessaire. N'oublions pas une belle formule de Gounod : « Jamais de bornes, mais toujours des bases. » Dans la nouvelle œuvre de M. Théodore Dubois, vous ne trouverez pas moins d'aplomb que dans les autres, mais vous y découvrirez plus de lointain. Enfin et surtout, vous y rencontrerez de la poésie, de la sensibilité, de l'émotion même, les notes les plus profondes de la tendresse et de la mélancolie. Çà et là des accens pathétiques viennent aviver, sans la rompre, la douceur de ces chants, tantôt fluides comme l'eau qui court, tantôt paisibles comme l'eau qui dort. Paysage, état d'âme, tout est compris, tout est exprimé. Lisez, lisez les *Musiques sur l'eau*.

Nous ne pouvons que signaler aujourd'hui la *Bérénice* de M. Albéric Magnard. Mais nous dirons un jour quelle épaisse et pesante musique y écrase le sujet et l'héroïne de la tendre élégie.

CAMILLE BELLAIGUE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Si M. Lucien Hubert n'avait l'âme d'un doux philosophe, il pourrait, à cette heure, et depuis bien des heures, contempler amèrement la déroute de sa grande idée. Il aurait voulu que la Chambre jurât à la nation, d'abord de ne point parler du tout de l'accord franco-allemand, puis de n'en parler que très peu ; et elle en a parlé huit jours. Rendons-lui sans retard cet hommage que ce fut en général par des orateurs choisis et à qui les Immortels, conducteurs de leur langue, firent le plus souvent la grâce qu'ils ne dissent rien qui pût être repris. Au point de vue de la forme, et pour sa tenue correcte, la discussion fut même de celles dont on aime à écrire qu'elles honorent la tribune française. Le débat s'ouvrit devant une assemblée au complet, députés, auditeurs et spectateurs, spectatrices aussi que ces joutes illustres attirent et qui traverseraient héroïquement un fleuve d'ennui pour aller cueillir sur l'autre rive une fleur de rhétorique, ou simplement assister du bord à une empoignade, voire à un pugilat. Jeux de l'hémicycle ou du cirque, ce sont des jeux, et chacun prend son plaisir où il le trouve. Cette fois, dès les premiers mots, le plaisir fut noble, grâce à M. le comte de Mun, qui fit en ce débat sa rentrée. Voilà dix ou douze ans que cette voix éloquente, l'une des plus mâles et des plus pures qui aient jamais été entendues, se taisait, sous la contrainte de la maladie. Que de soirs, au sortir de la Chambre, de 1902 à 1905, tandis que se poursuivait méthodiquement la campagne contre tout ce qui fait la foi et la vie de M. de Mun, tandis que, les lois contre les congrégations et sur la séparation de l'Église et de l'État s'élaborant article par article, s'élevait en quelque sorte pierre à pierre ce qui pour M. de Mun était le temple du Mal, nous avons songé avec sympathie à la tristesse dont son cœur devait être rempli, et que l'accep-

tation était vraiment dure du sacrifice qui lui était imposé ! Tout bas, nous appliquions au soldat, muet par force et les bras croisés sous le feu de l'ennemi, la profonde parole de Pascal, que d'autres, eux aussi, ont répétée douloureusement : « Le silence est la pire persécution. »

Une salve d'applaudissemens où s'unissaient toutes les mains a salué la réapparition à la tribune de M. le comte Albert de Mun. Beaucoup de députés, la plupart peut-être, n'avaient pas encore été mis à même de goûter un art si accompli que la beauté en semble faite de simplicité, et qu'il sculpte pour ainsi dire le discours avec la netteté et l'élégance de lignes d'un marbre grec. Pas de morceaux plaqués ou superflus, pas de mouvemens qui ne soient ordonnés, harmonieux, dans le plan de l'ensemble ; et plutôt une attitude que des gestes, mais, en cette attitude, une qualité incomparable, une espèce de « vertu » à la fois personnelle et nationale, la *race*.

M. de Mun avait déposé une motion préjudicielle tendant à ajourner le débat sur l'accord franco-allemand et sur les interpellations « jusqu'au moment où le gouvernement sera en mesure de donner à la Chambre des indications précises sur l'état des négociations avec l'Espagne et sur l'adhésion des puissances signataires de l'Acte d'Algésiras. » C'est pour la soutenir qu'il s'était inscrit ; mais toute la question, la question au fond, était dessous ou derrière ; et l'ampleur du sujet devait emporter M. le comte de Mun hors de ce cadre un peu étroit. Il en parcourut en effet l'étendue entière, avançant de sommet en sommet, et plantant sur chacun d'eux, comme jalon ou signe de repère, un point d'interrogation. « Ce qui vous est proposé, dit-il, ce que vous aurez à rejeter ou à accepter par votre vote, c'est un traité qui cède à l'Allemagne une partie de notre empire colonial, un territoire à peu près équivalent aux deux tiers du sol français, conquis sur la barbarie par le dévouement inlassable des héros dont le nom demeure sacré pour la patrie... Ce territoire français, le traité le livre à une nation rivale pour y étendre ses propres possessions et aussi pour y amorcer les développemens qu'elle leur prépare. Il le lui livre sans qu'aucune infortune, aucun combat malheureux ait condamné la France à un si cruel renoncement. » Pourquoi donc cette « abdication? » C'est la première question que M. de Mun adresse au gouvernement. Mais voici la deuxième. En consentant une pareille cession, nous n'abandonnons pas seulement à l'Allemagne le tiers de notre Congo, un territoire plus grand que la moitié de la France : nous prenons presque l'Empire par la main pour le conduire, ses pointes menaçantes déjà sorties, jusqu'aux portes du Congo belge.

Si c'est là aujourd'hui, qu'est-ce que sera demain, ou qu'est-ce que demain voudra faire? Qu'a voulu dire M. Caillaux à Saint-Calais, en annonçant énigmatiquement de vastes remaniemens de la carte d'Afrique? Et ce qu'ont dit M. de Kiderlen-Waechter ou M. de Bethmann-Hollweg au Reichstag, sir Edward Grey lui-même à la Chambre des communes, est-ce un écho ou une réponse? Quel festin s'apprête donc « dans ces tractations mondiales? » Pour ce qui est fait, pour ce qui est dès maintenant acquis, — et abandonné, — « quelles raisons ont déterminé le gouvernement à conclure un traité si pénible pour nous, si périlleux pour d'autres? » Mais ce n'est pas assez de demander pourquoi. Où et quand? « Quand et comment a pris naissance la pensée de cet abandon territorial qu'on est convenu d'appeler le prix du protectorat du Maroc? » — « J'espère, appuie M. de Mun, que le gouvernement voudra bien donner à la Chambre, à cet égard, des explications très précises. » Ici le *Journal officiel* enregistre : « M. JOSEPH CAILLAUX, *président du Conseil, ministre de l'Intérieur.* — Parfaitement. » Et c'est la première réponse de M. le président du Conseil, qui n'hésitera pas à la renouveler plusieurs fois; mais, comme on le verra par la suite, ce sera la seule.

Or M. le comte Albert de Mun posa cette troisième question : « Pourquoi le *Panther* est-il allé à Agadir? » Et tout de suite il indiqua : ce n'est pas pour assurer à l'Allemagne une base navale sur l'Atlantique : l'ambassadeur impérial à Londres, le comte Wolff-Metternich, l'a déclaré, le 24 juillet, à sir Edward Grey. Est-ce pour protester contre l'expédition française à Fez? Le *Times*, généralement bien informé et, en tout cas, l'une de nos rares sources d'information, assure que non, que l'Allemagne avait reçu sans protester la communication que lui avait faite de son dessein le gouvernement de la République. Mais si ce n'est pas pour cela, alors, pourquoi? Nous ne le savons pas; qu'on nous le dise. Serait-ce pour nous forcer à continuer une conversation commencée ou à reprendre une conversation interrompue? Possible, mais on causait donc? Eh! oui, on causait bien avant Agadir; « on causait partout, on causait à Paris, on causait à Berlin, on causait officiellement, on causait officieusement, on causait entre ambassadeurs, on causait entre financiers. » De quoi, sinon du Congo? Notons en passant qu'il est certain, par une conversation tenue à Paris le 17 juin, entre personnages qualifiés (mais nous ne dirons pas si ce sont des financiers ou des ambassadeurs), qu'à cette date, treize jours avant l'arrivée de la canonnière à Agadir, on avait déjà sérieusement causé à Berlin et du Maroc

et du Congo, et du Congo en échange du Maroc. M. de Mun poursuit, par cette autre question, qui est la quatrième : « J'ai demandé pourquoi nous payons, je demande maintenant ce que nous achetons. Je ne le vois pas clairement. Je ne vois même pas que nous eussions besoin de rien acheter. Si l'Allemagne n'a pas protesté quand nous sommes allés à Fez, c'est, je suppose, qu'il y avait entre elle et nous l'accord du 9 février 1909. Cet accord de 1909, est-ce que vous ne nous en ferez pas l'histoire? » Les journaux, par qui nous savons le peu que nous savons, et c'est vraiment peu, « les journaux secourables nous ont appris qu'à l'accord de 1909 était jointe une pièce annexe, une dépêche explicative, dans laquelle l'Allemagne spécifiait très nettement son désintéressement des affaires politiques du Maroc, étant entendu que, lorsqu'il s'agirait des affaires commerciales engagées par les nationaux des deux pays, il serait tenu compte de ce fait que les intérêts français sont, au Maroc, supérieurs aux intérêts allemands. Est-ce vrai? Cette dépêche existe-t-elle, oui ou non? Si elle existe, il faut la montrer; sinon, il faut la nier. » Soyons encore une fois secourables à M. le comte de Mun. Le gouvernement ne nous a, non plus qu'à lui, montré cette dépêche; mais, tout de même, oui, elle existe; nous en avons vu, nous en avons tenu en main une copie qui vaut l'original, et elle dit bien ce que la presse lui fait dire. Mais laissons ce point pour les discussions futures, et passons au suivant, le cinquième, à peine distinct de celui-là : « Qu'est-il advenu de cet accord de 1909? Comment ont été tenus les engagemens qu'il stipulait? » Maintenant, descendons aux détails. Dans la pratique du protectorat que nous achetons, bien que, par une pudeur étrange, le « marché » ne nomme pas la marchandise, ou ne la nomme qu'en marge et qu'à côté, toujours dans une lettre explicative (Seigneur! que d'explications de choses qui sont ou devraient être elles-mêmes des explications!), dans la vie quotidienne du Maroc protégé par nous, comment fonctionneront tous ces organismes, la banque d'État, le comité des douanes, la commission des adjudications, les chemins de fer? « Comment se combinera la souveraineté de la puissance protectrice avec le maintien de la direction internationale dans l'administration du Maroc? » Ce qui revient presque ou amène à demander : « Pourrez-vous nous dire ce qui subsiste et ce qui disparaît de l'acte d'Algésiras dans le nouveau régime? » En cet endroit, l'*Officiel* ne relève rien ; mais M. le président du Conseil, M. le ministre des Affaires étrangères, le président de la Commission et son rapporteur font de la tête, comme à l'envi, des signes affirmatifs. Sixième question, et

septième, si l'on veut. La huitième et dernière est la plus grave : « Il faut négocier (avec l'Espagne) et vous vous en occupez, messieurs les ministres. Vous vous en occupez, j'ose dire : enfin ! Eh bien ! que demandez-vous? qu'obtiendrez-vous? » Et, par là, M. de Mun retourne à la défense de sa motion : « Nous ne le savons pas et j'entends bien qu'à l'heure où nous sommes, vous ne pouvez pas nous le dire. Mais alors comment voulez-vous que nous discutions? La Chambre ne peut ainsi discuter sans savoir. » Dans une péroraison superbe, l'orateur lui montre ce témoin et ce juge à l'austère présence de qui elle ne pense pas toujours suffisamment : l'histoire qui la regarde, « celle de demain, cachée dans l'obscurité du présent, celle d'hier debout dans le deuil du passé. » Sous cette adjuration, la Chambre entière réfléchit que c'est pourtant la vérité qu'en ce moment même elle fait de l'histoire; et elle admire encore, quand, d'un pas ferme, M. de Selves se dirige vers la tribune.

Il n'y resta d'abord que quelques minutes. Mais ce fut, de sa part, une erreur, y étant monté si tôt, d'en descendre si précipitamment. Et ce fut une erreur plus grosse, en étant descendu si brusquement, d'y remonter si vite. Ce fut, en outre, une troisième erreur, et la pire, de la part du ministre des Affaires étrangères, de n'avoir pas écrit son discours, ou, s'il l'avait écrit, de ne pas le lire. Plus la Chambre, au début de cette discussion dont elle sentait vivement la gravité, faisait effort pour contraindre ses nerfs, plus il fallait craindre et se garder d'en provoquer la détente soudaine. Injuste comme le sont les foules, elle fit trop cruellement expier à M. de Selves la fortune qu'il avait eue jusqu'à cette heure-là d'être trop longtemps trop heureux. Mais, en cette heure-là aussi, désemparé par la rudesse du choc, il tomba de malheur en malheur : il fut la victime paralysée de cette fatalité qui ne permet pas qu'on répare une défaillance de langage et qu'on puisse la reprendre sans l'aggraver : trois fois, coup sur coup, l'expression mal venue trahit ses meilleures intentions. Ce que le ministre voulait dire était excellent : ce qu'il disait ne le paraissait pas. Il souffrait, et tout le monde souffrait. Le *Journal officiel* lui-même ne saurait donner de cette partie de la séance qu'une image décolorée. Quand M. de Selves eut fini, il était évident que le gouvernement avait à peine commencé de fournir ses raisons.

Ces raisons, la malice des « couloirs » prétend que M. Millerand se hâta de les apporter, devançant, par une initiative hardie, le président de la Commission des affaires extérieures, M. Paul Deschanel, qui les eût, et qui le prouva le lendemain, tout aussi bien exposées.

Cependant M. Millerand eut la précaution de prévenir la Chambre qu'il se présentait devant elle au nom de « ses amis du groupe républicain socialiste, » lesquels, pour si gouvernementaux qu'ils soient, et même quoiqu'ils soient un peu au gouvernement en la personne de M. Victor Augagneur, ne sont tout de même pas le gouvernement. Mais, comme on ne voit guère comment il y aurait une opinion « républicaine socialiste, » ni, plus généralement, une opinion de groupe quelconque sur la convention congolaise, et comme on ne voit pas pourquoi M. Millerand eût parlé aux lieu et place de M. de Selves toujours en fonctions, il vaut mieux admettre qu'il parla tout bonnement au sien propre : en son nom seul, et il suffit. Il le fit d'ailleurs avec cette sobriété, cette brièveté, cette vigueur caractéristiques de son remarquable talent. Si j'ai pu dire que M. de Mun sculptait en quelque sorte un marbre, je pourrais dire de M. Millerand (en m'excusant de cet abus de la métaphore) qu'il découpe une plaque de métal. Ses phrases ont les contours tranchés, et quelquefois tranchans aussi, d'une tôle taillée à la cisaille : ce sont comme des silhouettes qui défilent sous les yeux. Il semble qu'on *voie*, de déductions en déductions, marcher et arriver à leur but ses idées rangées en bon ordre : ses argumens sont une armée qui ne connaît guère la défaite. M. Millerand se mit tout aussitôt dans l'esprit de son rôle : « Au cours de la période de tension de cet été, le pays a été unanime à observer une attitude qui doit être pour ses représentans un exemple et une leçon. Comme lui, c'est avec le plus complet sang-froid, sans se laisser aller à aucune excitation, sans écouter d'autres voix que celles de l'honneur national et de l'intérêt public, avec la volonté surtout de montrer au dehors qu'en face des questions de politique extérieure il n'y a plus de partis, que la Chambre voudra poursuivre l'examen de l'accord. J'en ferai, pour ma part, une étude tout objective, sans prétendre remonter aux origines, sans m'ériger en censeur distribuant l'éloge ou le blâme, soucieux exclusivement de discerner les obligations et les droits que ces accords créent à notre pays. » Ensuite se développe la thèse : L'accord franco-allemand sur le Maroc sera ce que nous le ferons. « Tant vaudra notre action, tant vaudra l'accord. » Proposition qui s'achève en celle-ci, laissée sous-entendue : « Tant vaudra l'agent, tant vaudra l'action, » et c'est ici, sans nul doute, le point central du discours de M. Millerand. Dans son ensemble, et comme direction d'intention, « le premier devoir de notre politique extérieure est d'être réaliste. Mais c'est être réaliste, c'est l'être au sens le plus exact et le plus noble du mot, que nous

refuser à fausser compagnie à ceux qui, aux heures difficiles, sont demeurés à nos côtés, que faire honneur à nos engagemens, que demeurer étroitement fidèles à nos amitiés et à notre alliance. » Au surplus, « la France ne mesure pas l'étendue de ses obligations envers les nations à la grandeur de leur puissance matérielle. » Voilà ce que M. de Selves avait voulu dire, voilà ce que M. Millerand disait, puisque M. de Selves l'avait mal dit en une formule qui pouvait rendre cette vérité pénible à entendre pour l'Espagne ; et puisque le ministre des Affaires étrangères n'avait pas lu, voilà ce qu'en son nom et au nom de ses amis du groupe radical-socialiste, M. Millerand est venu lire. Le morceau et son opportunité furent appréciés comme il convenait.

Nous en passons, et des meilleurs, — M. Abel Ferry, M. Paul Deschanel, M. Denys Cochin, — pour en venir sans plus de retard à la pièce de résistance, au discours de M. le président du Conseil. Qu'en dirons-nous, sinon qu'il fut ce qu'il pouvait et devait être, très bien dans son genre qui n'était peut-être pas tout à fait le genre ? Ce fut, on l'a remarqué non sans quelque sévérité, mais avec quelque justesse, un discours d'homme d'affaires plutôt qu'un discours d'homme d'État, et le compte rendu d'un président de conseil d'administration à une assemblée d'actionnaires, plutôt que l'exposé d'un premier ministre à une assemblée d'hommes politiques. Seulement, une fois le genre admis, répétons qu'en ce genre le discours de M. Caillaux fut fort bien fait, outre qu'il fut supérieur en cette espèce d'habileté subalterne, qui est la parlementaire. Si M. le président du Conseil ne tenait qu'à avoir son *quitus*, il l'enleva haut la main. Mais, après avoir dit à Saint-Calais et redit un peu partout, sur la foi de M. Thiers, qu'une négociation comme la convention franco-allemande n'est au bout du compte qu'une « affaire, » il entendit montrer que l'affaire était bonne, se soldait en excédent et promettait des bénéfices. Pour l'établir, il reprit, presque une à une, les clauses de l'accord; il les commenta, les débrouilla, les anima. Elles y passèrent toutes, la banque, les mines, les chemins de fer. Il en parla du haut de son autorité de financier qui sait toute la différence entre « l'assiette » et « le taux » d'un impôt, et du haut de l'autorité de jurisconsultes, appelés à donner leur avis, au moins sur une rédaction arrêtée avant qu'on le leur demandât. Grâces soient rendues à sa clarté diffuse! Hors de répondre aux questions de M. de Mun, il se mêla et se démêla de tout; il expliqua tout, sauf l'inexplicable, et fit tout comprendre, sauf l'incompréhensible, car il y en a, et il en reste, soit

dans la partie marocaine de l'accord, soit dans sa partie congolaise. L'article 16 porte, par exemple : « Dans le cas où le statut territorial du bassin conventionnel du Congo, tel qu'il est défini par l'Acte de Berlin du 26 février 1885, viendrait à être modifié *du fait de l'une ou de l'autre des parties contractantes, celles-ci devraient en conférer entre elles*, comme aussi avec les autres puissances signataires du dit acte de Berlin. » On pourrait bien réunir en congrès toutes les sommités du droit international, elles parviendraient difficilement à donner de ce texte une glose satisfaisante. Mais ce n'est qu'un article, et ce n'est qu'un détail, qui se perd dans la toile de Pénélope que tissèrent cet été MM. Jules Cambon et de Kiderlen-Waechter, sans compter les fils qu'ourdirent, derrière eux, tant d'autres sœurs filandières! Quand M. le président du Conseil eut terminé, il sembla qu'une petite lueur filtrait à travers la forêt obscure. Vers la fin de son discours, M. Caillaux donna même un coup de talon pour quitter le terre à terre où il s'était volontairement confiné : il chanta un couplet à la fécondité de l'Afrique, « riche en choses et riche en hommes ; » il évoqua les souvenirs de l'antique Rome et de la Numidie ancienne, encore que ce soient, pour les gens du métier, des matières où il faille y regarder de près; il défia la Fortune, « ses heurts et ses résistances. » — Qu'importe? lui jeta-t-il. « L'histoire d'un grand pays ne se fait pas » sans que ceux qui la font en éprouvent beaucoup; « et, comme je le lisais quelque jour, c'est seulement de loin que la politique, ainsi que la nature, acquiert l'harmonie des larges horizons. » Toutefois, malgré cette envolée de la péroraison, le discours de M. le président du Conseil est bien certainement pour les trois quarts un discours d'affaires. C'est, je crois, Posada Herrera qui a écrit d'un autre ministre, et d'un ministre authentiquement grand : « M. Canovas del Castillo est un orateur du premier ordre, un homme d'État du deuxième, et un écrivain du troisième. » M. Caillaux ayant eu, dans la circonstance, comme M. Millerand, le soin de lire son discours, l'orateur et l'écrivain sont, le lundi 18, en lui apparus du même ordre; et si le genre qu'il a choisi n'est pas, à notre goût, le premier des genres, n'est-ce pas déjà très beau que d'y avoir excellé?

Le parti socialiste avait, au début de la discussion, délégué à la tribune deux de ses membres, éminens par des qualités différentes, MM. Vaillant et Marcel Sembat. Il y a, pour le clore majestueusement, envoyé M. Jaurès. Tout a été dit, — et on ne pourrait qu'affaiblir l'expression en essayant de la renouveler, — sur l'éloquence de M. Jaurès, depuis que M. Jaurès est éloquent, c'est-à-dire depuis

qu'il parle. Le plus souvent, ses harangues sont pleines non seulement de force, mais d'adresse. Il est, dans les batailles parlementaires, peu de tacticiens aussi avisés, et, dans ses heures de coquetterie, peu de galans qui sachent mieux courtiser la Chambre, lorsqu'il veut la prendre. En cette double et complexe escrime, M. Jaurès est maître passé. L'autre jour, pourtant, il la blessa cruellement, et elle se défendit, parce qu'il y a des choses que personne, pendant très longtemps, ne pourra plus dire à une assemblée française. Tout ce que nous demandons à l'Allemagne, c'est la paix, dans un respect de part et d'autre égal ; ce qui est au delà ne se demande et ne se commande point. Dans les rapports des nations, comme dans ceux des individus, la justice précède le sentiment, et elle en demeure distincte. Le droit n'a pas besoin de supposer l'amour, ni la coexistence la coopération. M. Jaurès avait fait la gageure d'imprimer à l'opinion, dans la Chambre elle-même, une trop violente poussée : il ne pouvait pas ne pas la perdre, et c'est pourquoi il y eut du tumulte. Quel dommage que son discours ait ainsi dévié ! Il avait, en son exorde, rencontré les formules les plus pittoresques : « Vous avez, au Maroc, internationalisé les profits, et nationalisé les charges. » Le second jour, le philosophe et le poète travaillèrent à effacer les impressions de la veille : par ces après-midi de tempête, des vagues de sons et de couleurs déferlèrent. Le nom de Canovas est venu tout à l'heure un peu artificiellement sous ma plume à propos de M. Caillaux ; le nom de Castelar y vient tout naturellement à propos de M. Jaurès. De plus en plus la manière de M. Jaurès se rapproche de la manière d'Émilio Castelar. Le moindre discours de l'un comme de l'autre tourne et tend à une large synthèse où se confondent toute la création, toute la vie et toute l'histoire. La parole de l'un comme de l'autre est un orchestre fait de tous les instrumens et de toutes les voix. L'effet en peut bien être charmant et formidable ; mais il exige, chez celui qui le produit et chez ceux qui en veulent jouir, avec une culture universelle, une infatigable attention. Le vulgaire perd un peu pied en ces profondeurs, et, à ces altitudes, son admiration s'essouffle. Ballotté de l'abîme à la nue, il se croit égaré dans l'écume et dans le brouillard. Il n'aperçoit pas très nettement par quel lien le réveil du puritanisme aux États-Unis se rattache à la solution pacifique de la question marocaine ; et c'est sa faute assurément. La faute en est non pas à la puissance de l'orateur, mais à son impuissance, à lui. Néanmoins, il est pardonnable de préférer à cette abondance, à cette opulence, à cette magnificence espagnole la précision, la sûreté

de dessin, et même la sécheresse florentine. Écoutons comme ils le méritent les Castelar et les Jaurès ; mais relisons, après la séance, Guichardin et Machiavel.

Le discours de M. Jaurès fit plus qu'épuiser le débat, il le déborda de beaucoup. On entendit encore M. Jules Delafosse, qui est un des hommes de la Chambre à qui ces questions sont le plus familières, de même qu'on avait entendu le rapporteur, M. Maurice Long, et M. Louis Dubois, qui présenta dans un très bon langage de très utiles observations, Mais déjà l'on courait aux urnes. On vit alors l'ordinaire procession des députés à la conscience rongée de scrupules qui tiennent à « expliquer leur vote ; » et tous les votes, — les trois positions possibles : pour, contre, ou abstention, — furent tour à tour expliqués, par des motifs parfois contradictoires. Il arriva que, s'étant donné à eux-mêmes les plus fortes raisons de voter *contre*, certains conclurent à l'abstention ; quelques-uns déclarèrent, malgré tout, voter *pour ;* ce qui n'arriva pas, c'est que quelqu'un, depuis M. Millerand, prît la peine de donner de fortes raisons de voter *pour* ; cette opinion se justifiant sans doute d'elle-même, et paraissant à la plupart la seule issue d'une situation qui n'en avait plus d'autre. Finalement, la convention fut ratifiée par 393 voix contre 36. Il n'y eut pas moins de 141 abstentions, qui furent en réalité des votes hostiles restés à mi-chemin. Autrement dit, l'accord franco-allemand ne recueillit l'approbation résignée que des deux tiers de la Chambre des députés.

Parmi les abstentionnistes figurent les « députés républicains » des trois départemens de l'Est, Meuse, Meurthe-et-Moselle, et Vosges. Leur déclaration émue souleva dans tous les cœurs une émotion correspondante. Mais nul ne fut plus touché que le jeune et brillant ministre des Colonies, lui-même député de la frontière lorraine, M. Albert Lebrun. Songeant que sa signature était, moralement, au bas de cet acte qui cède à l'Allemagne une portion lointaine et africaine, mais quand même une portion du territoire français, dont sa charge lui donnait la garde, il ne put retenir ses larmes. L'histoire, dont on a beaucoup parlé dans toute cette affaire, l'histoire qui mesure et qui pèse les responsabilités, ne fera probablement pas porter sur lui les plus grandes ni les plus lourdes. Elle se rappellera que, dans le Conseil et à la tribune, il a trouvé, pour dire sa peine et nos regrets, des accens parfaitement dignes.

De son côté, le Sénat a nommé une Commission de vingt-sept

membres qui examinera l'accord. Tous les anciens présidens du Conseil qui siègent dans cette Assemblée, à l'exception de M. de Freycinet et de M. Combes, un grand nombre d'anciens ministres, bon nombre d'ambassadeurs et de ministres plénipotentiaires, en font partie, et ils la dotent d'une compétence exceptionnelle. Espérons que la réunion de toutes ces lumières projettera quelque jour sur les ombres qui n'ont pas été dissipées. Car M. Caillaux a témoigné, à tout venant, l'ardent désir de ne pas souffrir, autour de la convention, ni en ses origines, ni en ses péripéties, ni dans ses causes, ni dans ses conséquences, rien de dissimulé, de déguisé, de vague ou d'équivoque. Toutefois il n'a pas répondu aux questions de M. de Mun. Pourquoi le *Panther* est-il allé à Agadir? Pourquoi l'accord du 9 février 1909 a-t-il été subitement déchiré? Quand et comment a-t-on été conduit à payer du Congo le protectorat du Maroc? D'où vient cette pluie, ce déluge de traités, d'articles et de post-scriptum secrets? Au moins, est-ce bien tout? Le gouvernement brûlait de nous le dire. Mais le débat est clos à la Chambre, le scrutin est acquis, et nous ne le savons toujours pas.

Nous ne savons pas davantage pourquoi, comment, dans quelles conditions notre ministre des Affaires étrangères proposa au gouvernement espagnol, en 1902, l'arrangement, le projet de partage auquel M. Silvela refusa de souscrire, en dépit de la promesse qu'il avait faite à M. Sagasta, en dépit de tout ce que l'Espagne y eût gagné, par crainte que « l'appui diplomatique de la France » fût insuffisant à couvrir l'Espagne des risques qu'elle courait à négocier et à traiter en arrière de l'Angleterre, et parce que, probablement, la part qu'on lui offrait était telle qu'elle dépassait ses moyens, si elle comblait, et bien au delà, ses plus orgueilleuses ambitions. Nous ne savons pas si le texte publié par *le Figaro* le 10 novembre, il y a six semaines, est le vrai, s'il est à lui seul toute la vérité, ou s'il n'y a pas, quand même, quelque chose de vrai dans le texte, très différent, publié par *le Correspondant* en décembre 1903, il y a huit ans. Jamais ces négociations n'ont abouti, elles n'ont jamais pris une forme définitive, c'est entendu; mais elles n'en peuvent pas moins gêner les négociations d'aujourd'hui. Il ne serait pas indifférent, entre autres choses, que nous eussions ou n'eussions pas accepté, à aucun degré ni à aucun moment, d'établir au Maroc une espèce de *condominium* avec l'Espagne, que nous eussions ou n'eussions pas admis l'hypothèse d'un Maroc bicéphale, ou divisé en deux sphères d'influence, dans chacune desquelles le Sultan aurait eu une main

et un pied, tandis qu'à Fez ou à Marakech, en sa capitale, en sa cour, il aurait eu deux têtes, une tête française et une tête espagnole ; nullement indifférent non plus que nous eussions ou n'eussions pas envisagé, même dans un entretien fugitif et par des paroles en l'air, la possibilité de céder à l'Empire allemand un port sur la côte atlantique. Nous ne savons, d'une manière sûre, ni cela, ni rien. Et l'on croirait, à lire certains journaux, que nous sommes trop curieux et qu'on ne désire pas nous renseigner. Mais quelques documens retrouvés par hasard ont été versés au dossier ; on ne fait pas à la vérité sa part ; quand on en tient un bout, il ne tarde guère qu'on ne la tienne toute.

Cependant les chicanes commencent, ou l'on dit qu'elles vont commencer. Oh ! de bonnes chicanes bourgeoises, mais allemandes, de bornage et de mur mitoyen. Un bruit persistant se répand. Des divergences d'interprétation se seraient déjà élevées sur deux points principaux de l'accord congolais, à savoir la possession des îles du Congo en face des enclaves allemandes et la largeur de ces enclaves sur les rives du Congo et de l'Oubanghi. Laissons le premier point. Mais, quant au second, « il est à remarquer que dans les explications que M. de Kiderlen-Waechter a fournies à la commission du budget du Reichstag au sujet des pointes d'accès accordées à l'Allemagne sur le Congo et l'Oubanghi, il a émis l'opinion que certaines îles du Congo revenaient à l'Allemagne. Répondant à la question de savoir si, sur la largeur des rives accordées à l'Allemagne, la souveraineté de celle-ci s'étendait aux îles qui y faisaient face, M. de Kiderlen a prétendu que cette souveraineté s'étendait jusqu'au milieu du fleuve. Il ajoutait que la France n'avait pas formulé de réserves quant aux îles, et que celles qui se trouvaient dans les limites de cette souveraineté devaient donc revenir à l'Allemagne. »

Le gouvernement français, au contraire, s'en tenant littéralement au texte de l'accord, soutient qu'il a tout dit ou qu'il a assez dit, en disant : la rive ; que la rive, c'est la rive, et non pas le fleuve ; la terre, et non pas l'eau, encore moins les îles. Il ajoute, lui, que s'il survenait là-dessus une contestation entre la France et l'Allemagne, « celle-ci devrait, comme tous les différends entre les membres de la Commission technique de délimitation, être tranchée par un arbitre appartenant à une tierce puissance, et désigné d'un commun accord par les deux gouvernemens, conformément à la lettre explicative annexée à l'accord congolais du 4 novembre dernier. » L'Allemagne

s'oppose si peu à cette procédure qu'elle s'apprête, paraît-il, le cas échéant, à saisir du litige la Cour de la Haye. Voilà où M. le président du Conseil et M. le ministre des Affaires étrangères eussent bien fait d'appeler à l'aide leurs jurisconsultes; mais pas après, avant: et pas le lendemain, la veille, puisque la langue du bon sens, de la diplomatie, de l'administration et même des affaires, n'est pas toujours la langue du droit, dans toutes ses subtilités, ses surprises et ses détours.

CHARLES BENOIST.

---

# CORRESPONDANCE

---

Dans un passage de son article sur *la Poudre B et la Marine*, publié dans la livraison du 1er décembre, notre collaborateur, M. G. Blanchon, écrivait qu'après la catastrophe de la *Liberté*, « un ancien ministre de la Marine incrimina l'imprudence du personnel ou son indiscipline. » M. Alfred Picard, se trouvant désigné par cette phrase, nous prie de dire que les conversations, toutes privées d'ailleurs, auxquelles il était ainsi fait allusion, n'avaient pas été fidèlement rapportées dans la presse, et que, tout en ne pouvant affirmer qu'aucune précaution n'avait été omise, il a toujours pleinement rendu hommage à l'héroïsme de nos équipages ainsi qu'à leurs vertus professionnelles. La pensée de l'éminent membre de l'Institut n'a donc pas été exactement traduite par les journaux. Nous lui donnons acte bien volontiers de sa protestation.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.